ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DIXIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES	PARIS
GAND & LEIPZIG.	E. DEYROLLE, FILS,
C. MUQUARDT.	rue de la Monnaie, 19

1866



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

BRUXELLES. — TYP. DE J. NYS.

ANNALES

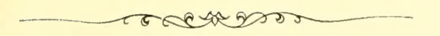
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME DIXIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19

1866

RÉVISION GÉNÉRALE

DES CLIVINIDES [1]

PAR

J. PUTZEYS.

AVANT-PROPOS

En 1846, j'ai publié une monographie des Clivinides; en 1861 j'ai entrepris un travail supplémentaire qui, alors, s'est trouvé borné aux genres *Oxygnathus*, *Camptodontus*, *Stratiotes*, *Listropus*, *Scapterus*, *Bohemannia*, *Scolyptus*, *Mesus*, *Schizogenius*, *Clivina* et *Dacca*. Il ne me resterait à reprendre aujourd'hui que les *Ardistomis*, *Aspidoglossa* et *Dyschirius*.

Mais les éléments nouveaux qui ont été mis à ma disposition

(1) *Voyez :* 1° Note monographique sur le genre *Pasimachus* et sur un nouveau genre voisin. Liége, mai 1845, Mém. de la Soc. royale des sciences, II, p. 353.
2° Monographie des *Clivina* et genres voisins. Liége, janvier 1836. (*Ibid.*)
3° Postcriptum ad Clivinidarum monographiam. Liége, nov. 1861. (*Ibid.*)

sont si nombreux et si intéressants, que j'ai pris le parti de procéder à une révision générale de tout le groupe.

Je me suis efforcé de réunir, dans les pages qui vont suivre, tous les renseignements que l'on possède actuellement sur les Clivinides. Les espèces que je n'ai pas vues en nature et dont la description ne m'a pas permis de reconnaître la place qui devrait leur être assignée dans l'ordre que j'ai suivi, ont été reportées à la fin de chaque genre.

Le caractère essentiel qui sépare les *Scaritides* proprements dits des autres groupes des *Scaritiens*, est fourni par la languette qui est courte, concave, fortement hispide et adhérant au menton.

Chez les *Pasimachides*, la languette est très-large, cornée et glabre; les mâchoires sont toujours inermes; le dernier article des palpes est triangulaire ou sécuriforme.

Chez les *Scaptérides*, la languette est courte, glabre au moins au milieu; les palpes ont leur dernier article rétréci à l'extrémité; les mâchoires sont arrondies; les mandibules sont très-courtes.

Chez les *Oxystomides*, la languette est glabre, les mâchoires et les mandibules sont longues et aiguës.

Chez les *Clivinides*, la languette est glabre, plus ou moins allongée; les mâchoires sont aiguës, les mandibules larges et courbées.

Enfin, chez les *Ardistomides*, les tarses sont plus ou moins élargis dans les ♂.

Entre les *Scaritides* et les *Scaptérides*, je place les genres *Acanthoscelis* et *Passalidius* qui, avec la languette analogue à celle des premiers, ont cependant une conformation générale semblable à celle des seconds.

Je place à la suite des *Scaptérides* le genre *Bohemannia* dont les mâchoires sont arrondies, mais dont les mandibules sont moins courtes et qui a une languette étroite et allongée.

Je ne m'occuperai pas, dans ce mémoire, des *Pasimachides*, si ce n'est pour décrire une nouvelle espèce de *Molobrus;* ni des *Scaritides*, qui ont fait l'objet d'un travail complet de la part de M. de Chaudoir.

A. Pasimachides.
- *Pasimachus*, Bon.
- *Molobrus*, Putz. (*Emydopterus* Lac.)
- *Carenum*, Bon.
- *Mouhotia*, Casteln.
- *Scaraphites*, Westw.

B. Scaritides.
(Voy. Bull. Mosc. 1855.)

C. *G. Acanthoscelis*, Latr.

D. *G. Passalidius*, Chaud.

E. Scaptérides.
Scapterus, Dej.
Thlibops, nov. gen.
Listropus, Dej.

F. *G. Bohemannia*, Putz.

G. Oxystomides.
Oxystomus, Dej.
Stratiotes, Putz.
Camptodontus, Dej.
Camptidius, nov. gen.
Oxygnathus, Dej.
Scolyptus, Putz.
Dacca, Putz.

H. Clivinides.
Pyramis, Putz.
Mesus, Chevr.
Lachenus, Putz.
Cryptomma, Putz.
Sparostes, nov. gen.
Climax, Putz.
Nyctosyles, nov. gen.
Brachypelus, nov. gen.
Dyschirius, Bon.
Oxydrepanus, nov. gen.
Clivina, Latr.
Solenogenys, Westw.
Coryza, nov. gen.
Ancus, nov. gen.

I. Ardistomides.
Ardistomis, Putz.
Aspidoglossa, Putz.
Schizogenius, Putz.
Holoprizus, nov. gen.

A

Molobrus *Rodriguezi*, n. sp.

Ater, parum nitidus, prothoracis elytrorumque margine externo purpureo-cupreo-nitente. Caput transversum, antice profunde arcuatim bi-impressum, occipite parum convexo. Prothorax brevis, transversus, subcordatus, postice coarctatus, basi in medio emarginato, angulis anticis productis, posticis acutiusculis, impressione semilunari postice utrinque notatus, alteraque minore pone angulos posticos. Elytra lata, breviter ovata, basi truncata, postice sinuato-angustata, profunde simpliciter striata, striis apice imo tantum punctata, stria 8ª crebre punctulata. Tibiae anticae extus acutius bidenticulatae.

Long. 30. — Lat. 11 1/2, 12. — Longit. antenn. 9 mill.

Un peu plus grand et plus robuste que le *M. purpuratus*, d'un noir beaucoup moins brillant avec un reflet violet très-apparent. Le bord externe

du corselet et des élytres est d'un cuivreux pourpre très-éclatant, sans mélange de vert. Les mandibules sont également striées transversalement, mais elle sont encore un peu plus aiguës et la dent médiane est plus étroite. Les antennes sont plus courtes. La tête est un peu plus courte, surtout moins convexe en arrière. Les deux impressions antérieures sont moins droites, elles divergent un peu en arrière et sont moins profondes en avant. Le corselet est moins convexe, moins échancré en avant, ce qui rend les angles antérieurs moins saillants; les angles postérieurs sont plus grands et plus aigus; le sillon longitudinal est plus profond au milieu.

Les élytres sont notablement moins convexes; leur base est moins tronquée; les côtés sont moins arrondis en dessous des épaules, mais ils le sont un peu plus au milieu; leur bord réfléchi est moins épais; les stries sont tout à fait lisses; ce n'est qu'à l'extrémité que l'on y distingue quelques points peu profonds; la huitième strie, sauf à sa base, est marquée de points inégaux assez serrés; les intervalles sont moins convexes que chez le *purpuratus;* les élytres sont distinctement plus longues, plus ovales et les intervalles des stries sont plus plans.

Les tibias antérieurs ont leurs dents externes plus longues et plus aiguës.

Recueilli par M. Rodriguez sur le plateau de la ville de Guatemala.

4 ind. tous ♀.

D)

G. Passalidius, Chaud. Rev. zool. 1863, p. 7.

M. le baron de Chaudoir a récemment fait connaître deux superbes insectes, ayant tout à fait l'aspect de grands *Scapterus*. Cependant, des caractères suffisants les séparant de ce genre, M. de Chaudoir a créé pour eux le genre *Passalidius* dont il s'est borné à donner les caractères principaux.

Je vais entrer à cet égard dans quelques détails qui pourront être mis en rapport avec ceux que je donnerai ensuite sur le genre *Scapterus* :

Languette cornée, large, échancrée, garnie de soies nombreuses et adhérant au menton comme chez les Scarites.

Pénultième article des palpes labiaux plus court que le dernier.

Mâchoires courbes, acuminées. Palpes maxillaires comme dans les *Scapterus;* seulement, leurs pénultième article est plus court.

Menton concave, lobes latéraux se terminant en pointe ; la dent centrale est plus courte, large, légèrement échancrée à l'extrémité.

Tête très-convexe, très-grossièrement ridée, n'ayant pas au centre le tubercule cornu des *Scapterus*.

Labre très-court, large, triponctué de chaque côté, portant trois dents dont celle du milieu est tronquée et moins avancée : ses côtés sont arrondis.

Epistome tronqué au milieu, ayant au centre un tubercule arrondi, élevé, non proéminent, et de chaque côté une grosse dent plus saillante que les ailes.

Mandibules comme dans le *Scapterus sulcatus*, mais les deux grosses dents internes sont plus fortes, plus relevées ; il y en a deux plus petites en dessous, et la mandibule droite porte, un peu avant l'extrémité, une dent plus forte que toutes les autres, plus épaisse mais moins longue que l'extrémité de la mandibule.

Antennes comme dans les *Scapterus*, mais leurs articles sont bi-sillonnés en dessus et le deuxième est notablement plus court que le troisième ; le premier est complétement enfoncé sous les rebords supra-antennaires.

Les yeux sont très-lisses, fortement enchassés en arrière et en dessous dans une saillie des joues.

Le corselet est un peu plus large que la tête, transversal, presque tronqué en avant, fortement arrondi en arrière ; ses côtés sont presque parallèles, un peu crénelés : la base est échancrée ; les angles antérieurs ne sont nullement saillants ; les angles postérieurs très-arrondis, complétement indistincts ; la marge antérieure n'est pas rebordée ; la base porte un sillon transversal, peu marqué au milieu et se prolongeant jusqu'aux deux impressions latérales qui sont courtes, presque linéaires et lisses ; les côtés portent des rides transversales ; les rides de la partie antérieure sont longitudinales.

La poitrine ne porte aucune gibbosité ni renflement ; la pointe sternale est encore plus dilatée à l'extrémité que dans les *Scapterus*.

Les élytres sont subcylindriques, moins longues que dans les *Scapterus* ; la base est moins tronquée ; les épaules sont arrondies ; l'extrémité est comme dans les *Scapterus*, mais elle est couverte de granulations où les stries disparaissent ; les deux premières stries sont fort peu profondes au milieu ; les intervalles externes sont relevés en forte carène ; la quatrième strie est droite à sa base et ne se prolonge nullement.

Les épisternes métathoraciques sont larges et carrés. Les pattes sont plus longues et moins épaisses que chez les *Scapterus* ; les cuisses antérieures sont moins renflées ; les tibias ne portent qu'une seule carène moins distincte ; il sont dentés comme dans les *Scapterus*. Le premier article des

tarses est plus court et moins cylindrique. Les tibias intermédiaires ne portent que la digitation terminale que l'on remarque chez les *Scapterus*. L'éperons des tibias postérieurs est encore plus long.

1. — P. *Afer*, Chaud. Rev. zool. 1865, 5.
Port Natal., 3 ind. (Coll. de Chaudoir et Putzeys.)

2. — P. *Andersonii*, Chaud., ib. 6.
Lac N'gami. 2 ind. (Coll. de Chaudoir.)

E

SCAPTÉRIDES.

G. Scapterus, Dejean. Spec. II, 472.

Languette cornée, large, transversale, un peu échancrée au centre, hispide seulement sur les côtés; ses paraglosses petits, étroits, acuminés, la dépassant un peu.

Pénultième article des palpes labiaux plus long que le dernier.

Mâchoires courbes, acuminées; leurs palpes à premier article court, triangulaire; — le deuxième de la longueur du dernier, presque cylindrique, s'élargissant légèrement vers l'extrémité; le troisième triangulaire, de moitié plus long que le premier; le quatrième ovalaire, d'un quart plus long que le précédent.

Menton transversal; lobes latéraux larges, tronqués, arrondis en dessus; dent centrale tout aussi élevée, étroite, entière à l'extrémité.

Tête grossièrement ridée, très-convexe, portant entre les antennes un tubercule lisse, en forme de corne, tronqué à son extrémité qui est un peu creusée au centre; il se prolonge légèrement en arrière. (Chez le *Sc. sulcatus* le tubercule est précédé d'une dépression qui s'étend jusqu'à l'épistome; il est simplement arrondi à son extrémité.)

Labre large, bisinué, tronqué au centre (*Guerini*), plus étroit et sub-trilobé (*sulcatus*).

Epistome tronqué; ses ailes à peine un peu plus avancées, très-larges, tronquées en avant; leurs angles obtus.

Les mandibules sont un peu plus courtes que la tête, peu arquées, épaisses, portant au centre une forte carène qui se prolonge, mais moins distincte-

ment, jusque vers l'extrémité; le milieu s'élargit en une dent très-large, tronquée (un peu plus étroite dans le *sulcatus*, la grosse dent du centre est divisée en deux dents arrondies dont la supérieure est un peu relevée.)

Antennes très-courtes, comprimées, grossissant à partir du cinquième article. Le premier article est le plus long de tous; sa moitié inférieure est cachée sous le rebord supra-antennaire; le deuxième article est plus large, mais à peine plus court que le troisième. Les article 5 à 10 sont transversaux.

Les yeux sont saillants, mais, chez le *Guerini*, leur moitié postérieure est enchâssée; le tubercule post-oculaire est aussi avancé; il l'est moins chez le *sulcatus*.

Le corselet est peu convexe, presque carré; ses côtés sont presque parallèles; les côtés de la base obliques; la base elle-même échancrée; le bord antérieur est également un peu échancré au milieu; les angles sont avancés presqu'en forme de dents; tous les bords du corselet sont fortement rebordés; le rebord de la base et la moitié inférieure du rebord latéral sont crénelés; les sillons antérieur et postérieur sont interrompus par un grand nombre de petites carènes longitudinales. De chaque côté de la base s'élève, jusqu'au deuxième tiers du corselet, un sillon assez large, mais très-irrégulier. La surface elle-même est parsemée de quelques très-gros points qui sont plus nombreux sur les côtés.

La poitrine porte au milieu une très-forte gibbosité oblongue, qui se prolonge vers la pointe sternale, laquelle se dilate à son extrémité.

Les élytres sont cylindriques; leur base est tronquée obliquement avec les épaules élevées; l'extrémité est très fortement et très largement arrondie, nullement sinuée et brusquement déprimée. Elles sont profondément sillonnées-ponctuées, leurs intervalles sont très-convexes ou même relevés en carène (*sulcatus*); la 4e strie se recourbe à sa base et se prolonge jusqu'à l'épaule.

Les épisternes métathoraciques sont étroits et très-longs.

Les pattes sont courtes et épaisses. Les cuisses antérieures sont planes en dessus, très-convexes en dessous; les tibias, très-rugueux, portent en dessus une double carène, dont celle du milieu (qui se continue sur la digitation terminale) est crénelée de petites dents pilifères. La digitation terminale est très-longue, épaisse, recourbée à son extrémité; l'épine terminale interne en est très-éloignée à sa base; elle est beaucoup moins avancée. Chaque tibia porte à l'extrémité trois grosses dents dont la supérieure, assez rapprochée de la 2e, est moins saillante. Le 1er article des tarses est plus long que tous les autres réunis.

Les tibias intermédiaires sont triangulaires et portent en dessus deux

dents dont l'inférieure est digitée, presque plus épaisse à l'extrémité qu'à la base.

Les tibias postérieurs ont, en dessus, leur extrémité développée en forme d'éperon assez long.

1. S. *Guerini,* Dej. spec. II, 472. Ind. or. 1 ind. (Coll. Dejean).

2. S. *sulcatus,* Putz. Post. p. 17. — Chaud. Rev. zool. 1853, p. 7.

G. Thlibops, n. gen.

Languette aussi large que haute, tronquée au dessus, ses angles un peu élevés; ses paraglosses assez larges à l'extrémité, munis d'un faisceau de poils et dépassant un peu le corps de la languette.

Palpes à pénultième article de moitié plus court que le dernier.

Mâchoires acuminées, recourbées surtout à l'extrémité.

Palpes à 2e article très-gros, subcylindrique, plus long que le 3e qui est pyriforme; le dernier est le plus long de tous, oblong, atténué à ses deux extrémités, un peu dilaté au milieu de son côté interne.

Menton aussi haut que large; ses trois lobes d'égale hauteur et acuminés.

Tête fortement enchâssée dans le corselet, ridée, très-convexe, portant entre les yeux un tubercule lisse prolongé en arrière.

Dans le *crenatus*, les rides sont remplacées par 4 on 5 dépressions profondes entre lesquelles on distingue le tubercule central qui est plus large et moins élevé.

Labre bi-sinué, avancé et tronqué au milieu.

Epistome tronqué au milieu, ayant de chaque côté, une grosse dent proéminente; les ailes très-larges, un peu plus reculées que le centre de l'épistome (presqu'échancré dans le *crenatus*).

Mandibules presque planes, larges, creusées au centre, carénées longitudinalement, portant intérieurement deux grosses dents ; ces dents ne sont pas distinctes chez le *crenatus* où les mandibules sont très-courtes et tronquées à l'extrémité. (Elles paraissent être usées dans l'unique individu que j'ai examiné).

Antennes très-courtes, comprimées, grossissant à partir du 5e article. Le 1er article est le plus long de tous; il disparait sous le rebord supra-antennaire. Le 2e article est un peu plus gros et plus court que le 3e ; les articles 5 à 10 sont transversaux, très-serrés les uns contre les autres.

Les yeux sont fortement enchâssés en avant et en arrière, de sorte qu'on

n'en voit qu'une partie qui a une direction oblique et paraît comme écrasée. (je ne suis pas parvenu à les distinguer dans le *crenatus*).

Corselet allongé, convexe, presque cylindrique, légèrement rétréci en avant; la base est très-arrondie; les angles antérieurs sont très-avancés, aigus; le sillon longitudinal est profond; le sillon transversal est bien marqué, portant des points profonds alternant avec de courtes carènes. De chaque côté de la base, on remarque un sillon très-court et se terminant brusquement. — Chez le *longicollis*, ce sillon est surmonté d'un second sillon un peu plus long. — La surface du corselet n'est nullement ponctuée.

La poitrine porte, au milieu, une carène fort élevée et tranchante, qui s'élargit un peu, puis se rétrécit de nouveau afin de passer entre les pattes antérieures.

Les élytres sont très-convexes, allongées, subcylindriques, légèrement rétrécies à la base et à l'extrémité. La base est tronquée et l'extrémité n'est point brusquement abaissée comme dans les *Scapterus* et *Passalidius*; les stries s'étendent jusqu'au bout des élytres; elles sont très-larges et très-profondes, plus ou moins fortement ponctuées; les intervalles 3 et 5 portent plusieurs points pilifères qui, chez le *crenatus*, ne peuvent être distingués qu'à un très-fort grossissement.

Les pattes sont courtes, larges et épaisses. Les tibias antérieurs portent extérieurement plusieurs fortes dents plus ou moins distinctes; les tibias intermédiaires portent, à l'extrémité, un éperon, et souvent vers le milieu une dent moins forte. — Episternes métathoraciques très-longs et étroits.

1. T. *Dohrni*, Chaud. Rev. zool. 1863, p. 7.
Java. J'en ai vu un individu dans la coll. de M. Dohrn et un autre dans la coll. de M. de Chaudoir.

2. T. *longicollis*, Putz. Mon. cliv. p. 137. (Sénégal.)

3. T. *crenatus*, Chaud. Rev. z. 1864, p. 7.
Cochinchine. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

G. Listropus, Putz. Post. p. 13. (1).

1. L. *brevicornis*, Brullé (Scarites), voy. d'Orb. p. 39, nº 163.
brevipennis, Putz. ib.

(1) La carène centrale du prosternum est très-rétrécie, même linéaire, entre les hanches.

Cet insecte vient de la Bolivie et non de la Plata.
4 ind. (Coll. de Chaudoir).

2. L. *Xanthopus*. Brullé (cliv.), voy. d'Orb. p. 39, nº 164.
discophorus. Chaud. Rev. zool. 1863, p. 8.
Bolivie. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

3. L. *iridescens* n. sp.

Long. 5 — El. 2 1/3 — Lat. 1 1/3 m.

Brun avec un reflet bronzé doré sur les élytres; les palpes, la base des antennes et les tarses testacés.

L'épistome est fortement tridenté; ses ailes, un peu reculées, sont obtusément anguleuses extérieurement; les grandes ailes, rebordées, sont obliquement dirigées en arrière jusqu'au milieu des yeux. Le vertex porte, de chaque côté, cinq carènes longitudinales qui se prolongent jusqu'au col; les deux du centre divergent un peu en arrière; les suivantes divergent un peu en avant; les 3es sont parallèles aux précédentes, mais s'atténuent vers l'extrémité; les 4es sont plus courtes, interrompues au milieu, et n'atteignent pas le sillon transversal antérieur; les 5es longent les yeux.

Le corselet est transversal; la base est très-arrondie, rebordée de même que les bords latéraux qui sont parallèles; le bord antérieur est tronqué; les angles antérieurs sont saillants et présentent cette forme d'oreillettes arrondies qui caractérise le genre *Listropus*. De chaque côté de la base, un peu plus près du milieu que du bord extérieur, s'élève une impression linéaire fine mais très-nette qui ne touche pas la base et se prolonge obliquement jusqu'au milieu; le sillon longitudinal est profond et atteint le bord antérieur; le sillon transversal est entier.

Les élytres sont allongées, subcylindriques; la base est tronquée; les épaules sont dentées. Les stries sont profondes dans toute leur étendue, fortement ponctuées jusqu'après le milieu; le 3e intervalle est 3-ponctué contre la 2e strie; le 1er intervalle n'atteint pas la base.

Les tibias antérieurs sont larges; la digitation terminale externe est très-grosse et épaisse jusqu'à l'extrémité; les deux dents externes sont fortes sans être très-longues, et au dessus de la 2e on aperçoit un renflement surmonté d'un poil. Les tibias intermédiaires sont larges, épineux en dessus. Les tarses sont étroits; le 1er article est subcylindrique, aussi long que les 3 suivants réunis; ceux-ci, un peu plus étroits à leurs base, diminuent graduellement de longueur; le dernier est cylindrique, aussi long

que les deux précédents pris ensemble. Les crochets sont longs et grêles; le paronychium est de moitié plus court.

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

4. L. *micans*, Chaud. (Coll.)

Long. 5 1/2 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/2 m.

Un peu plus grand que le précédent; d'un brun très-clair avec les élytres plus brillantes que le corselet; deux des carènes du vertex sont oblitérées; mais la différence essentielle se trouve dans les mandibules, qui sont plus longues, plus arquées et surtout plus aiguës à l'extrémité.

Il ne serait pas impossible que cet insecte fût le ♂ du précédent; mais le fait ne pourra être vérifié que lorsqu'on aura pu examiner un plus grand nombre d'individus.

Brésil. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

F

G. Bohemannia, Putz. Postscr. p. 17 et fig. 66, 67, 68.

B. *gigantea*, Boh. (Cliv.) Ins. Caffr., n° 127, Caffrerie.

G

OXYSTOMIDES.

G. Oxystomus Dej. — Putz. Postscr. p. 3 et fig. 5, 6 (1).

1. — O. *Sancti-Hilarii*, Latr. in Guérin, Icon. du Règne anim. Ins. pl. 5, f. 2.

O. *grandis*, Perty Del. anim., p. 9, pl. 9, fig. 7.

Brésil.

2. — O. *cylindricus*, Dej. sp. I, p. 410.

Brésil.

(1) La carène centrale du prosternum est très-large et fovéolée entre les hanches.

G. STRATIOTES Putz. Mon., p. 140. — Post. p. 8 (1).

A. Corselet ayant de chaque côté un sillon qui remonte :
a.) Jusqu'à l'impression antérieure. (7) *Sulcicolis.*
b.) Presqu'au-delà du milieu. (8) *Sulculatus.*
B. Corselet ayant de chaque côté une impression oblique courte.
1.) Tubercule post-oculaire entier derrière les yeux.
† Labre multiponctué.
* Élytres ovales. (1) *Clivinoides.*
** Élytres oblongues. (2) *Batesi.*
†† Labre triponctué. (3) *Iracundus.*
2.) Tubercule post-oculaire divisé derrière les yeux par un sillon.
† Troisième intervalle triponctué. (4) *Latidens.*
†† Troisième intervalle uniponctué. (5) *Longicollis.*
††† Troisième intervalle biponctué. (6) *Minor.*

1. — S. *Clivinoides*, Lap. (Putz. Mon. p. 141). Cayenne, 1 ind. Coll. de Chaudoir.

L'individu qui fesait partir de la coll. Dupont appartient aujourd'hui à M. le comte de Mniszech.

2. — S. *Batesi*, Chaud. (coll.).

Très-voisin, mais très-distinct, du *S. Clivinoides*. Une description générale est inutile; il suffit de faire ressortir les différences. La couleur est la même que celle du *Clivinoides*. La taille est plus grande (19 mill.). Les élytres, au lieu d'être ovales, sont oblongues assez allongées, leur extrémité est un peu rétrécie; les épaules ne sont nullement déprimées, mais largement arrondies de même que la base : les côtés sont plus parallèles; elles sont un peu moins planes en dessus. L'écusson est fortement ridé. Le corselet est un peu plus long et plus large.

Amazone, 4 ind. (Coll. de Chaudoir). J'en possède un venant du même pays.

3. S. *Iracundus*. Putz. Post. p. 9.

4. S. *latidens*. Putz. Post. p. 10.

(1) Dans l'indication des caractères génériques (Post. p. 9, ligne 5,) il s'est glissé une faute d'impression qu'il est à peine nécessaire de rectifier parce que le sens la signale clairement : *court* doit être substitué à *long*.

5. S. *longicollis*, Putz. Post. p. 10.

Brunneus, elytris piceo-brunneis, palpis antennisque testaceis. Labrum late excavatum, tripunctatum. Caput laevigatum, utrinque sulco longitudinali impressum, antice profundiore, clypeum hund attingente et ad collum usque extenso. Oculi tuberculo postico minus prominuli, hoc in medio sulculato. Prothorax suboblongus, antice multo augustior, angulis anticis subprominulis, rotundatis, in medio anticeque profunde sulcatus, supra planulatus, utrinque ante basim impressione brevi parum distincta notatus. Elytra oblongo-ovata, profunde punctato-striata, interstitiis convexis, 3° puncto anteposticali impresso. Tibiae anticae latae, sulcatae, extus bidentatae, dente inferiore digitiformi.

Long. 7, 7 1/2. — El. 4. 3 1/2. — Lat. 2, 1 3/4 m.

Amazone.

J'en ai examiné quatre nouveaux individus dans la collection de M. de Chaudoir.

Outre les différences avec le *S. latidens*, qui résultent des deux descriptions, le *longicollis* a la tête plus petite ; son corselet est plus long et surtout beaucoup plus rétréci antérieurement.

6. S. *minor*, n. sp.

Long, 6. El. 3. — Lat. 1 2/3 m.

Très-voisin du *longicollis*, mais encore plus petit ; son corselet est un peu plus plan et moins rétréci antérieurement ; l'impression oblique de chaque côté de la base est plus marquée ; les élytres sont plus étroites, proportionnellement plus allongées, plus cylindriques, les stries sont encore un peu plus profondes, moins distinctement ponctuées, le troisième intervalle est biponctué ; les yeux sont un peu plus saillants ; le tubercule post-oculaire est moins proéminent et plus court.

Amazone, 3 ind. coll. de Chaudoir.

6bis. S. *Stenocephalus* Brullé voy. d'Orb. p. 40, n° 168. (Clivina).

Très-voisin du S. *minor*, dont il a la taille ; mais ses élytres ont leurs stries à peine ponctuées et le troisième intervalle porte de 3 à 4 points.

Corrientes. (Le type se trouve au Muséum de Paris.)

7. S. *sulcicollis*, n. sp.

Plus petit (8 mill.) que le *sulculatus*, entièrement brun ; le corselet est moins rétréci au-dessus des angles postérieurs ; les deux sillons latéraux

remontent jusqu'au bord antérieur et le milieu de la base n'est pas ponctué.

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

L'examen d'exemplaires plus nombreux fera reconnaître si cet insecte n'est pas une simple variété du suivant.

Les *Str. sulculatus* et *sulcicollis*, bien qu'offrant les caractères essentiels des genres où je les classe, ont cependant plus d'un rapport avec les *Camptodontus* : l'existence d'un sillon longitudinal au milieu de chacun des deux côtés du corselet et la forte ponctuation du corps en dessous.

8. S. *sulculatus*, n. sp.

Niger, nitidus, elytris pedibusque piceo-bruneis, palpis antennisque testaceis. Protorax elongato-subquadratus, antice leviter angustior, utrinque sulcis 3 grosse punctatis, antice arcuatis notatus. Elytra elongata, cylindrica, profunde striato-punctata, interstitio 3° impunctato.

Long. 9. — El. 4 1/2. — Lat. 2 1/3 m.

La dent du menton est simple, creusée au centre, un peu moins élevée que les lobes latéraux qui sont aigus. Le troisième article des palpes maxillaires est plus court que dans les autres espèces, c'est-à-dire 4 fois moins long que le dernier; celui-ci est assez élargi au milieu. Le labre qui est ordinairement simplement excavé dans toute son étendue, porte au centre une échancrure arrondie; le tubercule post-oculaire, plus long que les yeux, n'est pas plus proéminent que ceux-ci. Le corselet est en carré allongé, un peu plus étroit en avant; ses côtés sont légèrement rétrécis au dessus du milieu; les angles antérieurs sont déprimés, arrondis; les angles postérieurs ne sont nullement saillans; l'impression de chaque côté de la base est très-marquée, ponctuée, et remonte jusqu'au tiers antérieur. Le sillon transversal antérieur, muni de gros points, se recourbe en arrière à ses deux extrémités; on remarque quelques points inégaux qui parsèment, vers la base, l'espace voisin du sillon longitudinal.

Les élytres sont longues, étroites, cylindriques, profondément sillonnées-ponctuées; les intervalles sont très-convexes; le troisième ne porte aucun point.

Les cuisses antérieures sont épaisses; les tibias, courts, larges, sillonnés au centre, portent extérieurement deux dents dont l'inférieure est de moitié moins longue que la digitation terminale. Le corps, en-dessous, est entièrement parsemé de très-gros points.

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

G. Camptodontus.

Premier groupe.

Ce groupe se compose d'espèces ayant quelque rapport avec les *Stratiotes*. Le pénultième article des palpes maxillaires est à peu près de la longueur du dernier; la tête est presque lisse; le corselet est en carré assez allongé; les élytres sont longues, cylindriques et leurs intervalles sont égaux entre eux.

1. C. *falcatus*, Putz. Post. p. 8. nº 5.

Colombie, 1 ind. (Coll. de Chaudoir.) C'est le type qui, jadis appartenait à M. Buquet.

2. C. *longicollis*, n. sp.

Nigro-piceus, elytris brunneo-piceis. Vertex leviter rugulosus atque punctulatus, in medio longitudinaliter sulcatus. Prothorax oblongo-quadratus, utrinque sulcatus. Elytra cylindrica, profunde punctato-striata, interstitio 3º 4—punctato. Tibiæ anticæ extus bidigitatæ unique dentatæ.

Long. 11 — El. 5 — Lat. 2 m.

D'un noir de poix avec les élytres et les pattes d'un brun foncé, les palpes et les antennes testacés.

Le menton est étroit; ses trois lobes sont aigus et celui du milieu dépasse les autres.

Le dernier article des palpes maxillaires est un peu plus long et surtout plus large que le précédent. Les antennes grossissent depuis le deuxième article; leurs derniers articles sont presque carrés. Les mandibules sont plus larges et surtout moins aiguës au bout que dans les autres espèces. Le labre est largement excavé, arrondi sur les côtés où il porte un gros point. La tête est assez grosse, mais non allongée comme dans les *Stratiotes;* son sommet est convexe, parsemé de quelques rides irrégulières et de points très-petits; il porte au centre une ligne enfoncée et, de chaque côté un sillon oblique qui, ne dépasse pas les tubercules post-oculaires; ces deux sillons ne sont point parallèles comme dans les *Stratiotes;* ils divergent en arrière, et, bien que larges, surtout en arrière, ils sont moins profonds. Les yeux ne dépassent, ni les tubercules supra-antennaires, ni les tubercules post-oculaires; ces derniers sont de moitié moins longs que les yeux.

Le corselet est un peu plus large que la tête, plus long que large; il a la forme de celui d'une Clivine; ses côtés sont distinctement rétrécis entre le milieu et les angles antérieurs; les angles postérieurs sont un peu saillants; le sillon central est profond dans toute son étendue; au milieu de chaque côté, on voit un sillon très-profond, sinueux, qui se prolonge jusqu'au sillon transversal antérieur; contre le rebord marginal, on distingue un autre sillon ponctué, s'étendant entre les angles postérieurs et le point marginal supérieur.

Les élytres sont trois fois plus longues que le corselet, exactement cylindriques, non rétrécies à l'extrémité; la base est tronquée et les épaules sont arrondies. Les stries sont profondes dans toute leur étendue, ponctuées; leurs intervalles sont convexes et les 2e et 3e sont distinctement relevés à leur partie antérieure; le 4e porte 4 points dont les deux premiers sont les plus écartés entre eux.

En dessous et surtout vers les côtés, la tête, le corselet et l'abdomen sont ridés et couverts de points peu gros mais serrés. Le dernier segment abdominal porte, avant l'extrémité, un certain nombre de gros points irrégulièrement disposés.

Les tibias antérieurs ont extérieurement deux digitations très-longues au dessus desquelles on voit en outre une petite dent; l'éperon des tibias intermédiaires est assez long.

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

3. C. *longipennis*, n. sp.

Long. 13. — El. 6 3/4 — Lat. 2 1/2 m.

Très voisin du précédent dont il diffère par les caractères suivants :

La dent centrale du menton est plus forte et tronquée à l'extrémité; les mandibules sont moins planes et moins larges à l'extrémité; le corselet est un peu plus court; les élytres, complètement noires, ne portent que 3 points sur le 3e intervalle.

Amazone. 2 ind. (Coll. de Chaudoir).

L'examen d'un plus grand nombre d'individus fera connaître si le C. *longipennis* n'est peut-être la femelle du C. *longicollis*.

3bis C'est à ce groupe que semble appartenir le *C. trisulcus*, Brullé voy. d'Orb. p. 42, n° 172. (Bolivie — Prov. de Chiquitos).

Deuxième Groupe.

Les espèces de ce groupe ont les palpes très-grêles, l'avant dernier article

des maxillaires plus long que le dernier. Les antennes ne grossissent que faiblement vers l'extrémité; leurs antennes sont assez allongées; la tête est complètement lisse avec une fossette oblongue sur le vertex. Le corselet est carré, uni-sillonné de chaque côté; les intervalles des stries sont égaux entre eux.

4. C. *Lacordairei*, Putz. Mon. p. 140, 2. — Post. p. 6. 2.
O. Anglicanus, Steph.

Long. 11 1/2 — El. 6 — Lat. 2 2/3 m.

Cayenne. Amazone.

5. C. *forcipatus*, n. sp.

Plus grand et surtout plus large que le *Lacordairei;* les élytres sont moins allongées et les épaules sont moins saillantes et plus arrondies; les côtés sont un peu moins parallèles. Le corselet est moins carré, plus court, plus convexe, plus élargi en arrière et beaucoup plus rétréci en avant; les angles postérieurs sont plus avancés. La tête est moins allongée; les tubercules post-oculaires sont plus saillants, plus courts.

Long. 14 1/2 — El. 7 1/2 — Lat. 3 1/2 m.

Amazone (Bates) 3 ind. — Coll. de Chaudoir.
L'un de ces exemplaires porte 4 points sur le 3e intervalle.

6. C. *Reichei*, Putz. Post. p. 6. n° 3.
Colombie. 5 ind. (Coll. de Chaudoir).

Troisième Groupe.

Palpes et antennes un peu moins grêles que dans le groupe précédent. Les mandibules sont ponctuées vers la base. La tête est plus large, l'épistome un peu plus échancré, plus fortement rebordé. La tête est couverte, en avant, d'une ponctuation fine et très-serrée; sur le vertex on remarque un espace occupé par des points plus gros. Des points encore plus forts couvrent le derrière de la tête. Les sillons du corselet sont plus profonds, plus larges et plus fortement ponctués. Les élytres sont plus larges, un peu plus ovales; leurs épaules sont moins élevées et la base est tronquée plus obliquement.

7. C. *obtiteratus*, n. sp.

Niger, nitidus, antennis brunneis, palpisque testaceis. Caput antice rugoso-punctatum; vertex obscure foveolatus punctatusque; occiput punctatum. Prothorax subcordatus, utrinque profunde sulcatus, sulcisque dimidiis anticis leviter impressis. Elytra elongato-ovata, postice angustiora, punctato-striata, interstitiis, apice præsertim, subplanis, 3° 3—punctulato. Caput, prothorax abdominisque basis punctata. Tibiæ anticæ supra sulcatæ, extus bidigitatæ unique dentatæ.

Long. 12 1/2 — El. 6 1/2 — Lat, 3 m.

Noir ; antennes et tarses bruns ; palpes testacés. Le dent du menton est profondément canaliculée dans toute sa longueur. Les mandibules sont chagrinées et ponctuées à la base. Le labre, l'épistome ainsi que les ailes de celui-ci sont chagrinés et ponctués. L'épistome est légèrement arqué ; ses ailes sont un peu plus avancées. Le vertex porte au milieu une fossette irrégulière et fortement ponctuée ; des points semblables existent sur les côtés, mais ils ne dépassent pas les tubercules post-oculaires. Les yeux sont un peu plus saillants que les ailes ; ils sont au niveau des tubercules post-oculaires ; ceux-ci sont fortement arrondis en arrière ; leur longueur atteint à peine celle des yeux.

Le corselet est à peine plus large que la tête, presque cordiforme ; les côtés sont arqués, se rétrécissant un peu jusqu'aux angles postérieurs qui sont marqués par un petit tubercule saillant ; la base se prolonge obliquement. Le sillon latéral n'est interrompu qu'aux angles postérieurs. Le sillon longitudinal est profond et ponctué ; il prend naissance à la base dans une fossette assez large et n'atteint pas le bord antérieur. Le sillon transversal est également profond et ponctué ; il n'atteint pas le bord antérieur et est interrompu au milieu. De chaque côté du corselet on distingue un sillon un peu sinueux, ponctué, très-large, surtout vers la base qu'il ne touche point ; il n'atteint pas tout à fait le sillon transversal antérieur ; entre ce sillon sinueux et le sillon latéral, on voit à la partie antérieure le commencement d'une autre impression beaucoup moins distincte.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, oblongues allongées, un peu rétrécies à l'extrémité, légèrement dilatées au milieu ; leurs épaules sont arrondies, mais la base est presque tronquée obliquement ; elles sont assez convexes en-dessus, profondément striées-ponctuées ; les points sont plus gros et plus espacés et les intervalles sont moins relevés, surtout à l'extrémité, que dans les espèces précédentes. Sur le troisième intervalle, il existe 3 points petits et peu distincts. En-dessous, les côtés de la tête, du

corselet et des premiers segmens abdominaux sont marqués de gros points. Les dents des tibias antérieurs sont un peu moins aigues que dans le *forcipatus*.

Surinam 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

8. — C. *crenatus*, Brullé. Voy. d'Orb. p. 41, n° 171.

Niger, nitidus, antennis brunneis, palpis testaceis. Caput antice rugoso-punctatum; vertex in medio punctulatus; occiput collumque punctata. Tuberculi postoculares breves acute prominuli. Prothorax transversus, basi oblique prolongato, utrinque profunde lateque sulcatus, sulculis 2 anticis impressus. Elytra elongato-ovata, postice angustiora, basi oblique truncata, profunde punctata, interstitiis convexis, 3° 3-*punctato. Caput, prothorax abdominisque basis infra punctulata. Tibiae sulcatae, extus bidigitatae unique dentatae.*

Long. 13. — El. 7. — Lat. 3 1/2 m.

Il diffère du C. *obliteratus* par les points suivants :

Les antennes sont un peu plus foncées; les yeux sont plus saillants; les tubercules post-oculaires sont plus courts, moins arrondis et leur centre forme une saillie assez prononcée. La fossette du vertex est encore moins distincte; les points de la partie postérieure de la tête sont plus nombreux au milieu et ils s'étendent jusque sur le col. Le corselet est beaucoup plus large, transversal, plus dilaté en arrière; les côtés de la base sont coupés plus obliquement; tous les sillons sont plus profonds; ceux des côtés surtout sont beaucoup plus larges. Les élytres sont plus longues, leur base est tronquée obliquement; les stries sont plus profondes et leurs intervalles sont presque relevés en carènes; les points du troisième intervalle sont plus gros. La ponctuation du dessous est moins forte et moins dense sous le corselet.

Pampas. 1 ind. Coll. de Chaudoir, de B. Ayres. — Le type, qui repose au Muséum de Paris, vient de Corrientes, le long du Parana.

Quatrième groupe.

Palpes très-grèles et très-allongés; articles des antennes minces et cylindriques. Mandibules longues et fortement arquées, rugueuses à la base. Tête chagrinée en avant, fortement ponctuée en arrière. Tubercule post-oculaire aussi avancé que les yeux. Corselet un peu rétréci en arrière, presque cordiforme, bisillonné de chaque côté. Intervalles des élytres relevés

en carènes entre lesquelles on remarque deux lignes enfoncées entre lesquelles se trouvent les points.

9. — C. *Cayennensis*, Dej. Putz. Mon. p. 139.

10. — C. *Amazonum*, Chaud. (coll.).

Niger, nitidus, palpis antennisque testaceis. Mandibulae longae, arcuatae, basi coriaceae. Caput latum quadratum antice coriaceum, postice punctatissimum. Prothorax quadrato-subcordatus, utrinque profunde sulcatus. Elytra oblonga, in humeris rotundatis ampliata, dein ad apicem usque leviter angustata; profunde-striata, interstitiis costulatis, striarum punctis utrinque tenue lineatis, interstitio 3ᵉ *tripunctato.*

Long. 14. — El. 7. — Lat. 4 m.

Un peu plus grand que le *Cayennensis;* les mandibules sont plus longues et plus arquées; la tête est plus large en avant, plus fortement ponctuée en arrière; le tubercule post-oculaire est plus long et plus brusquement arrondi en arrière; le corselet est plus large, plus échancré en avant, plus rétréci à la base; les élytres sont plus larges, leurs côtés sont plus parallèles; moins élargis au milieu.

Amazone (Bates). 2 ind. Coll. de Chaudoir.

11. — C. *interstitialis*, n. sp.

D'un noir plus foncé que le *Cayennensis;* mandibules un peu plus courtes. Les rebords supra antennaires sont plus développés et très-arrondis, ce qui rend la tête plus large en avant. Les tubercules post-oculaires sont plus courts, mais plus brusquement arrondis en arrière; les points de l'occiput se prolongent davantage vers le col. Le corselet est un peu plus élargi aux angles postérieurs qui sont plus saillants. Les sillons de chaque côté sont plus profonds, plus réguliers et plus ponctués; ils atteignent le sillon transversal antérieur; les deux sillons plus courts qui se trouvent vers les côtés sont moins marqués. Les élytres sont plus ovales c'est-à-dire plus rétrécies à la base; les intervalles (côtes) sont un peu moins élevés surtout vers l'extrémité; les stries entre eux sont moins profondes et les petites lignes élevées bordant les points sont plus distinctes et plus régulières.

Brésil (Minas-Geraes), 2 ind. Coll. de Chaudoir.

Cinquième groupe.

L'unique espèce de ce groupe a beaucoup d'analogie avec celle sur la-

quelle s'établit le genre qui va suivre; mais elle en diffère par des caractères qui sont plus que spécifiques.

Le C. *puncticeps* a les palpes grèles, le pénultième article des maxillaires est plus long que le dernier; les antennes sont composées d'articles minces, cylindriques et elles ne grossissent pas vers l'extrémité. Enfin, c'est un véritable *Camptodontus*. J'ajouterai que les dents des tibias antérieurs sont bien moins allongées que dans le *Camptidius ophthalmicus*.

12. — C. *puncticeps*, Putz. Post. p. 6, n° 4.
Amazone.

G. Camptidius, n. gen.

Maxillæ arcuatæ, acutæ, intus pilis paucis rigidis instructæ. Ligula quam lata longior, supra truncata; paraglossis angustis, acuminatis illam æquantibus sed divergentibus.

Palpi labiales sat breves, articulis 2 primis angustioribus, ultimo oblongo-pyriformi.

Palporum maxillarium articulus ultimus oblongus, basi latior, apice truncatus, penultimo ter longior.

Mentum dente medio lato, apice subrotundato, lobis lateralibus dimidio longiore.

Mandibulæ longæ, minus arcuatæ, acutæ.

Antennæ breviores, apicem versus crassiores, ab articulo 5° moniliformes.

Tibiæ anticæ extus longe-digitatæ.

Cætera ut in *Camptodonto*.

Ce genre diffère particulièrement des G. *Camptodontus* et *Stratiotes* par ses antennes qui sont moniliformes dans leur dernière moitié, par les dents des tibias antérieurs qui sont au moins aussi développées que chez les *Schizogenius*. Il s'écarte spécialement du *G. Camptodontus*, en ce que les palpes sont beaucoup plus courts et plus épais et que le pénultième article des maxillaires est plus court que le dernier; des *Stratiotes* en ce que la dent du menton est beaucoup plus élevée que les lobes latéraux.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

C. *ophthalmicus*, n. sp.

D'un brun marron, plus foncé sur la tête et le corselet, plus clair sur les palpes et les antennes. Les mandibules sont un peu rugueuses à la base. Le labre est avancé au milieu, fortement chagriné. La tête également est

complètement chagrinée, convexe, absolument dépourvue de sillons ou d'impressions transversales. L'épistome est tronqué au milieu, uni à ses ailes qui sont arrondies et peu avancées. Les yeux sont très-saillants, munis en arrière d'un tubercule fort court qui se prolonge latéralement (mais sans dépasser les yeux) en une pointe obtuse et lisse. Le corselet est presque carré, un peu rétréci en arrière ; le bord antérieur est légèrement échancré ; les angles sont très-arrondis ; le bord marginal est fortement rebordé, échancré au 1er point latéral, et au dessus des angles postérieurs qui sont saillants et dirigés en avant ; les côtés de la base sont également rebordés ; la surface est peu convexe, entièrement parsemée de points beaucoup plus gros que ceux de la tête. On remarque, de chaque côté, un sillon longitudinal, large mais à peine ponctué, qui s'étend depuis la base jusqu'au bord antérieur, puis un autre sillon plus étroit et ponctué, partant du bord antérieur et descendant jusque vers le milieu du corselet.

Les élytres sont de la longueur du corselet, étroites, allongées, cylindriques ; la base est arrondie, fortement rebordée surtout en dessous des épaules où elle forme une dent bien distincte.

Les stries sont profondes et ponctuées ; les intervalles sont relevés presqu'en carène, surtout les 2e et 3e qui, à la base, forment deux angles très obtus ; le 3e porte trois gros points. En dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont fortement ponctués ; l'abdomen l'est moins fortement. Les tibias antérieurs sont larges, sillonnés en dessus, et portent extérieurement deux digitations longues, et assez grêles de même que la digitation terminale.

Amazone. 1 ind. coll. de Chaudoir.

G. Oxygnathus, Dej. Putz. Postcr. p. 3, 5. fig. 1. (1).

G. Scolyptus, Putz. Postscr. p. 21. (2).

Lorsque j'ai fondé ce genre, je ne connaissais que par la description la *Clivina curvidens*, Laf.

J'ai maintenant sous les yeux le type de cette espèce. C'est à elle qu'il faut rapporter mon *Scol. microphthalmus*. L'insecte du Nil blanc que j'avais pris pour la *Cliv. curvidens* est une espèce distincte. La coll. de M. de Chaudoir renferme une 3e espèce venant du même pays. La 4e est la *Cliv. angustata* D. Une 5° est ma *Cliv. planiceps* de l'Australie.

(1) La carène centrale du prosternum est extrêmement large entre les hanches.

(2) La carène centrale du prosternum est fortement canaliculée. Elle l'est plus faiblement et elle est plus large dans l'espèce australienne.

1. S. *angustatus*, Dej. (Cliv.) Putz. Mon. n° 49.
Sénégal. 1 seul ind. coll. Dejean.

2. S. *curvidens*, Laf. (Cliv.)
S. *microphthalmus*. Putz. Post. p. 22, n° 3.
Sénégambie portugaise.

3. S. *affinis*, Chaud. coll.
Plus grand que le *curvidens*; d'un noir plus brillant; la tête est moins dilatée en arrière, moins convexe; les deux dents latérales de l'épistome sont beaucoup plus marquées; les ailes antérieures (rebord supra-mandibulaires) sont moins distinctement séparées des grandes ailes (rebords supra-antennaires). Les yeux sont plus grands, plus saillants. Le corselet est plus large, surtout en avant, notablement plus court; les angles antérieurs sont moins avancés; les impressions des deux côtés de la base sont beaucoup plus courtes; la base elle même est plus prolongée. Les élytres sont un peu plus étroites au milieu et leurs épaules sont moins arrondies; les stries sont moins profondes. Les digitations externes des tibias antérieurs sont plus longues.
Nil blanc. M. de Chaudoir en possède des individus de Nubie et d'Egypte supérieure.

4. S. *vorax*, n. sp.
De la grandeur des petits individus du *curvidens;* les élytres ne sont pas noires, mais d'un brun très-foncé. La tête est moins large en arrière que dans le *curvidens*, mais ses yeux sont beaucoup plus saillants, plus même que chez l'*affinis;* les deux dents de l'épistome sont assez marquées; les ailes ne portent pas de sinuosité marquée à leur point de jonction. Le corselet, par sa longueur et sa largeur, tient le milieu entre ces deux espèces. Les élytres sont un peu moins cylindriques que dans le *curvidens*, mais les épaules sont aussi peu arrondies que dans l'*affinis*.
Nil blanc. 4 ind. coll. de Chaudoir.

5. S. *planiceps*, Putz. post. 42, n° 13. (Clivina).
Ceratoglossa rugiceps. Mac Leay, New south Wales ent. trans. I. p. 72.
J'en ai vu de nombreux individus provenant la plupart des environs de Melbourne.
(Australie). Le ♂ a les mandibules beaucoup plus aiguës que la ♀.

6. S. *crassicollis*, n. sp.

Long. 18. — El. 9. — Lat. 4 m.

Plus grand que le *planiceps;* ses élytres sont proportionnellement plus allongées ; le corselet est très-distinctement plus convexe, plus déprimé surtout vers les angles antérieurs ; le bord antérieur est moins échancré.

G. Dacca, Putz. Postscr. p. 68 et fig. 41.

D. *forcipata*, Putz. l. c. Inde.

II

CLIVINIDES.

G. Pyramis.

Putz. Mon. Cliv. p. 58, et Postscr. p. 4, fig. 13, 14, 15.

1. P. *crassicornis*, Putz. l. c.
Nouvelle-Grenade.

2. *oblongicollis*, Putz. (Cliv.) Postscr. p. 40 et fig. 50.
En 1862, je n'avais vu qu'un seul individu indiqué comme originaire de l'Australie.

J'en ai actuellement sous les yeux trois qui viennent de la province de Minas-Geraës. C'est donc un insecte Brésilien.

Cette espèce diffère de la *P. crassicornis* (qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. de Chaudoir, et que j'ai pu lui comparer), par ses élytres plus allongées; son corselet un peu plus long et dont les angles antérieurs sont beaucoup plus déprimés; sa tête un peu moins convexe ; ses yeux moins enchâssés en arrière; ses tibias antérieurs plus fortement dentelés extérieurement.

Chez l'une et l'autre espèce, la carène centrale du prosternum est canaliculée entre les hanches ; la pointe est plane et arrondie.

G. Mesus, Chevr.

Voy. Putz. Postscr. Cliv. p. 23 et fig. 42.

Ce genre est certainement très voisin du précédent ; cependant il en diffère assez pour pouvoir être maintenu.

La languette est beaucoup plus étroite, enveloppée sur les côtés par des paraglosses larges et tronqués au dessus. Chez les *Pyramis*, les paraglosses sont très étroits et séparés de la languette.

Chez ces derniers, le 2e article des palpes maxillaires est en cœur très large ; chez les *Mesus*, il est plus étroit et cylindrique et les deux derniers articles sont également plus longs et moins larges.

Chez les *Mesus*, les mandibules sont beaucoup plus longues, plus étroites, plus planes, unidentées vers la base.

Les antennes des *Pyramis* sont très-épaisses, moniliformes à partir du 4e article ; celles des *Mesus* sont beaucoup plus minces et composées d'articles plus longs que larges.

Chez les *Pyramis*, le labre est simplement bisinué, tandis que celui des *Mesus* est saillant au milieu ; la tête des premiers est petite, tandis qu'elle est très grosse chez les seconds ; le sillon transversal antérieur du corselet, brusquement interrompu chez les *Pyramis*, atteint de chaque côté le bord antérieur chez les *Mesus ;* les tibias antérieurs des *Mesus* sont très longuement digités extérieurement, tandis que ceux des *Pyramis* sont plus étroits et simplement dentés ; la carène centrale du prosternum n'est pas canaliculée chez les *Mesus*.

M. *rugatifrons*, Chevr. loc. cit.

M. Arechavaleta m'en a envoyé un certain nombre d'individus pris par lui a Montevideo ; leur taille varie de 9 à 14 mill. Les uns ne portent que deux points enfoncés sur le labre ; les autres en portent trois ; les premiers semblent être des ♂, au moins je me suis assuré du sexe de l'un d'eux ; leurs mandibules sont en général un peu plus longues et plus aiguës.

G. Lachenus.

Putz. Mon. Cliv. p. 57. — Postscr. p. 4 et fig. 19.

L. *impunctipennis*, Putz. l. c.

Amér. tropicale.

G. Cryptomma.

Putz. Mon. Cliv. p. 55. — Postscr. p. 4 et fig. 7, 8, 9.

C. *multistriatum*, Putz. l. c.

Nouvelle-Grenade et Colombie.

G. Sparostes nov. gen.

Ligula cornea, fere pyramidalis, in medio carinata, apice setis duabus connexis munita; paraglossae ligula multo longiores, angustae, acutae. Palpi articulo 3e compresso, ultimo duplo longiore, illo utrinque attenuato, apice mutico, paulo post medium latiore.

Maxillae validae, apice curvatae, acutae. Palpi maxillares articulis tribus superioribus longitudine fere aequalibus; 2° crasso subcylindrico; 3° angustiore, clavato; 4° eodem palporum labialium simili.

Menti lobi laterales oblique truncati, dente medio triangulari sublobato valido paulo longiores.

Mandibulae latae, planae. Antennae breves, incrassatae; articulo 1° sequentibus 2 longitudine aequali; 2° conico carinato; 5-10 transversis.

Labrum transversum, bisinuatum.

Clypeus truncatus, alis prominulis.

Caput convexum. Oculi prominuli.

Prothorax transversus, basi rotundatus.

Elytra subcylindrica, basi truncata, humeris dentatis, ante apicem profunde sinuata, striata, stria praescutellari brevissima.

Tibiae anticae longe digitatae, intermediae calcaratae. Tarsorum articulus 1us tribus sequentibus longitudine aequalis; unguiculi longiores, graciles, paronychio dimidio breviore.

Alae desunt.

1. — S. *brevicollis* n. sp.

Long. 19. — El. 10. — Lat. 5 1/2 m.

D'un noir brillant; les cuisses intermédiaires, les pattes postérieures et les trochanters bruns.

La dent du menton est large, triangulaire, aiguë à l'extrémité, fortement rebordée, carénée au centre; les lobes latéraux sont un peu plus élevés à leur angle interne, leur sommet est fortement et obliquement tronqué; le menton tout entier est couvert de rides très-marquées.

Les mandibules sont larges à la base, peu aiguës à l'extrémité, planes à la surface qui, outre deux carènes longitudinales, en porte d'autres plus courtes à sa partie interne; l'espace compris entre les carènes et le bord externe est parsemé de points enfoncés.

Les antennes sont courtes, épaisses, couvertes d'une pubescence serrée à partir du troisième article. Le premier article est à peu près cylindrique;

le deuxième de moitié plus court, est beaucoup plus étroit et triangulaire; le troisième est de même forme, mais plus épais et un peu plus court; le quatrième trapézoïdal; les suivants sont comprimés, plus larges que longs, sauf le dernier qui est plus allongé et atténué à l'extrémité.

L'épistome est tronqué; ses ailes le dépassent très-notablement et s'étendent presque jusqu'à l'extrémité du labre qui s'y trouve en quelque sorte enchâssé; leur côté interne est presque droit, l'extrémité et le côté interne arrondis; intérieurement elles sont creusées et bicarénées. Les grandes ailes sont anguleuses et atteignent le dernier tiers des yeux. Le sommet de la tête est trés-bombé; il porte une carène qui s'avance en demi cercle presque près de l'épistome et se dirige, après avoir été deux fois interrompue, jusque derrière les yeux, où elle se renfle en une sorte de tubercule. Le vertex a entre les yeux un sillon allongé qui se bifurque en avant.

Le corselet est transversal, près du double plus large que long, la base arrondie, le bord antérieur largement échancré, les côtés presque droits, rebordés, surtout aux angles antérieurs qui sont avancés mais non aigus; les angles postérieurs sont à peine indiqués et très-arrondis; le sillon longitudinal est bien marqué entre les deux impressions transversales dont l'inférieure est plutôt une dépression peu distincte et dont l'autre est formée par deux courtes lignes qui viennent tomber à angle aigu sur le sillon longitudinal.

L'écusson est cordiforme, ponctué et chagriné.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, deux fois et demie plus longues, cylindriques; leur base est tronquée et le rebord supérieur, s'avançant au-dessus des épaules, fait paraître celles-ci épineuses; l'extrémité est arrondie, mais vues de côté, elles semblent presqu'échancrées, le bord marginal étant relevé en cet endroit. Les stries sont bien marquées dans toute leur étendue et ponctuées; les intervalles sont convexes; les troisième et cinquième portent, contre la troisième strie, huit ou neuf gros points enfoncés; tout le bord marginal est marqué d'une série très-régulière de points pilifères alternant avec de petits tubercules luisants. La petite strie préscutellaire est très-courte. Les deux première stries sont les seules qui parviennent à la base où elles se réunissent.

Les pattes sont assez courtes. Les cuisses antérieures, larges, bombées extérieurement, ont, avant l'extrémité, une double dépression en forme de sillon irrégulier. Les tibias sont très-larges, fortement sillonnés en-dessus; toutes leurs digitations sont très-développées; l'épine située au-dessus de l'échancrure interne est courbe jusque près de l'extrémité où elle se redresse; au côté externe, on remarque une digitation un peu moins longue que la terminale, puis deux dents très-marquées.

Le premier article des tarses est en massue allongée, plus long que les trois suivants réunis ; ces derniers sont triangulaires et diminuent successivement de largeur ; le cinquième est du double plus long que le précédent, plus étroit, presque cylindrique, se rétrécissant de l'extrémité à la base. Les crochets sont longs et très-grèles ; le paronychium est de moitié plus court.

Les cuisses intermédiaires sont cylindriques ; elles portent en-dessus, près de l'extrémité, une grosse dent peu aiguë ; les tibias, triangulaires, ont un fort éperon au côté externe avant l'extrémité.

Le dessous de la tête est fortement ponctué, de même que les côtés de chacun des segments de l'abdomen.

La carène centrale du prosternum est rebordée, non canaliculée ; elle est déprimée avant les hanches et un peu au-dessus de la pointe, qui est ovale.

Chine boréale.

2. — S. *striatulus* n. sp.

Long. 16. — El. 9 1/2. — Lat. 4 1/2 m.

Plus petit que le précédent.

Chacun des articles des antennes porte au centre une ligne noire ; les mandibules sont moins rugueuses, mais recourbées à l'extrémité ; les impressions de la tête sont fort peu marquées. Les yeux ne sont pas noirs, mais blancs mouchetés de brun. Le tubercule derrière les yeux est beaucoup moins apparent. Les élytres sont moins régulièrement tronquées à la base ; leurs stries sont un peu plus fines et les intervalles beaucoup moins convexes ; le cinquième intervalle ne porte que trois gros points enfoncés. L'épine placée au-dessus de l'échancrure supérieure interne des tibias antérieurs n'est pas arquée à l'extrémité. Le dessous du corselet et les segments abdominaux ne sont point ponctués.

Siam. 2 ind. (Coll. de Chaudoir.)

Inde (sans autre désignation). Coll. de Mniszech.

G. CLIMAX. Putz. Post. p. 11.

1. — C. *serratipennis* n. sp.

Long. 12. — El. 6 1/2. — Lat. 3 m.

Élytres plus étroites, plus allongées, plus cylindriques que celles du C. *fissilabris ;* le bord externe est dentelé en scie depuis l'épaule jusqu'au mi-

lieu ; les stries sont moins profondes, plus distinctement ponctuées ; le corselet est un peu moins rétréci en avant ; tout le sommet de la tête est chagriné ; les tubercules post-oculaires, également chagrinés, sont plus gros, plus prolongés en arrière et sur les côtés ; ils sont plus saillants que les yeux. De même que chez les autres espèces, la carène centrale du prosternum est canaliculée ainsi que la moitié de la pointe.

Amazone. 2 ind. (Coll. de Chaudoir).

2. — C. *fissilabris*. Putz. Post. p. 11.
Amazone. 2 ind. (Coll. de Chaudoir et Putzeys.)

3. — C. *foveilabris*. Putz. Post. p. 59, n° 31. (Cliv.)
Amazone. 1 ind. (Coll. Putzeys.)

G. Nyctosyles, nov. gen.

Menti dens medius latus, apice subrotundatus, lobis lateralibus magis elevatis, hisce rotundatis.

Ligula elevata, truncata, basi angustior, paraglossae acuminatae, ligula breviores.

Prothorax etiam basi marginatus.

Striae interstitio 5° margini laterali in basi juncto.

Caetera ut in *Dyschirio*.

Ce genre semble représenter dans l'Amérique méridionale nos *Dyschirius* européens ; il se rapproche beaucoup de ces derniers par la forme générale ; cependant son corselet est toujours beaucoup plus plan, plus large, plus fortement rebordé et le rebord qui, chez les *Dyschirius* dépassé à peine les angles postérieurs, est ici continué tout le long de la base. Les élytres se rapprochent beaucoup de celles des Clivines ; la dernière strie se prolonge jusqu'au-dessus des épaules et le cinquième intervalle se réunit au bord marginal en longeant la base,

La carène centrale du prosternum n'est ni rebordée ni canaliculée : elle est parfois très-faiblement déprimée au centre.

1. — N. *quadraticollis*, Reiche. (Dysch.) R. Zool. 1842, 375. — Putz. Mon. p. 12.
Venezuela.

2. — N. *planicollis*, Reiche. (Dysch.) R. zool. 1842, 376.
Venezuela.

3. — N. *laticollis*, Dej. (Coll.)

Encore plus petit, plus court et plus plan que le *planicollis*. Le corselet est plus large, moins convexe, moins rétréci en avant, plus fortement échancré au bord antérieur, ce qui rend ses angles plus saillants. L'impression transversale antérieure n'est indiquée que par deux points situés à ses extrémités, l'impression elle-même restant indistincte. Les élytres sont moins allongées, moins convexes, moins rétrécies antérieurement et leurs stries sont moins fortement ponctuées.

Le type de la coll. Dejean vient de Cayenne. M. de Chaudoir en possède 4 ind. venant de l'Amazone.

G. Brachypelus, nov. gen.

Mentum latum, breve, concavum, dente medio rotundato lobis lateralibus longitudine aequali, hisce angulatis. Ligula subacuminata, paraglossis ea brevioribus. Palpi labiales articulo ultimo ovato, intus dilatato. apice acuminato, praecedente dimidio breviore; 3° longo, angusto, bisinuato. Palporum labialium articulus ultimus ultimo labialium similis; 2us longitudine aequalis sed angustior; 3us minimus. Prothorax etiam basi marginatus.

B. *obesus*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 3/4. — Lat. 3 1/2 m.

Niger, nitidus, palpis testaceis; mandibulis, antennis pedibusque brunneis. Prothorax suborbiculatus, antice emarginatus. Elytra lata, breviter ovata, postice angustata, maxime convexa, profunde punctato-striata, interstitio 3° unipunctato. Tibiae anticae extus bidentatae.

L'insecte est d'un noir très-brillant; les palpes sont testacés; les mandibules, les antennes et les pieds sont bruns; les cuisses antérieures sont un peu plus obscures.

Le menton est court; sa dent centrale est très-large, de la hauteur des lobes latéraux qui sont aigus intérieurement et s'arrondissent ensuite. Le dernier article des palpes est en ovale court, renflé à la base, tronqué à l'extrémité. Les antennes sont courtes, épaisses; leurs articles diminuent en longueur et augmentent en grosseur depuis le premier jusqu'au quatrième; les suivants sont transversaux.

Les mandibules sont très-larges, planes, courbes et aiguës à l'extrémité. Le labre est court, largement échancré au milieu, avec les côtés arrondis.

L'épistome (qui est rebordé, de même que les ailes), est tronqué, fortement débordé par ses ailes qui forment un angle presqu'aigu. Le vertex est tout à fait lisse. Les yeux sont saillants et ne dépassent cependant que très-peu les rebords supra-antennaires. En arrière des yeux, on remarque de chaque côté un sillon transversal qui est interrompu au milieu.

Le corselet est beaucoup plus large que la tête, presqu'orbiculaire, arrondi à la base et sur les côtés, se rétrécissant vers la partie antérieure, moins convexe que les élytres ; le bord antérieur est largement échancré ; le rebord marginal est bien marqué le long de la base où il est cependant plus étroit ; le sillon longitudinal est profond et n'atteint pas le bord antérieur du corselet.

Les élytres sont en ovale très-court, très-arrondies à la base, un peu rétrécies en arrière ; leurs stries sont très-profondes, fortement ponctuées, mais un peu moins marquées vers l'extrémité ; les intervalles sont très-convexes et le troisième porte un point enfoncé un peu au-delà du milieu ; la strie marginale (au fond de laquelle on remarque une rangée très-régulière de points ocellés) se prolonge le long de la base jusqu'au-dessus du quatrième intervalle. La carène centrale du prosternum est large, rebordée, profondément canaliculée, mais seulement entre les hanches. Outre la digitation terminale, les tibias antérieurs portent deux fortes dents, larges mais peu aiguës.

Madagascar. J'en ai vu deux individus, l'un dans la collection de M. le comte de Mniszech, l'autre dans celle de M. le baron de Chaudoir.

G. Dyschirius, Bon.

Pour les *généralités* du genre *Dyschirius*, je puis me borner à renvoyer aux pages 4 et suivantes de ma Monographie : je n'ai à y ajouter que les observations suivantes :

1. Les bords latéraux du corselet sont rarement rebordés comme chez la plupart des carabiques, sauf dans quelques espèces américaines où le rebord existe réellement (p. ex. D. *curvispinus*, *filiformis*) ; il est ordinairement remplacé par un simple sillon, plus ou moins profond, plus ou moins prolongé.

Dans la plupart des cas, ce sillon part de l'angle antérieur, traverse un gros point situé au premier tiers du corselet, et ne dépasse que fort peu un second point situé contre les angles postérieurs.

Chez certaines espèces, cependant, il disparaît presqu'immédiatement après le premier point.

Tel est le cas pour le *D. globosus*.

Dans d'autres espèces (p. ex. *D. luticola*, *læviusculus*) il dépasse le premier point mais n'atteint pas le second.

2. J'ai déjà fait remarquer que la strie à la base des élytres n'est pas toujours distincte dans les espèces où elle existe normalement et qu'au contraire, on en voit parfois de légères traces dans des espèces où elle ne constitue qu'un accident.

Il ne faut donc accorder qu'une valeur assez limitée à un caractère aussi variable et qui, d'ailleurs, est parfois très difficile à constater.

3. A la base de chaque élytre, un peu en dessous de l'écusson, on trouve ordinairement un point, beaucoup plus gros que celui des stries et où les deux premières stries prennent souvent naissance.

Cependant ce point (que j'appelle *préscutellaire*) peut être isolé et souvent alors il est situé très près de la base et peu facile à distinguer.

Il peut se rattacher aux deux premières stries ou bien à la première seulement, ou bien il peut manquer tout à fait.

L'appréciation de ces divers caractères exige une certaine attention; ce n'est guère qu'après avoir examiné l'insecte de côté et de dessus que l'on peut être assuré comment le point préscutellaire est relié aux stries.

4. Le 3e intervalle porte habituellement 3 points pilifères (le nombre le plus ordinaire de ces points est de 4 chez les *Clivina*). Dans les espèces où les stries sont peu marquées à la base ou à l'extrémité, les points supérieurs ou inférieurs font souvent défaut.

Chez plusieurs *Dyschirius* américains, ces points manquent absolument, mais il faut bien se garder de confondre ce cas avec celui où ils sont réunis aux points de la troisième strie; il est toujours facile de s'en assurer en regardant l'insecte de côté; les points des stries sont simples; ceux du troisième intervalle sont pilifères.

5. Les tibias antérieurs se prolongent à leur côté externe en une digitation longue plus ou moins arquée en dessous. A l'extrémité interne des mêmes tibias, on voit une épine qui est parfois un peu recourbée; la longueur comparative de cette épine et de la digitation externe fournit souvent un bon caractère spécifique.

Le tableau différentiel que va suivre a été dressé pour faciliter la détermination des *Dyschirius* (1); mais comme j'ai été forcé d'abréger le plus possible les indications, il sera indispensable de recourir aux observations qui précèdent et à celles que j'ai données aux pages 4, 5 et 6 de ma Monographie.

Malgré tout le soin que j'ai pu y mettre, il m'a été impossible de prévenir

(1) Je n'y ai point compris les espèces du sous-genre *Reicheia*, ni les *Dyschirius* n° 95 et suivants.

un embarras qui pourrait résulter de ce que, dans quelques espèces, certains caractères sont sujets à varier p. ex. l'absence du point préscutellaire ou de la strie basale des élytres ; dans ces cas, j'ai porté deux fois l'insecte dans le tableau.

Rebord marginal du corselet n'atteignant pas les angles postérieurs.

I. Point préscutellaire nul.	
a) Epistome échancré au centre.	*importunus.*
b) — tronqué.	
Corselet rétréci en avant	*immarginatus.*
— arrondi	*luticola*
— carré, arrondi aux angles,	
Elytres convexes, rétrécies en arrière, presque	*læviusculus.*
planes, également rétrécies aux 2 extrémités	*rufipes.*
II. Point préscutellaire isolé.	
Elytres allongées	*terminatus*
— courtes.	
1. Epine interne des tibias antérieurs longue et recourbée	*recurvus.*
2. Epine de même longueur que la digitation et droite	*syriacus.*
III. Point préscutellaire réuni à la première strie.	
Strie marginale prolongée	*fulvipes.*
Epistome bi-sinué	*semistriatus.*
— tronqué	
Strie marginale non prolongée.	
1. Epine interne des tibias antér. recourbée.	*abbreviatus.*
2. — simplement arquée.	*globosus.*

Rebord marginal du corselet atteignant les angles postérieurs.

A

Milieu de l'épistome relevé en forme de dent.

Epine interne des tibias antér. recourbée en hameçon.	*digitatus.*
Epine simplement arquée.	

+ Elytres oblongo-ovales.	
a. Stries non ponctuées.	*obscurus.*
b. — ponctuées.	
1. Ponctuation fine.	
Vertex portant un sillon transversal.	*thoracicus.*
— portant une impression quadrangulaire.	*fossifrons.*
2. Ponctuation grosse.	
Corselet plus large.	*rugicollis.*
— plus étroit.	*numidicus.*
++ Elytres oblongues, subcylindriques.	*humeratus.*
+++ — larges, brièvement subovales.	
Stries nulles à l'extrémité.	*hemiolcus.*
— entières.	
Digitation terminale externe recourbée.	*simplex.*
— — arquée.	
Epaules dentées.	*fulgidus.*
— non dentées.	
Corselet globuleux.	*Baïcalensis*
— transversal, tronqué en avant.	*Caspius.*

B

Epistome tronqué ou cintré.

I. Point préscutellaire nul.	
a.) Elytres ovales ou oblongues.	
* Elévation antérieure prolongée.	
Strie marginale prolongée.	
+ ailes de l'épistome simplement saillantes.	
Elytres lisses à l'extrémité.	*cariniceps.*
— entièrement striées.	*frontalis.*
++ Ailes de l'épistome très avancées.	*acutus.*
Strie marginale non prolongée.	
épaules saillantes.	*impressus.*
épaules non saillantes.	*morio.*
** Elévation antérieure non prolongée.	
+ Digitation externe plus longue que l'épine interne.	

Corselet plus long que large.	*angusticollis.*
— globuleux.	*attenuatus.*
++ Digitation et épine égales.	
Epaules saillantes un peu dentées.	*crenulatus.*
— très arrondies.	*minutus.*
b.) Elytres cylindriques.	
× Strie marginale prolongée, 3ᵉ intervalle uniponctué.	*extensus.*
— — — triponctué.	
Elévation antérieure tronquée en arrière.	*cylindricus.*
— cordiforme, non prolongée.	
Corselet un peu plus long que large.	*bacillus.*
— beaucoup plus long que large.	*macroderus.*
— prolongé (tête ponctuée).	*protensus.*
×× Strie marginale non prolongée.	
† Elévation antérieure non prolongée.	
Corselet rétréci en avant.	*longipennis.*
— non rétréci en avant.	*nanus.*
++ Elévation antérieure prolongée.	
Epaules très arrondies	*Peyroni.*
— un peu saillantes.	
Epistome relevé, cintré; ailes très-avancées,	
— — — — aiguës.	*clypeatus.*
Epistome tronqué, ailes simplement saillantes.	*pusillus.*
II. Point préscutellaire isolé.	
Epistome échancré au centre	*rufo-æneus.*
— non échancré	
Epine interne des tibias non recourbée	*punctatus.*
— recourbée.	*pumilus.*
III. Point préscutellaire non isolé.	
Strie marginale prolongée.	
a. Elytres cylindriques ou subcylindriques.	
Tête rugueuse.	
— — antérieurement.	*angustatus.*
— — entierement.	*uliginosus.*
Tête lisse	
Dent inférieure des tibias antérieurs:	
forte et aiguë.	*salinus.*
courte et obtuse.	*strumosus.*

b. Elytres ovales ou oblongues.	
+ 3e intervalle biponctué.	
antennes et pattes testacées.	*Bonellii.*
noires (base testacée).	*attenuatus.*
++ 3e intervalle triponctué.	
× Extrémité des élytres rougeâtre.	
Vertex uni sillonné transversalement.	*hæmorrhoidalis.*
— pluri sillonné transversalement.	*analis.*
×× Extrémité des élytres concolore.	*Dejeani.*
Strie marginale non prolongée.	
+ Tibias antérieurs plutôt sinués que dentés extérieurement.	
* Tête et corselet rugueux.	*marinus.*
** Tête ponctuée, corselet lisse.	
Corselet sub-globuleux.	*sellatus.*
— ovale.	*pallipennis.*
*** Tête non ponctuée.	
a. Bord antérieur de l'épistome largement et angulairement relevé.	
Digitation recourbée.	*sphaericollis.*
— simplement arquée.	*impunctipennis.*
b. Bord antér. de l'épistome tronqué ou cintré.	
1. Elytres ovales.	
Epine recourbée.	*lucidus.*
— simplement arquée.	*ovipennis.*
2. Elytres oblongues, rétrécies à l'extrémité.	
3e intervalle triponctué.	*nitidus.*
— biponctué.	*politus.*
3. Elytres cylindriques.	
3e intervalle biponctué.	*chalceus.*
— non ponctué.	*edentulus.*
++ Tibias antérieurs dentés extérieurement.	
Elytres striées jusqu'à l'extrémité.	
+ Elévation antérieure prolongée.	
prolongement court.	
Epine des tibias plus courte que la digitation.	*nigripes.*
— — égale à la digitation.	*integer.*
prolongement long.	
Stries et points bien marqnés.	*æneus.*

— très fines et points très petits. *remotepunctatus.*
++ Elévation antérieure non prolongée.
Epine interne des tibias recourbée. *curvispinus.*
— — simplement arquée.
a. 3e intervalle non ponctué.
Elytres cylindriques. *filiformis.*
— subcylindriques. *sublævis.*
b. 3e intervalle ponctué.
Epaules très arrondies. *longulus.*
— plus ou moins saillantes.
a) Elytres cylindriques. *filiformis.*
— plus ou moins oblongues.
Epistome tronqué. *intermedius.*
— sinué.
Antennes entièrement testacées. *ruficornis.*
— ayant la base testacée. *subæneus.*
b) Elytres ovales.
× Base obliquement arrondie.
Dent inférieure des tibias très longue. *dentipes.*
— — de grandeur ordinaire.
Antennes noires (sauf le 1er article). *melancholicus.*
(Epistome tronqué).
Antennes ayant les trois 1ers art. testacés.
(Epistome cintré). *chalybæus.*
×× Base tronquée.
1re intervalle très enfoncé en arrière de l'écusson.
Sillon médian du corselet très profond. *exaratus.*
— — de prof. moyenne. *hispanus.*
1re intervalle non enfoncé en arrière. *Euphraticus.*
Elytres dont les stries (au moins celles du milieu) disparaissent avant l'extrémité.
Elévation antérieure prolongée.
3e interv. triponctué { Epist. tronqué. *Schaumi.*
{ Epist. cintré. *apicalis.*
— biponctué. *læviusculus.*
Elévation antérieure non prolongée.
Epine interne recourbée. *aratus.*
— — simplement arquée.
— et digitation égales.

a) Antennes testacées.	
Elytres subcylindriques.	*substriatus.*
— en ovale court.	*semistriatus.*
	Lafertei.
	dimidiatus.
b) Antennes noires.	*frigidus.*
Epine plus courte que la digitation.	
Corselet aplani.	*planiusculus.*
— convexe.	
Elytres brièvement ovales.	*globulosus.*
— ovales.	
Antennes testacées.	*indicus.*
— testacées à la base.	*orientalis.*

S-G. Reicheia, Saulcy. (*Spelaeodetes* Miller.)

Je réunis dans un groupe spécial quelques espèces qui se distinguent par leur couleur testacée, la forme ovale de leurs élytres, leurs épaules très déprimées, leurs yeux extrêmement peu saillants ou même indistincts, leurs antennes épaisses et dont le deuxième article, très-large, a au moins deux fois la longueur du troisième.

M. de Saulcy a établi le genre *Reicheia* sur une espèce qui, outre ces caractères, a le dernier article des palpes plus accuminé que chez la plupart des *Dyschirius*.

Le genre *Spelaeodetes*, proposé par M. Miller, ne diffère du précédent qu'en ce que les épaules et l'extrémité des élytres sont dentelées en scie et que les intervalles des stries sont ponctués. Or, ces caractères, d'ailleurs très secondaires, existent plus ou moins distinctement chez les *R. lucifuga* et *subterranea.*

On ne connaît encore qu'un seul individu de la plupart de ces insectes; j'ai sous les yeux la *R. lucifuga* ainsi qu'une espèce d'Algérie; je ne connais le *Spel. mirabilis* que par la description et la figure. Je pense que les caractères tirés de l'extrême petitesse des yeux et de la forme des antennes, permettent de maintenir cette coupe à titre de genre. La manière de vivre des insectes qui y rentrent est d'ailleurs différente des autres *Dyschirius;* tous vivent soit dans des grottes, soit enfoncés dans la terre.

Je place provisoirement ici le *D. rotundipennis* qui se distingue cependant des autres espèces par ses palpes plus dilatés intérieurement et beaucoup moins acuminés.

1. R. *lucifuga,* de Saulcy. Ann. soc. ent. Fr. 1862 p. 285, pl. 8, fig. 5—5a. Ibid, 1865. Bull. p. 35.

L'épistome est tronqué au milieu; ses ailes sont très avancées. L'élévation antérieure est plane, triangulaire, prolongée en arrière presque comme dans le *D. aeneus.* Les côtés du corselet portent un sillon qui est marqué jusqu'à la base. La région dorsale des élytres est assez plane; les intervalles sont parsemés de quelques longs poils; ceux des stries dorsales sont un peu rugueux; le point préscutellaire est isolé; les côtés portent, en dessous des épaules, deux ou trois dentelures très distinctes. Les yeux, bien que très petits, sont cependant visibles.

Collioure, au pied des Albères.

2. R. *subterreana,* n. sp.

Cet insecte est tellement voisin du précédent qu'il me paraît superflu d'en donner une description complète; je renvoie à l'excellente description fournie par M. de Saulcy de la R. *lucifuga* et je me borne à signaler les différences.

Les élytres sont plus étroites en avant; leur région dorsale est absolument convexe; le corselet est plus ovale, plus étroit antérieurement; les yeux sont très petits, à peine un peu plus distincts; les antennes sont plus épaisses et un peu plus longues; les mandibules sont un peu plus larges.

Cet insecte a été trouvé en Algérie, aux environs de Bône; j'en ai vu 3 individus, dont l'un fait partie de la collection de M. de Chaudoir; les deux autres m'ont été communiqués par M. Peyron. Il pourrait bien appartenir à la même espèce que celui dont Schaum a fait mention (Ann. soc. ent. 1862. Bull. p. 49). Je dois cependant faire remarquer que ce dernier a passé sous les yeux de M. de Saulcy, qui dit, après l'avoir comparé à la R. *lucifuga* : « Sa taille est double (2 mill. 1/5), sa tête différemment » sculptée, ses yeux quatre fois plns grands et son labre bilobé. » (v. Ann. soc. ent. de Fr. 1863. p. 679.)

3. R. *mirabilis,* Miller, Wien. ent. Mon. 1863. p. 28. (G. *Spelaeodetes.*)

Ferruginea, nitida, pilis nonnullis longissimis adspersa; capite profunde longitudinatiter bi-impresso; prothorace subgloboso, medio canaliculato, lateribus marginato; elytris striatis, interstitiis punctulatis, lateribus explanatis; margine laterali, humeris et ante apicem subtiliter acute serrato.

Trouvée une seule fois dans une caverne de l'Herzegovine, je ne suis pas

bien certain que cet insecte ne soit pas identique à la R. *lucifuga*. Les seules différences que j'aperçoive sont qu'ici le bord postérieur des élytres serait dentelé en scie (sans être précisément dentelé, il est ondulé dans la R. *lucifuga*), et que les stries disparaîtraient plus complétement vers l'extrémité.

4. R. *praecox*, Schaum, D. J. I. 224, note 5.—Ann. soc. ent. Fr. 1862, Bull. p. 49.

Sicile. 1 ind. appartenant au Musée de Berlin.

La description de Schaum ne me permet pas de déclarer avec certitude si cet insecte est réellement différent de la R. *lucifuga*.

5. R. *rotundipennis*, Chaud. B. M. 1843. 742. 7. —Putz. Mon. p. 21. 14. — Schaum, D. J. 225. 22.

Le corselet est rebordé comme celui de la R. *lucifuga*.

Montagnes de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole.

S-G. Dyschirius.

Pour ne point multiplier les citations synonymiques, je me borne en général, à m'en référer, pour les espèces d'Europe, à la synonymie telle qu'elle est établie dans ma Monographie et dans le premier volume des *Deutschland's Insekten* du Dr. *Schaum*.

1. D. *rufipes*. Dej. Spec. I, 428, 20. Putz. Mon. Cliv. p. 22, n° 16.

Brunneo-aeneus, antennis pedibusque rufis; prothorax subrotundatus, margine laterali antice tantum perspicuo; elytra oblongo-ovata, striato-punctata, apice sublaevia, foveola praescutellari nulla; stria marginali ad humerum abbreviata; tibiæ anticae extus acute bidenticulatae.

Long. 2 1/2. — El. 1 1/2. — Lat. 3/4 m.

Il se trouve particulièrement en Autriche. M. de Chaudoir en possède un ind. trouvé à Jitomir. Je l'ai reçu de M. Motschulsky comme venant de la Russie méridionale.

2. D. *Melancholicus*, n. sp.

Niger, nitidus, elytris prothoraceque ænescentibus. Vertex unisulcatus, eleva-

tione antica postice subangulata. Prothorax angustus, subovatus. Elytra ovata, latiuscula, grosse punctato-striata, stria marginali ultra humerum haud porrecta. Tibiae anticae extus bidenticulatae.

Long. 2 3/5. — El. 1 1/4. — Lat. 3/4 m.

Complétement noir, un peu bronzé sur le corselet et les élytres. Les antennes dont le premier article est brun, sont courtes et à partir du cinquième article, composées d'articles un peu transversaux.

L'épistome est tronqué au milieu, avec le bord légèrement relevé; ses ailes sont assez saillantes, écartées. L'élévation antérieure est un peu plus étroite en arrière, mais non prolongée; le vertex ne porte qu'un seul sillon transversal.

Le corselet est étroit, un peu plus long que large, peu arrondi sur les côtés, légèrement rétréci vers la partie antérieure; le bord antérieur est tronqué; le sillon marginal est bien distinct jusqu'en-dessous des angles postérieurs; le sillon longitudinal et l'impression transversale sont bien marqués.

Les élytres forment un ovale un peu oblong; la base et l'extrémité sont également larges; les épaules sont très-légèrement saillantes: les stries sont profondes et bien distinctes dans toute leur étendue; la première et la deuxième partent du point préscutellaire; les points sont gros et distincts jusqu'au-delà du milieu; la strie marginale ne dépasse pas l'épaule.

Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents comme celles du D. *aeneus*, mais un peu plus petites. La digitation et l'épine terminales sont d'égale longueur.

Comparé au le *D. Chalybaeus*, *D. Melancholicus* est plus court, proportionnellement plus large, surtout en arrière, moins arrondi sur les côtés; le corselet est un peu moins long et le sillon longitudinal est moins profond en arrière; les antennes sont plus courtes, moins épaisses; les dents externes des tibias antérieurs, la digitation et l'épine terminale sont plus courts. La coloration est d'ailleurs différente.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte que M. Motschulsky m'a envoyé comme venant de la Daourie.

3. D. *globosus*, Herbst.
Putz. Mon. Cliv. p. 19, n° 12.

Nigro-subaeneus; prothorax transversim globosus, margine laterali antice tantum perspicuo. Elytra convexa, breviter ovata, striato-punctata, basi ante striam

1am *foveolata, interstitio 3o 3-punctato, extus atque basi laevibus. Tibiae anticae extus bidenticulatae.*

Long. 2 1/2. — El. 1 1/4. — Lat. 1 m.

Cette espèce est très-répandue dans toute l'Europe. M. Motschulsky m'en a envoyé des ex. provenant de différentes parties de la Sibérie.

Quelquefois les élytres sont un peu plus étroites ; le corselet lui-même peut être moins large ; c'est le cas chez les individus qui figurent dans la coll. de M. Motschulsky sous le nom de D. *globulicollis* Fald. et qui viennent de la Daourie.

M. le Dr. Grenier m'a communiqué un grand nombre d'individus pris à Hyères et dont le corselet est d'un brun rouge.

M. de Chaudoir en possède un venant de Sarepta et dont le corselet est d'une couleur encore plus claire : c'est à cette variété que semble se rapporter le *D. ruficollis*, Kolen. Melet. ent. p. 23.

4. D. *fulvipes*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 17, no 10.

Niger subnitidus, ore, palpis, antennis pedibusque testaceo-rufis. Clypeus in medio sub-emarginatus. Prothorax ovato-rotundatus. Elytra lata, ovata, postice subangustiora, punctato-striata, interstitio 3o 3-punctato, humeris rotundatis, stria marginali per basim obsolete continuata. Tibiae anticae extus acute bidenticulatae.

Long. 4 1/2. — El. 2 1/2. — Lat. 1 1/2 m.

Cette espèce, dont la collection Dejean ne renferme qu'un seul exemplaire, est très-voisine du *D. rufo-aeneus;* comme dans ce dernier, le bord antérieur de l'épistome est relevé et échancré au milieu, mais l'échancrure est moins profonde et se borne souvent à une simple sinuosité : le corselet est plus allongé, plus rétréci en avant et moins large en arrière ; les élytres sont un peu plus longues, plus étroites à la base et à l'extrémité ; les épaules sont beaucoup plus arrondies et ne forment aucune saillie ; le point préscutellaire n'est point isolé, mais il est placé à la naissance de la première strie. Le rebord latéral du corselet dépasse le premier point marginal, mais n'atteint pas le second.

Espagne. 1 ind. coll. Dejean.

M. Bellier a retrouvé cette espèce le long d'un étang salé près de Valladolid.

5. D. *rufo-aneus*, Chaud. B. M. 1843, p. 741, nº 6.
aemulus, Putz. Mon., p. 22, nº 17.
Algiricus, Putz. Mon., p. 23, nº 18.
Africanus, Putz. Mon., p. 15, nº 6.
obsoletus, Putz. Mon., p. 16, nº 7.

Niger, nitidus, palpis antennisque testaceis, pedibus anticis brunneis, posticis rufis. Clypeus in medio emarginatus ita ut saepe emarginatus videatur; alae latae prominulae. Prothorax rotundatus. Elytra lata, ovata, parum convexa, sat tenuiter punctato-striata, interstitio 3º 3- punctato, humeris sub-prominulis, stria marginali per basim plus minusve distincte continuata, foveola praescutellari a striis sejuncta. Tibiae anticae extus acute bidenticulatae.

Long. 4 3/4, 3 1/2. — El. 2 1/4, 1 3/4. — Lat. 1 1/2, 1 1/4 m.

L'examen d'un assez grand nombre d'exemplaires m'a fait reconnaître la nécessité de réunir ces cinq espèces qui ont été établies sur des individus isolés présentant des modifications dans la longueur des élytres, leur ponctuation, la netteté plus ou moins grande de la strie marginale le long de la base, la longueur des dents à la partie externe des tibias antérieurs, etc.

Le type du *D. rufo-aeneus* est un individu récemment transformé; il est d'un brun bronzé assez clair; il porte sur le troisième intervalle des stries, non pas 4 points, comme la description l'indique par erreur, mais 3 points.

Les individus que M. Poupillier m'a envoyés comme venant de Kabylie sont en général plus larges que ceux des autres parties de l'Algérie.

Cette espèce semble appartenir plus particulièrement à l'Algérie et à la Sicile.

6. D. *importunus*, Schaum, D. J. I. 201 et Berl. E. Z. I. 126.

Nigro-aeneus, nitidus, palporum anteunarumque basi testaceo-rufa. Clypeus in medio emarginatus. Elevatio antica postice truncata. Prothorax subglobosus, antice angustatus, angulis anticis deflexis; margine laterali ultra punctum 1ᵐ laterale haud distincta. Elytra oblongo-ovata, basi laevia, ante apicem absolete striata neque punctata; interstitio 3º tri-punctato; stria marginali obsoletissime per basim continuata; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ bidenticulatæ, dente inferiore quam in D. æneo majore.

Long. 3 3/4 — El. 1 7/8 — Lat. 1 1/3 m.

Trouvé pour la première fois par M. de Chaudoir, à Odessa, le long d'une mare douce, à peu de distance de la mer, et envoyé par lui à ses

correspondants sous le nom de *D. dubius*. Retrouvé en Grèce par M. Kiesenwetter et décrit par M. Schaum sous le nom de *D. importunus*.

M. Peyron m'en a communiqué plusieurs exemplaires pris par lui à Tarsous et M. Reiche un venant de Syrie.

L'absence de sillon marginal dès avant le milieu des côtés du corselet, l'échancrure plus ou moins distincte du centre de l'épistome, la forme particulière des élytres, ne permettent pas de confondre cette espèce avec d'autres. La strie marginale n'est que fort peu distincte le long de la base des élytres; je n'ai même pas pu la découvrir chez certains individus. Le deuxième des points du troisième intervalle est parfois confondu avec ceux de la troisième strie.

7. D. *immarginatus*. Putz. Ann. S. ent. Fr. 1865, p. 353.

Nigro-æneus, palpis, antennis basi pedibusque testaceis. Palpi apice late truncati. Clypeus subarcuatus, alis latiusculis. Elevatio antica postice truncata. Prothorax subglobosus, antice augustatus, ibi capitis latudine; angulis anticis deflexis; sulco longitudinali parum, transversali vero profundo; margine laterali ultra punctum primum marginale haud distincto. Elytra oblonga, antice posticeque æqualiter sub-angustata, margine laterali parum rotundato, humeris subprominulis; punctato-striata, basi lævi, ante apicem absolete striata neque punctata; interstitio 3° tripunctato; stria marginali abbreviata; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ dente laterali inferiore longo, 2° obsoleto.

Long. 3 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

Cette espèce présente un caractère que l'on ne rencontre que chez peu de *Dyschirius* : le rebord extérieur du corselet n'est distinct que dans sa partie supérieure; il disparaît un peu au dessous du premier point marginal. Le *D. importunus* offre également cette particularité, mais il a l'épistome échancré au centre, son corselet est plus court, beaucoup moins rétréci en avant, ses élytres sont plus longues, moins sinuées et plus arrondies sur les côtés, un peu plus rétrécies en arrière; les épaules sont plus saillantes; les stries sont moins profondes et leurs points plus gros; les palpes sont moins tronqués; la dent inférieure des tibias est un peu moins longue, mais la dent supérieure est plus marquée.

Le *D. fulvipes* ne peut pas être confondu avec le *D. immarginatus;* ce dernier est toujours plus petit, les élytres sont un peu plus courtes, moins arrondies sur les côtés, plus convexes, les points des stries plus gros, moins serrés et surtout plus irrégulièrement disposés ; le point préscutellaire manque absolument, etc.

La coll. de Chaudoir renferme un individu venant d'Espagne (Carthagène). M. de Vuillefroy en a retrouvé plusieurs individus dans la même localité, dans une mare sémi-saline presque desséchée.

8. D. *frigidus,* Mannerh, B. M. 1853, p. 31 n° 11.

Niger, nitidus, subænesceus. Clypeus marginatus, leviter arcuatus, alis angulatis. Elevatio antica subglobosa, sulco transversali a vertice separata. Prothorax subglobosus, margine antico truncato. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata, post medium lævigata, punctis minutis distantibus, interstitio 3° 3-punctato, stria marginali ultra humerum non porrecta; puncto præscutellari in basi striarum 1 et 2 sito. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno, acute triangulari. Digitatio terminalis spinæ interiori longitudine æqualis.

Long. 3 1/2 — El. 1 3/4 — El. 1/3 M.

Espèce parfaitement distincte par ses élytres d'un oblong très régulier, assez faiblement striées et ponctuées dans leur première moitié, lisses dans la moitié postérieure, à l'exception des première et deuxième stries qui s'étendent presqu'à l'extrémité; par ses palpes et ses antennes entièrement noires et surtout par le développement de la dent inférieure des tibias qui est tout aussi forte, mais encore plus aiguë que chez le *D. dentiger.*

Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire dans la collection de M. de Chaudoir, et qui vient de Kenai (Amérique Russe).

9. D. *Bonellii,* Putz. Mon. p. 35, n° 34. — Schaum, D. J. I. 220, 17.

Nigro-æneus, ore, antennis pedibusque rufis, palporum articulo ultimo in medio piceo. Prothorax subrotundatus. Elytra oblongo-ovata, minus convexa, leviter striato-punctata, apice et latere laevigata, interstitio 3° bipunctato, stria marginali ultra humerum porrecta; foveola praescutellari striae primae subconnexa. Femora antica crassa; tibiarum anticarum digitatio externa spina interiore vix longior, angusta, curvata; denticuli externi minuti.

Long. 4 — El. 2 — Lat. 2 1/3 M.

Cette espéce est peu connue; elle est souvent confondue dans les collections avec le *D. Lafertei;* c'est donc avec ce dernier que je vais la comparer.

Sa taille est plus grande; les élytres sont beaucoup moins convexes, plus longues, moins rétrécies à l'extrémité; les stries sont moins profondes, leurs points plus petits et l'extrémité est plus lisse; la strie marginale se prolonge distinctement au dessus de l'épaule, sans, toutefois, s'étendre sur la base;

le corselet est un peu plus rétréci en avant; les yeux sont moins saillants; les ailes de l'épistome sont plus avancées; les cuisses antérieures sont plus larges; la digitation terminale externe des tibias est plus grêle, plus longue et plus recourbée; la dent externe intérieure est encore plus obtuse.

Le principal habitat de cet insecte semble être le bord du Danube, à Vienne. Cependant M. de Chaudoir en possède un individu provenant de Wierzchownia.

10-12. D. *semistriatus*, Dej.
D. *Lafertei*, Putz.
D. *dimidiatus*, Chaud.

M. Schaum (D. J. 221, 18.) a cru devoir réunir ces trois espèces.

Elles se ressemblent, en effet, beaucoup.

J'ai devant moi :

1° Le type sur lequel Dejean a décrit le *D. semistriatus*, et qui vient du Calvados, plus six autres individus pris en Savoie par MM. de Mathan et Fauvel.

2° Les types de mon *D. Lafertei*, que M. de Laferté avait reçus du Piémont par M. Ghiliani.

3° Trois exemplaires types du *D. dimidiatus* rapportés du Caucase par M. de Chaudoir.

Voici ce qui résulte de la comparaison de ces divers éléments :

Le corselet du *D. semistriatus*, est plus large, plus arrondi sur les côtés que dans les deux autres espèces où il est en même temps plus allongé; le sillon marginal est très peu apparent et dépasse à peine le point antérieur.

Les élytres sont à l'extrémité, presque de la même largeur qu'en avant, tandis que dans le *D. Lafertei* elles sont très rétrécies en arrière.

Le point préscutellaire est presqu'isolé, tandis que dans le *D. Lafertei* et le *D. dimidiatus* il est distinct, situé à la base de la première strie. La strie marginale qui, dans les deux dernières espèces ne dépasse guère le dessus de l'épaule, est prolongée non sur l'épaule, mais le long de la base dans le *semistriatus*. Chez ce dernier les dents externes des tibias antérieurs sont un peu plus distinctes et la digitation terminale externe est de même longueur que l'épine interne. Chez le *Lafertei* et le *dimidiatus* cette épine est plus courte. La couleur des pattes et des antennes est d'ailleurs différente.

Je crois donc qu'il y a lieu de maintenir les *D. Lafertei* et *dimidiatus* comme espèces distinctes du *D. semistriatus*.

10. D. *semistriatus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 26, n° 23.

Nigro-aeneus, palpis, antennis pedibusque rufo-piceis, antennis basi dilutioribus. Prothorax rotundatus sulco marginali abbreviato. Elytra subovata, apice angustiora, humeris spinulosis, subtilius striato-punctata, apice et latere laevigata interstitio 3° bipunctato; stria marginali secundum basim tenuiter prolongata, foveola præscutellari striæ 1ae vix connexa. Tibiarum anticarum digitatio externa spinae interiori aequalis; denticuli externi minuti.

Long. 3 1/2 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

Le type de Dejean vient du Calvados où l'espèce semble ne pas avoir été retrouvée.

M. Marquet m'en a envoyé des individus pris à Toulouse et M. de Barneville un qu'il a rencontré aux environs de Paris.

11. D. *Lafertei*, Putz. Mon. Cliv. p. 30, n° 27.
Schaum, D. J. I. 221.

Nigro-aeneus, ore, antennis pedibusque rufis. Prothorax subrotundatus. Elytra sub-ovata, apice augustiora, striato-punctata, apice et latere laevigata, interstitio 3° 3-punctato (3e sæpius obsoleto) stria marginali humerum vix superante; foveola praescutellari striæ 1ae connexa. Tibiarum anticarum digitatio externa spina interiore longior; denticuli externi minuti.

Long. 3 1/2 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

France méridionale, et surtout Piémont.

MM. de Mathan et Fauvel m'en ont communiqué plusieurs exemplaires recueillis par eux en Savoie le long de l'Isère, à Albertville.

12. D. *dimidiatus*, Chaud. Car. Cauc. p. 70 et Bull. Mosc. 1850. 197.
Il diffère du D. *Lafertei* par son corselet plus étroit et ses élytres un peu plus allongées. Transcaucasie.

13. D. *acutus*, n. sp.

Nigro-aeneus, nitidus, palpis, antennarum basi tarsisque testaceis. Clypeus subemarginatus, alis angustis longioribus. Elevatio antica cordata, caudata. Prothorax subglobosus, extus anguste marginatus. Elytra subovata, convexa, basi rotundata, humeris subrotundatis, apice angustata, grosse punctato-striata, stria mar-

ginali in humero vix distincta, puncto praescutellari nullo, interstitio 3 tripunctato. Tibiae anticae dente inferiore parvo, acuto; digitatio spinaque terminales longae, acutae, longitudine subaequales.

Long. 3 — El. 1 2/3 — Lat. 1 1/4 m.

La taille de cette espèce, la longueur de ses élytres sont celles du *D. æneus.*

La couleur est noire, légèrement bronzée, les palpes, sauf l'extrémité du dernier article, sont testacés, de mêmes que les antennes dont cependant les derniers articles sont un peu plus foncés. Les tarses sont également testacés.

L'épistome est rebordé; le rebord est sinué; il s'abaisse au milieu et forme ainsi une échancrure peu profonde.

Les ailes sont étroites, beaucoup plus avancées et plus séparées des rebords supra-antennaires que dans tous les autres Dyschirius que je connais; elles ne sont ni tronquées, ni arrondies à l'extrémité, mais coupées obliquement et leur angle interne est un peu relevé. Le front porte, à la hauteur de la naissance des yeux, un sillon transversal interrompu au milieu, ce qui donne à l'élévation antérieure, peu saillante, une forme triangulaire et la fait paraître prolongée en arrière.

Le corselet est presque globuleux, un peu plus large que long, très arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant; le bord antérieur est tronqué. Le rebord marginal, assez faiblement marqué, est cependant distinct jusqu'en dessous des angles postérieurs; le sillon longitudinal s'élargit en une sorte de fossette au delà du sillon transversal. Les élytres sont ovales, élargies en avant; leur base est arrondie, l'extrémité est rétrécie; les stries ne touchent point la base et les deux premières seules atteignent l'extrémité; leurs points sont gros et assez espacés; le 3e intervalle est tri-ponctué; la strie marginale ne dépasse l'épaule que fort peu distinctement; il n'existe aucune trace du point préscutellaire.

Les tibias antérieurs sont assez étroits; la dent externe supérieure est à peine indiquée; la dent inférieure est petite mais aiguë; la digitation et l'épine terminale sont assez grèles et la première n'est que très légèrement un peu plus longue que l'autre.

Comparé au *D. æneus*, le *D. acutus* a les élytres moins convexes, plus régulièrement ovales, quoique plus larges en avant, la base est beaucoup plus arrondie et les épaules ne sont nullement saillantes; les stries sont plus profondes et leurs points sont plus gros; le corselet est plus arrondi sur les côtés. Les autres différences résultent suffissamment de la description.

La forme et la ponctuation de ses élytres le rapprochent beaucoup du *D. cariniceps;* cependant elles sont un peu plus étroites en arrière; le corselet est beaucoup plus arrondi; les angles antérieurs de l'épistome sont plus étroits et notablement plus avancés.

Je ne connais qu'un seul individu qui a été rapporté de Tarsous par M. Peyron.

14. D. *læviusculus*, Putz. Mon. Cliv. p. 27, n° 24.
Schaum, D. J. I, 222, 19.

Nigro-aeneus, nitidus, palporum antennarumque basi atque pedibus posticis piceo-rufis; clypeus truncatus alis parum prominulis; elevatio anterior postice anguste prolongata; prothorax subrotundatus sulco marginali abbreviato; elytra ovata, convexa, striato-punctata, apice et latere lævigata, interstitio 3° bi-punctato; stria marginali basim non attingente. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ.

Long. 3. — El. 1 1/2. — Lat. 3/4 m.

Il diffère du *D. semistriatus* par ses élytres plus convexes, surtout en arrière, par l'absence du point préscutellaire et de la strie basale, par l'élévation antérieure de la tête qui est finement prolongée et suivie en arrière de deux autres impressions; enfin, par les tibias antérieurs dont la dent externe inférieure est aussi développée que chez le *D. aeneus.*

Autriche, Tyrol, France (Calvados), Genève, Piémont, Chypre, Volhynie.

15. D. *planiusculus*, n. sp.

Nigro-piceus, elytris sub-aenescentibus, palpis, antennis pedibusque rufis. Prothorax subrotundatus, planiusculus, antice angustatus. Elytra ovata, parum convexa, basi rotundata, apice vix angustiora, humeris denticulatis, striato-punctata, extus apiceque lævia; stria marginali ad humerum abbreviata; foveola præscutellari striæ suturali convexa. Tibiæ anticæ extus obsolete bidenticulatæ.

Long. 3 1/4. — El. 2 1/2. — Lat. 1 1/8 m.

C'est surtout par la moindre convexité du corselet et des élytres que cette espèce diffère du *D. Lafertei.* La couleur générale est d'un noir de poix qui n'est légèrement bronzé que sur les élytres. Le milieu de l'épistome est moins large, moins nettement séparé des ailes; l'élévation antérieure est plus arrondie et le sillon qui la borne en arrière est plus profond; le corselet est beaucoup moins convexe, plus large en arrière, moins arrondi sur

les côtés et en avant; la base est plus prolongée; le sillon transversal antérieur et le sillon longitudinal sont plus profonds; les élytres sont un peu plus courtes, plus élargies au milieu, un peu plus rétrécies en arrière, plus planes au centre; les épaules sont plus marquées et portent une petite dent; la ponctuation est la même, mais encore un peu plus profonde; les stries et les points disparaissent plus complétement après le milieu; la première strie est la seule qui atteigne l'extrémité; sur la troisième strie se trouvent trois points qui, confondus avec ceux des stries, sont difficiles à distinguer. Les tibias antérieurs portent extérieurement deux petites dents dont l'inférieure est peu aiguë et dont la deuxième ne consiste qu'en un simple renflement; l'épine interne est un peu plus courte que la digitation externe.

Reçu de M. Riehl comme venant du Mexique.

16. D. *abreviatus*, Putz. Mon. p. 12, nº 3.

Testaceo-brunneo-aeneus, palpis, antennis pedibusque pallide testaceis. Clypeus latus, in medio subemarginatus, alis parum prominulis. Elevatio antica transversa, sulco profundo a vertice separata. Prothorax latus, transversim subglobosus, ad angulos posticos dilatatus, antice angustatus. Elytra oblongo-ovata, postice angustata, humeris rotundatis, in medio striatis grosseque punctatis, basi et in dimidia parte postica lævibus; interstitio 3º impunctato; stria marginali ad humerum abbreviata; puncto præscutellari striis haud connexo. Tibiæ anticæ extus acute bidentatæ, spina interiore curvata, digitationi externæ longitudine æqualis.

Long. — 3 1/2. — El. 2. — Lat. 1 1/2 m.

1 ind. rapporté de Galveston (Texas), par M. Pilate. — Collection de M. de Chaudoir.

17. D. *apicalis*, Putz. Mon. Cliv. p. 36, nº 35.

Nigro-aeneus, palpis antennarumque ima basi obscure rufis. Clypeus margine elevato, arcuato, alis prominulis rectangulatis, undique marginatis. Elevatio antica cordata, longe caudata. Prothorax subovatus, basi dilatatus, antice angustatus, sulco longitudinali subobsoleto, antico profundiore. Elytra elongata subcylindrica humeris subrotundatis, fortiter punctato-striata, apice lævia, interstitio 3º tripunctato, stria marginali ultra humerum haud porrecta; puncto praescutellari in basi striæ 1ae sito. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno, triangulari, acuto. Digitatio terminalis spinaque interna longitudine subæquales.

Long. 3 3/4. — El. 2. — Lat. 1 2/4 m.

Dalmatie, France méridionale, Sicile, Grèce, Turquie, Russie méridionale, le long de l'eau salée.

M. Marquet a pris au sud de Béziers un individu dont le vertex ne présente pas le prolongement normal de l'élévation antérieure.

18. D. *morio*, n. sp.

Nigro-æneus, palpis antennisque testaceis, pedibus postice brunneis. Clypeus subarcuatus, alis parum prominulis. Elevatio antica cordata, caudata. Vertex transversim plurisulcatus. Prothorax oblongus. Elytra elongata-oblonga, profunde punctato-striata, basi lævia, apice sublævia, interstitio 3° 3-*punctato, stria marginali ultra humerum non extensa, puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus denticulatæ, denticulo inferiore minuto. Digitatio externa spina interiore longior.*

Long. 3. — El. 1 3/4. — Lat. 1 m.

L'épistome est de même forme que chez le *D. aeneus*, mais son rebord est plus large et les ailes sont plus courtes ; l'élévation antérieure est moins globuleuse, plus redressée en arrière où elle se prolonge, mais ce prolongement est plus ou moins interrompu par quelques sillons transversaux assez irréguliers ; d'autres sillons se succèdent jusqu'après les yeux. Le corselet est ovale, un peu plus large vers les angles postérieurs, tronqué en avant ; le sillon transversal antérieur porte, au fond, une succession de points inégaux et entremêlés de rugosités ; il est interrompu au milieu. Les élytres sont oblongues-allongées, à peine un peu rétrécies à l'extrémité, très-peu élargies au milieu ; la base est arrondie et lisse ; les stries ne commencent que plus bas que l'épaule, mais au dernier tiers de l'élytre, elles ne sont plus distinctes ; leurs points sont très-gros et espacés ; le troisième intervalle porte trois points. La strie marginale s'arrête à l'épaule ; il n'existe aucun point à la base près de l'écusson. Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents dont l'inférieure est petite et la supérieure fort peu marquée ; l'épine terminale interne est plus courte que la digitation externe.

La collection de M. de Chaudoir renferme deux Dyschirius venant de Géorgie et sur l'un desquels j'ai fait la description qui précède. Le second exemplaire est un peu plus large, surtout au milieu, plus court, ses épaules sont un peu plus marquées, et son corselet est plus globuleux.

19. D. *ruficornis*, Putz. Mon. Cliv. p. 33, n° 32.
Schaum, D. J. I, 213, 12.

Nigro-viridi-æneus, antennis, palpis pedibusque posticis pallide testaceis, pedi-

bus anticis brunneis. Clypeus marginatus, subsinuato-truncatus, alis angustis, prominulis. Elevatio antica transversa, postice plus minusve angustata, a vertice sulco vel sulculis parum profundis separata. Prothorax subglobosus, sulco medio profundo. Elytra subcylindrica postice leviter angustata, basi truncata, humeris prominulis, profunde punctato-striata, punctis postice evanescentibus, interstitio 3° punctis 3 majoribus impresso; stria marginali ultra humerum non porrecta; puncto præscutellari striæ 1ae connexo. Tibiæ anticæ extus ut in D. æneo bidenticulatæ; digitatio terminalis spinaque interna longitudine æquales.

Long. 3 1/2. — El. 2. — Lat. 7/8 m.

M. Miller me l'a envoyé de Vienne, M. Baudi des environs de Turin et M. Von Bruck l'a pris à Gombo, littoral de la Toscane.

La collection de M. de Chaudoir renferme, sous le nom de *D. diluticornis* deux individus venant de Tiflis; ils sont un peu plus allongés, un peu plus larges à l'extrémité ; les stries, chez l'un, sont plus marquées à la base ; mais sous aucun autre rapport il ne me parait possible de les distinguer de l'espèce.

20. D. *nigripes,* Lec. Proc, Philad. 10, 396 et 1857, 76, 77.
Apicalis, Lec. Agass. L. sup. 20.

Nigro-æneus, palpis antennarumque basi testaceis. Vertex plurisulcatus, elevatione antica subprolongata. Prothorax globosus. Elytra oblonga, humeris subprominulis, punctato-striata, interstitio 3° 3-punctato. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ, digitatione spinaque terminalibus parvis æqualibus.

Long. 3 1 1/2. — El. 1 7/8. — Lat. 1 1/4 m.

Noir bronzé sur le corselet et les élytres. Palpes et base des antennes testacés. L'épistome est tronqué et son rebord est relevé; les ailes sont peu avancées. L'élévation antérieure est déprimée au centre, cordiforme et légèrement prolongée en arrière.

Le vertex porte en outre quatre sillons transversaux.

Le corselet est globuleux, un peu plus étroit en arrière qu'en avant.

Les élytres sont oblongues, non rétrécies à l'extrémité; leurs épaules sont légèrement saillantes.

Les stries deviennent moins profondes vers l'extrémité et extérieurement; les points sont assez espacés; le troisième intervalle est 3-ponctué ; la strie marginale ne dépasse pas l'épaule; les première et deuxième stries partent du point préscutellaire.

Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents semblables à

celles du *D. aeneus;* la digitation terminale et l'épine interne sont assez petites et d'égale longueur.

États-Unis. 1 seul individu transmis par M. Le Conte à M. de Chaudoir.

21. D. *pumilus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 26, n° 22.
dentiger, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 79.

Niger, nitidus, palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis. Elevatio antica transversa, subplana, postice augustata. Vertex transversim unisulcatus. Prothorax subrotundatus antice leviter angustatus. Elytra oblonga, basi rotundata, humeris subprominulis, lateribus ante medium dilatatis, apice leviter augustiora, grosse punctato-striata, punctis ultra medium evanescentibus. Tibiæ anticæ extus denticulatæ, denticulo superiore obsoleto, inferiore valido ; spina interna terminali longa curvata.

Long. 3. — El. 2 1/2. — Lat. 1 m.

D'un noir brillant, un peu bronzé sur les élytres dont l'extrémité est légèrement rougeâtre. Les palpes, les antennes et les pattes sont d'un testacé rougeâtre. La dent du menton est large, peu aiguë, plus courte que les lobes latéraux qui sont fortement ridés longitudinalement. Le deuxième article des antennes est en massue courte, arqué à sa base.

L'épistome est large, tronqué, relevé; ses ailes sont peu avancées, fortement rebordées; l'élévation antérieure est transversale, peu convexe en avant, séparée par un sillon profond du vertex qui est lisse. Le corselet est subglobuleux, légèrement rétréci en avant; sa plus grande largeur est aux angles postérieurs. L'impression transversale antérieure est plus profonde que le sillon longitudinal qui est moins marqué dans sa moitié postérieure. Les élytres sont oblongues, de même largeur à l'extrémité qu'aux épaules, mais s'élargissant en dessous de ces dernières jusqu'après le 1er tiers, profondément striées-ponctuées jusqu'au milieu d'où les stries vont en s'affaiblissent jusqu'à l'extrémité et ne sont plus ponctuées, sinon les stries externes.

Les stries ne commencent que plus bas que l'épaule. Dans aucun des trois exemplaires que j'ai examinés, je n'ai pu distinguer de points sur le 3e intervalle. Le point prescutellaires est isolé ; la strie marginale n'est point prolongée.

Les tibias antérieurs portent deux dents dont l'inférieure est plus longue

que celle du *D. aeneus.* L'épine terminale interne est plus longue que la digitation externe et fortement recourbée à son extrémité.

États-Unis.

M. Leconte croit que son *D. longulus* pourrait être rapporté au *pumilus.* Cela me paraît impossible ; les stries du *longulus* sont marquées à la base et ne sont plus distinctes à l'extrémité ; c'est précisément le contraire dans le *pumilus ;* chez ce dernier, les antennes sont entièrement testacées ; elles ne le sont qu'à la base chez le *longulus.*

Je crois que c'est plutôt le *dentiger* Lec. qui est identique au *pumilus* Dejean.

22. D. *Schaumii*, n. sp.

Dilute fulvo-œneus, palpis, antennarum basi, ano pedibusque testaceis. Clypeus truncatus, marginatus. Elevatio antica subconvexa, breviter cordata haud caudata. Vertex inter oculos lævis. Prothorax transversim globosus, basi subangustatus, sulco longitudinali obsoleto. Elytra ovato-suboblonga, postice angustata, in medio dilatata, humeris subprominulis, in dorso grosse punctato-striata, striis (prima ultimaque exceptis) ante apicem evanescentibus ; interstitio 3° 3-punctato ; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiæ anticæ extus acute dentatæ, dente superiore obtuso ; spina interiore digitatione terminali multo breviore.

Long. 2 1 1/2 — El. 1 3/8 — Lat. 7/8 m.

Égypte. (Schaum.).

1 seul individu dans la coll. de M. de Chaudoir.

23. D. *longipennis*, n. sp.

Nigro-subæneus, palpis antennarumque basi testaceis. Clypeus marginatus, in medio bisinuatus, alis prominulis ; elevatio antica globoso-cordata, postice anguste caudata. Prothorax ovatus, margine antico truncato, sulco transversali anteriore profundo, canaliculo medio obsoleto. Elytra subcylindrica, humeris rotundatis subprominulis, postice vix angustata, basi apiceque lævia, profunde grosseque punctato-striata, interstitio 3° tripunctato ; stria marginali ad humerum abbreviata, puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ. Digitatio spinaque terminales longitudine æquales.

Long. 2 3/4 — El. 1 1/2 — Lat. 7/8 m.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *D. apicalis ;* mais il est d'une plus petite taille ; les élytres sont un peu plus cylindriques ; le point préscu-

tellaire manque; le corselet est un peu plus long, plus nettement tronqué en avant; l'épistome n'est ni élevé, ni cintré dans son milieu; il est simplement rebordé; les ailes sont à peine distinctement rebordées extérieurement; la dent inférieure des tibias antérieurs est plus longue et plus aiguë.

Algérie.

M. Poupillier m'en a envoyé deux individus. J'en ai vu deux autres dans la collection de M. Chaudoir.

24. D. *Salinus*, Schaum. Germ. Z. IV, 180.—D. J. I, 213. 13, Putz. Mon. Cliv. p. 38, n° 39.

D. *punctipennis*, Putz. ib. p. 33, n° 31.

D. *striatopunctatus*, Putz. ib. p. 36, n° 36.

D. *salicola*, Motsch. (i. l.).

Obscure æneus, palporum antennarumque basi, mandibulis pedibusque plus minusve brunneis. Clypeus in medio arcuatus, alis prominulis. Elevatio antica postice truncata, antice inæqualiter rotundata. Vertex transversim plurisulcatus. Prothorax subovatus, antice angustatus. Elytra subcylindrica, fortiter punctato-striata, punctis versus apicem evanescentibus, interstitio 3° 3-punctato, stria marginali ultra humerum secundum basim porrecta (sæpe obsoleta aut indistincta); puncto præscutellari in basi striarum 1 et 2 sito; tibiæ anticæ extus fortiter bidenticulatæ.

Long. 4 — El. 2 1/2 — Lat. 1 3/4 m.

Cette espèce est très répandue le long des eaux salées; elle se trouve en Angleterre et en Belgique le long de la mer du Nord, en France le long de l'Océan et de la Méditerranée, en Russie le long de la Mer noire et de la Mer Caspienne et des lacs salés dans les Kirghises. Elle varie un peu sous le rapport de la taille, de la forme du corselet, etc. La strie marginale, qui est très distincte dans les individus pris par M. de Chaudoir, à Odessa, l'est moins dans ceux de l'Allemagne du nord et moins encore dans ceux qui se trouvent en Autriche et le long de l'Océan. Je dois donc reconnaître que les différences sur lesquelles j'avais fondé les *D. punctipennis* et *striatopunctatus* n'ont pas une importanee suffisante.

Les huit espèces suivantes ont les élytres cylindriques et sans point préscutellaire; la strie marginale est ordinairement prolongée sur la base; les tibias antérieurs sont bidenticulés.

25. D. *cylindricus*, Dej. spec. I, 423, 11. — Putz. Mon. p. 44, n° 48.

Long. 4 1/4 — El. 2 — Lat. 1 1/4 m.

L'épistome est tronqué, rebordé; ses ailes sont médiocrement avancées; l'élévation antérieure est transversale, bornée en arrière par un sillon profond, lequel est suivi de deux ou trois autres sillons transversaux moins apparents. Le corselet est ovale ; les élytres sont cylindriques et leurs épaules forment une légère saillie, la ponctuation est indistincte après le milieu. La digitation externe des tibias antérieurs est de même longueur que l'épine interne, mais beaucoup plus arquée.

Il se trouve particulièrement le long de la Méditerranée dans le limon salé. Je l'ai pris le long des étangs salés au midi de Montpellier et MM. Marquet et Martin l'ont rencontré assez abondamment aux environs de Beziers et de Perpignan. J'en ai des individus venant des Iles de la Grèce.

M. de Chaudoir l'a rencontré dans les environs d'Odessa et M. Dohrn m'en a envoyé des exemplaires venant de Sarepta.

26. D. *protensus*, n. sp.

Long. 4 — El. 2 1/3 — Lat. 1 m.

Les élytres sont étroites, cylindriques.

Le corselet est convexe, allongé, plus étroit en avant; la tête est plus grosse que celle du *D. cylindricus;* les ailes de l'épistome sont plus avancées.

L'élévation antérieure est profondément déprimée au milieu ; elle se prolonge en arrière en une carène étroite qui se subdivise entre les yeux et fait paraître le sommet de la tête rugueux. La tête est ponctuée en arrière; le corselet porte aussi quelques points plus petits que ceux de la tête et un peu vagues. Les élytres sont beaucoup plus étroites que celles du *D. cylindricus;* leurs points sont plus gros et restent distincts jusqu'à l'extrémité. La digitation externe des tibias antérieurs est moins étroite vers l'extrémité, et un peu moins arquée; la dent inférieure est plus longue. Les antennes et les pattes sont testacées.

M. Grenier m'a communiqué plusieurs individus de cette espèce qui a été trouvée à Hyères, probablement le long de la mer.

L'insecte que j'ai signalé (Mon. Cliv. p. 45) comme variété du *D. cylindricus* me paraît appartenir à la présente espèce dont il diffère cependant par le peu de profondeur des stries et des points de celles-ci.

27. D. *macroderus*, Chaud. Bull. Mosc. 1850, p. 200, n° 20. Schaum. D. J. I, 209.

Long. 3. 3 1/2 — El. 1 1/2. 1 2/3 — Lat. 3/4 m.

Les élytres sont conformées comme dans l'espèce qui précède, mais les stries ne commencent que plus bas.

L'élévation antérieure du front est moins large, impressionnée au milieu, cordiforme et simplement prolongée en arrière ; elle est suivie de deux ou trois sillons transversaux peu profonds.

Le corselet est moins convexe, moins rétréci antérieurement ; ses côtés sont plus distinctement ponctués, mais la tête l'est moins. Le prolongement de la strie marginale au dessus de l'épaule est très finement marqué.

Les tibias antérieurs sont semblables à ceux du *D. protensus*, mais leur digitation terminale est plus étroite et plus longue.

Découvert par M. de Chaudoir à Odessa, au printemps. M. de Chaudoir en possède un individu venant de Narbonne, noir, avec les antennes et les pattes brunes.

M. Baudi m'en a communiqué 2 exemplaires trouvés dans l'île de Chypre.

M. Schaum l'a reçu d'Athènes et de Phalère (Berl. E. z. I, 125), et M. Rosenhauer (Die Thiere Andal. p. 27) signale sa présence en Andalousie.

28. D. *Peyroni*, n. sp.

Long. 3. — El. 1 1/2. — Lat. 3/4 m.

Noir, avec les élytres un peu bronzées : palpes, antennes, pattes et rebord inférieur des élytres d'un brun testacé.

Il est à peu près de la taille du *macroderus*, mais le corselet est beaucoup plus court, plus arrondi sur les côtés, pas plus large vers la base qu'en avant ; le sillon longitudinal est moins marqué à sa partie antérieure. Les élytres sont un peu moins allongées, moins cylindriques, plus élargies au milieu, plus étroites à l'extrémité ; les épaules sont encore plus arrondies et le long de la base, on ne distingue aucune trace d'un prolongement de la strie marginale. Le vertex est plus rugueux ; l'élévation antérieure est beaucoup plus prolongée en arrière en une mince carène qui va jusqu'en face du milieu des yeux.

Par la forme du corselet et la longueur des élytres il se rapproche du D. *pusillus*, mais il en diffère par la taille, par le prolongement plus marqué de l'élévation antérieure du vertex, par la forme un peu moins cylin-

drique des élytres dont la base est plus arrondie et les épaules sont moins distinctes, par l'absence de la strie basale, etc.

Bien que je n'aie vu qu'un seul individu qui a été rapporté de Tarsous, par M. Peyron, je crois que cet insecte constitue une espèce nouvelle, que je dédie à celui qui l'a découverte.

39. D. *clypeatus*, n. sp.

Très-voisin du *D. Peyroni* dont il a la taille, mais le corselet et les élytres sont d'un bronzé plus verdâtre; les palpes, les antennes et les pattes sont d'un testacé plus clair. Le corselet est de même forme, c'est-à-dire en ovale court, mais il est plus étroit surtout en avant; le sillon longitudinal est plus profond; les élytres sont un peu plus courtes et plus profondément striées-ponctuées; la région préscutellaire est déprimée. Mais c'est la tête qui offre les différences les plus importantes. L'épistome, au lieu d'être tronqué et finement rebordé, a son milieu avancé, et très-relevé; les ailes, petites et très-peu saillantes chez le *D. Peyroni* et dans les espèces voisines, sont ici prolongées, aiguës et très-nettement séparées des rebords supra-oculaires. Le vertex est lisse; l'élévation antérieure, qui est tout aussi prolongée, a cependant le prolongement moins étroit.

Sicile. 1 ind.

30. D. *pusillus*, Dej. sp. I, 425, 15. — Putz. Mon. p. 39, nº 40. Schaum, D. J. I, 211.

Long. 2 3/4. — El. 1 1/4. — Lat. 2/3 m.

Les élytres sont cylindriques, mais beaucoup moins allongées que dans le *D. macroderus*, proportionnellement moins étroites, un peu plus larges aux épaules.

Le corselet est ovale, également rétréci en avant et en arrière. Les stries ne commencent que plus loin de la base; elles sont plus fortement ponctuées jusqu'au dernier quart. La tête et le corselet ne sont nullement ponctués. Les ailes de l'épistome sont plus avancées. L'élévation antérieure du front est faiblement prolongée; elle est bornée en arrière par un sillon profond; entre les yeux, on remarque un autre sillon très-marqué.

Les tibias antérieurs ont leurs dents externes, surtout la supérieure, plus aiguës que dans le D. *macroderus*.

31. D. *nanus*, n. sp.

Long. 2 1/2. — El. 1 1/4. — Lat. 2/3 m.

Les élytres sont plus courtes que celles du *D. pusillus*, sub-cylindriques, se rétrécissant légèrement des épaules à l'extrémité; la première et la deuxième stries sont plus distinctes en avant où elles se réunissent; la strie marginale n'est pas prolongée au-dessus de l'épaule; les stries sont beaucoup plus profondes jusqu'à l'extrémité, mais leur ponctuation disparaît après le milieu.

Le corselet est plus large, moins convexe, plutôt carré qu'ovale, avec tous les angles arrondis; le sillon longitudinal est plus marqué, surtout en avant.

L'élévation antérieure du front est plus marquée, plus arrondie en avant et un peu prolongée en arrière; le deuxième sillon que, chez le *pusillus*, on remarque entre les yeux, est ici remplacé par quelques ondulations. Les pattes sont comme dans le *D. pusillus*.

M. de Chaudoir a trouvé deux ind. à Odessa.

32. D. *bacillus* Schaum, D. J. I, 210, note 2. — Berl. F. z. 1, 125.

Long. 2 3/4. — El. 1 1/4. Lat. 2/3 m.

Intermédiaire entre le *D. pusillus* et le *D. nanus*. Les élytres sont aussi longues que dans le *pusillus*, mais plus rétrécies en arrière; les stries sont moins profondes et leurs points beaucoup plus petits ; la strie marginale est très-distinctement prolongée sur les côtés de la base. Le corselet est comme dans le *D. nanus*, mais il est plus long et encore plus plan.

Diffère du *D. macroderus* par ses élytres moins allongées, dont les côtés sont moins parallèles et par conséquent moins cylindriques; le corselet est moins long et ses côtés sont plus arrondis.

M. Schaum a trouvé à Smyrne quatre ind. de cette espèce; il en a remis un à M. de Chaudoir dans la collection duquel je l'ai examiné.

33. D. *filiformis*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 78, nº 22.

Aeneo-niger, palpis antennisque testaceis, corpore toto subtus rufo-testaceo ; clypeus sat late marginatus, in medio leviter arcuatus, alis subprominulis; elevatio antica basi angustior sed haud prolongata. Vertex transversim bisulcatus, sulco anteriore lato, 2º inter oculos minus profundo. Prothorax quadratim-subovatus, antice angustior, margine laterali late explanato, sulco anteriore ruguloso. Elytra elongata, cylindrica, humeris deflexis, prominulis, basi excepto profunde punctato-

striata, punctis e medio evanescentibus; interstitio 3° impunctato; puncto præscutellari magno striæ 1ae connexo; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiae anticae extus acute bidentatae, dente inferiore valido; spina interiore digitationeque terminali æqualibus.

Long. 3. — El. 1 1/2. — Lat. 2/3 m.

Cette espèce est beaucoup plus plane et plus régulièrement cylindrique que les *D. pallipennis* et *curvispinus*; cependant, elle se rapproche de ce dernier par plusieurs caractères importants : la conformation de la tête, la profondeur des stries jusqu'à l'extrémité, l'absence de points sur le troisième intervalle; la dimension inusitée du point préscutellaire. Le rebord du corselet est beaucoup plus large que dans la plupart des autres *Dyschirius*.

New-York, près de l'eau salée, deux ind. Coll. de Chaudoir.

34. D. *sublævis*, Putz. Mon. p. 42, n° 44.

Nigro-aeneus, palpis, antennis pedibusque testaceis. Clypeus latus, truncatus, anguste marginatus. Elevatio anterior postice angustior haud prolongata. Vertex puncto parum perspicuo impressus. Prothorax oblongus, antice leviter angustatus. Elytra subcylindrica, infra basim punctato-striata, punctis sat remotis; striis extus et apice minus profundis; interstitio 3° impunctato; stria marginali ad humerum abbreviata, puncto præscutellari striæ 1ae leviter connexo. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ; digitatio terminalis et spina interna longitudine æquales.

Long. 3. — El. 1 1/2. — Lat. 3/4 m.

Texas (Galveston).

2 ind. Coll. de Chaudoir. Ce sont les deux exemplaires types rapportés par M. Pilate.

35. D. *curvispinus*, Putz. Mon. p. 41, n° 43.

Ferrugineo-aeneus. Clypeus truncatus, in medio subsinuatus. Elevatio antica transversa, sulco profundo postice truncata. Prothorax elongato-suboblongus, antice posticeque vix angustatus, lateribus distinctius marginatis. Elytra convexa, subcylindrica, postice subangustata, undique profunde striata, striis punctatis; punctis ante apicem evanescentibus; interstitio 3° impunctato; stria marginali ultra humerum levissime porrecta; puncto præscutellari lato, in basi striæ 1 et 2 sito. Tibiæ anticæ extus obtuse sed distincte bidenticulatæ. Spina interior digitatione externa paulo longior atque apice recurva.

Long. 3 1/3. — El. 1 2/3. — Lat. 1 m.

Texas (Galveston).

1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

36. D. *terminatus*, Lec. Geod. Col. p. 40, n° 8.

Nigro-æneus, palpis, antennis pedibusque testaceis, elytris apice brunneis. Clypeus in medio truncatus. Elevatio antica transversa, sulco profundo postice truncata; vertex dense rugoso-punctatus occipite lævi. Prothorax ovato-globosus, sulcis antico medioque obsoletissimis, margine laterali ante medium vix perspicuo. Elytra convexa, subcylindrica, postice angustiora, basi rotundata, in dorso striata, basi lævia apice sublævigata, punctis in striis remotis, interstitio 3° 3-punctato; stria marginali ultra humerum non extensa, puncto præscutellari a striis remoto. Tibiæ anticæ extus obtuse denticulatæ, denticulo superiore vix perspicuo; digitatione spinaque terminalibus æqualibus.

Long. 3. — El. 1 7/8. — Lat. 7/8 m.

États-Unis du Nord.
1 ind. Coll. de Chaudoir.

Bien que cet insecte présente un caractère extrêmement saillant (ponctuation du vertex), dont ne parle pas la description de Le Conte, je crois bien qu'il doit être rapporté à l'espèce décrite par l'entomologiste américain. — J'en possède un individu venant du Mexique (?) qui a le rebord de l'épistome un peu plus élevé et sinué.

38. D. *angustatus*, Ahr.
Putz. Mon. cliv. p. 40, n° 41.
D. *jejunus*, Daws. (cf. Schaum in Berl. E. z. VI, 431.)

Æneus, ore, antennis pedibusque testaceis. Clypeus anguste marginatus, subsinuato-truncatus, alis parum prominulis. Elevatio antica in medio impresso, postice truncata, vertex rugosus. Prothorax oblongus, margine antico ruguloso. Elytra elongata; subparallela, fortius punctato-striata, interstitio 3° ante apicem unipunctato; stria marginali per basim porrecta; striæ duæ primæ e puncto præscutellari emergentes. Tibiæ anticæ extus fortiter sed non acute bi-denticulatæ.

Long. 3 1/2 — El. 2 — Lat. 1 1/5 m.

Répandu dans toute l'Europe et dans la Russie méridionale; mais il n'est commun nulle part, sauf peut être en Piémont d'où M. Baudi m'en a envoyé plusieurs individus.

39. D. *uliginosus*, Putz. Mon. p. 34, n° 33. Schaum D. J. 212, 11.

Nigro-æneus, antennis basi brunneis. Clypeus anguste sinuato-marginatus, alis

parum prominulis. Elevatio antica in medio impressa, postice truncata; vertex lævis. Prothorax subquadratus. Elytra elongata, subcylindrica, profunde striata, in striis subtiliter punctata, punctis apicem versus evanescentibus, striis duabus primis e puncto præscutellari emergentibus ibique depressis; interstitio 3° impunctato; stria marginali ultra humerum profunde continuata. Tibiæ anticæ extus fortiter acuteque bidenticulatæ.

Long. 3 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

Allemagne.

Un seul individu qui fesait jadis partie de la coll. de Sturm et appartient aujourd'hui à la coll. Schaum.

40. D. *substriatus*, Duft.

Putz. Mon. cliv. p. 43, nº 45. Schaum, D. J. I, 217, 16.

C. *bimaculata*, Bon.

Piceo-æneus, ore, palpis antennisque testaceis, pedibus elytrorumque macula postica ferrugineis. Clypeus truncatus, leviter sinuato-marginatus, alis angustis prominulis; elevatio antica transversalis, angusta; vertex transversim plurisulcatus. Prothorax ovato-rotundatus. Elytra elongata, postice angustata, basi apiceque rotundata, striis obsolete punctatis, in dorso tantum perspicuis; stria basali nulla : puncto præscutellari striæ 1ae connexo. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno subacuto.

Long. 3 1/2 — El. 2 — Lat. 1 1/5 m.

Le séjour principal de cette espèce semble être le nord de l'Italie. M. Baudi l'a trouvé en Piémont, M. Von Bruck en Toscane, M. Schaum à Nice. La coll. Dejean en renferme un exemplaire de Styrie, M. Grenier m'en a communiqué deux qui ont été pris dans les Pyrénées orientales et M. Marquet un autre qu'il a rencontrée dans la Haute Garonne.

M. de Chaudoir possède un individu venant du Piémont, qui est plus petit, dont l'épistome est plus distinctement bisinué et dont le corselet est presque carré c'est-à-dire plus long, dilaté à la base et moins rétréci antérieurement. Je suis d'autant plus porté à n'y voir qu'une simple variété, que parmi les individus reçus de M. Baudi, j'en trouve un dont le corselet n'est pas loin d'avoir la même forme.

La même collection renferme également un seul individu d'une autre variété provenant de la Mingrélie; le corselet est analogue à celui de la variété précédente et les élytres sont un peu plus larges, surtout moins rétrécies postérieurement, ce qui se rencontre aussi assez fréquemment dans les individus du Piémont.

41. D. *extensus*, Putz. Mon. p. 46, n° 49.
Schaum, D. J. p. 209, n° 9.
elongatulus, Dawson, Staint. Ann. 1856, p. 72.

Nigro-æneus, palpis, antennis pedibusque ferrugineis. Clypeus truncatus alis parum prominulis. Elevatio antica planata, transversa, postice truncatâ; vertex 3-sulcatus, sulco 1° in medio minus profundo, 2° interrupto. Prothorax elongatus, e basi angustatus usque ad apicem ubi capitis latitudinem æquat. Elytra elongata, cylindrica, fortiter punctato-striata, interstitio 3° unipunctato; stria marginali per basim continua; stria 1ª e puncto præscutellari emergente, 2ª basi abbreviata. Tibiæ anticæ extus bisinuatæ. Digitatio terminalis gracilior, arcuata, longior spina interiore.

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 2 1/2 m.

Cette espèce est fort rare; trouvée d'abord au lac salé d'Eisleben en Saxe, elle a été rencontrée plus tard en Angleterre, mais en nombre tellement restreint que M. Dawson, qui ne la connaissait point et l'a décrite comme nouvelle, ne la possède pas; l'individu qu'il a eu l'obligeance de me communiquer appartient à M. Clarke. L'exemplaire que je possède m'a été donné par M. Schaum.

42. D. *strumosus*, Putz. Mon. Cliv. p. 48, n° 51.
Schaum, D. S. I, 208, 8.

Nigro-æneus, nitidus; ore, palpis, antennis pedibusque rufis. Clypeus truncatus, marginatus, alis latis supra oblique truncatis. Elevatio antica subprominula, transversim oblonga, in medio impressa, sulco postico truncata. Prothorax ovato-quadratus, antice leviter angustatus, angulis rotundatis, deflexis. Elytra subcylindrica, humeris prominulis, in medio vix latiora, apice subangustata, striato-punctata, basi apiceque lævia, interstitio 3° tripunctato, stria suturali e puncto præscutellari emergente. Tibiæ anticæ extus bisinuatæ; digitatio terminalis longior spina interiore.

Long. 5 1/2 — El. 2 3/4 — Lat. 1 3/4 m.

Au premier aspect, il ressemble beaucoup aux grands individus du *D. chalceus;* mais outre que la strie marginale est très-nettement prolongée le long de la base et que le 3e intervalle porte 3 points bien distincts, les élytres sont plus étroites, le corselet est plus long, moins large à la base etc.

La collection de M. de Chaudoir renferme le type de Dejean, sur lequel j'ai jadis décrit l'insecte, et un autre individu venant de Kislar. J'en possède un que je dois à l'obligeance de M. Miller qui l'a trouvé le long du lac de Neusiedel près de Vienne. Il a été également rencontré en Grèce près d'Athènes par M. Kiesenwetter.

43. D. *edentulus*, Putz. Mon. cliv. p. 51, n° 55.

Niger, elytris æneis, palpis, antennis pedibusque brunneis. Clypeus latus, truncatus, late marginatus, alis latis, parum prominulis. Elevatio antica puncto impressa, postice sulco profundo truncata. Vertex transversim plurisulcatus, subtilissime punctulatus. Prothorax suboblongus, antice angustissimus. Elytra oblonga, subcylindrica, basi rotundata, apice leviter angustata, infra basim punctato-striata, apice lævia : interstitio 3° impunctato ; stria marginali abbreviata ; stria 1a basi depressa, e puncto præscutellari emergente. Tibiæ anticæ extus bisinuatæ ; digitatio externa multo longior ac spina interior.

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 m.

Texas. (Galveston.)

Le seul individu type fait aujourd'hui partie de la collection de M. de Chaudoir.

44. D. *chalceus*, Erichs. — Putz. Mon. cliv. p. 51, n° 54. — Schaum D. J. 205, 5.

D. *oblongus*, Putz. l. c. p. 52, n° 56.

Nigro-æneus, nitidus, palpis, antennis (basi præsertim) pedibusque rufis. Clypeus truncatus, marginatus, alis latis supra oblique truncatis. Elevatio antica transversim ovata, bi-impressa, postice subprolongata. Vertex transversim bi aut tri-sulcatus, sulcis plus minusve rugulosis. Prothorax subovatus, antice angustatus, basi modice canaliculatus. Elytra subcylindrica, humeris prominulis, in medio vix latiora, punctato-striata, basi sublævia, postice leviter striata ; interstitio 3° bipunctato ; stria marginali per basim haud continua ; stria 1a e puncto scutellari lato ac profundo emergente. Tibiæ anticæ extus obtuse bidenticulatæ; digitatio terminalis longior spina interna.

Long. 5 — 6. El. 2 3/4 — 3. Lat. 1 3/4 — 2 m.

Cette espèce a d'abord été trouvée en Allemagne, le long des lacs salés ; puis en Belgique le long des côtes de la mer du Nord, et en France, sur la côte de l'Océan ; mais c'est surtout à Odessa que M. de Chaudoir l'a trouvée abondamment dans les *limans* près de la mer.

C'est avec le D. *nitidus* qu'il est le plus facile de confondre le *chalceus*. Mais ce dernier, qui ne vit que près des eaux salées, a les élytres non rétrécies après le milieu et par conséquent plus parallèles; les stries sont plus fines, plus régulières et deviennent très faibles vers l'extrémité; la deuxième ne commence qu'en dessous de la première; le 3ᵉ intervalle ne porte que deux points; le corselet est un peu plus long, moins ovale, plus large en arrière, moins arrondi sur les côtés jusqu'aux angles antérieurs où il est plus étroit; le sillon longitudinal est beaucoup moins profond à la base; le sillon transversal antérieur porte en dessous beaucoup moins de petites stries.

45. D. *impunctipennis*, Dawson.
Schaum, D. J. I, 767, 202.
arenosus, Putz. Mon. p. 48, 52.
inermis, Schaum, D. J. I, 203, 4.
lævistriatus, Fairm. et Lab. F. F. 47, 3.

Nigro-æneus, palporum antennarumque basi pedibusque rufis, pedibus anticis brunneo-piceis. Clypeus marginatus, in medio arcuatus, alis elevato-prominulis. Elevatio antica transversa, sulco postico truncata. Prothorax ovatus, in medio profunde canaliculatus. Elytra elongato-ovata, convexa, postice angustiora, profunde striata, striis subpunctatis, interstitiis convexis, interstitio 3° bipunctato; stria marginali per humerum haud continua, puncto præscutellari in basi striarum 1 et 2 sito. Tibiæ anticæ extus bisinuatæ. Digitatio terminalis spina interiore sublongior.

Long. 4 1/2. — El. 2 1/3. — Lat. 1 3/4 m.

Il diffère du D. *nitidus* par ses élytres plus étroites, *ponctuées d'une manière moins apparente*, plus profondément striées, les intervalles convexes, le troisième ne portant que deux points; son corselet plus étroit, dont le rebord marginal est moins marqué et les angles antérieurs moins arrondis, son labre échancré *angulairement*, son épistome fortement relevé au milieu, ses ailes plus étroites et plus proéminentes.

Le corselet est parfois ovale, assez étroit; les élytres varient de forme comme celle du D. *nitidus*. En Belgique il est ordinairement d'un bronzé assez clair, rarement noir ou rougeâtre; les individus pris le long de la mer Baltique sont en général plus sombres.

Cet insecte n'a été trouvé abondament que par M. Schaum à Swinemunde, et par M. Mors à Nieuport (Belgique). On le rencontre sur les côtes d'Angleterre; on l'a également trouvé en France à St-Valery.

46. D. *nitidus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 49, n° 53.
Schaum, D. J. I, 205, 6.
D. inermis, Curt. (cf. Schaum l. c. p. 767.)

Æneus vel nigro-æneus, nitidus, ore, palpis, antennis basi pedibusque posticis brunneis. Clypeus in medio truncatus, alis latis oblique subtruncatis. Elevatio antica hemisphærica, in medio impressa, postice plus minusve distincte prolongata; vertex transversim plurisulcatus. Prothorax subrotundatus, basi profunde canaliculatus.

Elytra oblongo-ovata, humeris prominulis, in medio latiora, postice angustata, profunde punctato-striata, striis postice levioribus; interstitio 3° 3-punctato; stria marginali per basim haud continua; striis duabus primis e foveola præscutellari emergentibus. Tibiæ anticæ extus obtuse bidenticulatæ. Digitatio terminalis longior spina interna.

Long. 5. — El. 3. — Lat. 1 1/2 m.

Bien que cette espèce varie assez, il est cependant toujours facile de la reconnaître.

La couleur ordinaire est d'un bronzé brillant, quelquefois d'un noir brillant ; on rencontre souvent des individus d'un noir terne; la ponctuation chez ces derniers est un peu plus fine et plus régulière. C'est à cette variété qu'appartient le *D. inermis* Curt. (V. *Putz.* Mon. Cliv. p. 53, n° 57. — *Schaum*, D. J. I, 767, 202).

Les élytres peuvent être presque cylindriques, c'est-à-dire non rétrécies postérieurement; j'ai pris aux environs de Bruxelles deux ind. de cette variété qui ont en outre les stries aussi fines et les points aussi distancés que dans le *D. politus*.

Souvent, les individus du midi de la France sont plus profondément striés; le troisième intervalle ne porte aucune trace du point supérieur; la deuxième et la troisième stries ne commencent distinctement qu'en dessous du point préscutellaire; le corselet est un peu plus étroit; le bord antérieur de l'épistome, au lieu d'être tronqué, est fortement relevé et cintré dans son milieu. Cette variété se rapproche de l'*impunctipennis* par son labre échancré angulairement et par la longueur des ailes de l'épistome. Ces caractères se présentant plus ou moins réunies dans les variétés du *D. nitidus* provenant d'autres localités, ne peuvent évidemment pas suffire pour permettre l'établissement d'une espèce nouvelle. Du reste, la forme générale des élytres, la profondeur des stries et du sillon longitudinal du corselet ne permettent la réunion à aucune autre espèce qu'au *D. nitidus*.

Le *D. nitidus* se rencontre communément le long des eaux douces de toute l'Europe et de la Russie jusqu'à Kiachta. Je doute qu'il se trouve en Algérie.

47. D. *ovipennis*, Chaud. (coll.)

Nigro-æneus, palpis, antennarum basi pedibusque posticis testaceo-rufis. Clypeus antice marginatus, alis rotundatis prominulis. Elevatio antica hemisphærica, in medio impressa, postice plus minusve distincte prolongata; vertex transversim pluri-sulcatus. Prothorax subrotundatus, profunde canaliculatus. Elytra subovata, humeris prominulis, in medio rotundata, postice angustata, punctato-striata; striis postice profundioribus, interstitio 3° bipunctato, stria marginali per basim haud continua; striæ duæ primæ e puncto præscutellari emergentes. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ; digitatio terminalis brevior spina interna, hac apice magis curvata.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 1/2 m.

Le collection de M. de Chaudoir renferme, sous ce nom, quatre individus de cet insecte qui vient des Sables d'Olonne. Il est voisin, mais bien distinct, du *nitidus*. Il est plus petit; la tête et le corselet sont conformés de même et sujets aux mêmes variations; mais les élytres sont beaucoup plus courtes, plus ovales, plus régulièrement striées; les intervalles sont plus convexes à l'extrémité; le troisième intervalle ne porte que deux points; les tibias antérieurs qui, chez le *nitidus*, ont leur épine terminale plus courte que la digitation externe ont, au contraire, chez le *D. ovipennis*, l'épine distinctement plus longue et plus recourbée à l'extrémité.

Je n'ai vu cet insecte dans aucune autre collection.

48. D. *lucidus*, Putz. Mon. Cliv. p. 37, n° 37.

Æneus, nitidus, palporum antennarumque basi tibiisque testaceo rufis. Clypeus in medio alisque angulatis. Elevatio antica angusta, transversa, abrupte prolongata; vertex obscure plurisulcatus. Prothorax ovatus, in medio ipso dilatatus, basi apiceque angustissimus, in medio profunde sulcatus. Elytra subovata convexiora, humeris prominulis, postice subangustata, usque ad apicem profunde punctato-striata, interstitiis convexis, 3° bipunctato, stria marginali ultra humerum haud porrecta, striis 1ª atque 2ª e puncto præscutellari emergentes. Tibiæ anticæ extus bidenticulatae. Digitatio spinaque terminales longitudine aequales, hac apice magis curvata.

Long. 4 1/2. — El. 2 1/8. — Lat. 1 1/4 m.

Il se rapproche beaucoup du *D. ovipennis* par la forme de ses élytres,

mais celles-ci sont encore plus courtes et surtout plus convexes. Les autres différences résultent suffisamment de la comparaison des deux diagnoses.

Bords de l'Euphrate. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

49. D. *politus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 46, n° 50.

Æneus, nitidus, ore, palpis, antennis pedibusque plus minusve testaceis. Clypeus in medio truncatus (aliquando arcuato-elevatus), alis angustis. Elevatio antica transversa, in medio impressa, postice sulco profundo truncata. Vertex plurisulcatus. Prothorax oblongo-ovatus, subtiliter canaliculatus. Elytra angusta, oblonga, basi rotundata, humeris vix prominulis, post medium angustata, tenuiter punctato-striata, interstitio 3° bipunctato; stria marginali per basim haud continua; striæ 1 et 2 e puncto præscutellari emergentes. Tibiae anticae extus obtuse bidenticulatæ.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 m.

Il se trouve dans les mêmes localités que le *nitidus*, mais beaucoup moins communément.

50. D. *sellatus*, Lec. Proc. Philad. 1857, p· 78, n° 19.

Il diffère du *D. pallipennis* par sa taille plus grande (Long. 5. — El. 3 1/2. — Lat. 1 1/2 m.), sa tête et son corselet d'une teinte plus foncée de même que les taches qui occupent le dessus des élytres après l'écusson et avant l'extrémité, — par les ailes de l'épistome qui sont un peu plus avancées et surtout par son corselet plus court et plus large.

New-Jersey, le long de la mer.

Je n'ai vu qu'un seul individu qui m'a été envoyé par M. Le Conte.

51. D. *pallipennis*, Say.
Putz. Mon. Cliv, p. 41, n° 42.

Ferrugineus, elytris pallidioribus, in regione postscutellari atque ante-apicali plus minusve infuscatis. Clypeus truncatus, anguste marginatus, alis subprominulis; elevatio antica subplana, haud prolongata; vertice occipiteque dense rugoso-punctatis. Prothorax ovatus, antice angustior, in medio sulcatus, sulco transversali antico minus profundo rugulisque notato; margine laterali sat explanato.

Elytra convexa, subcylindrica, apice vix angustiora, profunde striata, striis vix punctatis, interstitio 3° impunctato, stria marginali ad humerum abbreviata,

puncto præscutellari striæ 1ae connexo. Digitatio terminalis longior spina interna.

Long. 3 2/3 — El. 2 — Lat. 1 m.

Etats-Unis.

Outre l'ex. de la coll. Dejean, M. de Chaudoir en possède d'autres qui ont été rapportés par M. Schaum.

52. D. *sphæricollis*, Say. Dejean.
Putz. Mon. Cliv. p. 17, n° 9.

Nigro-æneus, nitidus; palpis, antennis basi pedibusque testaceis; femoribus brunneis. Clypeus in medio angulatus, alis supra oblique subtruncatis; elevatio antica transversa, parum distincta, sulco postico truncata. Vertex sulculis duobus impressus. Prothorax ovatus. Elytra oblongo-ovata, humeris rotundatis vix prominulis, profunde punctato-striata, interstitio 3° bipunctato, stria marginali ultra humerum haud porrecta; striis 1a 2a que (vix) e puncto præscutellari emergentibus. Tibiæ anticæ extus obtuse bidenticulatæ; digitatio terminalis apice incurva, spinæ interiori longitudine æquali.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/2 m.

Le mauvais état dans lequel se trouvait l'unique individu de la collection Dejean m'a fait mal apprécier les affinités de cette espèce. Ce n'est pas avec le *D. thoracicus* qu'il doit être comparé, mais avec le *nitidus*. Ce que j'ai considéré à tort comme une dent au centre de l'épistome, n'est qu'un prolongement anguleux un peu plus prononcé que celui qui existe par exemple chez le *D. lucidus*. Dans une variété méridionale du *D. nitidus*, on remarque une forme analogue, quoique plus arrondie en avant.

La forme du corselet, celle des élytres, la disposition des stries et la denticulation externe des tibias antérieurs se réunissent pour faire placer le *D. sphaericollis* dans le voisinage du *D. nitidus*. Indépendamment des différences qui résultent de la diagnose, le corselet du *sphaericollis* est moins large en arrière ; les élytres sont plus convexes, plus courtes, plus régulièrement ovales et leurs épaules sont beaucoup plus arrondies.

M. Schaum en a rapporté un grand nombre d'individus qu'il a trouvés près de New-York, le long de la mer.

53. D. *crenulatus*, n. sp.

Niger, nitidus, elytris ænescentibus, palpis antennisque basi testaceis, pedibus prothoraceque subtus brunneis.

Clypeus truncatus, margine erecto; elevatio antica transversa, sulco postico truncata. Prothorax subglobosus, antice subangustatus, sulco longitudinali profunde impresso. Elytra elongato-oblonga, postice angustata, basi truncata, humeris prominulis, profunde punctato-striata, basi lævia, punctis ante apicem evanescentibus, interstitio 3° 3-punctato, stria marginali ultra humerum non producta; puncto præscutellari nullo. Tibiæ posticæ extus denticulatæ, denticulo inferiore acuto.

Long. 2 7/8 — El. 1 1/2 — Lat. 3/4 m.

Il ressemble un peu au *D. misellus*, mais ses élytres sont plus allongées plus étroites au milieu, beaucoup plus profondément striées à l'extrémité; leur base n'est pas arrondie, mais un peu échancrée au dessus des épaules qui ont extérieurement une petite saillie en forme de dent. Le corselet est plus étroit et un peu plus long. La dent inférieure des tibias antérieurs est plus forte; elle est aussi grande mais plus aiguë que celle du *D. aeneus*. L'épine interne est de même longueur que la digitation terminale.

Kazan, bord du Volga.

1 ind. coll. de Chaudoir.

54. D. *attenuatus*, n. sp.

Nigro-cupreus, elytris lucidis, palpis basi antennarumque articulis duobus primis testaceis. Clypeus marginatus, margine erecto, arcuato; elevatio antica hæmisphærica, sulco postico truncata. Prothorax subglobosus, antice paulo rotundatus. Elytra convexa, elongato-oblonga, postice angustata, basi truncata, humeris prominulis, grosse atque profunde punctato-striata, basi lævia, punctis postice evanescentibus, interstitio 3° bipunctato; stria humerali ultra humerum quandoque vix distincta; puncto præscutellari striæ primæ connexo (sæpe nullo). Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ, dente superiore obtuso, 2° triangulari acuto. Digitatio spina terminali longior.

Long. 3 1/2 — El. 2 — Lat. 1 1/8 m.

Il a à peu près la forme du *D. intermedius*, mais ses élytres sont plus arrondies à la base; la ponctuation est beaucoup plus forte etc.

Cette espèce parait être extrêmement variable. La forme, la coloration et la conformation de la tête sont constantes.

Les élytres sont parfois un peu plus ou un peu moins rétrécies en arrière.

Dans un individu, le corselet est plus étroit et un peu plus rétréci à la base; chez le même individu, les stries sont presqu'absolument indistinctes à l'extrémité; chez un autre, le point préscutellaire est isolé, tandis que

chez un autre, il est complètement indistinct ; enfin la strie marginale n'est parfois que très-légèrement marquée le long de la base.

4 ind. envoyés par M. Poupillier comme venant d'Alger.

Plusieurs individus provenant du Maroc sont plus petits (2 1/2 mill.), ont les élytres un peu plus courtes, parfois un peu moins étroites en arrière, mais sous aucun autre rapport ils ne diffèrent du type.

55. D. *intermedius*, Putz. Mon. p. 30, n° 26.

Æneus, palpis basi, antennis pedibusque posticis testaceis. Clypeus marginatus, leviter sinuatus ; elevatio antica haud protongata ; vertex transversim uni-sulcatus. Prothorax globoso-quadratus. Elytra elongato-ovata, post medium angustata, punctato-striata, striis postice lævioribus, interstitio 3° tripunctato ; stria marginali ultra humerum abbreviata ; puncto præscutellari in basi striæ 1ae aut striarum 1 et 2 sito ; tibiæ posticæ extus ut in æneo bidenticulatæ.

Long 3 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

Cette espèce, qui est en quelque sorte intermédiaire par la forme de ses élytres entre les *D. aeneus* et *politus*, parait se rencontrer dans toute l'Europe ; j'en ai vu des individus d'Allemagne, d'Autriche, de Volhynie ; je l'ai prise à Anvers le long de l'Escaut, dans les environs de Louvain et de Bruxelles ; M. Baudi m'en a envoyé plusieurs individus recueillis par lui en Piémont.

M. Schaum (D. J. I, 217) indique comme caractère que la première strie seule part du point préscutellaire. Cela existe parfois, en effet, mais en examinant bien l'insecte de côté, on s'aperçoit que la deuxième strie se réunit presque toujours à la première dans le point basal.

56. D. *digitatus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 18, n° 11.
Schaum, D. J. 198, 1.

Nigro-æneus, clypeus in medio valide dentatus (in ♀ dente minore). Prothorax rotundatus. Elytra breviter ovata, punctato-striata, stria marginali basi obsolete continuata, stria 3° punctis 3 majoribus impressa. Tibiæ anticæ fortiter bidentatæ, spina terminali interiore apice recurva.

Styrie, Silésie, Thuringe.

L'insecte signalé sous ce nom par M. Clasen, dans son catalogue des coléoptères du Mecklembourg, n'est pas le *D. digitatus*, mais le *thoracicus*.

57. D. *obscurus*, Gyll.
Putz. Mon. Cliv. p. 16, nº 8.
Schaum, D. J. I, 200, 3.

Nigro-viridi-æneus, subnitidus. Clypeus in medio valide dentatus. Prothorax rotundatus, profunde sulcatus. Elytra oblongo-ovata, postice angustata, striis profundis lævibus aut sublævibus, stria marginali per basim continuata, interstitio 3º bipunctato. Tibiæ anticæ fortiter bidentatæ.

Long. 3 3/4 — El. 2. — Lat, 1 1/3 m.

L'élévation antérieure est déprimée au milieu et ses côtés sont relevés.

Cet insecte se trouve, mais moins communément que le *D. thoracicus*, sur les bords de la mer Baltique et de la mer du Nord. La collection de M. de Chaudoir renferme des individus venant de Kiew et des bords du Dniéper. M. Von Bruck m'en a communiqué un de Sarepta.

58. D. *thoracicus*, Rossi.
Putz. Mon. Cliv. p. 13, nº 4.
Schaum, D. J. I, 199, 2.

Æneus, nitidus. Clypeus in medio valide dentatus. Prothorax rotundatus. Elytra oblongo-ovata, postice angustata, subtiliter striato-punctata, stria 3ª basi subobliterata, punctis 3 majoribus (puncto antico rarius distincto) impressa. Stria marginali per basim continuata. Tibiæ anticæ extus acute bidentatæ.

Long. 5. 3 — El. 3 3/4. 2 — Lat. 1 1/2. 1 m.

La ♀ est ordinairement d'un noir assez terne, quelquefois rougeâtre, avec les élytres plus courtes, moins rétrécies vers l'extrémité; la dent centrale de l'épistome est aussi moins étroite et plus courte.

Je possède des individus mâles à élytres allongées, nullement rétrécies a l'extrémité. J'en ai également dont la taille est d'un cinquième plus courte que d'habitude et dont le corselet est plus étroit, nullement dilaté vers sa base.

Le *D. riparius*, Man. appartient à une variété qui a les stries plus profondes et plus fortement ponctuées, et, sous ce rapport, ressemble un peu au *rugicollis*. C'est surtout cette variété que l'on rencontre dans le midi de la France.

M. Motschulsky m'a envoyé, sous le nom de *D. septentrionis*, les deux sexes d'un *Dyschirius* venant des bords du lac Ladoga. Sous aucun rapport, cet insecte ne diffère du *thoracicus*.

59. D. *fossifrons*, Chaud. (coll.).

Nigro-æneus, subnitidus, palpis, antennis pedibusque rufis. Clypeus in medio valide dentatus. Vertex carinatus. Prothorax rotundatus. Elytra latiora, oblongo-ovata, postice subangustata, in dorso minus convexa, striato-punctata, stria 3ª basi subobliterata, punctis 3 majoribus impressa; stria marginali per basim continuata. Tibiae anticae extus denticulis longioribus duobus armatae.

Long. 5. — El. 3 1/2. — Lat. 1 1/2 m.

La couleur générale est noire, très-légèrement bronzée sur les élytres. Les palpes, les pattes et les six ou sept premiers articles des antennes sont d'un roux testacé. La dent centrale de l'épistome est élevée, plus large à la base et plus creusée au centre que chez le *D. thoracicus*; l'espace compris entre cette dent et les deux ailes n'est pas tronqué, mais distinctement arqué; l'élévation antérieure est plus nettement tronquée en avant. Entre les yeux, on remarque de chaque côté du vertex une carène longitudinale qui se réunit en avant, à angle droit, à une autre carène transversale; au centre de cet espace, s'élève une autre carène longitudinale isolée.

Le corselet est plus court, un peu plus large et moins rétréci en avant que dans le *thoracicus;* le sillon longitudinal est moins profond. Les élytres sont plus larges, plus tronquées à la base, moins rétrécies en arrière; elles sont plus planes en dessus, plus profondément striées dans toute leur étendue et leurs points sont plus gros; la troisième strie est à peine distincte avant le premier point du troisième intervalle; les épaules sont un peu plus saillantes et la strie basale est plus marquée. Les dents externes des tibias antérieurs sont beaucoup plus longues, surtout l'inférieure.

Kiachta. 6 ex. Coll. de Chaudoir.

60. D. *rugicollis*, Fairm. F. F. 1, 47.

Il ne diffère du *D. Numidicus* que par la plus grande largeur de son corselet qui, ordinairement, est plus fortement ridé.

Il est répandu dans toute la France méridionale sur les bords de la Méditerranée. J'en ai vu de Corse, de Sardaigne, de Sicile et de Chypre. M. Peyron (Ann. Soc. ent. Fr. 1858, 386.) le signale à Tarsous.

61. D. *Numidicus*, Putz. Mon. Cliv. p. 15, nº 5.

Nigro-aeneus, nitidus, elytris cupreo-aeneis. Clypeus in medio valide dentatus;

prothorax rotundatus, subtiliter rugosus. Elytra oblongo-ovata, postice subangustata, profunde striato-punctata, interstitio 3° punctis 3 impresso; stria marginali per basim profunde continuata; tibiae anticae extus dentibus longioribus 2 armatae.

Long. 4 1/2. — El. 2 1/2. — Lat. 1 1/4 m.

Cette espèce dont, en 1845, je n'avais vu que peu d'individus, semble être répandue dans toute l'Algérie; elle se trouve également en Sicile et probablement encore dans d'autres localités du littoral africain. Sa couleur est assez variable; ordinairement elle est d'un noir bronzé avec les élytres d'un bronzé cuivreux; parfois cependant, elle est entièrement d'un noir bronzé. Les palpes, les antennes et les pattes sont souvent d'un testacé rougeâtre. Ses caractères essentiels sont : des élytres un peu plus courtes et beaucoup moins rétrécies en arrière que dans le *thoracicus*, plus profondément striées dans toute leur étendue; les points sont plus gros et plus serrés; ceux du troisième intervalle sont tous les trois plus distincts; la strie basale est bien plus marquée. Le corselet est plus étroit, plus convexe et le sillon longitudinal est plus enfoncé; les rugosités qui, chez le *thoracicus*, sont très-fines, sont ordinairement beaucoup plus fortes chez le *Numidicus*. La dent centrale et les ailes latérales de l'épistome sont plus longues et plus relevées; l'élévation antérieure est un peu déprimée au centre. Les tibias antérieurs ont extérieurement deux dents beaucoup plus longues.

61bis. D. *tridentatus*, Lec. Ann. Lyc. vol. 5 (1851), p. 195.

Nigro-aeneus, nitidus, epistomate tridentato, fronte breviter cristata, sulcis profundis; thorace transverso, convexo, antrorsum angustato; elytris basi marginatis, striis profunde punctatis, postice integris, interstitiis paulo convexis, 3° tripunctato, tibiis anticis extus acute bidigitatis, spina exteriore longiore, paulo curvata (18).

S. Diego. (Californie).
Var. *Elytrorum interstitiis minus convexis.*
D. convexus, Lec. ib. et Proc. Phil. 1857, p. 77.
Ibid.

61ter. D. *basalis*, Lec. Proc. Phil. 1857, p. 77.

Nigro-aeneus, nitidus, clypeo trilobato, lobo medio breviore obtuso, vertice subtilissime cristato; thorace globoso, elytris thorace sublatioribus, striis antice punctatis, postice integris, ad apicem exaratis, marginali per basim continuata, interstitio

3° *tripunctato; antennis fuscis, basi pedibusque rufis, tibiis anticis dente inferiore acuto, superiore minuto* (15).

Fort Yuma, Rio Colorado (Californie).

62. D. *humeratus*, Chaud. B. M. 1850, 192.

Brunneo-aeneus, nitidus, postice rufus. Clypei dens medius abbreviatus. Prothorax rotundatus. Elytra subcylindrica, profunde striato-punctata, stria 3ª punctis 3 majoribus impressa, stria marginali per basim continuata. Tibiae anticae extus longe bidentatae.

Long. 5 1 1/2. — El. 4. — Lat. 1 1/2 mill.

Je n'ai rien à ajouter à la description, donnée par M. de Chaudoir, de cette espèce qui ne peut être confondue avec aucune autre. La forme de ses élytres suffit pour la faire reconnaître à première vue; elles ont beaucoup d'analogie avec celles du *salinus;* elles sont moins convexes en dessus que dans les espèces précédentes. La digitation externe des tibias antérieurs est plus longue et plus arquée que dans le *thoracicus*.

Le D. *humeratus* n'a encore été trouvé que par M. de Chaudoir dans le limon des mares salines aux environs d'Odessa. Il parait y être abondant.

63-67. Les *D. simplex*, *fulgidus*, *Caspius et Baïcalensis* forment un groupe particulier parmi les espèces à épistome tricornu et à strie marginale prolongée le long de la base; il est caractérisé par des élytres larges, brièvement ovales, à épaules peu déprimées, à base largement tronquée, distinctement aplanies au milieu; l'élévation antérieure du front est déprimée au milieu et un peu relevée sur les côtés, mais moins que chez le *D. obscurus;* le corselet est couvert de très-petites rides entremêlées d'une ponctuation fine; les dents externes des tibias antérieurs sont beaucoup plus longues que dans les autres espèces. Ces caractères se remarquent surtout chez les *D. simplex* et *fulgidus*, qui ont les élytres un peu plus larges et plus déprimées au milieu; le premier a les stries moins profondes, surtout à la base, et moins fortement ponctuées; son corselet est plus large et beaucoup moins rétréci en avant; la digitation terminale des tibias antérieurs est recourbée, tandis qu'elle est simplement arquée dans les autres espèces.

Le *fulgidus* a les épaules distinctement dentées.

Le *D. caspius* diffère surtout du *simplex* par ses élytres un peu plus convexes et plus profondément ponctuées; les angles antérieurs du corselet sont moins arrondis et le bord antérieur est plus nettement tronqué.

Le *Baïcalensis* a les élytres comme le *Caspius*, mais son corselet est beaucoup plus globuleux, plus arrondi en avant et plus dilaté en arrière.

Le *D. hemiolcus* se rapproche du groupe dont il vient d'être question par ses élytres planes en dessus, mais elles sont moins élargies et lisses à leurs deux extrémités.

63. D. *hemiolcus*, Chaud. B. M. 1850, p. 196.
abbreviatus, Chaud. Car. Cauc. p. 69, nº 53.

Nigro-aeneus, nitidus, palpis basi, antennarum articulo 1º pedibusque brunneo-testaceis. Clypeus in medio valide dentatus. Prothorax angustius rotundatus. Elytra ovata, basi subtruncata, in dorso planiuscula, striato-punctata, basi atque apice laevigata, stria 3ª punctis 3 majoribus impressa. Tibiae anticae extus bidenticulatae.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 1/3 m.

Découvert par M. de Chaudoir à Lenkoran.

64. D. *simplex*, Chaud. B. M. 1850, 195.

Nigro-aeneus, elytris brunneo-aeneis nitidissimis, palpis basi, antennis (apice excepto) tibiisque testaceis. Clypeus dente medio angusto armatus, alis prominulis, frontis elevatione antica in medio depressa. Prothorax transversim rotundatus, subtiliter rugulosus. Elytra lata, ovata, basi subtruncata, in dorso planiuscula, striata, modice punctata, stria 3ª punctis 3 majoribus impressa; stria marginali per basim continua. Tibiae anticae extus longissime et acute bidentatae, digitatione terminali spina interiore longiore, recurva.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 1/2 m.

Rapporté de la Sibérie orientale par M. Motschulsky. (1 ind. coll. de Chaudoir.)

65. D. *fulgidus*, Chaud. B. M. 1850, p. 193.

Nigro-æneus, elytris brunneo-æneis, palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis. Clypeus dente medio triangulari acuto armatus, alis prominulis; frontis elevatione antica in medio depressa. Prothorax latiusculus, transversim rotundatus, subtiliter rugulosus. Elytra lata, ovata, basi subtruncata, humeris denticulatis, profunde striato-punctata, stria 3ª punctis 3 majoribus impressa; stria marginali per basim

continua. Tibiæ anticæ extus longissime bidentatæ, digitatione terminali spina interiore longiore, curvata.

Long. 5. — El. 2 1/4. — Lat. 1 3/4 m.

Trouvé dans les steppes des Kirghises par M. Motschulsky. 1 ind. existe dans la coll. de M. de Chaudoir. M. Motschulsky m'en a communiqué d'autres exemplaires dont quelques-uns étaient d'un bronzé cuivreux très-brillant.

66. D. *Baïcalensis*, Motsch. Ins. Sib. p. 40, n° 97.

Nigro-æneus, antennis basi rufo-testaceis. Clypeus dente medio breviore armatus, alis prominulis ; frontis elevatione antica in medio depressa. Prothorax transversim subglobosus, basi latiore, antice angustatus, angulis anticis maxime deflexis, rugulosus. Elytra lata, ovata, basi subtruncata, striato-punctata, 3ª punctis 3 majoribus impressa ; stria marginali per basim continua. Tibiæ anticæ extus longe et acute bidentatæ.

Long. 4 1/2. — El. 2. — Lat. 1 1/2 m.

Deux exemplaires envoyés par M. Motschulsky, l'un à M. de Chaudoir, comme venant de la Daourie, l'autre à moi-même, comme originaires de la Sibérie occidentale.

67. D. *Caspius*, Motsch. (i. l.)

Nigro-æneus, elytris brunneo-æneis, palpis, antennis tibiisque nigro-brunneis. Clypeus dente medio triangulari acuto armatus, alis prominulis, frontis elevatione antica in medio depressa. Prothorax basi rotundatus, lateribus anticis parum arcuatis, antice late truncatus, rugulosus. Elytra lata, ovata, basi subtruncata, striato-punctata. 3ª punctis 3 majoribus impressa ; stria marginali per basim continuata. Tibiæ anticæ extus longe et acute bidentatæ.

Long. 4 1/2. — El. 2. — Lat. 1 1/2 m.

Deux individus envoyés sous ce nom par M. Motschulsky et comme venant des bords de la mer Caspienne.

68. D. *marinus*, Lec. Ann. Lyc. V, 194. — Journ. Acad. sc. IV, n° 1, pl. 4, fig. 12.

M. Leconte avait d'abord établi sur cet insecte le genre *Akephorus*

qu'il a depuis supprimé. (*Voy.* Lec. Classif. of col. p. 13). En effet, il ne diffère sensiblement des *Dyschirius* que par sa taille, par l'échancrure du labre qui est plus profonde et par l'égalité en longueur des articles 2 et 3 des antennes; le dernier article des palpes est aussi plus large vers sa partie supérieure.

Je reproduis la description de M. Le Conte, en la complétant d'après l'examen des débris de l'insecte que renferme la collection de M. de Chaudoir.

Pallide testaceus, subnitidus. Antennæ sat tenues, articulis 2 et 3° longioribus, æqualibus, cæteris oblongis. Clypeus latus, truncatus, alis latis prominulis; elevatio antica nulla; vertex absque sulco ullo transversali, transversim rugosus. Prothorax rugosus, subquadratus, basi rotundata, medio producta, linea longitudinali integra. Elytra macula transversa communi fusca ad medium ornata, subovata, antrorsum valde angustata, post medium sensim paulo angustata, apice declivia, subito subtruncata, tenuiter striata, puncto præscutellari in basi striarum 1ae *atque* 2ae *sito, stria marginali ultra humerum non porrecta, haud punctata. Tibiæ anticæ extus obscure bidenticulatæ; digitatio terminalis brevior spina interna, hac arcuata. Paronychium indistinctum.*

Long. 6 mill.

Cette espèce se trouve en Californie à San Diego sur le bord de la mer. Elle est très-commune au mois de juin.

68bis. D. *obesus*, Lec. List of the col. of N. Amer. (1863) page 50, note 2.

Rufo-testaceus, parum nitidus, epistomate late emarginato, alis rotundatis thorace latitudine breviore ovato, antice parum angustato, elytris fuscis, ænescentibus, fere obsolete striatis, subovatis apice late subtruncatis (25).

San Francisco (Californie).

Très-voisin du *D. marinus* Lec. mais beaucoup plus robuste, avec les élytres plus distinctement sub-tronquées.

69. D. *punctatus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 24, n° 19 et Ann. S. ent. Fr. 1866. 354.
Schaum, D. J. 202 note, n° 7.

Nigro-æneus, nitidus, palporum antennarumque basi testaceis. Clypeus margi-

natus, margine in medio arcuato, elevatione antica postice truncata, sulco transversali profundo. Prothorax subovatus, antice subangustatus. Elytra oblonga, postice vix angustiora, humeris prominulis, striato-punctata, basi lævia striis apicem versus minus profundis; puncto præscutellari striæ 1ae haud connexo; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 1/8 m.

Cette espèce est loin d'être répandue, quoique dans la plupart des collections on en rencontre le nom appliqué à l'un ou l'autre insecte. C'est cependant l'un des *Dyschirius* européens les plus faciles à distinguer, si l'on veut bien vérifier ses caractères essentiels.

L'épistome n'est pas tronqué, mais son rebord est fortement relevé et cintré au milieu; les ailes sont assez avancées, mais à peine anguleuses. L'élévation antérieure n'est nullement prolongée; elle est tronquée en arrière par un sillon transversal. Le corselet a un rebord marginal bien distinct jusqu'en dessous du deuxième point, c'est-à-dire jusqu'après les angles postérieurs. Les élytres sont oblongues, à peine plus étroites à l'extrémité qu'à la base et faiblement dilatées sur les côtés. Les stries, sauf la première, ne commencent qu'un peu plus bas que les épaules; elles sont profondes, et leurs points sont plus gros; la huitième ne porte que quelques points très-peu distincts; les stries externes s'affaiblissent beaucoup après le milieu et disparaissent parfois.

Le point préscutellaire est isolé, placé très-haut, près de l'écusson; on n'en voit quelquefois qu'une trace assez légère. La strie marginale s'arrête à l'épaule. Les dents des tibias antérieurs sont un peu moins marquées que celles du *D. aeneus*. L'épine interne est de la même longueur, mais deux fois plus grêle que la digitation terminale.

Espagne, Algérie, France méridionale. Il ne paraît être commun nulle part. M. de Vuillefroy en a trouvé 2 ind. à Carthagène, le long d'une mare sémi-saline. MM. Marquet et Martin l'ont rencontré à Béziers, le long de la rivière l'Orb. M. Marquet l'a également pris à Toulouse.

70. D. *dentipes*, n. sp.

Piceo-æneus, antennarum articulis 3 primis pedibusque testaceo-brunneis. Clypeus arcuatus, in medio sinuatus, alis prominulis ab alis posticis distinctius separatis. Elevatio antica haud prolongata. Prothorax ovato-rotundatus. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata, striis apice minus perspicuis, stria 1a puncto præscutellari connexa, stria marginali ultra humerum haud porrecta, interstitio 3o tri-punctato.

Tibiæ anticæ extus acute bidentatæ, dente inferiore maximo; digitatio externa spinaque interna graciles, longitudine æquales.

Long. 3 — El. 1 1/2 — Lat. 1 1/8 m.

Cet insecte est intermédiaire entre les *D. aeneus* et *chalybaeus*. Il est de la taille de l'*aeneus*, mais d'un bronzé plus clair; le dernier article des palpes est moins dilaté et moins tronqué à l'extrémité; le rebord de l'épistome est plus relevé et sinué au milieu; les ailes sont plus saillantes; l'élévation antérieure n'est nullement prolongée; elle est tronquée en arrière par un sillon transversal auquel succède, entre les yeux, un autre sillon moins profond; le corselet est plus étroit et plus globuleux; les élytres sont plus larges et ont leurs côtés un peu moins arrondis; les tibias antérieurs ont leur digitation externe et leur épine terminale interne plus grêles, plus longues et à peu près d'égale longueur; les deux dents situées au côté externe sont plus marquées, surtout l'inférieure, qui est du double plus longue.

Les deux caractères qui le rapprochent du *chalybaeus* sont le dernier article des palpes qui est encore plus étroit, et l'élévation du rebord de l'épistome qui est nettement sinué au milieu; le corselet est encore plus étroit; quant aux élytres, elles sont beaucoup plus courtes, plus larges, moins profondément striées en arrière.

Algérie. Un seul individu.

71. D. *subæneus*, Woll. Cat. Canar. p. 9. — Coleopt. Atlant. p. 7, n° 16.

Piceo-æneus, nitidus, antennarum articulis tribus primis pedibusque testaceo-brunneis. Clypeus arcuatus, in medio sinuatus, alis prominulis, ab alis posticis distinctius separatis. Elevatio antica globosa, haud prolongata. Prothorax ovato-rotundatus. Elytra oblonga, subcylindrica, basi truncata, humeris subprominulis, apice non attenuata, punctato-striata, striis apice minus perspicuis, punctis grossis ultra medium fere evanescentibus, stria marginali secundum sec non ultra humerum perspicua, interstitio 3° 3-punctato. Tibiæ anticæ extus acute bidentatæ, dente inferiore maximo; digitatio externa spinaque interna graciles, longitudine æquales.

Long. 3 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

Il est très-voisin du *D. dentipes;* mais ses élytres sont beaucoup plus étroites, à côtés plus parallèles; l'élévation antérieure de la tête est plus marquée, plus globuleuse; le rebord externe du corselet est beaucoup moins

marqué; la strie marginale des élytres est distinctement marquée sur les épaules, mais elle n'atteint pas la base.

L'unique individu que j'aie vu et qui a été trouvé à la Grande Canarie par M. Wollaston, porte une tache rougeâtre avant l'extrémité de chaque élytre.

72. D. *æneus*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 27, n° 25.
Schaum. D. J. I. 215. 14.

Æneus, nitidus, palpis, antennarum basi pedibusque posticis rufo-testaceis. Clypeus truncatus, alis acute prominulis. Vertex in medio longitudinaliter convexus quasi subcarinatus, elevatione antica cordata, postice caudata. Prothorax subglobosus, antice truncatus. Elytra oblonga-ovata, postice angustiora, humeris prominulis, striato-punctata, punctis postice evanescentibus, interstitio 3° tripunctato; puncto præscutellari striis duabus primis connexo; stria marginali ultra humerum non porrecta; tibiæ anticæ extus didenticulatæ, denticulo superiore subacuto.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe et en Asie; elle se rencontre aussi bien le long des eaux douces que dans les terrains salés.

Le *D. aeneus*, Motsch. (Ins. Sib. p. 81) ne peut pas appartenir à cette espèce, l'extrémité des élytres étant complétement lisse. M. Motschulsky le place, d'ailleurs, auprès de son *Baïcalensis*, qui est voisin du *thoracicus*, et non près du *D. unicolor* qui, s'il n'est pas une simple variété de l'*aeneus*, en est au moins très-rapproché.

Le *D. unicolor*, Motsch. (Ins. Sib. p. 79 n° 96) qui vient de la Sibérie occidentale et dont M. Motschulsky m'a envoyé deux individus, diffère de l'*aeneus* par sa couleur d'un noir très-brillant et légèrement bronzé et surtout par son corselet beaucoup plus étroit, plus convexe, fortement rétréci à ses deux extrémités; ce caractère est encore plus prononcé que dans les 2e et 3e formes de l'*aeneus*. (Voy. Mon. Cliv p. 29.)

Je tiens de M. Motschulsky un individu du *D. aeneus* venant de la Russie méridionale ; il me l'a envoyé sous le nom de *Ruthenus*. Cet insecte appartient évidemment à la 2e forme de l'*aeneus*.

Dans la collection de M. de Chaudoir se trouvent deux exemplaires d'un *Dyschirius* étiquetés : *borealis*, Man. et venant de Finlande; l'un est d'un noir bronzé, l'autre d'un fauve bronzé avec une tache rougeâtre vers l'extrémité des élytres. Bien que le corselet soit un peu plus étroit que d'habitude, je ne puis voir dans ces insectes que de très-légères variétés du *D. aeneus*.

Je possède également un individu de Finlande, d'un rougeâtre foncé, plus clair sur le corselet.

73. D. *remotepunctatus*, n. sp.

Æneus, palpis, antennarum basi pedibusque posticis rufo-testaceis. Clypeus truncatus, alis acute prominulis. Vertex in medio longitudinaliter convexus quasi subcarinatus, elevatione antica cordata postice caudata. Prothorax subglobosus basi angustatus. Elytra oblonga, humeris prominulis, tenuiter striata, punctis minutis maxime remotis postice evanescentibus impressa; interstitio 3° tripunctato; puncto praescutellari striis duabus primis connexo; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ, denticulo superiore subacuto.

Long. 4 1/2 — El. 2 — Lat. 1 1/3 m.

La forme des palpes, de l'épistome, des impressions du vertex, est exactement celle du *D. aeneus;* le corselet est plus étroit et surtout plus rétréci en arrière; il est aussi un peu moins convexe. Les élytres sont beaucoup plus allongées; leur base est moins tronquée; les côtés sont moins élargis; l'extrémité n'est pas rétrécie; elles offrent beaucoup de ressemblance avec celles du *D. salinus*, mais elles sont un peu plus courtes, proportionnellement plus larges, les épaules sont plus saillantes, elles sont un peu planes en dessus. Les stries sont beaucoup plus fines que dans l'une et l'autre de ces espèces; elles sont disposées comme dans l'*aeneus*, mais les points sont très-petits et encore beaucoup plus espacés que dans le *D. politus.* — La forme des élytres ne permet pas de le confondre avec une variété de l'*aeneus* où les stries sont fines et les points petits et espacés.

J'ai trouvé un seul individu de cette espèce à Moerdijk (Hollande), le long de l'eau salée, le 7 juillet 1863.

74. D. *angusticollis*, n. sp.

Dilute æneus, antennis basi pedibusque, femoribus anticis exceptis, testaceis. Clypeus arcuatus, alis prominulis. Elevatio antica haud prolongata. Prothorax angustus, ovatus, basi subangustior, sulco longitudinali in medio vix perspicuo. Elytra breviter ovata, basi lævia, apice sublævia, punctato-striata, interstitio 3° tripunctato ; stria marginali ultra humerum haud porrecta; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ; spina terminalis interna digitatione externa dimidio brevior.

Long. 3. — El. 1 1/2. — Lat. 1 1/4 m.

D'un bronzé clair; la base des palpes, les deux premiers articles des antennes, les pattes (sauf les cuisses antérieures) et le dessous du corps

testacés. Les palpes ont leur dernier article plus long, plus étroit et moins tronqué que dans l'*æneus*, et même que dans le *chalybaeus*.

L'épistome a son rebord fortement relevé et cintré ; les ailes sont étroites et très-saillantes. L'élévation antérieure n'est nullement prolongée ; elle est bornée en arrière par un sillon profond. Le corselet est étroit, ovale, un peu oblong, un peu plus rétréci en arrière qu'en avant ; le sillon marginal est complet ; le sillon longitudinal n'est bien distinct qu'à sa base et vers le sillon antérieur qui est profond. Les élytres sont ovales, également rétrécies en avant et en arrière, les épaules sont peu saillantes, les stries sont fortement ponctuées, mais elles n'atteignent pas la base et elles sont très-peu marquées à l'extrémité ; le point préscutellaire manque, la strie marginale s'arrête à l'épaule ; le 3e intervalle porte trois gros points. Les tibias antérieurs portent deux dents de la dimension de celles de l'*æneus*. La digitation terminale est notablement plus longue que l'épine interne.

Je ne possède et n'ai vu qu'un seul individu venant d'Algérie (Bone). Il semble être récemment transformé.

C'est avec le *chalybaeus* que ce *Dyschirius* a le plus de rapports ; mais son corselet est encore plus étroit, et le sillon du milieu est bien moins distinct ; ses palpes sont plus allongés ; les élytres sont plus courtes et plus larges ; le point préscutellaire n'est pas marqué ; les stries sont moins distinctes à la base et l'épine terminale interne des tibias antérieurs qui chez le *chalybaeus* est égale à la digitation externe, est chez l'*angusticollis* de moitié plus courte.

75. D. *integer*, Lec. A. L. V. n° 4. (1851) p. 196, n° 5.

Nigro-æneus, nitidus, palpis, antennarum basi pedibusque brunneis. Clypei margo elevata, arcuata ; elevatio antica lata, cordata, in medio foveolata, apice rugulosa. Prothorax ovato-globosus, sulco longitudinali abbreviato, antico transversali punctulato. Elytra convexa, oblongo-ovata, humeris prominulis ; striis (8a excepta) integris, antice punctulatis ; stria marginali ad humerum abbreviata, puncto præscutellari ad basim striarum 1 atque 2 sito ; interstitio 3° tripunctato. Tibiæ anticæ extus acute dentatæ, dente inferiore longo ; digitatione atque spina interiore æqualibus.

Long. 3. — El. 1 2/3. — Lat. 1 m.

Suivant M. Leconte, cette espèce est commune sur les bords du Rio Colorado (Californie.)

2 ind. coll. de Chaudoir et Putzeys. Chez aucun de ces deux individus qui proviennent l'un et l'autre de M. Leconte, je n'ai remarqué le carac-

tère signalé par celui-ci, que l'épine interne des tibias antérieurs serait recourbée.

76. D. *impressus*, Putz. Mon. Cliv., p. 31, n° 28.

Nigro-æneus, ore, palpis basi, antennarumque articulo 1° testaceis. Clypeus arcuatus. Elevatio antica subglobosa, postice subito et anguste prolongata, unde sulcus transversalis interrumpitur. Prothorax subquadratus, i. e. lateribus fere rectis, angulis omnibus rotundatis; sulco longitudinali præsertim in medio tenuissimo. Elytra oblonga, humeris prominulis, valde striato-punctata, striis externis apicem versus subobsoletis, stria marginali ultra humerum non distincta; interstitio 3° 3 punctato; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ, dente inferiore quam in D. æneo *longiore. Digitatio externa spina interna longior.*

Long. 3 1/4. — El. 1 7/8. — Lat. 1 m.

Depuis 1844, que j'ai eu sous les yeux trois individus de cette espèce, reçue du Portugal par M. Dupont, je n'en ai vu qu'un 4e exemplaire faisant partie de la collection de M. de Chaudoir et venant de Carthagène.

77. D. *minutus*, Dej. Putz. Mon. Cliv. p. 25, n° 21.
D. *misellus*, Schaum. D. J. I. 217 et Berl. E. Z. 1864. 144.
D. *micans*, Gauth. des Cottes Ann. S. ent. Fr. 1863, 488 et 1866.

Æneus vel nigro-æneus, antennis brunneis basi testaceis, pedibus brunneis. Clypeus truncatus, alis porrectis; elevatio antica globosa (vel leviter caudata). Prothorax ovato-subrotundatus. Elytra oblongo-ovata, apice leviter angustata, humeris sub-prominulis, profunde striato-punctata, basi lævia, interstitio 3° tri-punctato, puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ denticulo inferiore minuto, acuto, superiore vero sub-obsoleto.

Long. 2 3/4. — El. 1 1/3. — Lat. 7/8 m.

Cette petite espèce est sujette à quelques variations dont la plus importante est celle qui affecte la forme des élytres. Dans les individus typiques, qui proviennent d'Espagne, celles-ci sont plus courtes, plus élargies au milieu et par conséquent plus ovales que chez les individus venant du Piémont sur lesquels M. Schaum a établi son *D. misellus*.

Les antennes sont parfois entièrement testacées. Le corselet est le plus souvent élargi en arrière; quelquefois il est également rétréci à ses deux extrémités.

Chez la plupart des individus espagnols, les stries, et même les points

restent très-distincts jusqu'à l'extrémité; tandis que chez ceux des Pyrénées orientales, des Alpes maritimes et de Toscane les unes et les autres s'affaiblissent beaucoup plus dès après le milieu.

Les individus de Nice et du Piémont ont en général l'élévation antérieure assez distinctement prolongée en arrière.

Le *D. micans*, Gauth. est un individu récemment transformé.

L'espèce se rencontre également en Algérie.

78. D. *frontalis*, n. sp.

Nigro-æneus, palpis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis. Clypeus truncatus, anguste marginatus. Elevatio antica cordata neque tamen prolongata. Prothorax ovato-rotundatus, antice vix angustatus, sulco medio subobsoleto. Elytra oblongo-ovata, parum convexa, basi rotundata, humeris subprominulis, in dimidia parte antica striato-punctata, interstitio 3° tripunctato, puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ denticulo externo inferiore minuto, acuto, superiore verso subobsoleto.

Long. 2 1/2. — El. 1 1/3. — Lat. 2/3 m.

D'un noir bronzé; les palpes, les deux premiers articles des antennes et les pattes (sauf l'extrémité des cuisses antérieures) sont d'un testacé rougeâtre.

L'épistome est tronqué, très-finement rebordé; ses ailes sont peu saillantes; l'élévation antérieure est cordiforme, bornée en arrière par un sillon profond et non prolongée au-delà de ce sillon comme dans le *D. æneus*. Le vertex ne porte aucun autre sillon transversal. Le corselet est presque globuleux, tronqué en avant, moins rétréci vers les angles antérieurs que chez le *D. æneus*. Le sillon central est fort peu marqué, même à peine distinct au milieu; les deux sillons formant les bords latéraux sont marqués presqu'aux angles postérieurs.

Les élytres sont peu convexes, ovales-oblongues, faiblement rétrécies en avant et en arrière; la base est arrondie; les stries sont assez profondes, mais leurs points sont espacés et de grosseur médiocre; ils disparaissent un peu au-delà du milieu et les stries, quoique distinctes presqu'à l'extrémité, y deviennent très-peu profondes. Le 3e intervalle est triponctué; le point préscutellaire manque ; la strie marginale ne dépasse pas les épaules. Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents comme celles du *D. æneus*. La digitation et l'épine terminale sont égales en longueur.

Cette espèce est assez voisine du *D. misellus*. (Voy. *D. minutus*). Elle en diffère par la couleur de ses pattes; — par l'élévation antérieure du

vertex qui est encore moins prolongée en arrière, — par son corselet moins rétréci aux angles antérieurs et dont le sillon longitudinal est beaucoup moins marqué ; — par ses élytres moins convexes, plus larges vers l'extrémité; — par ses stries qui commencent plus près de la base et sont moins distinctes vers l'extrémité.

Algérie, 1 individu.

79. D. *recurvus*, n. sp.

Niger nitidus, subæneus, palpis, antennis pedibusque testaceis. Clypeus sinuato-truncatus, anguste marginatus, alis rotundatis subprominulis. Elevatio antica transversa, sulco profundo a vertice separata. Prothorax subglobosus postice rotundatus anticeque maxime angustatus; sulco marginali post punctum primum evanescente; sulco medio longitudinali tenui, in medio vix distincto.

Elytra oblonga, postice non angustata, basi truncata, humeris prominulis, in dorso antico planiora, grosse punctato-striata, basi apiceque lævia; stria marginali in basi haud distincta, puncto præscutellari striis vix connexo. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ. Spina interior curvata, longior digitatione terminali.

Long. 3 — El. 1 3/4 — — Lat. 1 1/4 m.

Par la forme de ses élytres, cette espèce ressemble assez au *D. chalybaeus;* elles sont cependant plus convexes à la base et à l'extrémité, plus déprimées en dessous de l'écusson, plus larges et encore moins rétrécies aux deux extrémités.

Le 3e intervalle ne porte pas de points distincts; le point préscutellaire est grand et dans l'unique individu que j'ai sous les yeux, il n'est qu'imperceptiblement relié à la base des première et deuxième stries.

Russie méridionale. 1 ind. coll. de Chaudoir.

80. D. *Syriacus*, n. sp.

Nigro-æneus, palpis, antennis pedibusque testaceis. Clypeus truncatus, angustissime marginatus, alis subrotundatis prominulis. Elevatio antica subglobosa, sulco profundo a vertice separata. Prothorax globosus, sulco laterali ante medium obliterato.

Elytra oblonga, basi subtruncata humeris prominulis, grosse punctato-striata, basi ima apiceque lævia, interstitio 2° bipunctato; stria marginali in basi haud distincta, puncto præscutellari striis vix connexo. Tibiæ anticæ extus unidenticulatæ. Digitatio terminalis longior spina interiore.

Long. 3 3/4 — El. 2 — Lat. 1 1/3 m.

La diagnose indique assez en quoi cette espèce diffère du *D. recurvus* dont elle est assez voisine. La taille est un peu plus grande ; la couleur est plus bronzée ; les élytres sont plus longues, plus ovales, plus rétrécies en avant et en arrière, un peu plus convexes, un peu rougeâtres avant l'extrémité ; le 3e intervalle porte deux points très-distincts ; le corselet est plus étroit, plus globuleux ; le sillon longitudinal du milieu est beaucoup plus distinct ; l'épistome n'est nullement sinué.

Les tibias antérieurs ont leurs dents externes plus petites ; la supérieure n'est même indiquée que par un léger renflement. L'épine interne qui, chez le *recurvus*, est remarquablement longue et recourbée à son extrémité, est, chez le *Syriacus* plus courte que la digitation externe et presque droite.

Il diffère du *D. semipunctatus* en ce que les palpes, les antennes et les palpes sont entièrement testacés ; que le bord antérieur de l'épistome est à peine relevé ; que le corselet est plus large et non rétréci en avant ; que les élytres ne sont pas, comme dans cette espèce, rétrécies en dessous des épaules, et que le sillon marginal n'est nullement distinct à la base des élytres.

Syrie. 1. (Coll. de Chaudoir).

Chez deux ind. communiqués par M. Dohrn, on distingue à peine une légère trace du point préscutellaire.

81. D. *chalybæus*, Putz. Mon. Cliv. p. 32, n° 29. Ann. Soc. ent. Fr. 1866, p. 351.

Nigro-æneus, nitidus, palpis, antennarum basi pedibusque posticis rufo-testaceis. Clypeus subtruncatus, margine medio prominulo. Vertex transversim profunde sulcatus, elevatione antica subrotundata haud prolongata. Prothorax anguste subovatus. Elytra oblonga, humeris prominulis, striato-punctata, interstitio 3° 3 punctato, puncto præscutellari striis 2 primis connexo, stria marginali ultra humerum haud porrecta. Tibiæ anticae extus acute bidenticulatae.

Long. 3 — El. 1 3/4 — Lat. 1 m.

M. Schaum (Berl. E. z. 1864, 144.) considère cette espèce comme identique au *D. aeneus*. Il m'est impossible de partager cet avis. J'ai sous les yeux un grand nombre d'individus du *chalybaeus* qui se trouve abondamment le long des marais salans au sud de Montpellier, de Perpignan et dans les environs d'Alger ; pas un seul d'entre eux ne peut être confondu avec une des variétés de l'*aeneus*. La teinte bleuâtre qui avait fait donner par Sturm le nom sous lequel j'ai décrit l'insecte n'est qu'un accident.

Au surplus, voici les caractères qui distinguent nettement le *D. chalybaeus* de l'*aeneus*.

Les trois premiers articles des antennes sont d'une couleur testacée plus claire. Le milieu de l'épistome, tronqué ou très-légèrement relevé dans l'*aeneus*, est beaucoup plus relevé et cintré (souvent même sinué) dans le *chalybaeus;* les ailes sont plus avancées et plus séparées des rebords supra antennaires. Chez ce dernier, l'élévation antérieure n'est jamais cordiforme et prolongée en arrière; elle est plus courte, transversale, bornée en avant et en arrière par un sillon profond. Le corselet est un peu plus long, beaucoup plus étroit, rétréci à ses deux extrémités ; le sillon longitudinal est plus profond. Les élytres sont plus longues, moins élargies au milieu, moins rétrécies en arrière et par conséquent plus cylindriques; elles sont moins convexes, surtout en arrière où elles présentent chez l'*aeneus* une déclivité très sensible; les côtés de la base sont moins obliques et plus arrondis; les stries sont plus profondes dans toute leur étendue et leur ponctuation est plus forte; les dents des tibias antérieurs sont un peu plus longues.

M. Marquet a pris à Vias, au sud de Montpellier plusieurs individus portant sur chaque élytre, avant l'extrémité, une tache rougeâtre parfois très apparente.

82. D. *hæmorrhoidalis*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 32, nº 30.

Nigro-virescenti-aeneus, palpis, antennis, pedibus, abdomine elytrorumque apice testaceis. Oculi maxime prominuli. Clypeus medio emarginatus ita ut obsolete bidenticulatus videatur; alae parum prominulae. Elevatio antica plana, postice angustata sed haud prolongata. Prothorax subglobosus, antice parum angustatus, margine antico truncato, margine laterali in medio tenuiter impresso.

Elytra oblonga, basi truncata, humeris prominulis, profunde striato-punctata, striis post medium tenuibus, externis omnino evanescentibus; stria marginali ultra humerum vix distincta; puncto praescutellari lato, ad basim striae primae sito. Tibiae anticae extus acute bidentatae, spina interiore digitationeque externa aequalibus.

Long. 2 3/4 — El. 1 1/2 — Lat. 3/4 m.

La coll. de M. de Chaudoir renferme 5 ind. provenant des Etats de l'Ohio et de la Louisiane.

83. D. *analis*, Lec. A. L. V, p. 196, nº 7.

Je n'ai vu qu'un seul individu qui a été envoyé à M. de Chaudoir par

M. Leconte lui-même. Les seules différences qu'il présente avec le *D. haemorrhoidalis* sont les suivantes :

L'échancrure du milieu de l'épistome est un plus marquée; après le sillon, très profond, qui borne l'élévation antérieure, on en voit encore deux ou trois autres moins marqués; le corselet est plus ovale; les élytres sont un peu plus allongées, un peu plus élargies après le milieu; les stries, bien que diminuant beaucoup de profondeur après le milieu, restent cependant distinctes jusqu'à l'extrémité.

Californie (Rio Colorado).

84. D. *aratus*, Lec. A. L. V, p. 196, nº 6.

Nigro-æneus, palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis, antennis apice pedibusque anticis obscurioribus. Clypeus truncatus, marginatus, alis prominulis subrotundatis. Elevatio antica inæqualiter rotundata, in medio depressa; vertex sulco profundo duobusque minus distinctis impressus. Prothorax globosus. Elytra oblongo-elongata, postice angustiora, humeris prominulis, in dorso profunde punctato-striata, striis ultra medium sublævibus, interstitio 3º impunctato, puncto præscutellari striæ 1ae vix cohærente. Tibiæ anticæ acute dentatæ, dente superiore obsoleto; spina interior digitationi longitudine æqualis, recurva.

Long. 3 — El. 1 1/2 — Lat. 7/8 m.

Californie. (Rio Gila).
1 ind. coll. de Chaudoir.

85. D. *longulus*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 75.

Niger, nitidus, palpis, antennis pedibusque brunneo-testaceis. Vertex uni-sulcatus. Prothorax subrotundatus antice leviter angustatus. Elytra ovata, grosse punctato-striata. Tibiæ extus obtuse denticulatæ, spina interna digitationeque terminali æqualibus.

Long. 2 1/2 — El. 1 1/8 — Lat. 3/4 m.

D'un noir brillant qui devient brunâtre sur le corselet et légèrement bronzé sur les élytres. Les palpes, les antennes et les pattes sont d'un testacé brunâtre; l'extrémité des élytres est également un peu roussâtre.

Le bord antérieur de l'épistome est tronqué, legèrement relevé; l'élévation antérieure est rétrécie en arrière sans être cependant prolongée; elle est borné par un sillon profond; aucun autre sillon ne traverse le vertex

dont le sommet, vu de côté, paraît relevé en carène longitudinale. Les antennes sont plus grèles que dans le *D. pumilus*, le deuxième article est en massue allongée, droite.

Le corselet est arrondi, un peu dilaté aux angles postérieurs, légèrement rétréci en avant; le sillon transversal est aussi profond en arrière qu'en avant, mais il est moins distinct au milieu.

Les élytres sont parfaitement ovales; leur plus grande largeur est un peu au dessous du milieu; les épaules ne sont nullement saillantes; les stries sont profondes dans toute leur étendue; leurs points sont très gros et sont distincts jusqu'à l'extrémité. Le point préscutellaire est situé à la base des premières et deuxième stries; le 3e intervalle porte trois points, mais celui du milieu se confond avec ceux de la troisième strie. La strie marginale s'arrête à l'épaule.

La coll. de M. de Chaudoir renferme, sous le nom de *D. longulus* Lec., un seul ind. de cette espèce. J'oserais d'autant moins affirmer que ce soit là l'insecte dont les caractères ont été indiqué par M. Leconte d'une manière sommaire, que les stries ne sont pas : *postice obliteratae*, mais qu'elles sont seulement : *postice minus profundae*.

86. D. *luticola*, Chaud. Bull. Mosc. 1850, 196, n° 8.

Nigro-æneus, palpis antennisque basi testaceis, pedibus brunneis. Clypeus subsinuato-truncatus, alis prominulis. Elevatio antica subglobosa, postice angustata sed haud prolongata ; vertex transversim profunde sulcatus, sulcis lateralibus in medio haud foveolatis. Prothorax subglobosus, sulco marginali ante medium abbreviato. Elytra ovata, postice sub-angustata, basi truncata, humeris prominulis, in dorso parum convexa, grosse punctato-striata, in basi atque ante apicem lævia, interstitio 3° 3-punctato, stria humerali ultra humerum non porrecta, puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus denticulis minutis 2 munitæ; digitatio terminalis curvata, spina interiore longior.

Long. 1 3/4. El. 1 1/2 — Lat. 7/8 m.

M. de Chaudoir a découvert cette espèce à Odessa et à Kertch dans le limon salé. M. Kiesenwetter l'a retrouvée à Trieste. (cf. Schaum D. J. 218, n° 3.)

87. D. *Indicus*, n. sp.

Brunneus, elytris obscurioribus, apice extremo lateralique testaceo, palpis, antennis, pedibusque testaceis. Palporum articulus ultimus subacutus. Vertex unisulca-

tus, elevatione antica globosa. Prothorax subglobosus, sulco longitudinali medio tenui. Elytra subovata, postice angustiora, grosse punctato-striata, apice lævia, stria marginali ultra humerum nec porrecta. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ, digitatione externa curvata, longior spina interiore terminali.

Long. 2 1/2 — El. 1 2/3 — Lat 3/4 m.

Tête et corselet bruns; élytres d'un brun de poix bronzé, avec l'extrémité testacée; les palpes, les antennes et les pattes sont d'un testacé un peu rougeâtre. Le dernier article des palpes est beaucoup plus aigu que dans la plupart des autres espèces; les mandibules ont également leur extrémité aplatie et plus étroite. L'épistome est tronqué et a son bord légèrement relevé. L'élévation antérieure est presque globuleuse, bordée en arrière par un sillon profond: aucune autre impression ne se remarque sur le vertex; les yeux sont un peu moins saillants que ceux du *D. aeneus.*

Le corselet est presque globuleux, un peu plus large que long; le bord antérieur est distinctement tronqué; le rebord marginal est bien marqué jusqu'en dessous des angles postérieurs; le sillon longitudinal est à peine visible.

Les élytres sont ovales, rétrécies en arrière mais elles ont les épaules un peu plus saillantes. Les stries et les points sont profonds jusqu'au dernier tiers où les uns et les autres disparaissent, la première strie seule restant distincte jusqu'à l'extrémité. Un peu avant le milieu de l'élytre, la strie suturale s'approfondit et se relève ensuite, ce qui occasionne une dépression longitudinale; les premiers et deuxièmes intervalles s'épaississent et s'élargissent en cet endroit.

La strie marguinale ne se prolonge pas au dessus de l'épaule; les premières et deuxièmes stries partent du point préscutellaire. Les tibias antérieurs portent deux dents un peu moins aiguës que celles du *D. aeneus.* La digitation externe est assez fortement courbée; elle est plus longue que l'épine interne, qui est droite.

M. de Chaudoir possède un seul individu de cet insecte qui a été rapporté de l'Inde boréale par le Dr Bacon et qui faisait partie de la coll. de La Ferté.

88. D. *orientalis*, n. sp.

Piceus, elytris subæneis, antennarum basi testaceo. Palporum articulus ultimus subacutus. Vertex unisulcatus, elevatione antica globosa. Prothorax subglobosus, sulco longitudinali tenui. Elytra subovata, grosse punctato-striata, apice lævia, stria marginali ultra humerum nec porrecta.

Long. 2 1/2 — El. 1 1/3 — Lat. 7/8 m.

Cet insecte ne diffère du *D. indicus* qu'en ce que ses élytres sont un peu moins allongées, plus larges, moins rétrécies en arrière ; que son corselet est plus sensiblement dilaté aux angles postérieurs. La couleur est d'un brun de poix, très légérement bronzé sur les élytres ; la base seule des antennes est testacée.

Hong-Kong. J'ai vu plusieurs individus, tous semblables.

89. D. *Dejeani*, Putz. Mon. Cliv. p. 25, n° 20.

Nigro-æneus, antennis pedibusque brunneis, ore, palpis antennarumque basi testaceis. Clypeus in medio truncatus, margine suberecto, alis subprominulis. Elevatio antica hemisphærica, supra plana, sulco transversali ab elevatione postica separata, quæ magis prominet et vertici cohæret. Prothorax subrotundatus, antice angustatus. Elytra subovata, postice angustiora, basi truncata, humeris prominulis, in medio dilatata, fortiter punctato-striata, interstitio 3° 3-punctato, stria marginali ultra humerum inconspicua, puncto præscutellari in basi striarum 1 et 2 sito. Tibiæ posticæ extus acute bidenticulatæ.

Long. 3 1/4 — El. 2 — Lat. 1 1/4 m.

Amér. bor. 1 seul ind. — Coll. Dejean.

90. D. *globulosus*, Say.
Putz. Mon. Cliv. p. 20, n° 13.
Var. *minor*. *D. parvus*, Lec. Agass. Lak. sup. p. 204. (cf. Lec. syn. Cliv. l. c. p. 77.)

Nigro-subæneus, palpis, antennis pedibusque testaceis. Prothorax subrotundatus antice leviter angustatus. Elytra oblongo-subovata, in dorso subplanata, humeris obliquis, dentatis, striato-punctata, striis ante apicem subevanescentibus, stria marginali ad humerum abbreviata. Tibiæ anticæ extrorsum bidenticulatæ.

Long. 3 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

Cet insecte, que Dejean compare au *D. globosus*, s'éloigne de cette espèce par son corselet plus rétréci en avant et dont le rebord latéral est bien distinct jusqu'en dessous des angles postérieurs, par ses élytres moins ovales et dont les épaules sont plus marquées, par ses fossettes préscutellaires qui ne sont point isolées et par les dents des tibias antérieurs qui sont plus aiguës. La digitation terminale est plus longue que l'épine interne.

Il ressemble assez à un très petit exemplaire du *D. aeneus*, dont les

élytres seraient un peu plus larges, plus courtes et moins rétrécies en arrière.

J'en ai examiné 4 individus dans la coll. de M. de Chaudoir; 3 d'entre-eux ont été rapportés de l'Ohio par M. Schaum.

91. D. *cariniceps*, Baudi, Berl. E. z. 1864, 201.

Nigro-æneus, palpis antennisque brunneis, basi testaceis, pedibus brunneis. Clypeus in medio truncatus, modice marginatus, alis parum prominulis; elevatio antica elongato-cordata, vertice sulcis pluribus curvatis impresso. Prothorax subglobosus, sulco longitudinali tenuissimo.

Elytra oblongo-ovata, apice paululum angustata, humeris prominulis, leviter punctato-striata, antice posticeque lævia, interstitio 3° tripunctato; stria marginali ultra humerum plus minusve distincte porrecta; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ extus denticulatæ, denticulo inferiore minuto, superiore obsoleto; digitatio terminalis longior spina interna.

Long. 3 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

Cet insecte est assez voisin du *D. misellus*, mais ses élytres sont plus courtes, plus larges, beaucoup plus lisses à l'extrémité; les points des stries sont plus petits et plus espacés; le sillon central du corselet est moins distinct; l'épistome est plus nettement tronqué et l'élévation antérieure est très prolongée en arrière.

Chypre.

Je n'ai vu de l'Ile de Chypre, qu'un seul individu que M. Baudi a bien voulu m'envoyer. Avant l'extrémité des élytres, on remarque une tache fauve peu arrêtée; le corselet est en dessous de la même couleur; la base des élytres ne porte aucune trace de prolongation de la strie marginale; mais, ainsi que me le mande M. Baudi, ce caractère est loin d'être constant; ordinairement la strie marginale ne dépasse guère l'épaule.

M Peyron a rapporté de Tarsous plusieurs exemplaires de cette espèce; deux d'entre eux sont très remarquables par les rugosités qui couvrent tout l'espace compris entre les yeux et par la ponctuation serrée du derrière de la tête.

92. D. *Hispanus*, Putz. Ann. Soc. ent. Fr. 1866, p. 352.

Nigro-æneus, palpis testaceis, articulo ultimo piceo, antennarum articulo 1° brunneo. Clypeus elevatus, arcuatus, subsinatus. Elevatio antica haud prolongata, antice sulco arcuato, postice sulco transversali limitata, vertex sulculis pluri-

bus transversis notatus. Prothorax subglobosus, antice vix subangustior. Elytra oblonga, basi truncata, humeris prominulis, grosse striato-punctata, interstitio 3° 3-punctato, puncto præscutellari striis duabus primis connexo; stria marginali ultra humerum haud porrecta. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno atque crasso; spina interior digitationi terminali aequalis.

Long. 3 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

D'un bronzé souvent noirâtre.

Les premiers articles des palpes, le premier article et l'extrémité des articles 2 et 3 des antennes sont d'un brun plus ou moins clair; les tibias sont plus ou moins couleur de poix. Le rebord de l'épistome est assez fortement relevé et cintré, souvent un peu sinué. L'élévation antérieure est presque semi-globuleuse, bornée en avant par un profond sillon arqué, et en arrière où elle est un peu plus étroite, par un sillon transversal. Le vertex porte quelques sillons irréguliers et moins marqués.

Le corselet est globuleux, très légèrement rétréci en avant; ses angles antérieurs sont très déprimés, les côtés antérieurs sont peu arrondis.

Le rebord marginal est distinct jusqu'après les angles postérieurs.

Le sillon longitudinal est moins profond au milieu qu'à la base; le sillon transversal antérieur est marqué en dessous de petites lignes longitudinales assez nombreuses.

Les élytres sont de moitié plus larges que le corselet, oblongues, peu arrondies sur les côtés, également larges à la base et à l'extrémité, fortement tronquées à la base avec les épaules saillantes; la surface antérieure est aplanie; les stries sont profondes dans toute leur étendue et marquées de gros points qui ne disparaissent que peu avant l'extrémité; le troisième intervalle porte 3 points bien marqués; la strie marginale ne se prolonge pas au dessus de l'épaule. Le point préscutellaire est situé à la base des deux premières stries, mais la deuxième strie ne s'y relie que peu distinctement.

Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents dont l'inférieure est forte et épaisse. La digitation terminale et l'épine interne sont à peu près de même longueur.

Très voisin du *D. exaratus*, mais un peu plus grand; le dernier article des palpes est ordinairement un peu plus large à la base et plus tronqué à l'extrémité; le sillon médian du corselet est beaucoup moins profond, de même que les stries et l'espace en dessous de l'écusson.

MM. Chevrolat et Bellier de la Chavignerie en ont trouvé plusieurs individus aux mois d'avril et de mai le long d'un étang salé (laguna), dans les environs de Valladolid.

93. D. *Euphraticus*, Putz. Mon. Cliv. p. 37, n° 38.

Nigro-aeneus nitidus; palpis, antennis basi femoribusque 4 posticis brunneo-testaceis. Palporum maxillarium articulus ultimus longior, e basi ad apicem angustatus, apice ipso truncato. Clypeus truncatus, marginatus, medio vix prominulo. Vertex plurisulcatus, elevatione antica haud prolongata. Prothorax angustus, subovatus. Elytra suboblonga, basi truncata, humeris leviter prominulis, postice angustata, striato-punctata, punctis post medium evanescentibus, stria 1ª puncto praescutellari connexa; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiarum anticarum spina interior gracilis, digitatione exteriore brevior.

Long. 3 — Lat. 1 1/2 — El. 7/8 m.

Mésopotamie, bords de l'Euphrate.

94. D. *exaratus*, Schaum (i. l.)
tropicalis, Chaud. (coll.)
Niloticus, Chaud. (coll.)
flavipes, Motsch. (i. l.)

Nigro-æneus, nitidus; palpis, antennarum basi, femoribusque 4 posticis brunneo-testaceis. Palporum maxillarium articulus ultimus elongatus. Clypeus truncatus, margine medio præsertim elevato. Vertex plurisulcatus, elevatione antica haud prolongata. Prothorax globosus sulco medio profundissimo. Elytra subovata, basi truncata, humeris prominulis, profunde striata atque punctata, punctis post medium evanescentibus; interstitio 3° 3-punctato; regione subscutellari depressa; stria 1ª puncto præscutellari connexa; stria marginali ultra humerum non porrecta. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ; spina interior digitationi apicali aequalis.

Long. 3 — El. 1/2 — Lat. 1 m

Cette espèce se rapproche assez du *D. Euphraticus;* comme ce dernier, elle a le dernier article des palpes maxillaires beaucoup plus long que le même des palpes labiaux, mais nullement dilaté au milieu et diminuant de grosseur de la base jusqu'à l'extrémité qui est tronquée. Ses élytres sont plus courtes, plus larges que celles de l'*Euphraticus;* la strie suturale est profondément déprimée depuis l'écusson jusque près du milieu; les stries sont beaucoup plus profondes et sont surtout plus marquées à l'extrémité ; les épaules sont un peu plus saillantes; le corselet est plus large, plus globuleux; l'épistome a son bord plus relevé au milieu; les tibias antérieurs

ont la dent inférieure beaucoup plus longue et plus aiguë; la digitation terminale et l'épine interne sont égales en longueur.

M. Schaum m'en a envoyé, comme venant d'Egypte, un individu sous le nom que j'ai conservé; M. Motschulsky me l'a adressé sous le nom de *D. flavipes*. La collection de M. de Chaudoir en renferme 8 exemplaires venant d'Assouam, sous le nom de *D. tropicalis* et deux autres étiquetés *D. Niloticus*.

95-98. M. *Schmidt-Goebel* s'était proposé d'établir sous le nom de *Phreoryctes*, un genre dont il a figuré les caractères dans la pl. III, (fig. 6) de sa *Faun. Birman.*

Mais d'après une note de sa main inscrite sur la couverture de la première livraison de l'ouvrage, il a reconnu que ce genre ne se distinguerait pas suffisamment des *Dyschirius* et il a désigné sous le nom de *Dyschirius debilis* l'insecte figuré comme *Phreoryctes pusillus*. Les seules différences, en effet, entre ces petits *Dyschirius* de l'Inde et les nôtres, consistent dans des palpes un peu plus aigus à l'extrémité et des épaules épineuses. Les deux seules espèces qui me soient connues présentent d'ailleurs quelques caractères particuliers. Le deuxième article des antennes est deux fois plus long que le troisième, lequel est à peine plus long mais plus étroit à la base que le quatrième; les troisième et cinquième intervalles des stries portent une ligne de points pilifères espacés.

95. D. *interpunctatus*, n. sp.

Long. 2 — El. 1 — Lat 2/3 m.

Fauve, palpes et antennes testacés. Le dernier article des palpes est dilaté intérieurement, renflé un peu en dessous du milieu; il se rétrécit ensuite jusqu'à l'extrémité qui est très atténuée et faiblement tronquée. Les mandibules sont très aiguës. Les antennes atteignent les angles postérieurs du corselet; leur premier article est gros, cylindrique; le deuxième en massue, à peine plus court que le premier et plus large que le troisième qui est triangulaire; les autres sont épais, arrondis. Le labre est court, large, un peu échancré.

L'épistome, intimement uni à ses ailes, forme avec elles un arc de cercle L'élévation antérieure est triangulaire; elle se relève en arrière où elle se prolonge en pointe jusqu'au vertex. Le corselet est presque carré, un peu

rétréci en avant; le bord antérieur est bisinué; les côtés sont peu arrondis; le sillon marginal s'étend depuis les angles antérieurs jusqu'au point situé un peu intérieurement à la hauteur des angles postérieurs; le sillon transversal antérieur n'est distinct que vu de côté.

Les élytres sont oblongues, aussi larges à l'extrémité qu'à la base qui est presque tronquée. La strie marginale se prolonge jusqu'à l'extrémité de la base; elle forme, à l'épaule, un petit angle saillant. La première strie seule est entière; toutes les autres disparaissent avant l'extrémité; les deuxième et troisième ne prennent naissance qu'en dessous de la base, les troisième et cinquième intervalles sont marqués d'une rangée de petits points pilifères.

Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents aussi fortes, mais moins aiguës que dans le *D. thoracicus*.

Inde boréale. 2 ind. rapportés par le Dr Bacon. (Coll. de Chaudoir.)

96. D. *hispidulus*, n. sp.

Long. 2 — El. 1 — Lat. 3/4 m.

Très voisin du précédent. Le dernier article des palpes est plus ovale, moins brusquement atténué à l'extrémité qui est tout aussi faiblement tronquée. Le corselet est plus étroit, plus convexe, plus rétréci antérieurement. Les élytres sont plus larges, plus planes, moins lisses à l'extrémité; tous les intervalles des stries portent une ligne de petits points pilifères.

Siam, 3 ind. (Coll. de Chaudoir et Signoret).

Les *Dyschirius* de l'Amérique méridionale s'écartent un peu de ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le dernier article des palpes est moins dilaté intérieurement, mais tronqué à l'extrémité; les antennes sont moins épaisses et composées d'articles plus allongés; les élytres sont en général plus larges, moins rétrécies en avant et en arrière, plus fortement striées; le prolongement de la strie marginale sur la base est souvent beaucoup plus marqué et forme un crochet au dessus de l'épaule; la digitation terminale des tibias antérieurs est plus longue et les tarses ont leurs articles plus étroits.

97. D. *Minarum*, n. sp.

Long. 4 — El. 2 — Lat. 1 1/3 m.

Noir bronzé, pattes et antennes brunes, palpes testacés ainsi que les deux premiers articles des antennes et la base du troisième. Les mandi-

bules sont longues, étroites, courbées. La dent du menton est peu saillante; les lobes latéraux sont arrondis au sommet. Le deuxième article des palpes maxillaires est large, ovale; le troisième est triangulaire ayant à peine le tiers de la longueur du dernier qui est presque cylindrique, un peu rétréci à la base et à l'extrémité, avec la pointe tronquée.

Les antennes sont assez grèles, composées d'articles triangulaires-allongés; les deuxième et quatrième sont plus longs et à peu près égaux. L'épistome a son milieu largement relevé, et ses ailes très avancées en forme de dents un peu arrondies. L'élévation antérieure est presque globuleuse, un peu rétrécie en arrière où elle est limitée par un sillon transversal profond. Le vertex porte, entre les yeux, un ou deux sillons moins larges et moins marqués.

Le corselet est très-globuleux, un peu rétréci antérieurement, rebordé jusqu'aux angles postérieurs qui ne forment aucune saillie ; les côtés de la base ne sont nullement rebordés. L'impression transversale antérieure porte une série de gros points oblongs.

Les élytres sont larges, en ovale très court, fortement striées dans toute leur étendue; les points des stries, très gros, dépassent à peine le milieu ; les intervalles sont très relevés; aucun point n'y est distinct.

Les pattes sont peu épaisses; les tibias antérieurs, terminés par une digitation et une épine longue et courbée au bout, ne portent extérieurement que deux dents assez petites dont la supérieure surtout est marquée. Les tibias intermédiaires sont entièrement glabres et inermes en dessus; les tarses sont très-étroits; le premier article, subcylindrique, est aussi long que les trois suivants réunis; ceux-ci sont courts et décroissent successivement de largeur; le dernier est cylindrique.

Brésil (Minas-Geraes). 2 ind. coll. de Chaudoir.

98, D. *Pampicola*, n. sp.

Long. 4 — El. 2 — Lat. 1 1/3 m.

D'un noir bronzé, avec les palpes, la base des antennes et l'extrémité des élytres testacés, les pattes et les antennes brunes. Les palpes sont assez allongés; leur dernier article est oblong, rétréci vers l'extrémité qui est légèrement tronquée. Les antennes sont assez épaisses; les articles 2 et 3 sont presque de même longueur; les suivants sont triangulaires. L'épistome est très légèrement sinué au milieu; il se relève sur les côtés et n'est point séparé des ailes qui sont avancées, tronquées. L'élévation antérieure est un peu anguleuse en avant, bicarénée au dessus, tronquée en arrière par un

sillon transversal. Le vertex est lisse. Les yeux sont grands, très convexes. Le corselet est presque globuleux, un peu plus long que large, très convexe; le rebord marginal se borne à une simple strie qui n'atteint pas les angles postérieurs. Le sillon longitudinal est complètement indistinct, si ce n'est un peu au dessus de la base; le sillon transversal antérieur n'est visible qu'au milieu. Les élytres sont oblongo-carrées, leur base et les épaules sont arrondies; les stries sont profondes; mais celles vers l'extérieur sont moins marquées à l'extrémité; les points dont elles sont munies sont très gros dans la première moitié des élytres; la première strie remonte le long de l'écusson jusqu'à l'extrême base où elles se joint au prolongement de la strie marginale; cette dernière forme, à l'épaule, un angle saillant; les autres stries ne prennent naissance qu'en dessous de la base. Le 3e intervalle est 3-ponctué. L'extrémité des élytres est d'un fauve testacé; cette couleur remonte un peu le long du bord marginal. L'épine terminale interne des tibias antérieurs est plus forte et plus recourbée que la digitation externe. La première des dents latérales des tibias est petite et triangulaire, la deuxième est à peine distincte. — Les crochets sont grands; le paronychium est beaucoup plus court.

Pampas. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

99. D. *patruelis*, Lec. Ann. Lyc. vol. V. (1851) p. 196 (1).

Nigro-æneus, nitidus, epistomate bidentato, lateribus obliquis, fronte subtiliter cristata, sulcis profundis; thorace ovali, non transverso; elytris basi non marginatis, striis integris, ultra medium tenuiter punctatis, interstitiis paulo convexis, 3°-tripunctato; tibiis anticis extus unidigitatis, denteque superiore armatis, spina exteriore longiore curvata. (· 14)

San Diego. (Californie).
Sat frequens.

100. D. *consobrinus*, Lec. Ann. Lyc. t. V. (1851), p. 196.

Nigro-æneus, nitidus, epistomate truncato, lateribus fere rotundatis, fronte transversim impressa, sulcis profundis; thorace rotundato, elytris non angustiore, his basi non marginatis, striis integris ultra medium punctatis, interstitiis convexis, 3°-bipunctato; tibiis anticis extus muticis, spina exteriore vix longiore curvata. (· 15)

S. Francisco. (Calif.) 1 ind.

(1) Je n'ai pas vu les nos 99-109.

101. D. *gibbipennis*, Lec. Proc. Phil. 1857, p. 77, nº 88.

Elongatus, nigro-æneus pernitidus, clypeo late emarginato, angulis prominulis, fronte transversim paulo impressa et dein plica parva brevissima notata ; thorace latitudine haud breviore, globoso ; elytris convexis, tripunctatis, pone basim in sutura impressis, striis punctatis haud impressis, externis postice exaratis ; antennis basi pedibusque obscure rufis, tibiis anticis bidenticulatis. (. 15)

S. Diego. (Calif.) 1 sp.

102. D. *æneolus*, Lec. Proc. Phil. 1857, p. 76.

Antennis pedibusque nigris ; clypeo late emarginato, bidendato ; fronte sulco transversali impressa ; prothorace globoso ; elytris stria basali nulla, striis tenuibus ad basim extensis, postice obliteratis, interstitio 3º-tripunctato.

Je n'ai pas pu vérifier si M. Leconte a décrit cette espèce ; les indications ci-dessus sont les seules qu'il m'ait été possible de puiser dans le tableau publié par lui en 1857.

103. D. *truncatus*, Lec. Proc. Phil. 1857, p. 78, nº 17.

Nigro-æneus, nitidus ; clypeo truncato, vix emarginato, fronte transversim haud profunde impressa ; thorace latitudine subbreviore, ovato, antrorsum angustato ; elytris striis impressis antice punctatis : 3ª haud distinte bipunctata, 8ª obsoleta, ad apicem exarata, interstitiis planis, palpis pedibusque ferrugineis, antennis piceis ad basim ferrugineis, tibiis anticis vix denticulatis. (· 22)

Illinois. 1 sp.

104. D. *erythrocerus*, Lec ib. nº 48.

Elongatus, æneo-niger, nitidus, clypeo fere truncato, vix emarginato, angulis parum prominulis, fronte transversim impressa, thorace latitudine longiore, subovato, elytris striis impressis, ad basim abbreviatis, antice fortiter punctatis, 8ª obsoleta ad apicem exarata, interstitiis fere planis ; antennis, palpis pedibusque rufis ; tibiis anticis vix denticulatis. (· 20)

Ohio. Pensylvanie.

105. D. *rufiventris,* Lec. ib. p. 79, nº 26.

Nigro-æneus, nitidus, clypeo truncato, fronte transversim haud impressa, thorace latitudine haud breviore, ovali antrorsum paulo angustato, elytris striis antice fortiter punctatis postice exaratis, ore abdomineque rufis, antennis fuscis, ad basim pedibusque testaceis; tibiis anticis dente inferiore acuto armatis. (" 11)

Louisiane. 1 sp.

106. D. *setosus,* Lec. ib. nº 27.

Æneo-niger, nitidus, clypeo emarginato, bidentato, fronte transversim impressa, thorace latudine breviore, ovato, trapezoideo, elytris convexis, grosse seriatim punctatis, postice lævigatis, interstitiis alternis punctis minutis setiferis uniseriatis notatis, antennis pedibusque testaceis, tibiis anterioribus dente inferiore acuto, superiore vix distincto. (" 12)

Massachusetts et New-York, dans les marais salés.

107. D. *pilosus,* Lec. ib. p. 80, nº 28.

Æneo-niger, nitidus, clypeo emarginato, bidentato, fronte transversim impressa, thorace latitudine haud breviore, quadrato-globoso; elytris convexis, striis integris antice profundis et fortiter punctatis, interstitiis 1º, 5º *et* 7º *parce uniseriatim punctatis et setosis; ano, ore, antennis pedibusque testaceis; tibiis anticis dente inferiore acuto, superiore vix distincto.* (" 14)

Nouvelle Orléans.

108. D. *hispidus,* Lec. Descr. of n. spec. 1363, p. 4, nº 10.

Æneo-niger nitidus, clypeo emarginato bidentato, fronte transversim impressa, thorace latitudine breviore, ovato; elytris convexis, striis antice grosse punctatis, postice obliteratis, interstitiis alternis punctis setiferis minutis uniseriatis notatis; antennis pedibusque testaceis; tibiis anticis dente inferiore acuto, superioreque obsoletissimo armatis. (" 12)

Etats-Unis de l'Ouest.

109. D. *transmarinus*, Mannerh. B. M. 1853, p. 30, nº 10.

Oblongus, supra obscure cupreo-æneus, subnitidus, subtus nigro-piceus; mandibulis, antennis pedibusque obscure rufo-piceis; tibiis anticis spinis tribus longis introrsum curvatis interne armatis, extus vix dentatis; thorace suborbiculato, basi apiceque truncato, medio canaliculato; elytris thorace sesqui latioribus, ovalibus gibbis, sat profunde striatis, striis 1ª et 2ª usque ad apicem integris, cæteris pone medium evanescentibus, omnibus antice profunde punctatis.

Long. 1 5/6 lin. — Lat. 2/3 m.

Sitkha.

G. Oxydrepanus. Chaud. (Coll.).

Menton très-court; la dent du milieu peu élevée, obtuse; les lobes latéraux arrondis.

Languette en triangle allongé, tronquée au sommet, ses paraglosses étroites, divergentes, un peu plus élevées.

Palpes à dernier article large à la base, dilaté intérieurement, se rétrécissant fortement dès le milieu, de manière à former une pointe prolongée un peu obtuse à l'extrémité. Le pénultième article des maxillaires très court; le deuxième de moitié plus court que le dernier, aussi large, ovale.

Antennes longues, dépassant les angles postérieurs du corselet, assez minces; le deuxième article presque du double plus long que le troisième; les articles 4-10 arrondis.

Mandibules planes en dessus, larges à la base, très arquées, très aiguës à l'extrémité.

Labre transversal, arrondi sur les côtés, sub-émarginé au milieu.

Epistome plus ou moins tronqué, rebordé ainsi que les ailes qui sont sur le même plan et ont leur angle externe droit.

Tibias antérieurs faiblement bidentés extérieurement. Tibias intermédiaires étroits, le premier article à peine un peu élargi vers l'extrémité, aussi long que tous les autres réunis; le deuxième, en carré long, aussi long que les deux autres suivants pris ensemble; les troisième et quatrième carrés, serrés; le cinquième cylindrique; les crochets très petits; le paronychium indistinct.

La coloration en général est d'un brun clair.

Ce genre diffère peu des *Dyschirius*. Les caractères essentiels sont le

prolongement en pointe du dernier article des palpes, et la dimension du deuxième article des tarses. Le corselet est plus carré, plus nettement tronqué en avant, plus fortement rebordé; les élytres ont leur rebord basal bien marqué.

Il n'est représenté que dans l'Amérique tropicale. Toutes les espèces sont de très petite taille.

1. O. *luridus*, n. sp.

Rufo-brunneus, prothoracis margine elytrorumque apice dilutioribus. Clypei alae vix prominulae, clypeo cohaerentes. Oculi prominentes. Vertex foveolatus. Prothorax subquadratus, basi prolongata. Elytra oblongo-ovata, humeris prominulis, interstitio 3° tripunctato.

Long. 3 1/4 — El. 1 3/3 — Lat. 1 m.

L'épistome est un peu concave; l'élévation antérieure du front est plane en avant, se rétrécissant en s'élevant en arrière où elle n'est pas limitée par un sillon transversal; ce n'est qu'entre les yeux que l'on distingue, mais faiblement, un sillon arqué.

Le milieu du vertex porte un très petit point. — Les yeux sont très-saillants. Le devant de la tête est fortement rugueux.

Le corselet est convexe, carré, à peine rétréci en avant; ses côtés sont droits; les angles postérieurs ne sont pas saillants et très arrondis; les côtés de la base sont prolongés obliquement; les angles antérieurs sont presque droits et non déprimés.

Les élytres sont en ovale un peu allongé, légèrement élargies en dessous de leur milieu, striées-ponctuées jusqu'à l'extrémité; les stries ne commencent qu'un peu en dessous de la base; le troisième intervalle ne porte que trois points; la strie marginale forme à l'épaule une petite saillie, puis elle se dirige en crochet jusqu'à la naissance du cinquième intervalle, où elle forme un angle et se prolonge ensuite jusque derrière l'écusson.

Les cuisses antérieures portent en dessus, avant l'extrémité, une petite dent obtuse; les tibias, non sillonnés, ne sont que très faiblement bidentés extérieurement.

M. Dohrn m'a communiqué un ind. de cette espèce, comme venant de Surinam (Paramaribo).

La coll. de M. de Chaudoir en renferme un de l'Amazone qui a les côtés du corselet un peu plus arrondis, et les stries des élytres remontant plus haut vers la base.

2. O. *micans*, Dohrn. (Coll.).

Long. 2 — El. 1 — Lat. 1/2 m.

D'un brun testacé clair, les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé pâle. Les antennes sont un peu plus courtes et leurs articles plus serrés que dans l'espèce précédente. L'épistome est très-nettement tronqué, son rebord est moins élevé. Le corselet est plus court que large ; un peu rétréci antérieurement, ses côtés sont plus arrondis. Les élytres sont oblongues, ovales, un peu rétrécies à l'extrémité, avec la base tronquée et les épaules faiblement arrondies; les stries, peu profondes mais marquées de gros points espacés, s'affaiblissant a l'extrémité qui est presque lisse. Le troisième intervalle porte trois point dont le premier et le troisième sont peu distincts. Les deux dents externes des tibias antérieurs sont plus fortes et plus aiguës que dans le *luridus*.

Surinam (Paramaribo). 3 ind. coll. Dohrn et de Chaudoir.

3. O. *minimus*, n. sp.

Long. 2 — El. 1. — Lat. 3/8 m.

Sa coloration est la même que celle du *micans* ; ses antennes sont semblables. L'épistome est bisinué, ce qui le fait paraître un peu échancré au milieu.

L'élévation antérieure est plus nettement triangulaire et plus prolongée en arrière. Les élytres sont plus étroites, plus longues; leurs stries sont plus profondes jusque près de l'extrémité; les deuxième et troisième ne commencent qu'en dessous de la base; les intervalles sont plus relevés; la la ponctuation moins forte; les trois points du troisième intervalle sont tous distincts. Les dents externes des tibias antérieurs sont moins aiguës.

Amazone (Santarem). 4 ind. (coll. de Chaudoir).

4. O. *Brasiliensis*, n. sp. (Sahlb. i. l.)

Long. 2 1/2. — El. 1 1/3. — Lat. 3/4 m.

Plus grand que le *minimus;* les antennes sont plus épaisses, plus obscures à l'extrémité; l'épistome est simplement tronqué, son rebord est plus élevé; l'élévation antérieure est moins plane, moins rétrécie en arrière, le vertex est plus rugueux ; les yeux sont très-peu saillants; le corselet est

de même forme, mais plus convexe et cependant ses angles antérieurs sont moins déprimés et moins arrondis; les élytres sont plus ovales et très-convexes un peu plus bas que le milieu; l'extrémité est plus rétrécie; les stries sont moins profondes, moins distinctes à la base et elles disparaissent avant l'extrémité. Les deux dents externes des tibias antérieurs sont semblables.

Brésil. 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

5. O. *ovalis*, n. sp.

Long. 2 1/2. — El. 1 1/2. — Lat. 2/3 m.

Antennes à derniers articles serrés, mais testacés et non élargis comme chez le *Brasiliensis*. L'épistome est tronqué, finement rebordé; l'élévation antérieure, un peu inégale au milieu, se redresse en arrière où elle est suivie d'un sillon transversal; la fossette du vertex est à peine sensible. Les yeux sont un peu plus saillants que dans l'espèce précédente. Le corselet est moins court, plus convexe, plus arrondi sur les côtés, ce qui le fait paraître un peu globuleux. Les élytres sont plus larges, plus ovales. Les trois points du troisième intervalle ne sont pas distincts. Les tibias antérieurs sont plus fortement bidentés extérieurement.

Nouvelle Grenade. 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

6. O. *Mexicanus*, n. sp. Chaud. (coll.)

Long. 2/3. — El. 1 1/2. — Lat. 3/4 m.

L'épistome est légèrement échancré au milieu; l'élévation antérieure est suivie d'un sillon transversal; la fossette du vertex est indistincte; les yeux sont très-saillants. Le corselet est très-convexe; les côtés sont presque droits, mais les angles antérieurs sont très-déprimés, et les angles postérieurs ainsi que la base sont très-arrondis, rétrécis, ce qui donne au corselet un aspect tout différent de celui des autres espèces. Les élytres sont oblongues, subcylindriques, légèrement rétrécies à l'extrémité, striées-ponctuées, excepté à la base et à l'extrémité; le troisième intervalle est 3-ponctué.

Mexique, 1 ind. (coll. de Chaudoir).

7. O. *rufus*, Putz. Mon. p. 44, n° 46 (Dyschirius).
D. brevicarinatus, Putz. Mon. p. 53, n° 58 et Post. p. 70.

Long. 2 2/3 — El. 1 1/2 — Lat, 1 m.

Le corselet est un peu rétréci en arrière comme dans l'espèce précédente.

Cuba (Havane).

G. Clivina.

J'ai réparti toutes les espèces que je connais en trente groupes dont j'ai donné les caractères détaillés. J'ai pu ainsi simplifier beaucoup la description des espèces nouvelles.

Premier groupe.

Antennes courtes, n'atteignant pas le milieu du corselet, épaisses, composées d'articles très-serrés et transversaux à partir du cinquième.

Dernier article des palpes de moitié plus long que le précédent, non élargi intérieurement et presque tronqué à l'extrémité.

Labre plus ou moins échancré. Epistome faiblement échancré; intimement uni à ses ailes qui semblent le continuer. (les angles de l'épistome sont cependant distincts dans la *C. memnonia*). Yeux saillants et libres.

Corselet convexe, carré ou transversal, sa base courte et peu prolongée. Bord antérieur bisinué. Angles antérieurs ordinairement un peu avancés; les postérieurs presque nuls. Impression antérieure n'atteignant pas le bord.

Base des élytres fortement tronquée; épaules saillantes.

Huitième intervalle non prolongé au dessus de l'épaule; quatrième et cinquième stries non réunies à la base. Troisième intervalle portant ordinairement deux points, rarement trois ou quatre, quelquefois aucun.

La carène centrale du prosternum est canaliculée depuis son milieu jusqu'à l'extrémité de la pointe dont les côtés sont rebordés. La carène est plus forte entre les hanches dans les deux premières espèces; elle est plus rétrécie dans la *calida*.

Chez la *Senegalensis*, le sillon est interrompu dans son milieu.

Insectes de couleur brune ou testacée.

Tibias antérieurs larges, digités, sillonnés au centre.

Le 1er article des tibias antérieurs non brusquement dilaté extérieurement dans sa moitié supérieure.

Tibias intermédiaires en triangle allongé, fortement épineux, éperonnés.

Les insectes de ce groupe appartiennent spécialement à l'Afrique tropicale et méridionale; quelques espèces se rencontrent dans l'Inde.

1. C. *grandis*, Dej. Spec. I, 478, 22.
Putz. Mon. p. 65, n° 1.
Sénégal, sénégambie Portugaise, Vieux Calabar. Nil blanc. Port Natal, Delagoa-Bay.

2. C. *Bohemanni*, Putz. Post. p. 34, n° 3.
Caffrerie, 1 ind. (Coll. Bohemann).

3. C. *mandibularis*, Dej. Spec. V, 498, 26. — Putz. Mon. 66, 2. — Post. 34, 4.
Sénégal.

4. C. *testacea*, Putz. Mon., p. 84, n° 20.
Sénégal.

5. C. *Assamensis*, Putz. Mon., p. 66, 3.
Assam.

6. C. *Indica*, Putz. Mon., p. 67, n° 4. — Post. 35, 5.
rugosifrons, Nictn.
Ceylan. Decan. Inde boréale.

7. C. *memnonia*, Dej. spec. V, 503, 31. — Putz. Mon. p. 70, n° 7.

Très-voisine de l'*indica;* plus petite, plus courte; la base des élytres est encore plus nettement tronquée et les épaules sont plus saillantes; le corselet est plus convexe, ses côtés sont plus arrondis et les angles antérieurs sont moins saillants; la tète est beaucoup moins rugueuse et la fossette du vertex est plus petite et plus arrondie; les yeux sont un peu moins enchâssés en dessous; le labre est moins enchâssé; l'épistôme qui, chez l'*indica*, est largement échancré et dont les ailes, en se relevant, forment la continuation, est anguleux à ses deux extrémités dans la *memnonia*.

Cette espèce est fort peu répandue dans les collections; tous les exemplaires que j'en ai vus viennent de Java.

8. C. *calida*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 3/4 — Lat. 2 m.

Cet insecte est intermédiaire entre les Cliv. *indica* et *Senegalensis*. La tête est conformée comme dans cette dernière, mais le corselet est aussi large, aussi carré, aussi peu rétréci en avant que dans la première; les angles antérieurs ne sont nullement saillants; les angles postérieurs, au contraire, le sont un peu. Les élytres sont plus courtes, plus larges que dans la *Senegalensis* et encore un peu moins rétrécies à l'extrémité; le troisième intervalle ne porte que deux points. La couleur est celle de l'*indica*.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce; il fait partie de la coll. de M. de Chaudoir qui l'a reçu de M. Stevens comme venant des bords du Nil blanc.

9. C. *Senegalensis*, Dej. spec. V, p. 500, n° 28.
Putz. Mon., p. 71, n° 8.
Sénégal.

10. C. *Westwoodi*, Putz.
Castanea, Putz. Post. p. 35, n° 7.

M. Westwood ayant, dès 1837, décrit une *C. castanea* (1) autre que la présente espèce, je suis obligé de changer le nom de cette dernière.

La *C. Westwoodi*, bien qu'appartenant par ses principaux caractères au groupe à la fin duquel je la place, a cependant un aspect assez différent qui est dû à la moindre convexité de son corselet, lequel est plus carré, plus distinctement rebordé et a les angles postérieurs plus saillants, à la forme plus cylindrique de ses élytres qui ont les épaules moins tronquées et dont le troisième intervalle et plus distinctement quadri-ponctué. Les antennes sont un peu plus longues, est ses tibias antérieurs ne sont pas sillonnés en dessus vers l'extrémité.

Ind. Or. (Ceylan et Nouvelle Guinée).

Deuxième Groupe.

Diffère du premier groupe par son épistome échancré au milieu, ses ailes

(1) Voy. ci-après n° 52.

plus étroites et plus brusquement saillantes ; ses grandes ailes plus développées et couvrant presque les yeux ; ses yeux beaucoup moins saillants ; son corselet plus long, moins échancré au milieu ; ses élytres plus ovales, plus rétrécies à la base qui est arrondie et le long de laquelle se prolonge la strie marginale ; son troisième intervalle 4-ponctué ; ses tibias intermédiaires plus larges, très garnis de poils extérieurement et non éperonnés.

La carène centrale du prosternum est rebordée et déprimée triangulairement après son milieu ; entre les hanches, elle est très rétrécie et nullement canaliculée. La pointe porte deux sillons latéraux.

11. C. *attenuata*, Herbst, Natur. syst. X, p. 264, tab. 176, f. 7 e. (Scarites.)

picipes, Bon. Obs. 2e p. p. 49, nº 3. Dej. spec. I, 416, 4. —Putz. Mon. p. 105, 9. — Post. p. 51, nº 22.

melanaria, Putz. Mon. p. 68, nº 5.

Long. 8 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

C'est par erreur que Herbst et Bonelli ont assigné à cet insecte l'Amérique du Nord pour patrie. Il vient de l'Inde et parait se trouver plus particulièrement dans la partie septentrionale de cette contrée.

12. C. *sulcigera*, Chaud. (Coll.).

Long. 6 — El. 3 1/3 — Lat. 1 3/4.

Beaucoup plus petite que la *C. attenuata*. L'épistome est plus profondement échancré et ses ailes sont un peu plus avancées ; les grandes ailes sont plus larges. Les yeux ne sont nullement saillants. Le corselet est plus court, plus élargi en arrière. Les élytres sont plus rétrécies à la base, plus ovales ; elles sont plutôt sillonnées que striées et les intervalles sont très relevés en carènes obtuses ; les points du troisième intervalle ne sont pas distincts. La ponctuation de l'abdomen est plus grosse et plus distincte.

Siam. 1 ind. (Coll. de Chaudoir.)

13. C. *striata*, Putz. Mon. p. 74, nº 13.

Long. 5 3/4 — El. 3 — Lat. 1 1/3 m.

Plus petite et plus étroite que la C. *attenuata*. Les grandes ailes sont

moins arrondies; les yeux sont plus petits, plus enchâssés, moins saillants; le corselet est plus étroit, plus long, sa base est moins large; les élytres sont plus longues, moins arrondies à la base; les dents externes des tibias antérieurs sont moins fortes; l'abdomen est plus distinctement ponctué.

Coromandel. 1 ind. (Coll. de Chaudoir). C'est l'exemplaire qui appartenait à M. Reiche et que celui-ci m'avait communiqué en 1846 lors de ma Monographie.

Troisième Groupe.

Lobes latéraux du menton arrondis, rarement tronqués. Dernier article des palpes maxillaires deux fois plus long que le précédent, diminuant régulièrement de grosseur de la base à l'extrémité qui est presque tronquée. — Labre bisinué. — Antennes n'atteignant pas tout à fait les angles postérieurs du corselet, grossissant vers l'extrémité, moniliformes à partir du quatrième article. — Epistome largement échancré au centre, intimement uni aux ailes qui, le continuant, sont plus avancées et arrondies. — Yeux enchâssés en arrière jusqu'au tiers. — Une fossette oblongue au milieu du vertex. — Corselet convexe, plus ou moins carré, légèrement échancré en avant; angles antérieurs non saillants. Sillon transversal antérieur atteignant le bord.— Base courte. — Stries libres à la base; la huitième ne dépassant pas l'épaule; troisième intervalle 4-ponctué.

La carène centrale du prosternum est rebordée et canaliculée (ponctuée à sa base chez les *C. Ypsilon* et *scripta*) de même que la pointe. —Excepté chez la *C. extensicollis*.

Tibias antérieurs sillonnés. Le premier article des tarses brusquement dilaté dans sa moitié supérieure. — Tibias intermédiaires éperonnés. — Paronychium court.

14. C. *fossor*, Lin.
Putz. Mon. p. 75, n° 15. — Schaum, D. J. I, 229, 1.
Var. *angustior elytris subparallelis.*
C. prolixa Kiesenw. (Schaum in Berl. E. Z. I, 124.) Grèce.

15. C. *collaris*, Herbst.
Putz. Mon. p. 76, n° 16.
Cf. Schaum, D. J. I, 299.

Les avis continuent à être partagés sur la question de savoir si la *C. collaris* ne serait pas une simple variété de taille et de couleur de la *C. fossor*. Je citerai moi même comme exemple d'une telle modification dans la coloration le *Dolichus flavicornis* et la *C. ovipennis* ci-après.

Mais dans ces cas, cette variation n'a pas la fixité qu'elle affecte chez la *C. collaris* et elle n'est pas constamment accompagnée d'une variation dans la taille.

On s'est demandé si la C. *collaris*, ne serait pas une seconde génération, plus petite et moins colorée, de la *C. fossor*. Cette hypothèse me parait peu admissible. Il résulte d'observations que j'ai faites depuis plus de vingt ans, que la *C. collaris* est, pour ainsi dire, propre à certaines localités où elle abonde pendant toute l'année, tandis que, pendant toute l'année aussi, on n'y trouve que rarement la *C. fossor;* que dans d'autres endroits, on ne rencontre que la *C. fossor* et jamais la *collaris;* qu'enfin, dans plusieurs autres stations, les deux espèces se trouvent ensemble en avril, mai, juin, août et septembre.

La *C. fossor* est parfois plus grande que le type. La *C. collaris*, toujours plus petite et à élytres plus étroites et plus parallèles, ne varie guère de taille; chez l'une et chez l'autre, la coloration est constante, sauf dans la *collaris* l'absence de coloration chez les individus récemment transformés.

16. C. *ovipennis*, Chaud. Car. Caucas. p. 68, n° 52.
Var. *infuscata*, Chaud. ibid.

Elle diffère certainement de la *C. fossor* en ce que les élytres sont moins sinuées, que les épaules sont plus arrondies et que la base est plus large ; que le corselet est plus étroit antérieurement et que ses angles tant antérieurs que postérieurs sont moins saillants; que le rebord externe est moins relevé entre les angles antérieurs et le premier point marginal; que la dent supérieure des tibias antérieurs est un peu plus longue ; que les articles des antennes sont moins serrés et un peu plus longs.

Ces différences paraissent être constantes et il me semble difficile de ne pas voir là une espèce.

Lenkoran. (Mer Caspienne).

On rencontre avec le type une variété analogue à notre *C. collaris*, avec cette différence qu'ordinairement, dans cette dernière, le corselet reste noir, tandis que chez la *C. infuscata*, (au moins chez tous les individus que possède M. de Chaudoir), le corselet reste d'un brun plus ou moins rougeâtre.

17. C. *Transcaucasica*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/3 m.

Cette espèce est intermédiaire entre les *C. collaris* et *Ypsilon.*

Elle différe de la première par sa coloration d'un brun testacé, par sa taille qui est plus petite, par la dent du menton qui est plus élevée, par ses antennes plus minces, par le vertex qui, au lieu d'une fossette oblongue, porte une profonde impression très étroite en avant et s'élargissant en arrière, par deux autres impressions transversales qui coupent presque la première; par son corselet un peu moins convexe, moins élargi vers la base et par conséquent plus carré, et dont la surface est parsemé de points plus gros ainsi que de rides transversales plus nombreuses; par ses élytres un peu plus planes, plus cylindriques, plus fortement tronquées à la base.

Elle diffère de la C. *Ypsilon* par sa taille plus petite, ses élytres plus courtes et dont les côtés sont moins parallèles; par le corselet moins long, moins large, moins carré, non sinué avant les angles antérieurs qui ne sont point saillants, et par l'absence de l'impression en Y; par la fossette centrale du vertex qui est autrement conformée et par la forme de l'épistome qui ressemble à celui de la *C. collaris.*

Cet insecte, dont je n'ai vu qu'un seul individu venant de la Transcaucasie, fait partie de la collection de M. de Chaudoir.

18. C. *Ypsilon*, Dej., sp. V. 502. 30.
Putz. Mon. p. 77, n° 19.

Cette espèce se trouve principalement dans la Russie méridionale; on la rencontre également en Géorgie, dans l'Ile de Chypre, en Autriche. Sa taille ordinaire est de 5 1/2 à 6 m. Deux individus de la coll. Dejean indiqués comme venant du Caucause atteignent 7 m.

19. C. *scripta*, Putz. Mon. p. 78, n° 20.

La différence essentielle entre la *C. scripta* et la *C. Ypsilon* se trouve dans la forme du corselet qui, chez cette dernière, est beaucoup plus convexe et plus rétréci en avant, tandis que chez la *scripta*, il est plus plan et paraît plus large surtout vers les angles antérieurs. Les angles de l'épistome arrondis et peu avancés dans la *C. Ypsilon*, sont plus étroits, plus saillants

et plus prolongés dans la *scripta*. Chez cette dernière, le vertex est occupé par une fossette plus arrondie.

Les autres différences, indiquées dans la description de ma Monographie, sont moins constantes.

L'unique individu que j'ai vu jadis et sur lequel j'ai établi l'espèce, m'avait été communiqué par M. Lucas qui l'avait trouvé en Algérie.

Depuis j'en ai examiné deux autres, trouvés par M. Vuillefroy à Carthagène. Je crois devoir rapporter à cette espèce deux individus qui se trouvent dans la coll. de M. de Chaudoir comme venant de Bagdad. L'un d'eux a cependant le corselet plus étroit.

M. Baudi (Berl. E. Z. 1864, 169, note 5) signale la *C. scripta* en Sicile.

20. C. *impressifrons*, Lec. Geod. Col. p. 41.

De la taille et de la forme de la *C. Ypsilon*. Brune, palpes, antennes et pattes postérieures testacés. Epistome largement échancré, rebordé, intimement uni aux ailes qui forment extérieurement un angle arrondi ; le point de séparation est indiqué par une carène obtuse ; une autre carène, arquée comme celle de la *C. grandis*, borde en arrière l'épistome. Les yeux sont un peu plus saillants que les rebords supra-antennaires ; ils sont enchâssés en arrière.

Le vertex est occupé par une impression oblongue, large et profonde, ponctuée en avant et sur les côtés ; la partie postérieure de la tête est couverte d'une ponctuation inégale et peu serrée.

Le corselet est de moitié plus large que la tête, presque carré, avec la base arrondie et peu prolongée, plus cependant que chez la *C. fossor ;* le bord antérieur est bisinué, légèrement échancré au milieu, avec les angles un peu saillants ; le bord latéral se rétrécit légèrement en dessous du point marginal supérieur, puis se dilate un peu jusqu'aux angles postérieurs ; les sillons du milieu et du bord antérieur sont profonds et bien marqués ; des deux côtés de la base, on distingue un sillon linéaire ponctué qui se subdivise à sa partie supérieure comme dans la *C. Ypsilon*, mais plus vaguement.

Les élytres sont allongées, cylindriques, tronquées à la base avec les épaules encore moins arrondies que dans cette dernière espèce ; les stries sont plus profondes et les intervalles plus convexes. Les tibias antérieurs sont semblables, un peu moins profondément sillonnés, et les dents externes sont un peu moins aiguës.

M. Schaum m'en a donné un exemplaire venant du Kentucky. M. de Chaudoir en possède cinq autres venant de la Louisiane et du Texas.

21. C. *punctulata*, Lec. Ann. Lyc. V. 198.

Long. 5 1/2. — El 3. — Lat. 1 1/2 m.

Brunnea. Clypeus marginatus in medio emarginatus, bisinuatus, alis ei cohærentibus, carina obtusa tantum separatus. Antennæ extus crassiores. Oculi parum prominuli. Vertex oblonge foveolatus, undique parce punctulatus. Prothorax capite paulo latior, subquadratus, lateribus leviter arcuatis, antice subemarginatus, angulis anticis subprominulis, undique punctulatus. Elytra subcylindrica, profunde punctato-striata. Tibiæ anticæ sulcatæ, extus fortiter bidenticulatæ.

Élytres beaucoup plus courtes, moins cylindriques que celles de la *C. impressifrons*. Corselet plus court, plus étroit, surtout en arrière; ses côtés moins parallèles.

Californie (San José). 1 individu (Coll. de M. Chaudoir), reçu de M. Leconte.

22. C. *vulgivaga*, Bohem. Voy. Eugen. p. 9, n° 19.

Long. 6. — El. 3. — Lat. 1 2/3 m.

Cette espèce qui vient de la Chine (Hong Kong) est répandue dans toutes les collections.

23. C. *extensicollis*, Putz. Mon., p. 83, n° 28.

Par la forme de son corselet et de ses palpes, cet insecte s'éloigne un peu du groupe actuel dont il a cependant la plupart des caractères.

Java. Je n'en connais pas d'autre individu que celui sur lequel j'ai fait ma description en 1846.

Quatrième groupe.

Ce groupe ne se compose encore que d'une seule espèce, que je n'ai pas eue sous les yeux, mais qui est décrite d'une manière très-complète par M. Baudi.

Par ses tibias intermédiaires éperonnés, elle s'écarte de la *C. Laevifrons* (*Lernaea*), mais elle s'en rapproche beaucoup par la forme du menton, par celle des ailes de l'épistome et par le prolongement de la strie marginale au dessus de l'épaule jusqu'à l'écusson (1); en outre l'épistome est profondément échancré dans son milieu, ce qui n'est pas le cas chez la *C. laevifrons.*

24. C. *Sicula* Baudi. (Berl. E. Z. 1864, p. 200, not. 6.
Sicile. 1 seul ex. Coll. Baudi.

Cinquième groupe.

Rebords supra-antennaires débordant presque les yeux. Epistome tronqué au centre, avec ses angles proéminents et aigus; les ailes sont très-petites et situées un peu en arrière. Le vertex est marqué d'une fossette profonde, arrondie, se prolongeant plus faiblement en avant vers une carène anguleuse. Corselet convexe, presqu'arrondi en arrière où les côtés de la base sont peu prolongés; l'impression transversale antérieure n'atteint pas le bord à ses deux extrémités; les angles postérieurs ne sont pas saillants.

Les élytres sont en ovale allongé; les épaules très-arrondies; la strie marginale se prolonge bien au-delà; les quatrième et cinquième stries sont réunies à leur base. Le troisième intervalle ne porte aucun point distinct. Les tibias intermédiaires ne sont pas sillonnés; leurs digitations et dents sont larges, peu allongées. Les tibias intermédiaires ne sont pas éperonnés.

25. C. *Dumoulini*. Putz. Mon. 69, 6.

Long. 4 1/2. — El. 2. — Lat. 1 m.

Sénégal. 1 ind. (Coll. de Mniszech.) C'est le type qui faisait jadis partie de la coll. Dupont.

Sixième groupe.

Voisin du troisième groupe; il s'en écarte par les caractères suivants: Le dernier article des palpes s'amincit davantage de la base à l'extrémité; les mandibules sont plus aiguës; les antennes sont beaucoup plus longues et

(1) Ce caractère ne résulte pas de la description, mais d'une communication de M. Baudi.

plus grêles. L'épistome a ses angles avancés; les ailes en sont distinctement séparées et reculées; les yeux sont beaucoup plus saillants. Les digitations des tibias antérieurs sont plus longues; les crochets des tarses sont plus petits; la carène centrale du prosternum n'est point canaliculée; elle est simplement foveolée vers le milieu.

26. C. *Euphratica*, n. sp.

Long. 4. — El. 2. — Lat. 1 m.

D'un brun testacé. Les mandibules sont planes en dessus, très aiguës à l'extrémité. Les antennes sont très-longues, leurs articles, assez étroits, sont presqu'aussi larges que longs à partir du cinquième. L'épistome est très-faiblement échancré, ses angles sont relevés; les ailes sont séparées, reculées, peu arrondies et un peu redressées à l'extrémité. Les yeux sont très-saillants. L'élévation antérieure est transversale, bornée en arrière par un sillon qui n'est visible que de côté; au milieu du vertex se trouve une fossette oblongue, qui traverse une dépression très-peu marquée. Le corselet est assez convexe, presque carré, ne se rétrécissant un peu qu'aux angles antérieurs; la base est prolongée et le bord antérieur est tronqué. Le sillon transversal atteint le bord antérieur à ses deux extrémités. Près de chacun des deux gros points des angles postérieurs, on voit une impression linéaire portant trois ou quatre points l'un au-dessus de l'autre. Les élytres sont cylindriques; la base est légèrement tronquée; les épaules sont arrondies; la strie marginale se prolonge jusqu'à la naissance de la cinquième strie; le troisième intervalle est 4- ponctué. Les cuisses antérieures sont épaisses et portent en dessous, vers l'extrémité, une grosse dent obtuse. Les deux dents externes des tibias sont très-longues; au-dessus, on en voit une troisième très-petite; le dessus des tibias est sillonné; les tibias intermédiaires sont éperonnés; chacun des segments de l'abdomen est fortement ponctué.

Rapportée des bords de l'Euphrate par Helfer. (4 ind., coll. de Chaudoir.) Elle n'est pas sans quelqu'analogie avec la *C. foveiceps*, mais elle en diffère très-nettement par la longueur de ses antennes, par la disposition de la strie marginale etc.

Septième groupe.

Dent du menton carénée à sa base, devenant plane à son extrémité qui est largement triangulaire. Lobes latéraux plus élevés, tronqués avec une

petite dent à leur angle externe. Palpes à dernier article du double plus long que le pénultième, subcylindrique, devenant un peu plus étroit vers l'extrémité qui est tronquée. Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet, assez épaisses, ayant leurs derniers articles aussi larges que longs. Mandibules larges à la base, planes et finement ponctuées en dessus. Labre presque tronqué en avant, ayant ses angles arrondis. Épistome échancré en demi-cercle, ses angles aigus; son rebord est bien marqué et après les angles se prolonge jusqu'au sillon transversal. Les ailes sont situées un peu en arrière et arrondies. Les yeux sont grands, saillants et dépassent de leur moitié les grandes ailes; ils ne sont que faiblement enchâssés en arrière. L'élévation antérieure est en carène arquée, un peu anguleuse en avant; le sillon transversal est lui-même précédé par une autre carène transversale raccourcie des deux côtés. Le vertex porte au centre une large fossette et des deux côtés plusieurs carènes très-marquées qui s'étendent jusqu'au col.

Le corselet est presque carré, ses côtés sont très-déprimés; la base est peu prolongée et le bord antérieur est plus ou moins échancré au milieu. Le sillon transversal est profond, ponctué; il atteint le bord antérieur à ses deux extrémités.

Les élytres sont oblongues, presque cylindriques, un peu rétrécies à l'extrémité, leur base et les épaules sont arrondies. Les stries sont profondes et fortement ponctuées dans toute leur étendue; les intervalles sont un peu relevés; le quatrième se joint au bord marginal qui est fortement prolongé jusqu'au milieu de la base; le quatrième intervalle est 4-ponctué. La strie préscutellaire est parallèle à la suture; elle ne dépasse pas le cinquième de l'élytre.

La carène centrale du prosternum est assez fortement rétrécie entre les hanches; elle est rebordée et profondément canaliculée dans toute son étendue.

Les cuisses antérieures sont larges, un peu dilatées en dessous; les tibias sont larges, longuement digités, bidentés extérieurement, non sillonnés en dessus. Les tibias intermédiaires sont étroits, non éperonnés: les crochets des tarses sont très petits et le paronychium n'est pas plus long.

Le dernier segment abdominal ne porte de chaque côté qu'un seul point pilifère.

27. C. *rugiceps*, Klug. Symb. phys. Dec. III, tab. 23, fig. 6.

Long. 7 — El. 3 3/4 — El. 1 3/3 m.

Nubie et Égypte supérieure. C'est de cette dernière contrée que

M. Schaum a rapporté plusieurs exemplaires qu'il m'a communiqués ; il en a donné un à M. de Chaudoir, un autre à moi-même.

28. C. *sculptilis*, n. sp.

Long. 7 1/2. — El. 3 1/2. — Lat. 1 3/4 m.

Très-voisine de la *C. rugiceps ;* un peu plus grande ; le corselet est plus étroit, plus long, moins arrondi sur les côtés, moins échancré au milieu du bord antérieur ; les élytres sont un peu plus parallèles, moins rétrécies en arrière, leurs stries sont plus profondes. Les sillons du vertex sont moins parallèles que chez la *C. rugiceps ;* ils convergent davantage en avant ; la ponctuation de l'abdomen est un peu plus forte.

Natal. 2 ind. (Coll. de Chaudoir.)

Huitième groupe.

Mandibules étroites, peu planes, souvent très-longues dans les ♂.

Antennes longues, mais ne dépassant pas les angles postérieurs du corselet, grossissant de la base à l'extrémité et ayant leurs articles 5-10 presque moniliformes.

Dernier article des palpes étroit, un peu élargi au milieu, légèrement tronqué à l'extrémité.

Epistome à peine rebordé ; presque toujours largement échancré, l'échancrure formée de deux lignes droites ; les ailes nettement séparées, situées un peu en arrière.

Elévation antérieure et double carène latérale comme dans le dixième groupe, mais ces dernières sont moins rapprochées à leur point de départ, elles sont plus sinuées et même plus ou moins interrompues au milieu.

Le vertex porte au milieu une fossette qui est le plus souvent oblongue (1).

Les yeux sont enchâssés.

Le corselet est peu convexe, presque carré ; les côtés de la base sont peu prolongés ; les angles postérieurs saillants. L'impression transversale atteint le bord antérieeur.

Elytres cylindriques, arrondies à la base ; leur huitième intervalle pro-

(1) Il est probable que la *C. sabulosa*, Mac Leay (Ann. Jav. p. 124 éd. Leq.) appartient à ce groupe Cependant elle aurait, d'après M. Mac Leay, le vertex dépourvu de la fossette centrale.

longé beaucoup au-delà de l'épaule (1), la quatrième strie préscutellaire est longue, parallèle à la suture.

Les cuisses antérieures sont très épaisses, ovales, dentées en dessous vers l'extrémité comme dans le vingt-quatrième groupe; les trochanters longs, aigus, souvent redressés à leur extrémité.

Les tibias antérieurs sont sillonnés en dessus, longuement digités, longuement bidentés, et ont ordinairement en dessus une dent beaucoup plus petite. Les tibias intermédiaires sont éperonnés.

La carène centrale du prosternum est rebordée, canaliculée, assez brusquement déprimée entre les hanches; sa pointe est ordinairement assez faiblement sillonnée. Chez la *C. stricta*, la pointe est plus élargie, non sillonnée. Chez les *C. Helferi* et *lacustris*, la carène est très rétrécie entre les hanches.

Le dernier segment de l'abdomen porte, de chaque côté, deux points pilifères rapprochés.

Les crochets des tarses sont grèles, plus courts que le paronychium.

29. C. *lobata*, Bonelli. Obs. ent. II, p. 49, n° 2.
Dej. Spec. I, 414, 2.
Putz. Mon. p. 81, n° 26

Bonelli a établi sa *C. lobata* sur une forme qui n'était alors représentée que par une seule espèce. Aujourd'hui, on connait un assez grand nombre de Clivines se rattachant au même groupe, et on en découvrira certainement bien d'autres encore, car c'est l'une des formes spéciales aux Indes orientales. — Si l'on ne tenait compte que des caractères indiqués par Bonelli, beaucoup d'espèces du groupe pourraient être confondues sous le nom de *lobata,* et elles le sont en effet dans la plupart des collections.

Il importe donc de bien fixer l'espèce qui doit conserver le nom. — Je n'ai pas vu le type de Bonelli, mais M. Schüppel, qui l'avait remis à l'entomologiste de Turin, l'avait également envoyé à Dejean; je puis donc admettre que les deux individus que j'ai sous les yeux, qui ont servi à la description consignée dans le *Species* et que j'ai moi-même décrits en 1846, sont des types suffisamment authentiques de la *C. lobata*. Ces individus seront donc mon point de départ dans l'examen du groupe entier.

Long. 6. — El. 3 — Lat. 1 1/2 m.

Les cuisses sont extrèmement épaisses; elles sont divisées vers le milieu

(1) Il l'est moins chez la *C. Wallacei.*

par un sillon longitudinal profond. Leur partie centrale inférieure fait une forte saillie anguleuse mais obtuse ; les trochanters sont fort élevés, mais couchés le long de la cuisse ; vers l'extrémité, en dessous, on voit une grosse dent triangulaire. La saillie centrale dépasse et la pointe des trochanters et l'épine infra-terminale.

L'épistome est formé de deux lignes droites obliques qui se réunissent au centre et qui, extérieurement, forment denx angles aigus ; les côtés de l'épistome descendent presque perpendiculairement sur le sillon transversal qui précède le vertex. Les ailes touchent à l'épistome en dessous de ses angles et divergent extérieurement ; elles sont arrondies au sommet ; leur côté interne est légèrement échancré. — Entre le sillon transversal antérieur et le vertex se trouve une carène transversale, courbée à angle droit à ses deux extrémités ; ces deux carènes divergent fortement jusqu'en face des yeux où elles deviennent parallèles, puis elles se terminent brusquement sur le sillon transversal du col. — Le devant du vertex est un peu rugueux. — Au milieu du vertex, devant le bord antérieur des yeux, se trouve une fossette oblongue, non ponctuée. L'occiput est muni de quelques petits points épars.

Le corselet est un peu plus court qu'il n'est large en avant ; la base est très-arrondie ; les côtés s'écartent insensiblement jusqu'aux angles antérieurs où le corselet atteint sa plus grande largeur ; les angles sont avancés et un peu arrondis. Les angles postérieurs sont marqués par une dent saillant en avant. La surface est convexe, parsemée de quelques points extrêmement petits.

Les élytres sont cylindriques, profondément striées-ponctuées. Les quatre points du troisième intervalle touchent la troisième strie.

En dessous, le corselet est finement ridé. Le segment anal ne porte que quelques très-petits points vaguement disposés.

30. C. *hydropica*, n. sp.

Long. 6. — El. 3. — Lat. 1 1/4 m.

De même couleur et de même taille que la *C. lobata*. Les mandibules sont plus longues chez le ♂. Les angles de l'épistome sont moins aigus. L'élévation antérieure est un peu déprimée au milieu et présente, de chaque côté, un petit tubercule. Le devant du vertex présente quelques sillons courts et irréguliers.

Le corselet est plus long, presque carré, moins rétréci en arrière, distinctement ponctué en dessous. Les élytres sont un peu plus longues ; la

ponctuation des segments abdominaux est plus forte. La partie inférieure des cuisses est aussi développée surtout chez la ♀, que dans la *lobata*, mais la saillie est plus arrondie ; la pointe des trochanters est un peu plus relevée.

Inde boréale, 2 ind. rapportés par le D. Bacon, (Coll. de Chaudoir.)

31. C. *angularis*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 1/2. — Lat. 1 1/2 m.

Plus grande que la *lobata*. L'épistome est très-profondément échancré ; la tête est plus lisse, très-peu distinctement ponctuée ; la fossette du vertex est oblongue et peu profonde. Le corselet a la même forme que celui de la *C. lobata*, mais il est plus long. Les élytres sont un peu plus étroites et plus allongées ; la troisième dent des tibias antérieurs est plus longue. Les cuisses sont dilatées en dessous sur leur surface externe, mais leur saillie est plus arrondie ; les trochanters et les épines terminales sont moins saillants. Les segmens de l'abdomen sont plus fortement ponctués sur les côtés.

Indes orientales. M. Murray m'en a envoyé 2 individus. J'en ai vu trois autres dans la coll. de M. de Chaudoir, mais aucun de ces insectes ne porte l'indication précise de la localité d'où il est originaire.

32. C. *capitata*, (coll. de Chaudoir.)

Long. 7. — El. 3 1/2. — 1 3/4 m.

Notablement plus grande et plus large que la *lobata* ; d'une couleur plus claire ; la tête est plus grosse ; l'échancrure de l'épistome est moins profonde ; les ailes sont plus arrondies ; les côtés du vertex sont relevés en carène ; la fossette centrale est plus courte. Le corselet est plus court, plus large, moins rétréci en arrière ; les cuisses sont comme chez la *lobata*, mais non sillonnées longitudinalement au milieu ; les tibias antérieurs sont un peu plus longuement digités.

Indes orientales, 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

33. C. *divaricata*, n. sp.

Long. 5 1/2. — El. 2 3/4. — Lat. 1 1/2 m.

Les mandibules sont un peu plus étroites que celles de la *C. lobata* ; le

corselet est un peu plus large, encore plus court, moins rétréci aux angles postérieurs, plus fortement ponctué en dessus. Les cuisses sont également dilatées en dessous, mais le milieu de la dilatation est simplement arrondi, non anguleux ; elles ne sont point partagées par un sillon longitudinal. Le dernier segment de l'abdomen n'est pas plus fortement ponctué ; les autres ne le sont nullement.

Indes orientales (Decan). 2 ind. (coll. de Chaudoir.)

34. C. *elongatula*, Nietner. Journ. of the Asiat. soc. n° V, (1856). Ann. and Mag. of nat. hist. t. XIX, p. 241.

Long. 6 1/3. — El. 3. — Lat. 1 1/2 m.

Sa couleur la distingue de la plupart des autres espèces qui, en général, sont d'un brun plus ou moins foncé. Celle-ci est noire, avec les palpes, les antennes, les pattes postérieures d'un brun testacé. Les mandibules sont peu aiguës ; le bord antérieur de l'épistome est échancré moins angulairement que chez la *lobata;* les ailes sont moins reculées, l'échancrure entre elles et l'épistome est moins profonde. La tête est assez fortement ponctuée; l'épistome ne l'est que très-finement ; les côtés de l'élévation antérieure sont plus saillants ; les carènes latérales du vertex sont plus régulières ; le corselet est plus long, plus carré, plus ponctué ; le milieu des cuisses est moins saillant en dessous ; elles ne sont pas sillonnées ; le segment anal est parsemé de points beaucoup plus gros et plus serrés.

Ceylan (Colombo). 1 ind. (coll. de Chaudoir). C'est le type sur lequel M. Nietner a fait sa description.

35. C. *advena*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 3/4. — 1 1/2 m.

D'un testacé assez clair, un peu rougeâtre sur la tête et le corselet. Elle est assez voisine de la *C. angularis*, mais elle s'en distinque facilement (indépendamment de sa couleur qui n'est peut-être pas constante) par la plus grande largeur du corselet et des élytres ; l'épistome est moins échancré ; le vertex et le corselet sont plus fortement ponctués ; la fossette du vertex est plus arrondie ; le dessous des cuisses n'est nullement dilaté.

Indes orientales, 2 ind. (coll. de Chaudoir.)

36. C. *sabulosa*, Mac-Leay.

Java. (Voy. ci-dessus page 119 note 1).

37. C. *Javanica*, Putz. Mon. p. 74, n° 12.

Long. 8. — El. 4 1/2. — Lat. 2 m.

De couleur noire, sauf les palpes, les antennes et les pattes postérieures. Antennes plus longues et composées d'articles plus allongés que chez la *C. advena;* le corselet est beaucoup plus rétréci en avant, etc.

Java. 1 ind. (coll. Putzeys,) J'en ai vu jadis un autre dans la collection de M. Chevrolat.

38. C. *Siamica*, n. sp.

Long. 6 1/2. — El. 3. — Lat. 1 3/4 m.

De la même couleur que la *C. lobata* et notablement plus grande. L'épistome est échancré de même, mais encore plus profondément; les ailes sont plus anguleuses extérieurement. Le vertex est lisse, très-peu distinctement parsemé de quelques petits points; la fossette centrale, arrondie et profonde, est suivie d'une dépression plus large et moins marquée. Le corselet est plus long, plus carré que celui de la *C. lobata;* les côtés sont plus droits; les angles postérieurs plus déprimés; la surface est lisse, sauf vers la base où l'on aperçoit quelques rides transversales et vers le milieu qui est parsemé de quelques points un peu plus gros que ceux qui existent chez la *lobata.* Les élytres sont comme dans cette dernière espèce. Les cuisses antérieures sont très-épaisses, ovales, saillantes en dessous, mais la saillie est moins brusque et plus arrondie que chez la *lobata;* la pointe des trochanters est un peu plus relevée. Les points des segments abdominaux sont disposés de même, mais ils sont plus nombreux et plus gros.

Siam. J'en ai examiné 7 ind. rapportés par M. de Castelnau. L'un d'entre eux ne dépasse pas la taille de 4 1/2 mill.

39. C. *anceps*, Putz. Post. p. 50, n° 19.

Long. 5. — El. 2 3/4. — 1 m.

Elle est un peu plus petite que la *C. lobata*, proportionnellement plus

courte; le corselet est encore moins long, moins rétréci vers la base, les côtés sont plus parallèles et les angles antérieurs sont plus déprimés; la ponctuation est plus forte; les cuisses sont beaucoup moins dilatées en dessous où elles sont simplement arrondies.

Indes orientales (Dacca).

40. C. *stricta*, Putz. Post. p. 49, n° 18.

Long. 6 1/2. — El. 3 1/2. — Lat. 1 2/3 m.

Elle a beaucoup de rapport avec la *C. elongatula*. Sa couleur est la même, mais l'insecte est plus large dans toutes ses proportions; le corselet est un peu plus court; la tête ne porte que quelques points sur les côtés; les cuisses ne sont nullement dilatées en dessous.

Java. 1 ind.

41. C. *humeralis*, Putz. Post. p. 48, n° 17.

Long. 7. — El. 3 3/4. — Lat. 2 m.

Cette espèce est bien distincte; ses élytres sont d'un brun presque noir; le corselet est plus long que large, ses côtés sont parallèles; le milieu des cuisses n'est nullement saillant en dessous; la pointe des trochanters est relevée; il n'existe pas de dent à l'extrémité inférieure; la dent supérieure des tibias est très-obtuse. En dessous, le corselet n'est pas couvert d'ondulations comme dans la *C lobata;* il est fortement chagriné et ponctué; la ponctuation de l'abdomen est également forte.

Indes orientales (Iles de la Sonde). 2 ind.

M. Schaum m'a communiqué une Clivine de Java qui doit être rapportée à cette espèce bien qu'elle ait le corselet plus long et que ses antennes soient plus grêles.

42. C. *transversa*, n. sp.

Long. 6 — El. 3 = Lat. 1 1/2 m.

D'un noir légèrement brunâtre; les palpes sont testacés, les antennes et les pattes brunes. Les mandibules sont assez larges, planes, peu aiguës; l'échancrure de l'épistome est moins profonde que celle de la *C. lobata;* les ailes sont un peu plus reculées, plus larges et rugueuses en dessus.

Les yeux sont plus enchâssés. La fossette du vertex est plus petite, plus ronde ; tout le vertex, sauf au milieu, est beaucoup plus fortement ponctué. Le corselet est plus large que long, plus large vers la base qu'antérieurement, assez plan et finement ponctué sur toute sa surface.

Les élytres sont cylindriques, plus planes et proportionnellement plus larges que celles de la *lobata ;* les 4 points du troisième intervalle sont plus distincts et plus éloignés de la troisième strie. Les cuisses antérieures sont épaisses, dilatées en dessous mais arrondies ; les trochanters et l'épine terminale sont comme dans la *lobata.*

Le dessous du corselet est chagriné-ponctué ; les segments abdominaux sont couverts d'une ponctuation beaucoup plus dense que chez les autres espèces du groupe.

Siam. 1 ind. communiqué par M. Signoret.

43. C. *brevior*, n. sp.

Long. 6 3/4 — El. 3 1/2 — Lat. 1 2/3.

Noire ; palpes testacés, antennes et pattes brunes. La tête est comme celle de l'espèce qui précède ; les mandibules sont un peu plus longues ; le corselet est un peu plus large et plus court, plus arrondi sur les côtés ; il est ponctué de même, mais un peu plus faiblement ; les élytres sont plus larges, plus courtes, moins cylindriques, plus ovales, leurs intervalles sont moins convexes.

Les cuisses sont faiblement dilatées en dessous ; les tibias sont tout aussi longuement digités, mais la dent supérieure est plus obtuse. Le corselet, en dessous, est chagriné ponctué ; l'abdomen est ponctué de la même manière que dans la *C. lobata.*

Indes orientales (Rangoon). 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

44. C. *Helferi*, n. sp.

Testacea, ore, antennis, pedibusque pallidioribus. Mandibulæ acutæ. Clypeus subtruncatus, margine reflexo, angulis prominulis ; alæ minutæ, retractæ, subrotundatæ.

Caput transversum pluri-sulcatum, pone oculos punctulatum, vertice oblongo-foveolato. Prothorax elongato-quadratus, angulis anticis prominulis rotundatis, posticis prominulis, utrinque oblonge foveolatus, punctisque grossis impressus serie duplici dispositis. Elytra cylindrica, punctato-striata ; interstitio 3° 4-punctato.

Tibiæ anticæ supra sulcatæ, extus bidigitatæ atque unidentatæ, intermediæ longe calcaratæ.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Elle ressemble, à première vue, à la *C. anceps*. Le corselet est plus étroit, plus allongé, moins large en arrière ; il porte de chaque côté deux rangées longitudinales de gros points irrégulièrement disposés et qui se réunissent, en arrière, à la hauteur des angles postérieurs dans une fossette allongée. L'épistome est tronqué au centre ; ses angles sont relevés, mais moins saillants que chez la *C. anceps;* les ailes sont moins reculées, beaucoup plus étroites, moins anguleuses ; on remarque quelques gros points à côté des yeux. La strie marginale des élytres est notablement moins prolongée au dessus de l'épaule.

Cette espèce et les deux suivantes s'écartent du type du groupe par la forme de l'épistome qui est simplement tronqué au milieu ; la base des élytres est moins arrondie, presque tronquée ; les cuisses sont beaucoup moins épaisses et sont dépourvues d'une dent à leur extrémité inférieure.

M. Schaum m'a communiqué deux individus qui ont été recueillis dans l'Inde par Helfer. Il en a bien voulu m'en abandonner un.

45. C. *Wallacei*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Très voisine de la *C. Helferi*. L'épistome est semblable, les ailes sont un peu moins reculées ; les côtés de la tête en arrière des yeux sont couverts d'une ponctuation plus dense et beaucoup moins forte. Le corselet est plus convexe, plus large, ses côtés sont plus parallèles ; le bord antérieur est plus échancré au milieu ; les angles antérieurs sont moins déprimés, les angles postérieurs plus marqués ; les élytres sont plus tronquées à la base, les épaules plus saillantes et moins arrondies ; le huitième intervalle est moins prolongé sur la base ; la ponctuation des stries est beaucoup moins marquée. Les digitations des tibias antérieurs sont moins longues et l'éperon des tibias intermédiaires est plus large à sa base.

M. Schaum en a trouvé 2 ex. dans la coll. Wallace qu'il a acquise. Ils viennent de Makassar. (Célèbes).

Il m'en a cédé un. M. de Chaudoir en possède également 2 ind. venant de Dorey (Célèbes).

Je réunis, à la suite de ce groupe, plusieurs espèces africaines qui forment en quelque sorte la transition vers le groupe suivant.

La forme des élytres, la coloration, la dent terminale des cuisses antérieures les rattachent à la présente section, tandis que, chez plusieurs d'entre elles, la forme de l'épistome, le vertex, la conformation des tibias intermédiaires, l'absence d'un sillon sur les tibias antérieurs, la disposition des points pilifères sur le segment anal, leur donnent une certaine affinité avec la section suivante.

46. C. *sobrina*, Dej. Spec. V, 501, 20.
Putz. Mon. p. 71, n° 9.

Long. 6 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

L'épistome, tronqué en avant, a son rebord fort élevé, surtout vers les angles qui sont presque dentés ; les ailes, plus reculées, sont plus larges et plus arrondies que chez la *C. lobata ;* la double carène des deux côtés du vertex est plus régulière ; le corselet est plus convexe, plus court, moins large en arrière et par conséquent moins carré ; l'abdomen n'est pas ponctué ; les deux points de chaque côté de l'anus sont aussi rapprochés que dans le groupe suivant ; les cuisses antérieures ont, en dessous vers l'extrémité, une forte dent triangulaire.

Sénégal. 2 ind. (Coll. de Chaudoir).

47. C. *femoralis*, Putz. Mon. p. 72, n° 10.
Sénégal.

48. C. *foveiceps*, Putz. Mon. p. 77, n° 17.

Dans la description de cette espèce, j'aurais dû dire, non que les angles de l'épistome sont divisés en deux dents aiguës, mais que chacun des angles de l'épistome est relevé en dent aiguë et que chacune des ailes, situées fort peu en arrière, est également anguleuse.

Sénégal. 1 ind. appartenant aujourd'hui à M. le comte de Mniszech.

49. C. *goniostoma*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

Epistome et ailes comme chez la *C. foveiceps*, mais le vertex ne porte au milieu qu'un simple petit point arrondi.

Le corselet est beaucoup plus court que long, plus large en avant qu'en arrière ; les côtés sont légèrement arqués, fortement rebordés. Les élytres sont allongées, cylindriques, très arrondies à la base et aux épaules. Le dernier segment de l'abdomen porte quelques points assez gros vers sa base externe ; les deux points de chaque côté de l'anus sont très rapprochés.

Les cuisses antérieures ont en dessous une grosse dent arrondie. Les tibias intermédiaires sont éperonnés.

Egypte. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

50. C. *lacustris*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/3 m.

Brune. Le rebord de l'épistome est relevé, un peu abaissé au milieu, ce qui le fait paraître légèrement échancré. Les ailes sont sur la même ligne, mais écartées, larges, arrondies. Les antennes s'épaississent vers l'extrémité ; à partir du 4e, leurs articles sont presque carrés avec les angles arrondis. L'élévation antérieure est transversale, arrondie en avant, tronquée en arrière par un sillon non ponctué. La double carène latérale du vertex est bien marquée, non interrompue ; le vertex porte au milieu une petite fossette arrondie et quelques gros points parsemés surtout vers les côtés. Le corselet est convexe, assez étroit, de la même largeur en avant qu'aux angles postérieurs ; la base est assez prolongée ; les sillons transversal antérieur et longitudinal sont profonds ; la surface est ondulée de petites rides transversales, parsemée de points assez gros de chaque côté vers la base et le milieu.

Les élytres sont oblongues, subcylindriques, leur base et les épaules sont arrondies ; elles sont striées-ponctuées dans toute leur étendue, mais moins profondément vers l'extrémité ; les intervalles portent à leur base un petit tubercule.

Les cuisses antérieures sont peu épaisses, non dilatées en dessous ; elles portent vers leur extrémité inférieure une dent arrondie. Les tibias ne sont pas sillonnés en dessus ; ils sont longuement digités et dentés extérieurement ; une troisième dent, plus petite, est distincte au dessus de la deuxième.

Les tibias intermédiaires ont, avant leur extrémité, un tubercule qui remplace l'éperon. L'abdomen n'est point ponctué ; les deux points de chaque côté de l'anus, bien que rapprochés, sont très distinctement séparés l'un de l'autre.

Lac N'Gami. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

51. C. *consobrina*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Brune. Epistome et tête conformés comme chez la *C. lacustris*, sauf que le rebord de l'épistome est plus nettement tronqué, que l'élévation antérieure est moins étroite et moins distincte ; que le vertex n'est pas ponctué, mais seulement un peu rugueux en avant ; le sillon du col est marqué de quelques gros points.

Le corselet est plus court, plus arrondi sur les côtés, les angles antérieurs sont plus déprimés et la base est moins prolongée ; on y remarque à peine quelques très petits points. Les élytres sont les mêmes que chez la *C. lacustris*. Les cuisses sont également munies, vers leur extrémité inférieure, d'une grosse dent arrondie. Les tibias sont sillonnés en dessus et la troisième dent externe est moins distincte. Les tibias intermédiaires sont également tuberculés et non éperonnés.

Sénégal. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

Neuvième groupe.

Il diffère du groupe suivant en ce que :

1° Les carènes latérales du vertex remontent moins haut.

2° Le huitième intervalle des élytres est beaucoup moins prolongé sur la base.

3° Les stries sont très-marquées à l'extrémité ; les 4 points du troisième intervalle sont moins distincts ; le premier est situé près de la base et touche à la deuxième strie ; les trois autres sont contre la troisième strie.

4° Les tibias intermédiaires sont éperonnés. La carène centrale du prosternum est large, canaliculée ; la pointe l'est faiblement.

Insectes de couleur noire.

52. C. *Parryi*, Putz. Post. p. 60, n. 32.

Long. 8 1/2. — El. 5. — Lat. 2 m.

Indes orientales. Rapporté de Dorey par Wallace.

C'est l'insecte qui a été figuré, mais non décrit, par Schmidt-Goebel, sous le nom d'*Eupalamus clivinoides* (Tab. III, fig, 4.)

Les caractères sur lesquels Schmidt-Goebel se proposait d'établir le genre *Eupalamus* résultent des fig. 4 a et 4 b, où ils sont représentés d'une manière parfaitement exacte. Or, il est facile de se convaincre, en comparant les parties de la bouche de notre *C. fossor*, par exemple, qu'aucun organe n'y est conformé d'une manière essentiellement différente.

Il va de soi que si le genre *Eupalamus* n'est point admis, il ne serait pas possible de conserver le nom spécifique de Schmidt-Goebel, ce qui donnerait : *Clivina clivinoides* (1).

53. C. *lata*, n. sp.

Long. 10. — El. 5. — Lat. 3 2/3 m.

Plus grande et surtout plus large que la *C. Parryi ;* les yeux sont encore plus saillants; le sillon transversal au-dessus du vertex est plus profond ; le corselet est plus convexe, beaucoup plus large, surtout en arrière, plus arrondi sur les côtés, moins étroit en avant; les élytres sont plus larges, plus arrondies à la base.

Indes orientales. (Rangoon) 4 ind. (Coll. de Chaudoir.)

54. C. *agona*, n. sp.

Long. 7 1/2. — El. 4 3/4. — Lat. 2 1/2 m.

Le sillon au-dessus du vertex est plus profond que chez la *C. Parryi;* la fossette centrale est plus large, plus arrondie, plus profonde.

Le corselet est à peine un peu plus large en arrière qu'en avant ; les côtés sont arrondis, les angles antérieurs très-déprimés ; toute sa surface est couverte de rides transversales; au milieu, on distingue deux rides longitudinales; un peu en dessous du milieu et plus près du centre que du bord externe, on voit un espace criblé de petits points.

Les élytres sont un peu plus larges et plus longues ; la strie préscutellaire est prolongée ; le corselet est beaucoup plus ridé en dessous.

Rapportée de Siam par M. de Castelnau. (1 ind.)

(1) La C. *castanea*, Westw. (Proc. zool, soc. 1837, 128.) semble être une espèce voisine de la *Parryi*. M. Westwood, à qui j'ai envoyé un type de cette dernière, a bien voulu le confronter avec l'unique exemplaire de l'insecte décrit par lui et qui repose au Museum Britannique. La tête, la forme des élytres, la disposition des stries et les dents des tibias sont les mêmes; mais la *castanea*, indépendamment de la couleur qui est différente, est un peu plus petite, un peu plus courte et les angles de la base du corselet sont plus saillants.

Manille. 1 ind. rapporté par M. Cuming.

Erratum. — Putz. l. c., ligne 9e : au lieu de STRIIS *apice evanescentibus*, lisez : *punctis*.

Dixième groupe.

Mandibules assez longues, étroites, peu arquées, aiguës.

Antennes longues, dépassant les angles postérieures du corselet, composées en général d'articles allongés. Dernier article des palpes un peu élargi intérieurement. Épistome tronqué, rebordé ; ailes situées sur la même ligne ou un peu en arrière. Élévation antérieure bornée en arrière par un sillon profond d'où partent deux carènes arquées qui vont en divergeant jusqu'au sillon transversal postérieur. Yeux enchâssés.

Corselet convexe, plus large que long ; angles postérieurs saillants, les côtés de la base prolongés ; impression transversale antérieure atteignant à ses deux extrémités le bord antérieur.

Élytres ovales ou oblongues ; leur base ordinairement très-arrondie ; stries profondes et fortement ponctuées, souvent peu distinctes à l'extrémité même ; le huitième intervalle prolongé beaucoup au-delà de l'épaule ; les quatrième et cinquième stries réunies à la base : quatre points sur le troisième intervalle ; strie préscutellaire longue, parallèle à la suture.

Carène centrale du prosternum assez étroite, canaliculée, déprimée avant la pointe.

Tibias antérieurs longuement digités, non sillonnés en dessus.

Tibias intermédiaires étroits, portant en dessus trois ou quatre petites dents surmontées d'un poil raide ; les deux dents inférieures ont la forme de petits tubercules.

L'abdomen n'est point ponctué ; le dernier segment a, de chaque côté, deux points pilifères très-rapprochés et se touchant presque. Les crochets sont longs et grêles ; le paronychium les dépasse un peu.

Toutes les espèces sont de petite taille (4 à 6 mill.) ; la couleur dominante est le noir assez brillant, avec les palpes, la base des antennes, les pattes postérieurs et les tibias antérieurs testacés. Elles sont originaires de l'Inde ; quelques unes de l'Afrique australe et même de l'Afrique tropicale.

Espèces à élytres ovales.

55. C. *obesicollis*, Putz. Post. p. 66, n° 37.

Corselet court, transversal ; bord latéral très-déprimé ; cependant les

angles antérieurs sont visibles du dessus. Les côtés de la base sont très-courts.

Célèbes.

56. C. *convexicollis*, Putz. Post. p. 52, nº 25.

Corselet court, transversal, mais plus étroit que chez la *C. obesicollis;* les côtés de la base sont plus longs; les angles antérieurs sont beaucoup plus déprimés; la surface est plus rugueuse.

Cette espèce, de même que la précédente ont le milieu de la base des élytres presqu'anguleux au-dessus du quatrième intervalle des stries.

Célèbes.

57. C. *foveicollis*, Putz. Post. p. 61, nº 33.

Corselet comme dans l'espèce précédente, mais moins rétréci et moins déprimé en avant et portant avant le milieu de chaque côté une fossette un peu plus distincte.

Chine.

58. C. *marginicollis*, n. sp.

Plus petite que la *convexicollis*, plus grande que la *mordax;* le corselet est moins arrondi dans sa moitié antérieure que chez la première, mais il l'est plus que chez la deuxième; le rebord marginal est beaucoup plus marqué que chez l'une et l'autre; les élytres sont un peu plus étroites que celles de la *convexicollis*, moins que celles de la *mordax;* leur base est très-régulièrement arrondie.

59. C. *mordax*, Putz. Post. p. 67, nº 38.

Mandibules plus longues, étroites et aiguës. Antennes plus grêles; corselet moins convexe, ridé, plus rétréci à la base; angles antérieurs distincts.

Indes orientales.

Espèces à élytres ovales-oblongues.

60. C. *placida*, n. sp.

Long. 4 3/4. — El. 2 1/2. — Lat. 1 1/2 m.

Les palpes et les antennes sont entièrement testacés. Le dernier article des palpes est très-long, très-peu élargi au milieu, légèrement tronqué à l'extrémité. Les ailes sont bien distinctement séparées de l'épistome et un peu plus reculées. Le corselet est plus court que large, à peu près de même largeur à la base et en avant ; les angles antérieurs sont distincts ; le sillon longitudinal est beaucoup moins profond que chez la *C. obesicollis* et chez les espèces voisines. Les élytres sont très-régulièrement arrondies à la base, de la même largeur à l'extrémité ; les côtés sont presque droits.

Célèbes. (Dorey.) 1 ind. Cet insecte rapporté par Wallace, appartient à M. de Chaudoir.

61. C. *rufipes*, Motschulsky. Bull. Mosc. 1861. Ess, ins. de Ceylan, p. 8.

Elle est un peu plus étroite que l'espèce précédente ; le corselet est notablement plus long, encore moins convexe, moins dilaté en arrière, nullement rétréci en avant.

Cette espèce est parfaitement distincte. Elle a été découverte à Ceylan par M. Nietner. M. Motschulsky m'en a envoyé un individu.

Espèces à élytres oblongues.

62. C. *Natalensis*, Putz. Post. p. 63, n° 35.

Les angles antérieurs du corselet, bien que déprimés, sont cependant très-distincts.

63. C. *stigmatica*, n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. 1 3/4 m.

D'un noir brillant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses des quatre pattes postérieures testacés.

La dent du menton est large, arrondie au sommet, excavée au centre, carénée à la base; les lobes latéraux, de même longueur, sont beaucoup plus larges et complètement arrondis. Les antennes sont beaucoup plus grèles que celles de la *C. obesicollis*; le deuxième article est plus long que le troisième; les art. 6-10 sont aussi longs que larges, presqu'arrondis, mais assez espacés. Les mandibules sont larges, épaisses, carénées au milieu, presqu'aiguës à l'extrémité. Le labre a sa partie antérieure avancée. La tête est comme celle de la *C. obesicollis*, mais les sillons y sont plus marqués. L'épistome a son bord antérieur plus relevé; les ailes, situées sur la même ligne, sont plus écartées. Le vertex porte un point arrondi bien marqué.

Le corselet est presque globuleux, presqu'aussi long que large, plus étroit que celui de la *C. obesicollis*, beaucoup plus déprimé aux angles antérieurs; les côtés de la base sont plus prolongés; toute la surface est fortement ridée et ponctuée de chaque côté dans toute sa longueur.

Les élytres sont oblongues-allongées, déprimées au milieu de la base; les épaules sont arrondies et l'extrémité est rétrécie; les stries, profondes et ponctuées, deviennent moins distinctes à l'extrémité.

Célèbes. Rapportée par Wallace. M. Schaum m'en a donné un individu. J'en ai vu un autre dans la collection de M. de Chaudoir.

64. C. *Madagascariensis*, Putz. Mon. p. 73, nº 11.

Un peu plus petite que la *C. Natalensis* et surtout plus étroite. Le corselet est plus large en arrière.

Madagascar. 2 ind. (Coll. de Chaudoir.)

65. C. *erythropyga*, Schaum. (Coll.)

Nigra, palpis, antennis pedibusque posticis testaceis, elytris apice ferrugineo-fulvis.

Long. 5. — El. 2 3/4. — Lat. 1 3/4 m.

Les mandibules sont assez larges, planes à la base, peu allongées, brunes à l'extrémité, testacées à la base. Les antennes, bien que grossissant légèrement vers l'extrémité, sont assez grèles; les deuxième et troisième articles sont à peu près de la même longueur. L'épistome est tronqué, son rebord est assez élevé sur les côtés, ses angles sont obtus; les ailes, sur la même ligne, sont séparées; de même que les ailes postérieures, elles ont leur bord relevé. L'élévation antérieure est arrondie en avant, tronquée en arrière

par un sillon profond. Le vertex est complètement lisse ; il porte au milieu une fossette oblongue à peine distincte. Le sillon qui sépare le col de la tête est fortement ponctué. Le corselet est assez étroit, presque cordiforme ; les côtés de la base sont prolongés ; au-dessus des angles postérieurs qui sont peu saillants, le bord externe est faiblement arqué, mais la partie antérieure du corselet n'est pas plus étroite que la base. Les angles, déprimés, sont droits et le bord antérieur est simplement tronqué. Les sillons transversal et longitudinal sont très-marqués, le premier est ponctué au fond. Toute la surface du corselet est ridée transversalement ; on distingue vers les côtés une dépression oblique, large mais fort peu profonde, qui remonte jusque vers le point marginal supérieur.

Les élytres sont d'un tiers plus larges que le corselet, oblongues-cylindriques ; la base et les épaules sont très-arrondies ; les côtés ne sont légèrement élargis qu'au-delà du milieu ; l'extrémité est très-faiblement rétrécie. Elles sont profondément et fortement striées-ponctuées, mais l'extrémité même est presque lisse ; les intervalles sont assez relevés, surtout vers la base ; le dernier quart des élytres est entièrement d'un fauve ferrugineux.

Assouam. Rapportée par M. Schaum qui me l'a envoyée sous le nom ci-dessus.

66. C. *Caffra*, Putz Post. p. 65, n° 36.

Cette espèce est très-distincte de toutes les autres par sa plus grande largeur et la forme plus aplatie du corselet et des élytres. Les deux premiers points du troisième intervalle sont situés contre la deuxième strie, les deux derniers contre la troisième.

Les tibias intermédiaires sont bisillonnés tout le long de leur face externe.

Je n'en connais qu'un seul ind. que M. Stevens m'a envoyé comme venant de Natal.

Onzième groupe.

Antennes longues, très grèles, composées d'articles allongés, le deuxième un peu plus petit que les suivants. Epistome bisinué ; ailes écartées, non proéminentes, arrondies.

Corselet assez allongé, à base prolongée ; bord antérieur échancré, angles postérieurs un peu saillants ; impression transversale antérieure à peine distincte, surtout au milieu.

Elytres allongées, à épaules arrondies ; faiblement striées, la strie marginale ne dépassant pas l'épaule ; toutes les stries atteignant la base.

Tibias antérieurs non sillonnés, longuement digités ; tibias intermédiaires assez étroits, longuement éperonnés. Crochets longs et grêles ; paronychium plus court aux pattes antérieures, d'égale longueur aux pattes postérieures.

67. C. *Bengalensis,* Putz. Mon. 85, 32.

Bengale. 1 ind. (Coll. de Mniszech.) C'est le type qui appartenait jadis à M. Dupont.

Douzième groupe.

Corselet subcordiforme, un peu rétréci en avant, dilaté aux angles postérieurs ; côtés de la base étroits et prolongés obliquement en arrière. Les angles antérieurs sont déprimés ; le bord antérieur est échancré au milieu ; le premier point marginal est situé plus bas que dans les autres espèces, c'est à dire en dessous du premier quart ; l'impression transversale antérieure atteint le bord à ses deux extrémités.

Les mandibules sont moins planes et plus aiguës que dans la *C. fossor.* Les antennes sont longues, minces et grossissent légèrement vers l'extrémité ; les art. 5-10 sont plus longs que larges.

L'épistome est tronqué, rebordé ; les ailes, qui y adhèrent, sont un peu reculées ; l'élévation antérieure est lisse, arrondie en arrière. On remarque, entre les yeux, un sillon transversal profond auquel viennent aboutir deux sillons longitudinaux qui longent obliquement le vertex jusqu'à l'extrémité des yeux.

Les élytres sont peu convexes ; les épaules sont arrondies. Le huitième intervalle forme une côte et remonte, parallèlement au bord extérieur, jusqu'au milieu de la base où il se réunit au 4e intervalle.

La carène centrale du prosternum est rebordée, profondément canaliculée, interrompue avant la pointe ; le milieu est déprimé.

Les tibias antérieurs sont profondément dentés, sillonnés en dessus ; le premier article des tarses n'est pas dilaté extérieurement.

Les tibias intermédiaires ne sont pas éperonnés.

68. C. *lævifrons*, Chaud. Bull. Mosc. 1842, p. 314.

C. Lernæa, Schaum D. J. I, 288. — Putz. Post. p. 52, nº 24. Baudi in Berl. E. Z. 1864, 199.

C. subcylindrica, Peyr. Ann. s. ent. Fr. VI, 386.

L'exemplaire typique de M. de Chaudoir vient d'Astrabad. Bien qu'il ait le corselet un peu plus arrondi antérieurement et moins ridé que les individus de Grèce et de Syrie, je ne crois pas qu'il soit possible de le séparer de ceux-ci. L'espèce semble être répandue en Grèce et en Syrie.

69. C. *Americana*, Dej. sp. V, 503, nº 32.
Putz. Mon. p. 80, nº 23.
C. analis, Putz. Mon. p. 81, nº 25.
Etats-Unis du Sud.

70. C. *Ludoviciana*, Chaud. Coll.

Long. 6 — El. 3 — Lat. 2 m.

Plus grande que l'*Americana* dont elle a l'aspect. Les antennes sont composées d'articles plus allongés. La carène élevée qui, de chaque côté du vertex, part du sillon transversal, et qui, chez l'*Americana* est peu nette et ondulée, est ici plus tranchée, plus régulière et descend jusqu'au col. La fine ponctuation et les rides transversales sont beaucoup moins distinctes.

Les élytres sont plus larges et plus courtes. Les dents externes des tibias antérieurs sont moins longues et plus larges.

Louisiane. 5 ind. (Coll. de Chaudoir).

71. C. *cordata*, Putz. Mon. p. 86, nº 33.

L'individu unique sur lequel j'ai établi cette espèce vient de la Louisiane et fait aujourd'hui partie de la collection de M. de Chaudoir.

Treizième groupe

Antennes composées d'articles plus longs que larges, presque cylindriques.

Epistome tronqué, ses ailes moins avancées.

Impression antérieure lisse, bornée en arrière par un sillon profond.

Corselet large, brièvement cordiforme, ayant de chaque côté une fossette oblongue réunie à la base et une autre située à la base du sillon longitudinal.

Elytres oblongues, 5-ponctuées, huitième intervalle prolongé jusqu'au milieu de la base où il se réunit au sixième intervalle.

La carène centrale du prosternum est assez fortement rétrécie entre les hanches et profondément canaliculée dans toute son étendue.

Tibias antérieurs fortement sillonnés ; les intermédiaires non éperonnés. premier article des tarses plus long que tous les autres réunis.

72. C. *bifoveata*, Putz. Post. p. 62, n° 34.

Amazone. 1 ind.

Quatorzième groupe.

Corselet et élytres aplanis.

Antennes à articles serrés et presque moniliformes dans leur dernière moitié.

Angles de l'épistome avancés ; ailes également anguleuses, mais moins avancées que l'épistome.

Corselet presque carré, plus court que large.

Elytres allongées, 4-ponctuées, huitième intervalle ne s'étendant pas au delà des épaules qui sont arrondies.

La carène centrale du prosternum n'est pas rebordée ; elles est assez fortement rétrécie entre les hanches ; elle n'est pas canaliculée (sauf chez la *C. planulata*, où elle est en même temps plus large) mais légèrement déprimée longitudinalement.

Tibias antérieurs sillonnés. Tibias intermédiaires éperonnés.

Le premier article des tarses antérieurs est dilaté extérieurement dans sa moitié supérieure.

73. C. *limbipennis*, J. Duv. Col. Cub. p. 16, pl. VI, f. 6.

Long. 5 3/4 — El. 4 — Lat. 1 1/2 m.

Très facilement reconnaissable à sa forme allongée, son corselet brun, très plan, très finement ridé, un peu plus court que large, presque carré avec les angles antérieurs très déprimés. — Ses élytres couleur de poix ayant le premier intervalle et le bord externe bruns. L'épistome est tronqué au milieu, faiblement relevé ; ses angles sont un peu avancés et arrondis ; les ailes, qui y adhèrent, sont un peu reculées.

Cuba. 2 ind. (Coll. de Chaudoir et Putzeys).

L'exemplaire de M. de Chaudoir est le type de J. Duval.

74. C. *planulata*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 — Lat. 1 3/4 m.

Flava. Vertex convexus, subtilissime punctulatus foveolatusque. Prothorax planus, subrotundatus. Elytra deplanata, cylindrica, basi apiceque rotundata. Tibiæ anticæ extus acute nec longe bidentatæ.

L'épistome est construit comme celui de la *C. limbipennis*. Les palpes sont un peu plus larges à l'extrémité; les mandibules sont plus longues et surtout plus aigues. L'élévation antérieure ainsi que le vextex, finement ponctués, sont assez bombés, séparés par un sillon très-peu profond; le corselet est moins plan, plus étroit et plus court; ses angles antérieurs sont plus déprimés, les côtés plus arrondis; la surface ne porte pas les rides nombreuses qui caractérisent la *C. limbipennis;* les élytres sont proportionnellement moins allongées, plus larges, plus planes, plus arrondies à l'angle huméral; les tibias antérieurs sont moins longuement dentés extérieurement.

Le seul individu que je connaisse a été cédé à M. de Chaudoir par M. Deyrolle qui l'avait reçu du Mexique. Sa coloration très-pâle fait supposer qu'il est récemment transformé.

75. C. *Lebasii*, Putz. Mon. p. 89, nº 38.

Long. 6 — El. 3 1/2 — Lat. 1 1/2 m.

Très-voisine de la précédente; un peu plus petite; le corselet est un peu plus large, surtout en arrière, et un peu plus convexe; le vertex porte au centre une fossette arrondie très-nette et très-profonde; l'élévation antérieure est déprimée au milieu.

Colombie. 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

Quinzième groupe.

Antennes à articles serrés et presque moniliformes. Épistome bisinué; ses ailes un peu reculées.

Yeux nullement saillants, fortement enchâssés; le tubercule post-oculaire est plus prolongé que la partie visible des yeux.

Corselet carré, à base peu prolongée; angles antérieurs très-saillants à raison surtout d'une petite échancrure pratiquée dans le bord antérieur.

Sillon transversal antérieur presqu'interrompu au milieu.

Élytres oblongues-allongées, 4-ponctuées ; le huitième intervalle, auquel le cinquième se réunit, dépasse un peu l'épaule.

Carène centrale du prosternum rebordée, canaliculée, déprimée entre les hanches ; sa pointe faiblement bisillonnée.

Tibias antérieurs non sillonnés. Tibias intermédiaires éperonnés.

76. C. *rufescens*, Dej. sp. V, 504, 33.
Putz. Mon. p. 80, n° 34.
États-Unis du Sud.

Seizième groupe.

Palpes et antennes à articles épais ; mandibules courtes ; épistome rebordé, ses angles avancés en forme de dents ; les ailes un peu reculées et également anguleuses ; l'élévation antérieure hémisphérique, déprimée au milieu ; vertex largement fovéolé, plus ou moins rugueux et ponctué.

Corselet plus ou moins carré, ses angles antérieurs déprimés ; les angles postérieurs dentés ; la base peu prolongée ; l'impression transversale antérieure atteignant le bord.

Élytres cylindriques, arrondies à la base ; le huitième intervalle ne dépassant pas l'épaule ; le troisième intervalle 4-ponctué.

Carène centrale du prosternum rebordée et canaliculée dans toute son étendue, très-rétrécie entre les hanches, la pointe étroite, oblongue.

Tibias antérieurs sillonnés en dessus, longuement digités et dentés extérieurement, les intermédiaires longuement éperonnés.

Premier article des tarses antérieurs dilaté extérieurement à sa partie supérieure.

77. C. *quadrata*, n. sp.

Long. 5 1/2. — El. 3. — Lat. 1 1/2 m.

D'un brun testacé, avec les palpes, les antennes et les pattes plus clairs. Les palpes sont assez épais, les mandibules courtes, larges à la base. Antennes à peu près de la même largeur à l'extrémité qu'à la base, leurs articles 5-10 en ovale court.

Épistome large, tronqué et légèrement rebordé au milieu, ses angles sont relevés et avancés en forme de dents obtuses, les ailes, un peu plus

reculées, sont anguleuses. L'élévation antérieure n'est suivie d'aucun sillon transversal et se prolonge peu distinctement jusqu'au vertex, elle est largement déprimée au milieu. Le vertex lui-même, parsemé de points, porte une impression large mais peu profonde. Les yeux sont à demi enchâssés en arrière et intérieurement, mais le tubercule post-oculaire est très-court.

Le corselet est plan, carré. ses côtés sont très-légèrement arqués, à peine faiblement rétrécis en avant, le bord antérieur est tronqué, les côtés de la base sont courts et coupés obliquement, les angles postérieurs forment une petite dent dirigée en avant.

Les élytres sont à peine un peu plus larges que le corselet, allongées, subcylindriques, également arrondies à la base et à l'extrémité.

Les cuisses antérieures ont l'extrémité des trochanters relevés en forme de dents aiguës. Les tibias antérieurs ont extérieurement trois dents dont l'inférieure est longuement digitée et la supérieure est très-petite et aiguë.

Colombie (Carthagène). 3 ind. (coll. de Chaudoir.)

78. C. *planicollis*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.

Long. 5 3/4 — El. 3 — Lat. 1 2/3 m.

D'un fauve clair. Les mandibules sont planes, très-larges à la base, aiguës à l'extrémité, Le pénultième article des palpes maxillaires est plus long que chez les espèces voisines. Les antennes grossissent sensiblement à partir du cinquième article. L'épistome est large, rebordé, largement mais peu profondément échancré, ses angles sont saillants, en forme de dents obtuses, les ailes, un peu reculées, sont également anguleuses. Les rebords supra-antennaires sont très-convexes, un peu moins saillants que les yeux ; ceux-ci sont enchâssés en arrière. L'élévation antérieure est assez éloignée de l'épistome, bornée en avant par une carène en demi cercle, portant au centre une impression transversale. Sur le vertex, on remarque une fossette très-large et un peu oblongue, tout le sommet de la tête est très-inégalement parsemé d'une ponctuation irrégulière.

Le corselet est un peu convexe, en carré transversal, un peu rétréci en avant, le bord antérieur est légèrement échancré et les angles sont très-déprimés. Les angles postérieurs sont saillants.

Les élytres sont cylindriques, leur base est arrondie, le huitième intervalle ne dépasse pas les épaules ; les trois premiers intervalles portent à leur base un petit tubercule.

Les trochanters et les tibias sont semblables à ceux de la *C. quadrata.*

Caroline du Sud. 1 individu (coll. de Chaudoir). Un deuxième ind. venant du Mexique.

78bis. C. *Texana*, Lec. Descr. of new spec. (1865) p. 4, 11.

Elongata, rufo-ferruginea, nitida, epistomate truncato, dentibus utrinque 2 parvis armata, lobis oblique retractis, impressionibus frontalibus elongatis, vertice profunde sulcato et subtiliter punctato; thorace latitudine haud breviore, paulo convexo, lateribus parallelis, angulis posticis acutis dentiformibus, elytris cylindricis, striis profundis subtiliter punctulatis, interstitio 3° tripunctato; femoribus haud dentatis; tibiis intermediis calcaratis, anticis tridentatis; paronychio unguibus longitudine æquali. — Long. 25.

Texas.

Comme je n'ai pas vu cet insecte, je me suis borné à reproduire les indications de M. Leconte.

Dix-septième groupe.

Corselet presque carré, un peu plus long que large, plus large en avant que vers la base, ses angles antérieurs un peu avancés; ses angles postérieurs en forme de dent dirigée en avant; une autre dent semblable entre la première et la base.

Élytres cylindriques, base arrondie, épaules bidentées; troisième intervalle 5-ponctué.

Rebord de l'épistome relevé, échancré au milieu, uni aux ailes qui sont sur le même plan.

Yeux très-enchâssés.

Antennes assez longues, peu épaisses, composées d'articles rétrécis à leur base.

Carène centrale du prosternum rebordée, canaliculée; pointe large et presque arrondie.

Tibias intermédiaires éperonnés.

79. C. *rubicunda*. Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.

Long 5 1/2. — El. 2 3/4. — Lat. 1 1/4 m.

Rufa, palpis antennisque pallidioribus. Antennæ longiores, ab articulo 4° crassiusculæ, submoniliformes, art° 2° 3° longiore et angustiore. Clypeus alis connexus,

antice margine elevato subemarginato. Vertex inter oculos transversim sulcatus, in medio fossulatus, foveolisque pluribus irregularibus impressus. Prothorax deplanatus, oblongo-quadratus, antice vix angustatus, basi parum prolongata, utrinque unidentata, margine laterali fere recto; anguli postice prominuli; utrinque versus medium vage punctulatus. Elytra cylindrica, humeris subrotundatis, bidentatis, externe convexiora, striato-punctata, interstitio 3° 5-punctato. Striola præscutellaris brevis. Tibiæ anticæ supra carinatæ, extus longe bidigitatæ denticuloque superiore armatæ; tibiæ intermediæ calcare longo munitæ.

Long. 5 1/3. — El. 3. — Lat. 1 1/2 m.

Cette espèce que M. Leconte a plutôt indiquée que décrite, présente deux particularités qui la feront reconnaître à première vue. En dessous des angles postérieurs du corselet qui sont saillants, on voit une dent au moins ainsi marquée que les angles eux-mêmes; et le bord marginal de chaque élytre porte un peu en dessous de l'épaule, qui est dentée, une seconde petite dent épineuse. La strie marginale s'arrête en dessous de l'épaule; la quatrième et la cinquième sont séparées à leur base. Les tibias antérieurs portent au milieu une carène bien marquée, quoiqu'un peu obtuse. Les palpes sont assez grêles; les articles des tarses sont étroits, peu distants les uns des autres; le cinquième cylindrique; le paronychium est plus court que les crochets.

Cet insecte intéressant a été trouvé dans la Louisiane par M. Schaum qui m'en a communiqué un exemplaire. Cet individu s'éloigne un peu, pour la coloration, de l'indication de Leconte (*tota rufa*): les élytres sont d'un brun foncé; leurs base seule est de la couleur du corselet. M. de Chaudoir en possède un qui est coloré comme l'indique l'entomologiste américain.

Dix-huitième groupe.

Mandibules larges, planes, aiguës à l'extrémité. Antennes atteignant les angles postérieurs du corselet, grossissant vers l'extrémité; leurs articles serrés et presque moniliformes.

Épistome fortement rebordé, excepté au milieu, ce qui le fait paraître échancré. Les ailes larges, arrondies, beaucoup plus avancées que l'épistome. Yeux très-saillants, enchâssés en arrière.

Corselet plus ou moins carré, les côtés de la base peu prolongés, coupés obliquement, les angles postérieurs peu saillans; les angles antérieurs très-déprimés. Le sillon transversal antérieur atteint le bord à ses deux extré-

mités. Au milieu de chaque côté de la base, on distingue une impression oblongue, peu profonde.

Les élytres sont allongées, subcylindriques, la base est arrondie et l'extrémité un peu rétrécie. Le quatrième intervalle se réunit au huitième; le troisième est 4-ponctué. La strie marginale se prolonge un peu au-delà de l'épaule.

La carène centrale du prosternum est brièvement canaliculée; la pointe ne l'est que jusqu'au milieu. Entre les hanches, la carène reste assez large chez la *C. hilaris;* elle est assez fortement rétrécie chez la *C. cribricollis.*

Les tibias antérieurs ne sont pas sillonnés en dessus. Les intermédiaires sont éperonnés.

La couleur des deux espèces qui, jusqu'à présent, constituent ce groupe, est un brun très-clair.

80. C. *hilaris*, Putz. Post., p. 55, nº 28.
Amazone.

81. C. *cribricollis*, Putz. Post., p. 47.
Amazone.

Dix-neuvième groupe.

Ce groupe dans lequel je ne puis ranger qu'une seule espèce, est suffisamment caractérisé par les caractères de celle-ci, qui a certaines affinités avec la *C. rufescens*. De même que cette dernière espèce, la *C. urophthalma* a les yeux fort peu saillants et le tubercule post-oculaire prolongé; le bord antérieur du corselet porte une échancrure près des angles; mais les antennes sont beaucoup moins épaisses; l'épistome et ses ailes sont autrement conformés; le corselet, beaucoup plus long et plus déprimé sur les côtés, a plutôt la même forme que celui de la *C. fasciata*, la carène centrale du prosternum est plus rétrécie entre les hanches, etc.

82. C. *urophthalma*, Putz. Post. p. 37, nº 8.
Amazone. (Bates).

Vingtième groupe.

Il diffère du vingt-troisième groupe, par son épistome dont les angles

sont relevés en forme de dents; les petites ailes, situées un peu en arrière, et les grandes ailes sont également anguleuses.

L'élévation antérieure, séparée en deux éminences, est limitée en arrière par un sillon transversal. Le vertex porte de chaque côté un tubercule élevé. — Le corselet est cylindrique. — La base des élytres est plus arrondie on ne distingue que deux points sur le troisième intervalle.

La carène centrale du prosternum est canaliculée dans toute son étendue, très rétrécie entre les hanches.

L'éperon des tibias intermédiaire est fort.

83. C. *taurina*, n. sp.

Long. 7 — El. 3 3/4 — Lat. 1 1/2 m.

Noire ; palpes et premier articles des antennes testacés; le surplus des antennes et les pattes bruns.

La dent du menton est fortement carénée au centre, tres longue et très aiguë, aussi élevée que les lobes latéraux qui sont arrondis à leur extrémité et marqués intérieurement de petites carènes longitudinales.

Le dernier article des palpes est plus large au milieu qu'à sa base et à son extrémité. Les antennes sont loin d'atteindre les angles postérieurs du corselet; leur troisième article est d'un tiers plus court que le deuxième; les articles 5-10 sont élargis et presque transversaux.

Les mandibules sont courtes, planes et peu aiguës.

L'épistome est bisinué, échancré au milieu et ses angles sont prolongés en forme de grosses dents dont la pointe est un peu obtuse.

Les petites ailes sont étroites, creusées au centre, relevées en angle à l'extérieur; elles sont sur le même plan que l'épistome, mais beaucoup plus reculées que les dents latérales. Les grandes ailes s'avancent également en angle très obtus. L'élévation antérieure est transversale, déprimée au milieu; ses côtés sont relevés en forme de tubercules; elles est séparée du vertex par un sillon large, mais peu profond.

Le vertex lui-même porte, de chaque côté un tubercule élevé et au milieu une fossette peu profonde. Indépendamment d'une ponctuation très-fine et peu dense qui parsème toute la tête, on remarque de chaque côté, en avant et en arrière du vertex, des points très gros dont quelques uns sont confluens.

Les yeux sont enchâssés en arrière jusqu'au tiers de leur surface.

Le corselet est subcylindrique, beaucoup plus long qu'il n'est large, très

convexe. Sa base est très courte; les côtés ont leur plus grande largeur à partir des angles postérieurs; ils se rétrécissent au milieu pour s'élargir de nouveau en face du premier point marginal à partir duquel ils deviennent plus étroits. Les angles antérieurs sont coupés droit. Le bord antérieur est échancré au milieu. Le sillon transversal antérieur est moins profond au milieu. Les élytres sont allongées cylindriques, arrondies à la base et à l'extrémité. La huitième intervalle se recourbe le long de la base et se prolonge jusqu'en face du quatrième auquel il se réunit.

Le troisième intervalle est biponctué.

Les tibias antérieurs sont larges, fortement carénés au centre; les deux dents externes sont longues et épaisses et en dessus on remarque une troisième dent beaucoup plus petite.

Je n'ai vu qu'un seul individu de ce bel insecte; il fait partie de la collection de M. de Chaudoir où il est noté comme venant des bords du Rio-Negro.

Vingt et unième groupe.

Dent du menton plus courte que les lobes latéraux, lesquels sont arrondis au sommet.

Antennes courtes, épaisses et moniliformes à partir du cinquième article.

Dernier article des palpes plus court que d'habitude, ovalaire, épais, à peine tronqué.

Labre largement échancré.

Épistome large, rebordé, tronqué ou subsinué, ses angles saillants et relevés. Ailes séparées, peu larges, leur côté externe relevé ou denté.

Élévation antérieure en fer à cheval un peu anguleux au centre, bornée en arrière par un sillon profond.

Vertex portant, au milieu une fossette oblongue plus ou moins profonde, et de chaque côté deux autres fossettes arrondies.

Carène oculaire très-saillante. Yeux très-saillants, un peu enchâssés en arrière.

Corselet très-convexe, un peu rétréci en avant, arrondi, et non prolongé en arrière; ses angles postérieurs non saillants; le sillon transversal antérieur prolongé de chaque côté jusqu'au bord antérieur.

Élytres plus ou moins tronquées à la base; épaules plus ou moins arrondies.

Le huitième intervalle ne dépasse pas l'épaule; il se réunit sur la base au sixième .

Le troisième intervalle ne porte que deux points dont le supérieur disparaît parfois.

La strie préscutellaire est très-courte.

Le dernier segment de l'abdomen et un espace arrondi sur les côtés des autres segments, sont plus ou moins ponctuées.

Sauf chez une seule espèce (*sulcipennis*), la carène centrale du prosternum est canaliculée et sa pointe est ordinairement bisillonnée. Chez les *C. lucida*, *distigma*, *inæqualis*, *bicolor*, *cruciata*, *macularis*, *latiuscula*, *bipustulata*, *breviuscula*, *brevicollis*, la carène est très-rétrécie entre les hanhces, et souvent interrompue par une petite carène transversale.

Les tibias antérieurs sont larges, sillonnés en dessus. La digitation terminale est épaisse, recourbée.

Le côté externe porte deux ou trois dents.

Les tibias intermédiaires, élargis au milieu, ne sont point éperonnés.

Les crochets des tarses sont grèles et le paronychium est très court, souvent même à peine distinct.

Voici comment on peut répartir les espèces appartenant à ce groupe :

Première section.

Les deux points pilifères qui se trouvent de chaque côté de l'anus sont très-rapprochés et se touchent presque.

I. — Élytres noires.

a) Fossette du vertex large, prolongée à ses extrémités.

84. C. *tuberculata*, Putz. Mon. p. 97, nº 50.

Long. 11 1/2. — El. 6. — Lat. 3 1/2 m.
Long. 10. — El. 4 7/8. — Lat. 3 m.

La fossette du vertex, qui est très-profonde, se prolonge en avant et en arrière; elle est traversée par un sillon large et bisinué dans lequel se confondent les fossettes latérales; de chacun des quatres angles formés par ce croisement s'élève un tubercule large et presqu'arrondi.

Bogota.

85. C. *recurvidens*, Chaud. (coll.).

Long. 9. — El. 4 1/2. — Lat. 2 1/3.

Elle a à peu près la forme de la *C. tuberculata;* mais le corselet est plus court, le sillon longitudinal n'atteint pas le bord antérieur; les élytres sont plus élargies en dessous des épaules et plus rétrécies à l'extrémité; les élévations de la tête sont moins prononcées; le dernier article des palpes est aplati à l'extrémité (ce n'est peut-être qu'un accident); le dernier segment de l'abdomen n'est pas ponctué.

Brésil, 1 ind. (coll. de Chaudoir).

86. C. *fossifrons*, n. sp.

Long. 7. — El. 3 3/4. — Lat. 1 3/4 m.

Beaucoup plus petite même que les plus petits individus de la *C. tuberculata;* ses élytres, beaucoup moins tronquées et plus étroites à la base, ont leurs côtés plus arrondis et leur surface plus convexe; les intervalles sont plus élevés, les stries moins fortement ponctuées; la 4e strie se réunit assez distinctement au prolongement du 8e intervalle; le corselet est moins large en avant, moins arrondi à sa base, plus convexe; les angles antérieurs sont plus déprimés et moins avancés; le sillon longitudinal est beaucoup plus profond et il n'atteint point le bord antérieur; les impressions de la tête sont moins profondes; le rebord de l'épistôme est un peu plus élevé; les cuisses antérieures sont moins épaisses, les tibias moins larges et leur digitation externe plus étroite et moins recourbée. Le dernier segment de l'abdomen et les côtés des deux segments précédents sont ponctués. La carène centrale du prosternum est plus rétrécie entre les hanches.

Bahia, 1 ind. coll. Putzeys.

b.) Fossette centrale du vertex plus nettement circonscrite.

87. C. *marginipennis*, Putz. Mon. p. 101, n° 54.

Fossette du vertex très petite; élytres bordées extérieurement d'un fauve testacé. La strie préscutellaire ne dépasse pas la base des élytres.

Louisiane, 1 ind. (Coll. de Chaud.)

88. C. *fuscicornis*, Putz. Mon. p. 96, n° 49.

Long. 6 1/3 — El. 3 — Lat. 1 7/8 m.

Les élytres, (bordées de fauve comme celles de la *marginipennis*) sont plus ovales, moins rétrécies en arrière, ont les côtés plus arrondis et sont plus convexes. Le corselet est plus étroit en avant, son bord antérieur est plus tronqué, ses angles plus déprimés. La fossette du vertex est très petite. Les yeux sont plus grands. Les ailes de l'épistome sont plus arrondies.

Brésil (Rio grande), 2 ind. (coll. de Chaud.).

89. C. *fuscipes*, Putz. Mon. p. 100, n° 53.

Long. 5 2/3 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/2 m.

Plus petite que la *marginipennis;* les élytres sont plus rétrécies aux épaules, moins étroites à l'extrémité; le bord externe est légèrement rougeâtre vers l'extrémité. Le corselet est un peu plus long, plus étroit; ses angles antérieurs sont plus avancés; toutes les fossettes du vertex sont plus larges et plus profondes; les angles de l'épistôme et des ailes sont plus prononcés. Les dents externes des tibias antérieurs sont beaucoup plus longues.

Colombie, 1 individu (coll. de Chaudoir).

90. C. *media*, Putz. Mon. p. 101, n° 55.
Buénos Ayres.

91. C. *tristis*, Putz. Mon. p. 102, n° 56.
Nouvelle Grenade.

92. C. *lucida*, n. sp.

Long. 5 2/3 — El. 2 3/4 — Lat 1 1/2 m.

Elle est un peu plus grande que la *C. marginipennis*. Les élytres sont un peu plus longues, plus larges, leurs côtés sont beaucoup plus parallèles; elles ne sont pas rétrécies en arrière. Le corselet est plus tronqué en avant, moins rétréci aux angles antérieurs qui, par conséquent, sont plus droits. Les angles de l'épistôme sont plus tronqués.

M. Riehl m'a envoyé un individu de cet insecte comme originaire du Mexique.

II. Elytres noires, marquées à l'extrémité d'une tache rougeâtre.

93. C. *distigma*, Chaud. (coll.).

En indiquant cet insecte comme ayant les élytres entièrement noires, sauf une tache ante-apicale, je parle plutôt de l'apparence que de la réalité. Un examen attentif démontre que la base des élytres est plutôt d'un brun très sombre que noir et que le système de coloration est analogue à celui de la *C. bipustulata;* seulement la tache de l'extrémité est ordinairement plus rouge et elle est toujours beaucoup plus circonscrite, plus petite, parfois même elle disparaît presqu'entièrement. La différence essentielle entre les deux espèces réside dans la forme des élytres qui sont plus courtes dans la *distigma* et moins rétrécies à l'extrémité; les épaules sont un peu moins arrondies et le corselet est un peu plus court.

4 ind. Coll. de Chaudoir et Putzeys.

Introduite du Mexique par M. Sallé (trouvée en janvier près de Cordova sous des bois enfoncés dans la vase d'une mare desséchée).

III. — Base des élytres et deux taches ante-apicales d'un brun rougeâtre.

94. C. *inæqualis,* n. sp.

Long. 6 3/4 — El. 3 1/4 — Lat. 1 2/3 m.

La coloration est la même que celle de la *C. bipustulata.*

L'épistome est semblable, mais son rebord est un peu plus élevé. Au milieu du vertex, on voit une fossette oblongue, large et profonde, ponctuée, et se prolongeant en avant jusqu'au sillon transversal, en arrière jusqu'au col; elle est environnée de quatre autres fossettes oblongues et obliques, et, entre celles-ci, se trouve de chaque côté de la tête, une carène courbe; toute la partie postérieure de la tête est assez finement ponctuée.

Le corselet est convexe, un peu plus long que large, non dilaté en arrière et non rétréci en avant; ses côtés sont légèrement arrondis; les angles antérieurs sont un peu avancés; on remarque quelques points surtout vers le milieu de chaque côté.

Les élytres sont plus courtes que celles de la *C. bipustulata*, moins rétrécies en arrière, moins arrondies et plus fortement tronquées à la base. Les dents externes des tibias antérieurs sont un peu plus courtes. Les points

du dernier segment abdominal et des côtés des autres segments sont plus petits, mais beaucoup plus nombreux.

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

95. C. *bicolor*, n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. 2 m.

Elytres très allongées, cylindriques, fort peu rétrécies en arrière; la base est fortement tronquée, mais les épaules sont brièvement arrondies.

Les stries sont profondes et ponctuées jusqu'à l'extrémité.

Le corselet est très large à la base, se rétrécissant fortement des angles postérieurs aux angles antérieurs qui sont très déprimés et nullement avancés; le milieu de chaque côté est parsemé de points assez distincts; au milieu de chaque côté de la base on distingue une petite impression arrondie très faiblement marquée.

L'épistome est tronqué, finement rebordé; ses angles sont très relevés en forme de dents; les ailes sont faiblement dentées, Au milieu du vertex se trouve une fossette large mais très peu profonde, ayant au centre deux ou trois points. La dent du menton est large et arrondie à son extrémité, beaucoup plus courte que les lobes latéraux.

Pampas. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

96. C. *cruciata*, Chaud. (coll.).

Long. 7 1/3. — El. 3 3/4. — Lat. 2 1/8 m.

Tête, corselet et milieu des élytres d'un noir brunâtre; cette teinte se prolonge jusqu'à l'extrémité sur les deuxième et troisième intervalles. Dessous du corps, palpes, antennes, base et extrémité des élytres d'un testacé ferrugineux.

Elytres allongées, se rétrécissant distinctement de la base à l'extrémité; la base elle-même est fortement tronquée; les épaules sont un peu plus arrondies que dans l'espèce précédente. Le corselet est plus court que large, se rétrécissant jusqu'aux angles antérieurs qui sont un peu saillants et moins déprimées que dans l'espèce précédente; au milieu de chaque côté de la base, on voit une impression linéaire et oblique. Il est ponctué comme chez la *C. bicolor*.

L'épistome est très-légèrement sinué au milieu, ses angles sont très redressés et prolongés en forme de dents; les angles externes des ailes sont

saillants mais un peu arrondis. Le vertex porte une fossette oblongue, large et très profonde.

Les antennes sont moins épaisses que celle de la *C. bipustulata*. La dent du menton est courte et peu aiguë; les lobes latéraux sont sillonnés longitudinalement. Les pattes sont comme chez la *C. bicolor*.

De chaque côté des segments de l'abdomen, on voit un espace assez fortement ponctué.

M. Sallé a reçu cette espèce du Mexique (San Andres Tuxtla). Elle est répandue dans les collections sous le nom que je lui ai conservé.

97. C. *macularis*, n. sp.

Atra, nitida, palpis, antennis, elytrorum basi maculisque posticis 2 rotundatis, pedibusque rufis. Clypeus bidentatus, alis oblique truncatis. Frons arcuatim carinata, neque foveolata neque punctata. Prothorax subquadratus, basi non prolongato dilatato. Elytra oblongo-parallela, punctato-striata, interstitiis planiusculis, interstitio 3° bipunctato. Tibiæ anticæ extus tridentatæ, intermediæ haud calcaratæ.

Long. 9 — El. 5 — Lat. 2 1/2 m.

Très-voisine de la *C. bipustulata*, avec laquelle elle a probablement été confondue par M. Brullé. (Voy. d'Orbigny, p. 40, n° 167).

Les yeux sont plus enchâssés et paraissent ainsi moins saillants; le vertex ne porte pas au centre de fossette longitudinale ni les deux gros points placés ordinairement entre le sommet de la tête et le sillon latéral. Le corselet est plus rétréci antérieurement; l'espace compris entre le sillon longitudinal et le bord marginal est parsemé, au milieu, de petits points très distincts.

Les élytres sont proportionnellement plus allongées; leur base est moins tronquée et leur extrémité moins rétrécie; les stries sont moins profondes, leurs points sont moins gros, les intervalles nullement relevés et tout-à-fait plans.

Le premier tiers des élytres est d'un fauve ferrugineux. Des deux côtés, avant l'extrémité, on remarque deux taches de même couleur comme dans la *C. bipustulata*. Les tibias antérieurs sont plus fortement sillonnés en dessus; les tibias intermédiaires sont garnis extérieurement d'une rangée de poils épineux plus forts.

Santa-Fé. (République Argentine). Deux ind. trouvés le long du Parana, par M. le Dr Burmeister.

98. C. *latiuscula*, n. sp.

Long. 7 1/2. — El. 4. — Lat. 2 1/8 m.

Tête, corselet, milieu des élytres et poitrine d'un noir légèrement brunâtre.

Les palpes, les antennes, les quatre pattes postérieures et le bord inférieur des élytres d'un testacé rougeâtre ; la base des élytres et deux taches à l'extrémité brunes et assez peu distinctes.

Epistome tronqué, non rebordé au centre; ses angles saillants en forme de dents ; ses ailes relevées et un peu avancées. La fossette du vertex est large, mais très peu profonde; le 1er des points latéraux est oblitéré.

Le corselet est carré, à peine rétréci en avant, parsemé de quelques points très-petits ; l'impression de chaque côté de la base est à peine indiquée.

Les élytres sont oblongues, notablement plus larges que celles de la *C. bipustulata;* leur base est plus tronquée ; les intervalles sont moins convexes. Le premier segment de l'abdomen porte extérieurement un espace ponctué.

Les points du dernier segment sont extrêmement petits.

Les dents des tibias antérieurs sont un peu plus longues que chez la *C. bipustulata.*

Amazone. 1 ind. (Coll. de Chaudoir).

99. C. *bipustulata*, Fab. Putz. Mon. Cliv. p. 98, nº 52.

100 C. *breviuscula*, n. sp.

Long. 6 1/2 — El. 3 — Lat. 1 2/3 m.

Noire; palpes, antennes, quatre pattes postérieures, base et deux taches ante-apicales un peu arrondies et bord des segments abdominaux testacés ; pattes antérieures brunes ainsi que l'extrémité des articles des antennes.

L'épistome est tronqué avec le bord relevé ; ses angles sont dentées extérieurement. Le vertex porte au centre une fossette oblongue, petite et peu profonde.

Le corselet est presque carré, un peu rétréci en avant ; sa ponctuation et et les fossettes basales sont indistinctes.

Les élytres sont oblongues, plus courtes, moins rétrécies à l'extrémité que

celle de la *C. bipustulata*. Le rebord huméral est un peu plus marqué; les intervalles des stries sont plus plans.

L'espace ponctué des segments abdominaux est moins circonscrit.

Montevideo. 1 ind. envoyé par M. Arechavaleta.

Deuxième section.

Les deux points voisins de l'anus sont écartés. — Le sillon transversal antérieur du corselet est ordinairement presqu'interrompu au milieu.

A

Corselet ayant ses angles antérieurs saillants.

a.) Corselet ponctué. *striatopunctata.*
b.) — non-ponctué. *sulcipennis.*

B

Angles antérieurs du corselet non saillants.

a.) Corselet non-ponctué. *stigmula.*
b.) — ponctué.
* Digitation terminale des tibias antérieurs formant un crochet courbé à angle droit. *bisignata.*
** Digitation terminale simplement courbée.
+ Fossette centrale du vertex étroite et prolongée.
a.) Elytres brunes, unicolores. *torrida.*
b.) — noires avec une tâche apicale rougeâtre. *postica.*
— brunes à la base et à l'extrémité. *biguttata.*
++ Fossette du vertex très large, prolongée en avant et sur les côtés. *brevicollis.*

101. C. *striatopunctata*, Dej. V. 505, 34. Putz. Mon. p. 99, n° 52.
C. picea, Putz. Mon. p. 103, n° 58.

Long. 5 1/2. — El. 3. — Lat. 1 1/2 m.

En 1846, je n'avais vu qu'un seul individu de la *C. striatopunctata*.

Depuis, j'ai pu me convaincre que parfois le corselet est un peu plus large en arrière. C'est sur un individu de cette variété que j'avais établi ma *C. picea*.

États-Unis du Sud.

102 C. *sulcipennis*, n. sp.

Noire, avec les palpes, les antennes et les pattes rougeâtres de même que le bord externe des élytres à l'extrémité. Les antennes sont plus épaisses que dans la *C. stigmula*; la fossette du vertex est beaucoup plus large, plus déprimée sur les bords.

Le corselet n'est nullement dilaté à la base, ses côtés sont plus parallèles, les angles antérieurs sont moins arrondis et plus saillants. Les élytres sont un peu moins rétrécies à l'extrémité ; les intervalles sont encore plus relevés. Les pattes sont d'une teinte plus brune ; la digitation terminale externe est beaucoup plus grosse et moins longue.

États-Unis du Sud. M. Motschulsky m'a envoyé un exemplaire de cet insecte.

103. C. *stigmula*, Putz. Mon. p. 104, n° 59.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/4 m.

Texas. 2 ind. (coll. de Chaudoir).

104. C. *bisignata*, Putz. Mon. p. 102, n° 57.
convexa, Lec. Geod. col. p. 41.
Philad. Proc. 1857. 82, 22.

Long. 5 1/2 — El. 2 7/8 — Lat. 1 1/2 m.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par la forme singulière de la digitation terminale externe des tibias antérieurs. Ils sont brusquement tournées à angle droit.

États-Unis. 2 ind. (coll. Dej.).

105. C. *torrida*, n. sp.

Long. 4 — El. 2 — Lat. 1 m.

Brune, avec les palpes et les antennes testacés. Les dents externes de

ses ailes sont aiguës et bien marquées. Le vertex porte au milieu une fossette profonde qui se prolonge jusqu'à la carène antérieure; cette fossette renferme quelques petits points; les points situés de chaque côté des yeux sont peu nombreux et peu serrés.

Le corselet est carré; ses angles antérieurs sont très déprimés et nullement saillants. Chacun des côtés du corselet est parsemé au milieu de points inégaux; le sillon transversal antérieur n'est nullement interrompu au milieu.

Les élytres sont oblongues-subcylindriques, pas plus étroites à l'extrémité qu'à la base qui est tronquée; les épaules sont un peu arrondies. Les stries sont assez finement ponctuées, surtout vers l'extrémité; les intervalles ne sont pas relevés. Le dernier segment de l'abdomen (excepté l'extrémité) est parsemé de points assez gros; des points semblables se distinguent à la base externe des autres segments.

Amazone. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

106. C. *postica*, Lec. Geod. col. p. 41, n° 7.

Corselet d'un noir un peu brunâtre; les élytres sont colorées comme celle de la *C. bipustulata*, mais la teinte de la base est plus obscure.

Le rebord de l'épistome est moins relevé au milieu que sur les côtés, ce qui le fait paraître un peu échancré.

Le vertex porte une fossette allongée dont le fond et mêmes les côtés antérieurs sont un peu ponctués; les points vers l'extrémité des yeux sont gros et assez serrés.

Le corselet est en carré transversal, très peu rétréci antérieurement; ses angles antérieurs sont déprimés; sa surface est assez fortement ponctuée.

Les élytres sont oblongues, très peu rétrécies en arrière, leur base est très arrondie; elles sont fortement striées-ponctuées et les intervalles sont un peu relevés: les segments abdominaux sont ponctués comme dans l'espèce précédente, mais les points sont plus gros.

Louisiane et Montagnes rocheuses. Il est probable que cette espèce se retrouve sur divers points des États-Unis du Sud.

107. C. *biguttata*, Chaud. (coll.).

Long. 4 1/8 — El. 2 1/8 — — Lat. 1 1/8 m.

Noire, avec un léger reflet bronzé. Palpes, antennes et pattes postérieures testacés.

Les pattes antérieurs sont brunes. Les élytres portent, avant l'extrémité, une large tâche rougeâtre. La tête est comme celle de la *C. torrida.*

Le corselet est beaucoup plus court que long, très-convexe, dilaté en arrière, se rétrécissant jusqu'aux angles antérieurs qui ne sont nullement avancés; il est vaguement ponctué au milieu de chaque côté; vu sous un certain aspect, le sillon transversal antérieur paraît être interrompu au milieu.

Les élytres sont oblongues, rétrécies en arrière; leur base est arrondie; elles sont profondément striées-ponctuées et leurs intervalles sont un peu relevés. Le dernier segment de l'abdomen est vaguement ponctué excepté à l'extrémité; les autres ne portent de points que vers la base externe.

Cuba. Louisiane. 2 ind. (coll. de Chaudoir).

M. Riehl m'en a envoyé plusieurs individus pris aux environs de la Havane par le Dr Gundlach.

108. C. *brevicollis*, n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. 1 3/4 m.

Le vertex est occupé par une fossette très large, prolongée en avant et en arrière, croisée par un autre sillon également large dans lequel sont comprises les deux fossettes latérales. Le devant du vertex porte quelques gros points; en arrière, de chaque côté des yeux, se trouve un espace occupé par des points beaucoup plus gros que chez la *C. distigma.*

Le corselet est plus court même que chez la *C. postica,* transversal, très convexe, un peu rétréci en avant; les angles antérieurs sont très déprimés, arrondis et nullement avancés; il est parsemé de très petits points qui sont cependant plus gros au milieu que vers les angles antérieurs.

Les élytres sont oblongues comme chez la *C. distigma*, mais leur base est plus nettement tronquée; les taches ante-apicales sont beaucoup plus larges, moins circonscrites et occupent presque toute l'extrémité de chaque élytre.

L'abdomen ne porte que quelques points de chaque côté des segments et quelques autres au milieu de l'avant-dernier; le segment anal est finement et vaguement parsemé de points qui sont un peu plus gros vers le milieu. Les deux gros points de l'anus sont écartés.

Je n'ai vu qu'un seul individu appartenant à M. de Chaudoir. Sa patrie n'est point indiquée; mais c'est indubitablement un insecte américain.

109. C. *transversicollis*, n. sp.

Long. 8 1/2 — El. 4 1/2 — Lat. 2 1/2 m.

Elle se distingue de toutes les espèces de ce groupe par son corselet transversal, très dilaté vers les angles de la base, un peu rétréci en avant ; les côtés ne sont nullement arrondis ; le sillon longitudinal, bien marqué, n'atteint pas le bord antérieur ; il ne dépasse que faiblement l'impression transversale ; toute la surface est parsemée de très petits points. L'épistome, tronqué au milieu, a ses deux angles avancés et un peu relevés ; les ailes sont plus avancées et plus arrondies que dans toutes les autres espèces. La fossette centrale du vertex est profonde et oblongue.

Les élytres sont d'un brun foncé, à peu près de la même forme que la *C. bipustulata*, mais elles sont plus larges ; leur base est plus tronquée, les épaules sont plus arrondies ; les stries sont plus profondes, leur ponctuation est plus fine ; le troisième intervalle ne porte que le point situé vers l'extrémité et à peine peut-on le distinguer de ceux des stries.

Bahia. 1 ind.

Vingt-deuxième groupe.

Il diffère du précédent par un corselet moins large, plus long, des élytres plus cylindriques, et dont les épaules sont plus saillantes ; le huitième intervalle se prolonge au-dessus des épaules ; le quatrième se prolonge sur la base et s'y réunit au huitième.

La carène centrale du prosternum est rebordée dans toute son étendue, sauf entre les hanches où elle est extrêmement rétrécie.

La coloration ordinaire est un brun plus ou moins clair avec une bande noire au milieu des élytres, se prolongeant en avant et en arrière le long de la suture.

Quelques espèces sont entièrement d'un brun testacé ; une est entièrement d'un brun noirâtre.

a) Elytres d'un brun clair.

1° Corselet aussi large que long.

110. C. *brunneipennis*, Putz. Mon. p. 107, n° 65.

Long. 5 3/4 — El. 8 — Lat. 1 3/4 m.

Le sillon central du vertex est court, n'allant pas même jusqu'en face de

la partie antérieure des yeux ; à son extrémité s'élèvent deux carènes en demi-cercle qui descendent jusque plus bas que les yeux. L'espace compris entre ces carènes et la carène antérieure est inégal et rugueux.

Le corselet est presque carré, à peine un peu plus étroit en avant ; ses côtés sont coupés droit ; le bord antérieur est tronqué ; les angles sont un un peu avancés.

L'épistome est largement échancré ; ses angles sont avancés, arrondis.

Mexique. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

2° Corselet plus long que large.

111. C. *insularis*, J. Duv. Col. Cub. p, 13. (Dyschirius).

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/3 m.

Corselet assez étroit, *très-convexe*, presque plus large en avant qu'en arrière ; ses côtés sont fortement arrondis. Le sillon transversal antérieur n'est point interrompu.

Le sillon central du vertex est très large et très profond ; il se rétrécit de la base à l'extrémité où il atteint la carène antérieure. — Le bord de l'épistome est ondulé et même complètement abaissé au milieu.

Cuba. Le type se trouve dans la coll. de M. de Chaudoir.

112. C. *ferrea*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/2 m.

Elytres, palpes et pattes postérieures testacés ; tête et corselet d'un brun rougeâtre.

La tête est un peu plus plane que celle de la *C. fasciata* ; les yeux sont plus enchâssés en arrière. Le corselet est plus large dans toutes ses proportions et surtout à la base ; ses côtés et ses angles antérieurs sont moins déprimés ; sa surface est plus inégale et plus fortement ponctuée ; les fossettes de chaque côté de la base sont beaucoup plus marquées. Les élytres sont un peu plus larges et leurs stries plus profondes. Le sillon central du vertex est très inégal, élargi en avant et en arrière ; des deux côtés on remarque plusieurs gibbosités plus ou moins sinueuses. L'épistome est largement échancré, mais moins que chez la *C. brunneipennis ;* le rebord est plus élevé.

Les digitations et dents des tibias antérieurs sont plus longues que chez la *fasciata*.

États-Unis. (Illinois. Lec.)

1 ind. que j'ai reçu de M. von Bruck comme venant de Baltimore.

113. C. *bituberculata*, Chaud. (coll.).

Long. 4 1/2 — El. 2 — Lat. 1 m.

Entièrement d'un brun clair.

Le corselet est plus court, plus carré moins convexe que celui de la *C. fasciata*. Le vertex, parsemé de points très distincts, est plus inégal; ses carènes sont plus élevées surtout vers le milieu ; les sillons latéraux sont plus prolongés en arrière. Le rebord de l'épistome est un peu moins nettement tronqué au milieu ; le dernier segment de l'abdomen est plus distinctement ponctué ; les dents des tibias antérieurs sont plus longues.

Mexique. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

114. C. *Burmeisteri*, n. sp.

Brunnea, elytris pedibusque 4 posticis ferrugineis, antennis palpisque testaceis. Clypeus late emarginatus, angulis prominulis, acutis, alis subtruncatis. Vertex antice carinis duabus antice conniventibus instructus usque ad carinas oculares extensis, in medio late et irregulariter fossulatus, rugosus atque parce punctulatus. Prothorax elongatus, convexus, basi late rotundatus nec prolongatus, margine laterali angulisque anticis deflexis, undique punctulis adspersus. Elytra elongato-cylindrica, basi truncata, humeris prominulis, striato-punctata, interstitio 3° bi-punctato. Tibiæ anticæ sulcatæ, extus bidentatæ, intermediæ spinoso-ciliatæ, calcare nullo.

Long. 6 — El. 4 — Lat. 1 2/3 m.

Cette espèce diffère de la *C. fasciata*, par sa coloration et sa taille, par ses antennes plus épaisses et dont le troisième article est un peu plus long. Le labre est plus fortement échancré. L'épistome est plus fortement rebordé, ses angles sont plus saillants, les ailes plus tronquées ; l'élévation antérieure, qui est en fer à cheval chez la *fasciata*, est ici anguleuse et elle se prolonge de chaque côté en carène un peu sinueuse jusqu'à la carène oculaire. Le corselet est beaucoup plus long, plus rétréci en avant; le sillon transversal antérieur est beaucoup moins profond dans son milieu, tellement que, vu sous certain aspect, il paraît être interrompu.

Les élytres sont plus allongées, plus cylindriques; la strie marginale remonte plus haut.

Les tibias antérieurs sont un peu moins larges ; les tibias intermédiaires sont plus fortement carénés et les poils spiniformes dont ils sont garnis sont plus nombreux.

République Argentine. M. le Dr Burmester l'a trouvée à Mendoza et m'en a communiqué 2 individus; j'en ai vu un troisième de la même localité, appartenant à M. Schaum. La collection de M. de Chaudoir en renferme deux autres venant des Pampas.

b) Elytres traversées par une bande noire.

115. C. *fasciata*, Putz. Mon. p. 106, nº 62.

Long. 5 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/3 m.

Chez cette espèce, le sillon central du vertex est très lisse, très régulier, élargi à ses deux extrémités; le corselet, dont la surface est très égale, est long, convexe, très déprimé sur les côtés. Le corselet est ordinairement d'un brun noirâtre.

Mexique.

116. C. *Klugii*, Putz. Mon. p. 106, nº 63.

Long. 4 3/4 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/4 m.

Le corselet est d'une toute autre forme que celui de la *C. fasciata*; il est beaucoup moins convexe, moins déprimé sur les côtés, élargi aux angles antérieurs.

Le sommet de la tête est parsemé de petits points très distincts; le sillon central du vertex est plus inégal, rugueux au fond; une partie des premiers segments de l'abdomen et le dernier en entier sont couverts d'une ponctuation serrée.

Colombie et Venezuela.

117. C. *dilutipennis*, Chaud. (coll.)

De la même taille que la *C. fasciata*; elle tient le milieu entre cette espèce et la *Klugii*. Son corselet est plus court, moins large que celui de la *fasciata*, ses côtés sont moins déprimés, mais on n'y remarque pas l'élargissement antérieur qui caractérise la *C. Klugii*. Les élytres sont un peu plus courtes que celle de la *fasciata* et le sillon central du vertex est moins régulier. Les dents des tibias antérieurs sont un peu plus longues.

Introduite du Mexique (San Andres Tuxtla), par M. Sallé. M. de Chaudoir en possède 2 ind. J'en ai également 2.

118. C. *sculptifrons*, Putz. Mon. p. 107, n° 64.

Long. 4 3/4 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/4 m.

Le corselet est plus large en arrière que celui de la *C. fasciata*.

Le sillon central du vertex est conformé et ponctué comme celui de la *C. Klugii*.

Colombie. coll. de Chaudoir.

c) Elytres d'un brun noirâtre.

119. C. *obscuripennis*, n. sp.

Long. 5 — El. 4 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

C'est surtout par la coloration de ses élytres, d'un brun noirâtre uniforme et simplement marginées de testacé, que cet insecte se distingue de la *C. Klugii*. Son corselet est un peu plus court, plus convexe, ses angles antérieurs sont plus déprimés; la fossette, placée de chaque côté de la base, est plus prononcée et arrondie; le sillon central du vertex est plus raccourci en avant; les élytres ont leurs bords externes un peu plus sinués.

Caracas. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

Vingt-troisième groupe.

Corselet dilaté en arrière, ayant la base très-courte et en avant de laquelle se prolonge le sillon marginal qui est anguleux et non complétement arrondi comme dans le groupe auquel appartient la *C. bipustulata*. Les angles postérieurs forment une saillie distincte et dirigée en avant.

La dent du menton est un peu plus courte que les lobes latéraux qui sont arrondis à leur sommet. Les derniers articles des palpes sont épais à la base et se terminent en une pointe obtuse.

Les mandibules sont courtes.

Les antennes, qui atteignent presque les angles postérieurs du corselet, ont leurs articles élargis à partir du 4e et et moniliformes à partir du 5e.

L'épistome est tronqué, très-légèrement bisinué, intimement uni à ses ailes qui sont un peu plus avancées et arrondies.

Le sommet de la tête est convexe et ne porte aucun sillon transversal.

Les élytres, dont le 3e intervalle est 4-ponctué, ont leur 3e intervalle prolongé jusqu'au milieu de la base où il se réunit au 4e.

La carène centrale du prosternum est rebordée et canaliculée dans toute son étendue.

Les tibias antérieurs sont à peine distinctement sillonnés; leurs dents externes sont peu allongées.

Les tibias intermédiaires sont éperonnés.

120. C. *punctifrons*, Chaud. (Coll.).

Long. 7 — El. 3 1/2 — Lat. 2 m.

Noire, avec le labre, l'extrémité du corselet, le bord externe des élytres et la suture bruns : les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé brunâtre ; les cuisses plus ou moins couleur de poix.

Les yeux sont fort peu saillants, parce qu'en avant ils sont presque couverts par les rebords supra-antennaires et qu'en arrière et sur les côtés, ils sont profondément enchâssés. Tout le devant de la tête est couvert d'une ponctuation fine et serrée; sur les côtés et en arrière les points sont plus espacés : le vertex lui-même est lisse et ne porte qu'une fossette très-peu profonde.

Le corselet est un peu plus long que large, sa base est arrondie, les côtés sont presque droits et vont en se rétrécissant jusqu'aux angles antérieurs qui sont droits et un peu déprimés. Sa surface est parsemée de points très-petits qui sont plus gros au milieu et autour d'une impression oblique qui existe de chaque côté de la base.

Les élytres sont de la largeur du corselet à sa base, subcylindriques, arrondies à la base et à l'extrémité, profondément striées ponctuées; le 3e intervalle porte 4 gros points contre la 3e strie : le 1er au 1er tiers de l'élytre, le 2e un peu après le milieu, le 3e au dernier tiers, le 4e un peu avant l'extrémité. Le 8e intervalle remonte au-delà de l'épaule et se réunit au 4e.

Les tibias antérieurs sont faiblement sillonnés en-dessus; les dents externes sont épaisses et courtes; l'épine terminale interne est forte et arquée à l'extrémité; en dessous les tibias portent au milieu une forte dent triangulaire.

Le dernier segment abdominal est finement et peu distinctement ponctué.

Brésil (Nouv. Fribourg) 1 ind. (coll. de Chaudoir).

121. C. *erythropus*. Putz, Mon., p. 88, nº 35.

L'exemplaire de la collection Dupont sur lequel j'ai fait jadis ma des-

cription appartient aujourd'hui à M. le comte de Mniszech qui a bien voulu me le communiquer. Je n'ai qu'une rectification à faire : les premiers articles seuls sont un peu allongés ; les autres, vus de côté, sont presque globuleux. Les tibias antérieurs ne sont pas sillonnés au milieu.

Colombie, 1 individu.

122. C. *Boliviensis*, Putz. Mon., p. 88, n° 36.

Long. 7 1/2. — El. 3 1/4. — Lat. 2 m.

Bolivie, 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

123. C. *laeta*, n. sp.

Long. 6 1/4 — El. 3 1/4 — Lat. 1 1/2 m.

D'un brun brillant, les palpes, les antennes et les pattes testacés. La dent du menton est triangulaire, carénée à sa base, pluri-striée à son extrémité, un peu plus courte que les lobes latéraux qui sont arrondis, mais un peu rétrécis à leur sommet ; ils sont ridés longitudinalement. Le dernier article des palpes maxillaires se rétrécit de la base à l'extrémité ou il est obtusément tronqué ; il n'est que du double plus long que le pénultième. Le labre est arrondi sur les côtés, un peu avancé au milieu, mais le centre porte une petite échancrure. L'épistome est bisinué, un peu déprimé au centre ; les ailes qui y adhèrent complétement sont avancées obliquement, arrondies ; leur rebord est un peu plus élevé que celui de l'épistome. L'élévation antérieure est hémisphérique, elle se prolonge étroitement jusqu'au vertex ; cette élévation ainsi que le vertex sont parsemés de points très-petits ; le restant de la tête, sauf l'occiput, sont fortement ponctués. Le vertex porte une fossette oblongue peu profonde. Le tiers postérieur des yeux et leur partie interne sont enchâssés mais nullement prolongés en arrière.

Le corselet et presque carré, dilaté aux angles postérieurs, se rétrécissant légèrement jusqu'aux angles antérieurs qui font une légère saillie en avant. Le bord antérieur est un peu échancré au milieu. La surface du corselet est peu convexe, elle porte quelques rides transversales et est entièrement parsemée de points très-petits et éloignés les uns des autres. Le sillon longitudinal se prolonge jusqu'au bord antérieur.

Les élytres sont allongées, subcylindriques, s'élargissant un peu plus bas que le milieu ; la base est tronquée, mais les épaules sont arrondies ;

le 3e intervalle porte 4 points (quelquefois 5) contre la 3e strie. Les trochanters des pattes antérieures sont aigus à leur extrémité qui n'est cependant pas relevée. La digitation et l'épine terminales sont épaisses et d'égale longueur; la 1re dent externe est de moitié moins longue, et la 2e encore beaucoup plus petite; toutes les deux sont très-aiguës. L'épine située au-dessus de l'échancrure interne est petite et grêle. Le dessus des tibias n'est pas distinctement sillonné. Le 1er article des tarses antérieurs n'est que très-faiblement dilaté à son extrémité interne. Les tibias intermédiaires portent un fort éperon au-dessus duquel on remarque plusieurs dents obtuses terminées par des poils spiniformes.

Montévideo, 2 ind. envoyés par M. Arechavaleta.

124. C. *Pampicola,* n. sp.

Long. 6 1/2 — El. 3 1/2 — Lat. 1 3/4 m.

Un peu plus grande que la *C. laeta* à laquelle elle ressemble beaucoup. Le corselet est plus rétréci en avant; l'impression de chaque côté de la base est plus faible; les élytres sont proportionnellement plus larges.

Je n'en ai vu qu'un seul individu acquis par M. de Chaudoir de M. Germain, lequel l'a rapporté des Pampas. Malgré les différences signalées, je ne suis pas bien sûr que cet insecte ne doive pas être réuni à l'espèce précédente.

Vingt-quatrième groupe.

Menton aussi haut que large. La dent centrale est carénée jusque près de son extrémité qui est obtusément angulaire et ne dépasse pas les lobes latéraux. Ceux-ci sont creusés intérieurement et tronqués obliquement en dessus

Le dernier article des palpes est long, étroit, tronqué à l'extrémité.

Les antennes n'atteignent ordinairement pas les angles postérieurs du corselet; elles grossissent légèrement de la base à l'extrémité : le 2e article est sensiblement plus long que le 3e; les autres sont ordinairement plus ou moins oblongs; parfois cependant ils sont presque carrés et serrés les uns contre les autres.

L'épistome est plus ou moins tronqué; ses angles ne sont pas saillants, mais droits avec la pointe plus ou moins obtuse. Il dépasse les ailes qui sont arrondies. Les yeux sont très-saillants, faiblement enchâssés en arrière.

Le sillon transversal antérieur de la tête est très-net. Le vertex est bombé et porte une fossette arrondie plus ou moins distincte.

Le corselet est plus ou moins carré; les côtés de la base sont prolongés ; les angles antérieurs font ordinairement une petite saillie en avant; les angles postérieurs sont également un peu saillants; le sillon transversal antérieur est borné de chaque côté, avant le bord, par une fossette très marquée.

Les élytres sont allongées, leur base est arrondie. Les stries sont profondes et fortement ponctuées; les intervalles sont assez relevés et le 3e porte 5 gros points souvent très-rapprochés de la 3e strie; le 8e intervalle s'arrête à l'épaule; les 4e et 5e stries ne sont jamais réunies à la base. Dans quelques espèces il existe un rebord basal qui est parfois interrompu en face des 1er stries et alors les intervalles entre celles-ci portent un petit tubercule.

La carène centrale du prosternum est large, portant une fossette oblongue plutôt que canaliculée; la pointe est déprimée au centre.

Chez les *C. longipennis*, *carbonaria*, *parvidens*, *brunnea*, *Platensis*, *vespertina*, *parvula*, *latimana*, *punctiventris*, *antennaria*, *elongata*, *puncticollis*, la pointe est large, arrondie et canaliculée de même que la carène; chez les cinq dernières la carène est très-fortement rétrécie et déprimée entre les hanches.

Les cuisses antérieures portent à leur extrémité inférieure externe, une dent large plus ou moins longue, plus ou moins aiguë. L'extrémité des trochanters est parfois relevée en forme de dent. Chez quelques espèces on remarque en dessous du milieu de la cuisse un petit tubercule en forme de dent.

Les tibias antérieurs sont larges, leurs digitations et leurs épines sont longues; ils sont plus ou moins distinctement sillonnés en dessus. En dessous, un peu plus haut que le milieu, on remarque souvent une dent un peu couchée et dont la longueur est variable.

Les tibias intermédiaires sont éperonnés.

Le premier article des tarses est aussi long que tous les autres réunis; il est presque cylindrique, c'est-à-dire grossissant très-légèrement vers l'extrémité.

Les crochets des tarses sont grèles; le paronychium est plus long.

Première section.

Cuisses ayant une petite dent au bas du milieu de leur face externe, une dent de moyenne longueur à l'extrémité des cuisses. Trochanters relevés en forme de dent obtuse. —Base des élytres rebordée.

125. C. *bidentata* Putz. Mon., p. 94, nº 46.

Long. 7 1/2. — El. 4. — Lat. 2 m.

La dent de l'extrémité des cuisses est grande et aiguë; celle du milieu ne consiste qu'en un tubercule ; le trochanter est relevé en une dent qui, parfois, est assez aiguë. La dent en dessous des tibias est arrondie.

M. Dohrn m'en a communiqué deux individus venant de Sainte-Catherine (Colonie Blumenau).

126. C. *laetipes*, n. sp.

Elle se distingue à la première vue de la *bidentata* par ses antennes et ses pattes d'un ferrugineux clair. L'épistome est plus étroit, plus fortement rebordé, plus déprimé au milieu; les yeux sont un peu moins saillants; le corselet est plus large antérieurement, à peine dilaté aux angles postérieurs; les élytres sont plus allongées. Les tibias antérieurs ne sont sillonnés que vers l'extrémité.

Brésil (Minas Geraes) 5 ind., coll .de Chaudoir.

127. C. *oblita*, Chaud. (coll.), n. sp.

Long. 6 3/4 — El. 3 1/2 — Lat. 1 3/4 m.

Plus petite que la *laetipes*, les élytres sont un peu plus rétrécies en arrière; le corselet est plus étroit, plus carré, moins rétréci aux angles postérieurs qui sont moins marqués; les côtés de la base sont un peu plus prolongés; toute la surface est couverte de stries transversales beaucoup plus distinctes. La carène élevée qui sépare les yeux du vertex est notablement moins étroite et plus courte ; les mandibules paraissent être plus courtes et moins aiguës.

Nouvelle Grenade (Cumana), 1 ind. (coll. de Chaudoir).

128. C. *tridentata*, n. sp.

Long. 6 3/4. — El. 3 1/2. — Lat. 1 3/4 m.

De la même taille que la *C. oblita*. Elle diffère de cette espèce et de la *laetipes* par la dent du milieu des cuisses qui est plus forte et par le plus grand développement de la dent qui termine les trochanters des pattes

antérieures. Le corselet est plus dilaté vers la base et plus rétréci en avant; les angles antérieurs sont un peu moins saillants; les élytres sont plus arrondies à la base et ne sont nullement rétrécies à l'extrémité; les tibias antérieurs sont sillonnés en dessus et leurs digitations sont plus étroites; les épines situées au-dessus de l'échancrure interne sont fortement inclinées.

Surinam. Je n'en ai vu qu'un seul individu que j'ai reçu de M. Roelofs. Il est entièrement d'un brun testacé.

129. C. *nitidula*, n. sp.

Long. 8 — El. 4 1/4 — Lat 2 m.

D'un noir très-brillant; les palpes, la base des antennes et les tarses sont d'un testacé ferrugineux.

Comparée à la *laetipes*, elle est un peu plus grande, plus convexe et les articles des antennes sont plus épais. Le rebord de l'épistome est plus relevé sur les côtés; les carènes latérales des yeux sont plus épaisses et moins droites. Les angles antérieurs du corselet, qui est beaucoup plus convexe, sont moins saillants. La base des élytres est plus arrondie; le rebord basal est plus déprimé et les stries sont moins profondes à l'extrémité. La dent du milieu des cuisses est plus forte; les tibias antérieurs sont plus larges, faiblement sillonnés en dessus; la digitation terminale externe est plus longue et plus recourbée; l'épine terminale interne est beaucoup plus longue que l'épine placée au-dessus de l'échancrure interne.

Montevideo. Plusieurs individus reçus de M. Arechavaleta.

Deuxième section.

Dent de l'extrémité des cuisses forte et aiguë. Trochanters terminés en pointe relevée.

La base des élytres est munie d'un rebord plus ou moins interrompu.

130. C. *Batesi*, n. sp.

Long. 7 1/2. — El. 4. — Lat. 2 m.

Noire. Palpes, antennes, tarses, les tibias et la moitié des cuisses aux quatre pattes postérieures et extrémité du dernier segment abdominal d'un testacé rougeâtre.

L'épistome est presque tronqué ; son rebord est assez élevé. Les yeux sont un peu plus enchâssés en arriére que chez la *laetipes*. Le corselet est à peu près semblable ; il est cependant plus convexe, ses angles antérieurs sont moins avancés et les angles postérieurs sont moins saillants. Le bord antérieur est un peu moins échancré, les élytres sont plus larges, ce qui les fait paraître plus courtes. La pointe des trochanters est aussi forte que l'épine terminale des cuisses antérieures. Les tibias ne sont sillonnés qu'à l'extrémité ; les deux épines internes sont d'égale longueur.

Amazone, 5 individus (collection de Chaudoir).

131. C. *stygica*, n. sp.

Long. 8 1/2. — El. 4 1/2. — Lat. 2 1/4 m.

Plus grande et de même couleur que la précédente. L'épistome est légèrement échancré ; son rebord est moins élevé. Le corselet est plus long que celui de la *laetipes*, aussi large en arrière qu'en avant ; les côtés de la base sont un peu plus prolongés ; les angles antérieurs sont plus déprimés que dans la *laetipes*, les angles postérieurs sont moins saillants. Les élytres sont plus planes, un peu plus larges à l'extrémité.

La dent de l'extrémité des cuisses et celle des trochanters sont petites et obtuses. Les tibias sont fortement sillonnés en dessus. L'épine au-dessus de l'échancrure interne est fortement inclinée.

Amazone, 2 individus (collection de Chaudoir).

132. C. *longipennis*, Putz. Post., p. 57, n° 29.

Long. 7 1/2 — El. 4. — Lat. 1 7/8 m.

Plus étroite que la *laetipes*. L'épistome est un peu plus échancré ; le corselet est moins large en arrière ; la base est un peu plus prolongée ; tous les segments de l'abdomen sont ponctués vers les bords. La dent terminale des cuisses antérieures est comme dans la *stygica*, mais les trochanters ne font aucune saillie. Les tibias antérieurs sont distinctement sillonnés en dessus ; les deux épines internes sont d'égale longueur.

Amazone, 2 individus.

Troisième section.

La base des élytres est dépourvue de rebord. Les cuisses antérieures portent à l'extrémité une très-forte dent ; l'extrémité des trochanters est à

peine relevée. La dent au milieu du dessous des tibias antérieurs est assez développée, moins cependant que celle des cuisses.

133. C. *dentifemorata*, Putz. Mon. p. 90, n° 39.

Long. 10 — El. 5 — Lat. 3 1/2 m.

Le corselet est dilaté vers la base, rétréci en avant; le bord antérieur est tronqué; les angles sont un peu saillants. L'épistome est légèrement échancré angulairement, rebordé, marqué intérieurement de petites stries longitudinales. Les tibias ne sont pas sillonnés; la dent qu'ils portent en dessous est aussi longue, mais plus étroite que celle des cuisses.

Mexique. (Cordova; au bord du Rio Seco sous les pierres très enfoncées dans le sable et jusque dans l'eau au mois de mars. (M. Sallé).

134. C. *adstricta*, n. sp.

Long. 8 — El. 4 1/4 — Lat. 2 1/3.

Brune; palpes, antennes, pattes des deux dernières paires et le dessous du rebord des élytres testacés.

L'épistome est échancré comme chez la *dentifemorata*. Le vertex porte entre les yeux, indépendamment de la fossette ordinaire, deux impressions obliques irrégulières qui ne se rejoignent pas au milieu.

Le corselet est à peu près comme dans la *dentifemorata*, mais il est proportionnellement un peu plus étroit et n'est pas dilaté vers les angles postérieurs; la base est plus étroite et ses côtés sont plus prolongés.

Les élytres sont plus courtes, leur base est beaucoup plus arrondie; les 5 gros points du cinquième intervalle sont plus rapprochés de la troisième strie. Les trochanters ne sont nullement dentés, tandis que chez la *dentifemorata* ils se terminent en une petite dent saillante. Les tibias antérieurs sont sillonnés en dessus. Ils portent, en dessous, une dent comme celle qui existe dans l'espèce précédente.

Mexique. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

135. C. *laticeps*, Putz. Mon. n° 47. Colombie.

136. C. *dissimilis*, Putz. Mon. p. 96, n° 48.

Long. 8 1/2 — El. 4 3/4 — Lat. 2 1/4 m.

Elytres plus courtes que celles de la *dentifemorata*, plus arrondies à la

base et à l'extrémité ; corselet plus carré, à peine un peu plus large vers la base qu'en avant.

Epistome tronqué ; son rebord est régulièrement relevé.

Les tibias sont sillonnés en dessus et la dent qu'ils portent en dessous est moins longue que chez la *C. dentifemorata*.

Nouvelle Grenade. 2 ind. (coll. de Chaudoir).

137. C. *armata*, Putz. Mon. p. 91, n° 40.

Long. 8 — El. 4 — Lat. 2 m.

Un peu plus petite que la *C. dissimilis* avec laquelle elle a beaucoup de rapports ; le corselet est un peu plus court, encore moins rétréci en avant ; ses angles antérieurs ne sont nullement saillants ; l'épistome est moins rebordé, mais plus largement déprimé en arrière.

Malgré ces différences, ce n'est qu'avec hésitation que je maintiens cette espèce.

Colombie.

138. C. *cruralis*, n. sp.

Long. 10 1/2 — El. 5 — Lat. 2 3/4 m.

D'un noir brillant ; les palpes, les antennes et les tibias sont d'un testacé rougeâtre ; les cuisses des quatre pattes postérieures sont de la même couleur vers l'extrémité. L'épistome est légèrement échancré au milieu ; ses angles sont arrondis ; il n'est pas rebordé, mais assez largement relevé, et longé en arrière par un sillon que précèdent des rides assez fortes et assez nombreuses. Le point au centre du vertex est fort peu enfoncé. Le corselet est beaucoup plus large que dans aucune des espèces de ce groupe ; il est transversal, assez peu convexe, un peu élargi vers les angles postérieurs, se rétrécissant en avant de manière à ne pas dépasser les yeux aux angles antérieurs qui sont saillants. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, oblongues, arrondies à la base et à l'extrémité, légèrement aplanies surtout au premier tiers. La dent terminale des cuisses, l'extrémité des trochanters et la dent sub-tibiale sont peu développées et obtuses. Le sillon au milieu des tibias n'est distinct qu'à l'extrémité, mais le sillon latéral interne est bien marqué.

Amazone. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

139. C. *Amazonica*, Putz. Post. p. 57, n° 30.

Long. 8 1/2 — El. 4 1/2 — Lat. 1 3/4 m.

Elle est assez voisine de la *cruralis*, mais elle est plus étroite ; son corselet est plus long, plus convexe, l'extrémité seule des angles antérieurs est saillante ; les dents des cuisses et des tibias antérieurs sont plus fortes et plus aiguës ; les sillons sur les tibias sont encore moins marqués.

Comparée à la *dentifemorata*, elle a les élytres plus courtes, moins rétrécies à l'extrémité ; le corselet est moins convexe, un peu plus court, moins rétréci antérieurement et les côtés de la base sont moins prolongés et plus arrondis ; les antennes sont plus grêles ; la dent du menton est plus large ; les trochanters sont plus développés en pointe.

Amazone. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

Quatrième section.

La base des élytres est dépourvue de rebord comme dans la section précédente. La dent de l'extrémité des cuisses est aiguë, mais plus courte. La dent des tibias est plus longue et plus aiguë.

140. C. *dentipes*, Dej. I, 415, 3. — Putz. Mon. p. 92, n° 42.
Georgiana, Lec. Proc. Phil. 1857, p. 81.
confusa, Lec. A. L. V, 198.
Var. *fissipes*, Putz. Mon. p. 89, n° 37.
Var. *corvina*, Putz. Mon. p. 92, n° 41.

Cette espèce qui habite la partie méridionale des États-Unis, Cuba et même la Californie, varie assez pour la taille, pour la largeur et la convexité du corselet et pour la longueur des élytres.

M. Leconte a établi sa *C. Georgiana* sur les individus à corselet plus étroit, plus convexe ; c'est précisément sur des individus de ce genre que Dejean a établi la *dentipes*. Il est vrai que Leconte ajoute l'absence de fossette sur le vertex ; mais M. Schaum m'a communiqué une série de *C. Georgiana*, provenant de M. Leconte, où ce caractère était plus ou moins marqué.

M. Leconte (List of the Col. 1863, p. 4) rapporte sa *C. confusa* à ma

corvina. A en juger d'après un exemplaire que j'ai trouvé dans la coll. de M. de Chaudoir, c'est au type de la *dentipes* qu'il faut réunir la *confusa.*

Les individus de longueur normale, mais à corselet moins convexe et plus large, surtout en arrière, constituent ma *C. fissipes.*

Ceux qui ont à la fois, et les élytres plus courtes et le corselet plus large, appartiennent à ma *C. corvina.*

140bis. C. *Columbica*, Putz. Mon. n° 45.

Colombie.

141. C. *spinipes*, n. sp.

Long. 7. — El. 4 1/4. — Lat. 2 1/8 m.

Cet insecte à la plus grande ressemblance avec la *C. dentipes ;* les antennes paraissent être un peu plus épaisses ; les angles antérieurs du corselet sont moins avancés ; les élytres sont un peu plus convexes ; la dent de l'extrémité des cuisses est un peu plus petite.

Guatemala. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

142. C. *carbonaria*, n. sp.

Long. 8. — El. 4. — Lat. 2 1/8 m.

Très voisine de la *dentipes ;* la base des élytres est plus arrondie aux épaules ; les côtés ne sont nullement sinués au milieu. La base du corselet est plus courte et plus large ; les angles antérieurs ne sont point saillants ; les angles postérieurs sont un peu plus marqués ; la fossette du vertex est plus large et plus profonde. Le rebord de l'épistome est plus élevé, plus échancré ; les ailes sont un peu moins reculées, plus creusées à leur côté externe. Les dents des cuisses et du dessous des tibias antérieurs sont plus petites et plus courtes. Les tibias sont fortement sillonnés en dessus.

Bolivie. 2 ind. (coll. de Chaudoir).

173. C. *parvidens*, Chaud. (coll.)

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 m.

Elle a les élytres plus étroites, plus cylindriques que la *dentipes ;* le corselet est plus élargi en arrière, plus rétréci en avant; les angles antérieurs

sont très déprimés, nullement avancés ; la base est moins prolongée ; l'épistome est plus tronqué et plus régulièrement rebordé. La dent des cuisses est très petite et obtuse, celle qui est située en dessous des tibias est également peu développée ; les dents externes des tibias sont plus longues et l'épine au dessus de l'échancrure interne est plus courte que l'épine terminale.

Mexique. (Playa Vicente). 1 ind. (coll. de Chaudoir).

144. C. *brunnea*, Putz. Mon. p. 87, n° 34.

Mexique. M. Schaum m'en a communiqué 3 individus reçus par lui de M. Truqui.

De la taille de la *C. fossor*, entièrement brune. Le corselet est de la forme de celui de la *C. dentipes*, seulement les côtés sont un peu plus sinués et les angles antérieurs un peu plus aigus ; les yeux sont moins saillants ; les digitations des tibias sont plus longues, etc.

145. C. *Platensis*, n. sp.

Long. 7 3/4 — El. 4 — Lat. 2 m.

D'un noir brillant ; les palpes et les premiers articles des antennes sont d'un brun testacé ; les pattes sont brunes avec la base des cuisses couleur de poix.

L'épistome est presque tronqué, fortement relevé, surtout vers les côtés ; les grandes ailes sont plus nettement séparées des petites que dans la *C. dentipes ;* la fossette du vertex est plus large ; le corselet est plus dilaté vers la base qui est plus arrondie et moins prolongée ; les élytres sont plus arrondies à la base et plus rétrécies à l'extrémité. La dent apicale des cuisses est large, mais peu aiguë ; la dent au dessous des tibias est de même longueur, mais un peu plus aiguë et couchée ; la dent terminale à la base des tarses est très grande.

Les digitations terminale et externe des tibias sont plus longues et plus étroites que chez la *dentipes*. L'épine au dessus de l'échancrure interne est plus courte que l'épine terminale. Les tibias sont sillonnés en dessus. Les crochets sont plus longs que chez la *dentipes*.

Montevideo. J'en ai reçu plusieurs individus de M. Arechavaleta. M. de Chaudoir en possède deux venant des Pampas. M. Burmeister m'en a communiqué un pris par lui le long du Parana.

146. C. *vespertina*, n. sp.

Long. 6 1/2 — El. 3 3/4 — Lat. 1 3/4 m.

Plus petite que la précédente; les élytres sont plus étroites et plus allongées. Le corselet n'est nullement dilaté en arrière et non rétréci en avant; les antennes sont un peu plus épaisses. L'épistome est fortement rebordé sur les côtés; ce rebord s'affaiblit beaucoup au milieu, ce qui le fait paraître échancré. Les pattes sont semblables à celle de la *C. Platensis.*

Montevideo. 2 individus reçus de M. Arechavaleta, qui a pris cet insecte au mois de novembre, le soir dans son officine.

147. C. *parvula*, n. sp.

Long. 5 — El. 3 1/2 — Lat. 1 1/4 m.

Les pattes sont comme celle des deux espèces précédentes.

Le rebord de l'épistome est largement échancré au milieu. Les antennes sont plus courtes, plus épaisses que celles de la *Platensis;* les articles 5 à 10 ne sont pas plus longs que larges, très serrés les uns contre les autres.

Le corselet est plus court, plus large que celui de la *Platensis*, faiblement rétréci en avant; la base est encore plus courte; le bord antérieur est est plus échancré au milieu. Les élytres sont proportionnellement de même longueur, mais les côtés sont moins sinués et la ponctuation des stries est plus forte.

Montevideo. (M. Arechavaleta) 2 ind.

Cinquième section.

Dent des cuisses courte. Corselet plus long que large. Epistome brusquement échancré. Abdomen ponctué.

148. C. *latimana*, Pntz. Mon. p. 92, n° 43.

Long. 7 — El. 3 3/4 — Lat. 1 3/4 m.

La tête est plus large que celle de la *C. dentipes;* les antennes sont plus épaisses; le bord de l'épistome est très relevé sur les côtés, distinctement échancré au milieu.

Le corselet est plus long que large, non rétréci en avant, la base est très courte et arrondie; les angles antérieurs et postérieurs ne sont pas saillants; le bord antérieur est tronqué. Les élytres sont plus étroites, plus longues et plus cylindriques que celle de la *dentipes* et les intervalles sont plus relevés en côtes. En dessous, le corselet porte quelques gros points épars; les segments de l'abdomen sont couverts, à leur partie supérieure externe d'une ponctuation fine et serrée. La dent à l'extrémité des cuisses est bien marquée, mais plus petite que chez la *dentipes ;* la pointe des trochanters est à peine relevée; la dent en dessous des tibias est peu saillante. En dessus, les tibias sont bien nettement sillonnés; l'épine au dessus de de l'échancrure interne est plus courte que l'épine terminale.

Colombie. 1 ind. (coll. de Chaudoir.)

Sixième section.

Antennes dépassant les angles postérieurs du corselet. Yeux plus fortement enchâssés en arrière. — Huitième intervalle se prolongeant un peu au dessus de l'épaule. Les intervalles internes ayant à leur base un petit tubercule.

149. C. *punctiventris*, n. sp.

Long. 6 — El. 3 — Lat. 1 1/2 m.

D'un noir plus terne et plus brunâtre que l'espèce précédente; les élytres ont la même forme, mais elles sont un peu plus courtes; le huitième intervalle se prolonge un peu au dessus de l'épaule, et chacun des intervalles est surmonté d'un petit tubercule; les cinq points du troisième intervalle sont très gros et très distincts. Le corselet est presque carré; sa base est plus prolongée que dans la *C. latimana;* les angles antérieurs sont plus déprimés et leur pointe n'est point saillante; les angles postérieurs sont à peine marqués.

Les antennes sont plus longues que dans les autres espèces de la division. L'épistome est largement et faiblement échancré. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *latimana*, sauf que les tibias ne sont pas sillonnés.

Amazone, 3 ind. (coll. de Chaud.).

150. C. *antennaria*, n. sp.

Long. 5 1/2. — El. 2 3/4. — Lat. 1 1/4 m.

De même couleur que la *punctiventris*. Les yeux sont encore plus en-

châssés en arrière, ce qui les fait paraître moins saillants; le point enfoncé du vertex est plus profond; les côtés du corselet sont plus droits bien que légèrement rétrécis en avant; les angles antérieurs et postérieurs sont plus saillants; la base est un peu moins prolongée. Les élytres sont semblables, sauf qu'elles sont un peu plus courtes et que leur bord latéral est moins sinué. L'abdomen n'est point ponctué. Les tibias ne sont pas sillonnés en dessus; leur dent supérieure externe est plus longue.

Brésil (Minas Geraës) et Cayenne, 5 ind. (coll. de Chaud.).

151. C. *elongata*, Chaud. B. M. 1843, 734.

Long. 6. — El. 3 1/3. — Lat. 1 1/8 m.

De même taille que la *C. punctiventris*, mais l'abdomen n'est point ponctué; l'épistome est beaucoup plus échancré; les antennes sont plus épaisses; les yeux sont un peu moins saillants; la fossette du vertex est à peine distincte.

Le corselet a la même forme, cependant il est un peu plus long, ses angles antérieurs sont plus saillants et la base est un peu plus arrondie; les élytres sont plus longues; les tibias sont un peu plus distinctement sillonnés.

Cayenne, 2 ind. (coll. de Chaud.).

152. C. *puncticollis*, n. sp.

Long. 5. — El. 2 1/3. — Lat. 1 1/3 m.

Un peu plus petite que la *C. antennaria*; les antennes sont également longues; l'épistome est semblable. Le corselet est un peu plus court, nullement rétréci en avant, ponctué au milieu de chaque côté. Les élytres sont un peu plus courtes. L'abdomen n'est point ponctué. Les tibias antérieurs sont très distictement sillonnés; la dent supérieure externe est un peu plus courte.

Amazone, 4 ind. (coll. de Chaud. et Putzeys).

Vingt-cinquième groupe

L'espèce, unique jusqu'à présent, sur laquelle j'établis ce groupe, a tant d'analogie avec la *C. australasiæ*, qu'au premier abord, on pourrait la prendre pour une simple variété. La dent du menton est plus longue, elle

atteint la hauteur des lobes latéraux. Les mandibules sont très courtes, larges, moins arquées, moins aiguës, carénées seulement à la base. Le corselet est beaucoup plus convexe, à peine rétréci en avant, presque carré avec ses côtés arrondis et ses angles antérieurs très déprimés. Les élytres sont tronquées à la base, leur épaules relevées, les stries plus larges et plus profondément ponctuées. C'est la cinquième strie, et non la quatrième, qui va s'appuyer à la base sur le huitième intervalle.

La carène centrale du prosternum est assez fortement rétrécie entre les hanches, brièvement et peu profondément canaliculée ; sa pointe est ovale, profondément fovéolée à la base.

153. C. *atrata*, Putz. Post. p. 54 n° 26 et Stett. E. Z. 1866. 36.

Cet insecte que j'ai reçu jadis comme venant de l'Amérique méridionale, me paraît plutôt être Australien. Je n'en connais qu'un seul individu.

Vingt-sixième gruope.

Il a beaucoup d'analogie avec le vingt-septième groupe. Il en diffère par sa couleur moins luisante, ses antennes plus obscures, ses pattes d'un brun noirâtre, son épistome dont les ailes sont moins étroites, ses antennes plus épaisses, ses yeux enchassés de toutes parts, le sillon transversal antérieur de la tête un peu plus profond, sa tête plus convexe, très finement ponctuée, son corselet plus ovale et plus échancré en avant, ses élytres plus convexes, en ovale allongé très régulier, ses stries plus profondes, le dessous du corselet finement ridé-ponctué et surtout par les épisternes métathoraciques qui sont courts et carrés; le paronychium est un peu plus long.

La carène centrale du prosternum est large, canaliculée seulement entre les hanches.

154. C. *elegans*, Putz. Post. p. 44, n° 14 et Stett. E. Z. 1866. 36.

Il y a longtemps que je possède cet insecte qui m'a été donné comme venant de l'Amérique méridionale. Comme la plupart de ses caractères le rapprochent des espèces d'Australie, je soupçonne que ce pays pourrait bien être sa véritable patrie.

Vingt-septième groupe.

Dent du menton beaucoup plus courte que les lobes latéraux, très large, profondément sillonnée au centre, arrondie à l'extrémité. Les lobes droits intérieurement. Les palpes labiaux ont leurs deux derniers articles égaux en longueur, très longs, le dernier un peu élargi au milieu, arrondi à l'extrémité. Le dernier article des palpes maxillaires est comme celui des palpes labiaux ; le pénultième est de moitié plus court, en triangle très allongé.

Mandibules très arquées, larges, rebordées extérieurement, creusées de chaque côté d'une carène centrale qui s'étend jusqu'au bout.

Antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet ; leur premier article très long, épais, un peu rétréci au milieu ; le deuxième de très peu plus long que le troisième ; les suivants devenant de plus en plus courts et plus carrés jusqu'au dixième ; le onzième de moitié plus long que le dixième et ovale.

Labre large, légèrement échancré au centre, ses côtés très arrondis.

Epistome tronqué ; ses ailes très avancées ; arrondies à l'extrémité, à peine séparées des grandes ailes. Élévation antérieure presqu'indistincte.

Vertex dépourvu de tout sillon transversal.

Corselet peu convexe, rétréci en avant ; sa base est peu prolongée. Sillon transversal antérieur entier. De chaque côté de la base, une impression peu profonde, linéaire.

Élytres oblongues-allongées, plus ou moins cylindriques, arrondies à la base, un peu rétrécies à l'extrémité ; la quatrième strie recourbée à sa base et se portant contre la base du huitième intervalle. — Troisième intervalle 4-ponctué.

Tibias antérieurs ayant la digitation et l'épine terminales très longues et deux fortes dents assez couchées, sillonnés en dessus. Paronychium très long.

Tibias intermédiaires ayant extérieurement un éperon très long.

Les deux points de chaque côté de l'anus très écartés.

Epistomes métathoraciques étroits et allongés.

La carène centrale du prosternum est large, rebordée entre les hanches ; la pointe est fortement déprimée à sa base.

155. C. *procera*, Putz. Stett. E. Z. 1866. 34. 1.

Atra subæneseens nitidissima, palpis, antennis pedibusque rufis. Menti dens latus, rotundatus, canaliculatus, lobis lateralibus rotundatis brevior. Mandibulæ latæ,

arcuatæ, sub-acutæ, planæ, in medio carinatæ, punctulatæ. Clypeus truncatus, alis prominulis rotundatis, leviter punctulatis; elevatio antica brevis, a vertice sulco parum profundo utrinque abbreviato separata; vertex convexus, lævis. Prothorax latitudine basali æqualis, basi rotundata in angulis posticis, lateribus parum sinuatis, antice angustior; margine antica in medio emarginata, angulis rectis; basi utrinque fossula lineari lævi, parum profunda impressa. Elytra subcylindrica, basi rotundata, postice leviter angustata; striis parum profundis, minute punctulatis, apicem versus lævibus, 3ª *4-punctata. Tibiæ anticæ sulcatæ, longe digitatæ, dentibus duabus latis instructæ.*

Long. 33. — El. 20. — Lat. 4 3/4 m.

D'un noir vernissé avec un léger reflet bronzé sur le corselet et les élytres. Les palpes, les antennes et les pattes antérieures sont d'un roux un peu brunâtre; les pattes postérieures sont fauves. Les mandibules sont larges, très arquées, planes en dessus et portent au milieu une carène qui s'étend jusqu'à l'extrémité; leur surface est parsemée de points très distincts. Les antennes n'atteignent pas les angles postérieurs du corselet; leur 1er article est gros, long, cylindrique; le deuxième est le plus étroit de tous, à peine un peu plus long que le troisième, mais beaucoup moins élargi à l'extrémité; tous les autres grossissent successivement presqu'au onzième; ils sont de forme carrée à partir du cinquième; le dernier est plus allongé et aminci au bout. L'épistome est tronqué, son rebord est moins épais au milieu. Les ailes sont très saillantes, ovales, et leur point de jonction aux grandes ailes n'est indiqué que par une petite sinuosité. L'élévation antérieure est très rapprochée de l'épistome; elle est étroite et bornée en arrière par un sillon assez large mais très profond et qui n'atteint pas les sillons latéraux. Le sommet de la tête ne porte aucun sillon transversal; il est très imperceptiblement parsemé de petits points ; au milieu du vertex, on distingue à peine une légère dépression arrondie. Les carènes qui sont le prolongement des grandes ailes sont bien marquées, presque droites et ne dépassent pas les yeux. Ceux-ci sont un peu plus saillants que les ailes; leur quart postérieur est enchâssé dans les tubercules post-oculaires. Le corselet, à sa partie antérieure, n'est qu'un peu moins large que la tête, mais il s'élargit jusqu'au dessus des angles postérieurs et se rétrécit ensuite brusquement. Les angles postérieurs ne sont pas saillants; les angles antérieurs sont droits, un peu déprimés; le bord antérieur est échancré au milieu. Le sillon longitudinal est profond, sauf à sa base; le sillon transversal est très rapproché du bord antérieur. De chaque côté de la base, plus près du bord externe que du milieu, on voit une impression longitudinale étroite, très peu profonde, non ponctuée.

Les élytres sont allongées, cylindriques, avec la base et les épaules très arrondies, l'extrémité un peu rétrécie, les bords très légèrement sinués avant le milieu; les stries sont médiocrement profondes, finement ponctuées, elles s'affaiblissent extérieurement et vers l'extrémité; les quatre gros points du troisième intervalle sont situés contre la troisième strie.

Les deux points anaux internes sont très écartés l'un de l'autre.

Les tibias antérieurs ont leurs digitations, dents et épines d'un brun foncé; les unes et les autres sont moins divariquées que d'habitude. Les crochets des tarses sont longs et grèles; le paronychium est au moins de la même longueur.

Cet insecte vient de l'Australie, probablement des environs de Melbourne. Je n'en ai vu qu'un seul individu faisant partie de la collection de M. de Chaudoir.

156. C. *prominens*, Putz. Stett. E. Z. 1866. 35. 2.

Long. 30 — El. 18 — Lat. 4 1/4 m.
Long. 18 1/2 — El. 12 1/2 — Lat. 3 3/4 m.

Très voisine de la *C. procera*, dont elle n'est peut être qu'une variété. Elle est plus petite; le corselet est un peu plus court, moins large en arrière les élytres sont un peu plus étroites à l'extrémité et les yeux sont plus saillants.

Australie. (Melbourne). 2 ind. appartenant à M. de Chaudoir qui les a reçus de M. Backewell

Vingt-huitième groupe.

Les espèces de ce groupe diffèrent de celles du vingt-septième par leurs mandibules très aiguës, les ailes de l'épistome qui ne sont pas brusquement séparées de celui-ci et sont au contraire sa continuation; elles sont un peu moins avancées, plus larges et sont nettement séparées des grandes ailes; les antennes sont un peu plus longues et moins épaisses; leur troisième article est un peu plus court.

L'élévation antérieure est en fer à cheval, suivie d'un sillon transversal plus profond; le sommet de la tête est plus inégal, ponctué et il porte au milieu un sillon longitudinal qui s'étend depuis le col jusqu'au sillon transversal; les yeux sont moins enchâssés en arrière; les angles postérieurs du corselet sont légèrement mais distinctement saillants; les élytres sont moins

cylindriques, leurs stries sont plus profondes, plus fortement ponctuées, les intervalles sont plus convexes; les tibias antérieurs ont leurs digitations, dents et épines plus écartées.

La carène centrale du prosternum est assez étroite, et subitement canaliculée entre les hanches; la pointe ne l'est qu'à sa base.

Chez les *C. dimidiata*, *sellata*, *verticalis*, la carène est extrêmement rétrécie entre les hanches; elle n'est légèrement canaliculée que chez les quatre dernières.

Au milieu de ce groupe, essentiellement Australien, se place une espèce des Célèbes qui s'y lie très intimement.

157. C. *Australasiæ*, Bohem. Freg. Eug. R. p. 8, n° 18.

Cette espèce semble être répandue au Sud-Est de l'Australie.

158. C. *rugithorax*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 37, 6.

D'un noir plus terne que la précédente, avec les élytres un peu plus courtes, plus larges.

Le corselet est un peu moins convexe et les côtés de la base sont moins prolongés.

Nouvelle-Zélande.

159. C. *juvenis*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 37, 7.

Long. 8. — El. 4. — Lat. 2 m.

D'un testacé rougeâtre (qui dépend peut-être de l'éclosion récente); beaucoup plus petite que la *C. Australasiæ* et surtout plus étroite ; l'élévation antérieure du front est moins épaisse et borné en arrière par un sillon interrompu au milieu; les angles antérieurs du corselet sont moins arrondis et la base des élytres est plus distinctement tronquée. Les dents des tibias antérieurs sont plus grèles.

Melbourne. 1 ind. coll. de Chaudoir.

160. C. *microdon*, n. sp.

Long. 7 El. 3 3/4 — Lat. 1 3/4 m.

D'un testacé un peu plus sombre que la *C. juvenis ;* la dernière moitié

des élytres est même plus obscure que la base. Les antennes sont plus grèles. L'élévation antérieure de la tête n'est pas déprimée et rétrécie en arrière comme dans la *C. juvenis* où elle a la forme d'un fer à cheval; le vertex ne porte pas de fossette centrale; le corselet est un peu plus plan, plus large, et les impressions de sa base sont plus marquées, plus arrondies vers le bas. Les tibias antérieurs ne portent que deux dents, très courtes et triangulaires, au dessus de la digitation terminale.

Melbourne. (2 ind.) coll. de Chaudoir.

161. C. *lepida*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 38, 8.

Elle se distingue au premier coup d'œil de la *C. Australasiæ* par sa tête plus petite, non fovéolée, son corselet plus long et plus étroit, ses élytres un peu plus courtes, plus planes, etc.

Melbourne.

162. C. *cava*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 38, 10.

Long. 7 1/2 — El. 4 — Lat. 2 m.

D'un testacé un peu brunâtre sur les elytres le long de la suture.

L'épistome est tronqué au milieu, avancé vers ses angles qui sont intimement unis aux ailes et forment avec celles-ci une saillie large et arrondie. Toute la partie antérieure du front est fortement déprimée et plane, ponctuée sur les côtés; cette dépression ne se relève qu'à la hauteur de la partie postérieure des yeux.

Le corselet est carré un peu allongé avec tous les angles presqu'arrondis ou plutôt ovale un peu élargi en avant et en arrière; les côtés sont très arrondis aux angles postérieurs, à peine très légèrement rétrécis jusqu'aux angles antérieurs; le bord antérieur est fortement échancré au milieu.

Toute la surface est parsemée d'une ponctuation extrêmement fine; de chaque côté de la base, en face des angles postérieurs on voit une impression linéaire très nette dont le fond est irrégulièrement ponctué.

Les élytres sont allongées-subcylindriques, un peu rétrécies vers l'extrémité, tronquées au milieu de la base avec les épaules arrondies.

Les cuisses antérieures sont épaisses, ovales; les tibias sont larges, sillonnés en dessus; la digitation terminale externe est forte et épaisse; la première dent latérale est longue et prolongée; elle est suivie de deux autres

dents triangulaires. Les tibias intermédiaires sont assez étroits ; leur éperon est plus court et moins pointu que chez la *C. Australasiæ*.

Australie. (Moreton Bay). 1 ind. (coll. de Chaudoir).

163. C. *vagans*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 38, 9.

Long. 6 1/2 — El. 3 1/2 — Lat. 1 2/3 m.

D'un noir un peu plus terne que la *C. Australasiæ;* les sillons latéraux de la tête sont moins parallèles et divergent plus fortement en arrière ; le vertex ne porte pas de fossette longitudinale, mais un seul point arrondi à peine marqué ; les yeux sont moins saillants. Le corselet, dont la base est plus courte est un peu plus long et ses côtés sont plus arrondis, plus déprimés. Les élytres sont plus courtes, plus étroites vers la base, plus élargies au delà du milieu ; les points des stries sont encore plus marqués et les intervalles sont plus plans ; les dents externes des tibias antérieurs sont très petites et obtuses.

Australie méridionale.

164. C. *ephippiata*, Putz. Mon. p. 84, n° 31. Postcr. p. 39, n° 10. — Stett. ent. Z. 1866, 39, 11.

Plus convexe que la *basalis;* corselet moins rétréci en avant et moins large en arrière ; épaules moins arrondies.

Iles Célèbes.

165. C. *basalis*, Chaud. B. M. 1843, p. 733. — Putz. Postcr. 38, 9.

Australie mérid.

166. C. *dimidiata*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 39, 13.

Long. 7 — El. 3 1/2 — Lat. 1 7/8 m.

La disposition des couleurs est à peu près la même que chez la *C. basalis*, mais la tache noire est moins grande, dirigée très obliquement depuis la marge latérale jusqu'à la suture où elle se prolonge jusqu'au delà du milieu de l'élytre ; la teinte antérieure, au lieu d'être d'un rouge sombre, est d'un testacé légèrement rougeâtre; les pattes et les antennes sont également d'une teinte plus claire. Les yeux sont un peu moins saillants ; le corselet est moins rétréci en avant, moins échancré au milieu du bord antérieur; les élytres sont plus courtes et plus étroites.

Australie. (Melbourne).

167. C. *sellata*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 40, 14.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Fulva, capite, prothorace, elytrorumque plaga media ovata nigris. Clypeus subemarginatus, alis convexis rotundis : elevatio antica arcuata; vertex obscure foveolatus anticeque dense punctatus. Prothorax subquadratus, postice latior. Elytra elongata, basi truncata, humeris rotundatis, lateribus subrectis, apice angustata, profunde punctato-striata, interstitiis basi præsertim convexis. Tibiæ anticæ supra sulcatæ, extus supra digitationem terminalem tridentatæ, dentibus duobus inferioribus validis.

Cette espèce s'écarte un peu des autres par son épistome moins échancré ses ailes moins arrondies sur les côtés et plus nettement séparées des ailes postérieures; par son élévation antérieure qui a la forme d'une carène en fer à cheval; par ses palpes un peu plus rétrécis au bout et son paronychium très court. Son corselet a la même forme que celui de la *C. Australasiæ*, il est parsemé de points extrêmement petits; les élytres sont beaucoup plus tronquées à la base, les épaules sont moins arrondies et l'extrémité est plus rétrécie.

Australie. 1 ind. coll. de Chaudoir.

168. C. *verticalis*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 40, 15.

Long. 5 1/4 — El. 2 2/3 — Lat. 1 1/2 m.

Elle diffère de la précédente par sa couleur entièrement testacée, un peu plus foncée sur la tête et le corselet; la suture est légèrement brunâtre. La différence essentielle se trouve dans la forme du corselet qui est presque carré, aussi large en avant qu'en arrière; le bord latéral est un peu sinué avant les angles antérieurs. Les élytres sont plus cylindriques, nullement rétrécies en arrière. Sous tous les autres rapports, elle ressemble à la *C. sellata*.

Australie. 2 ind. coll. de Chaudoir.

169. C. *suturalis*, Putz. Post. p. 39, n° 11. — Stett. Ent. Z. 1866, 40, 16.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/2 m.

Sous bien des rapports elle se rapproche beaucoup de la *C. verticalis*; le corselet a presque la même conformation, mais il est moins convexe, plus

long et encore plus élargi en dessous des angles antérieurs; il est couvert d'une ponctuation très-distincte. L'épistome a l'angle externe de ses ailes plus marqué, simplement obtus et celles-ci ne sont pas séparées des ailes postérieures. L'élévation antérieure est moins marquée, le vertex ne porte en avant, que quelques points épars. Toutes les dents externes des tibias sont oblitérées, ce qui, du reste, pourrait bien n'être qu'accidentel.

Australie. (Port Philippe). 1 ind. coll. de Chaudoir.

Vingt-huitième groupe.

Les angles de l'épistome sont un peu plus avancés que les ailes qui s'en écartent assez distinctement. A la différence du groupe précédent, ce n'est pas la quatrième strie, mais la cinquième qui se réunit à la base au huitième intervalle.

La carène centrale du prosternum est très rétrécie entre les hanches et légèrement canaliculée.

170. C. *melanopyga*, Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 41, 17.

Long. 5 1/2 — El. 2 2/3 — Lat. 1 1/2 m.

Nigra nitida, palpis, antennis, geniculis, tarsis, elytrorumque dimidia parte antica rufis. Vertex antice dense punctatus. Prothorax convexus, quadratus, antice emarginatus, angulis prominulis. Elytra elongata, basi subtruncata, humeris subrotundatis. Tibiæ anticæ supra sulcatæ, extus valide bidentatæ denticuloque brevi superiore armatæ.

Cette espèce est encore une de celles qui s'éloignent du type du présent groupe, surtout par la forme de son corselet et par la disposition des stries des élytres. Les ailes de l'épistome sont aussi avancées que dans la *C. Australasiæ*, mais elles sont moins arrondies; les grandes ailes en sont très nettement séparées. L'élévation antérieure est en fer à cheval, séparée du vertex par un sillon transversal; le vertex lui-même est un peu aplati, légèrement creusé au centre et parsemé de points plus ou moins nombreux.

Le corselet est carré, cependant un peu plus large que long ; un peu échancré au milieu du bord antérieur; ses angles sont un peu avancés; les angles postérieurs sont légèrement saillants. Il ne porte de points qu'au fond des deux sillons linéaires situés des deux côtés de la base. Les élytres sont allongées, presque cylindriques, faiblement rétrécies à l'extrémité; la base est presque tronquée, mais les épaules sont arrondies. Ni la quatrième,

ni la cinquième strie ne se recourbent à la base pour aller se joindre au huitième intervalle.

La tache noire occupe un peu plus que le tiers postérieur des élytres, et, au milieu, se prolonge un peu le long de la suture.

Les tibias antérieurs ont leurs dents externes assez fortes; on distingue même une troisième dent, beaucoup plus petite, au dessus de la deuxième.

Melbourne. 2 ind. que M. de Chaudoir a reçus de M. Backewell.

171. C. *obliquata*, n. sp.

Long. 7. — El. 4. — Lat. 1 3/4 m.

D'un noir brillant avec les antennes, les palpes et les pattes (sauf les cuisses antérieures) testacés.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil par ses élytres longues, étroites et presque cylindriques.

Le dernier article des palpes est distinctement tronqué. Les mandibules sont larges, assez courtes, aigües à l'extrémité. L'épistome est large, rebordé, tronqué; ses deux extrémités se relèvent en angles obtus qui s'unissent intimement aux petites ailes; celles-ci ne sont nullement arrondies, leur côté externe est lui-même relevé en un angle obtus qui est presqu'aussi avancé que les angles de l'épistome. Les grandes ailes sont oblongues, plus fortement rebordées en avant que sur les côtés. L'élévation antérieure forme une carène transversale suivie d'un sillon peu profond. Le vertex est occupé par une dépression large, mais peu profonde, dont le milieu porte une fossette arrondie et ponctuée. De la partie supérieure de la carène située entre les yeux et le vertex, part un sillon bien marqué qui se dirige vers le vertex et s'arrête brusquement avant de l'atteindre. Entre cette carène et les yeux, on remarque deux fossettes arrondies et pilifères.

Le corselet est presque carré, un peu plus long que large, non rétréci antérieurement et ayant la base peu prolongée : les angles antérieurs sont droits avec la pointe obtuse ; les angles postérieurs ne sont nullement marqués ; le sillon longitudinal est peu profond, il ne dépasse que faiblement le sillon transversal antérieur qui atteint le bord à ses deux extrémités. La surface du corselet n'est point ponctuée et il n'existe aucune impression des deux côtés de la base.

Les élytres ne sont pas plus larges que le corselet, presque cylindriques, tronquées à la base avec les épaules arrondies, non rétrécies à l'extrémité. Les stries, sauf la 1re et la 8e, n'atteignent pas l'extrémité des élytres; la 4e se réunit plus ou moins distinctement à sa base à la 8e ; toutes sont

ponctuées : la 3e porte quatre gros points pilifères. Le 8e intervalle s'étend sur l'épaule sans cependant la dépasser. Les tibias antérieurs sont larges, carénés en dessus et portent extérieurement deux longues dents au dessus desquelles s'en trouve une 3e triangulaire. L'éperon des tibias intermédiaires est long et presque droit. Le dernier segment abdominal porte, de chaque côté, deux gros points très-distants l'un de l'autre.

La carène centrale du prosternum est canaliculée, très-rétrécie entre les hanches ; la pointe est arrondie et creusée au milieu.

Deux individus reçus par M. Dohrn du Musée de Sidney, et indiqués comme provenant de l'Australie méridionale,

Vingt-neuvième groupe.

L'épistome est tout autrement conformé que dans les 24e, 25e, 26 et 27e groupes. Au lieu d'être intimement uni aux ailes, qui, tout en s'avançant, en forment la continuation, il est, ici, denté à ses deux extrémités (plus distinctement que dans le 28e groupe) et les ailes, plus reculées, forment extérieurement un angle obtus. La 4e strie se réunit à la base au 8e intervalle.

La carène centrale du prosternum est conformée comme dans le 28e groupe.

172. C. *heterogena,* Putz. Stett. Ent. Z. 1866, 41, 18.

Long. 5 1/2 — El. 2 3/4. — Lat. 1 1/2 m.

L'élévation antérieure, très marquée et assez courte, est séparée du vertex par un sillon peu profond et ponctué ; le sommet de la tête porte un sillon longitudinal large et muni de quelques gros points; les points de chaque côté près des yeux sont de même grosseur.

Les yeux dont la moitié seulement est distincte, sont très saillants. Le corselet est carré, un peu sinué sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière; toute sa surface, sauf la partie antérieure au milieu, est parsemée de points très distincts.

Les élytres sont très allongées, cylindriques; leurs épaules, arrondies, sont relevées; elles sont d'un brun de poix, mais leur rebord externe, la suture en avant et en arrière, et les épaules sont d'une couleur testacée. La quatrième strie se recourbe à sa base et se porte vers le huitième intervalle.

Le dessous du corps est noir; les pattes, sauf le dessus des cuisses, les

palpes et les antennes sont testacés. Les tibias antérieurs sont munis extérieurement de dents très longues et d'une petite dent peu distincte.

Australie. 1 ind. appartenant à M. de Chaudoir qui l'a reçu de M. Melly.

173. C. *angustula*, Chaud, (coll.)

Long. 4 1/2 — El 2 1/2 — Lat. 1 m.

Entièrement d'un brun très-clair; le corselet, les palpes et les antennes testacés. La tête est semblable à celle de la *C. heterogena*, mais l'élévation antérieure est plus large et moins arquée. Le corselet est plus long et sa base est encore moins élargie. Les élytres sont semblables, de même que les tibias antérieurs.

Melbourne.

Cette petite espèce semble être commune à Melbourne. Elle varie beaucoup. Voici les principales modifications que j'y ai rencontrées.

1. Tête, corselet et élytres noirs.
2. Première moitié des élytres d'un testacé rougeâtre.
3. Elytres noires, corselet brun de poix.
4. Elytres noires, fauves sur la suture et extérieurement, corselet brun.
5. Corselet plus court.
6. Corselet plus étroit.
7. Tête et corselet plus ou moins fortement ponctués.

174. C. *deplanata*, n. sp.

Ce n'est qu'avec hésitation que je sépare cette espèce de l'*angustula* à laquelle elle ressemble sous tous les rapports, si ce n'est que le corselet est un peu plus large et surtout notablemement plus plan. La coloration est aussi variable que celle de l'*angustula*.

Tous les individus que j'ai vus proviennent également de Melbourne.

Trentième groupe.

Très voisin du vingt-huitième groupe, dont il diffère par la dent du menton qui est très courte, très arrondie, et occupe le fond de l'échancrure ; par les antennes plus courtes et plus épaisses ; par les mandibules, plus courtes

et moins aiguës ; — par les ailes de l'épistome qui sont plus larges et plus arrondies ; — par le corselet, plus convexe, plus déprimé sur les côtés et aux angles antérieurs, à peine rétréci en avant, moins dilaté en arrière, et dont la base est en demi-cercle et non prolongée ; les angles postérieurs sont encore moins saillants ; par les élytres presque lisses à l'extrémité et dont toutes les stries sont libres à leur base ; — par ses tibias antérieurs, plus brièvement dentés — par ses tibias intermédiaires, plus étroits et presque dépourvus de poils raides.

La carène centrale du prosternum est large, rebordée, très faiblement canaliculée de même que la pointe.

175. C. *biplagiata*, n. sp.

Long. 6 1/2. — El. 3 1/3. — Lat. 2 m.

D'un noir très brillant avec une tache d'un ferrugineux un peu sombre, arrondie, avant l'extrémité de chaque élytre ; les palpes, les antennes et les quatre pattes postérieures sont d'un testacé rougeâtre.

La dent du menton est très large, occupant toute la longueur de l'échancrure, arrondie ; les lobes latéraux sont plus élevés, arrondis, rebordés. Les palpes ont leur dernier article presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes s'épaississent à partir du cinquième article qui est transversal-arrondi de même que les suivants.

Les mandibules sont larges, planes, peu aiguës. Le labre est largement échancré au centre, arrondi sur les côtés. L'épistome est intimement uni à ses ailes qui sont avancées et très arrondies. L'élévation antérieure est peu marquée ; on y distingue quelques petits points ; elles est séparée du vertex par un sillon transversal ; la fossette du vertex est prolongée jusqu'au col ; elle est assez large, mais fort peu profonde et lisse ; la partie antérieure du vertex est très fortement ponctuée.

Le corselet est presqu'ovale, très convexe ; la base n'est nullement prolongée ; les angles postérieurs sont complétement indistincts ; les côtés, peu arqués, vont en se rétrécissant légèrement jusqu'aux angles antérieurs qui sont très déprimés et arrondis. Le sillon transversal atteint à ses deux extrémités le bord antérieur ; un peu au dessus de la base du corselet, on remarque un sillon très peu profond, parallèle à celle-ci. La surface est parsemée de très petits points, distincts seulement sous un très fort grossissement.

Les élytres sont oblongues ; les côtés sont presque droits ; la base est tronquée, mais les épaules sont arrondies. Les stries sont très fortement ponc-

tuées, mais elles deviennent presqu'indistinctes au dernier quart des élytres; les cinq premières partent de la base; le sixième intervalle se réunit, à la base, au huitième.

Les tibias antérieurs ont extérieurement deux grosses dents assez courtes; ils sont légèrement sillonnés en dessus. Les tibias intermédiaires, étroits et très peu garnis de poils, ont un éperon long et fort.

Le dernier segment de l'abdomen porte des points aussi petits que ceux du corselet.

M. de Chaudoir possède un individu qui a été trouvé dans des laines venant de l'Australie. J'en ai un second qui ne diffère du premier que par sa taille un peu moindre.

APPENDIX.

176. C. *rufa*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.

Rufa. Clypeus ad latera lobatus; elytra striis integris subtilius punctulatis, punctis dorsalibus pluribus. Femora antica subtus versus apicem profunde sinuata. Tibiæ intermediæ haud calcaratæ. Paronychium elongatum.

Illinois.

177. C. *Randalli*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.
C. elongata, Rand. Journ. Bost. Vol. I.

Rufa, sutura late nigricante. Elytra striis integris subtilius punctulatis, punctis dorsalibus pluribus. Femora antica subtus versus apicem profunde sinuata. Tibiæ intermediæ haud calcaratæ. Paronychium elongatum.

Cette espèce semble se rapprocher de la *C. Americana*.
La tête manque dans le type.
Massachusetts.

178. C. *merula*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 81.

Nigra, antennis rufis. Clypeus ad latera lobatus. Prothorax quadratus; elytra striis postice paulo obliteratis, punctis dorsalibus pluribus. Femora antica subtus versus apicem profunde sinuata. Tibiæ intermediæ haud calcaratæ. Paronychium elongatum.

179. C. *punctigera*, Lec. Proc. Philad. 1857. p. 81.

Picea, capite prothoraceque punctulatis; clypeus alis prominulis; vertex sulcatus; elytra punctis dorsalibus pluribus. Femora antica mutica, incrassata. Tibiæ intermediæ calcaratæ. Paronychium elongatum.

Caroline du Sud.

180. C. *simplex*. Chevr. Ann. S. ent. de Fr. 1863, p. 192, nº 110.

Parallela, nigra, nitida; antennis crassis pedibusque ferrugineis; capite sulcis 2 longioribus punctoque frontali fortiter impresso; thorace glabro, quadrato, linea dorsali postice abbreviata; elytris angustis, parallelis, simpliciter striatis, interstitio 3º tripunctato, femoribus anticis latis, planis, intus depressis; tibiis anticis intus emarginatis, longe unispinosis, extus tridentatis (spina 1ª brevissima), calcaribus 2 terminatis, intermediis inermibus margine pilosis.

6. — 1 1/2 mill.

Havane. Voisine de la *C. dentipes*.

J'ai dû me borner à reproduire la diagnose de M. Chevrolat. Cet estimable entomologiste ayant bien voulu me communiquer son exemplaire typique, je n'ai pu y reconnaître autre chose que la *C. limbipennis*, J. Duv. espèce très différente, à tibias intermédiaires éperonnés et à 3ᵉ intervalle des stries 4-ponctué. Il est donc à craindre que, par suite d'une transposition d'étiquettes, ce type soit égaré.

D'un autre côté, l'auteur dit que sa *C. simplex* est voisine de la *C. dentipes*. Je ferai remarquer que cette dernière espèce et toutes celles du groupe auquel elle appartient présentent des caractères que n'offre pas la *C. simplex*. Tibias intermediaires éperonnés — cuisses antérieures dentées — troisième intervalle des stries 5-ponctué, etc.

181. C. *anthracina*, Klug. in Peters Reise nach Mossambiq. II, p. 159 (1862).

Long. Lin. 4 3/4.

Nigra, nitida, antennis rufescentibus, basi nigris, vertice sicut in C. grandi *impresso; prothorace subquadrato, convexo, margine quam in* C. grandi *magis elevato, linea media longitudinali impressa; elytris parallelis profunde striatis*

(*striis 3ª atque 4ª apice abbreviatis*), *striis punctatis, interstitiis lævibus, vix elevatis, tibiis rufo-ciliatis.*

Un exemplaire. Sena.

G. Solenogenys, Westw.

Trans. Ent. soc. Lond. V, 1859, p. 170.
Aulacinia, Thoms. Archiv. 1858.

Mentum breve, emarginatum, dente medio angustato, carinato, instructum.
Ligula cornea, pyramidata.
Maxillæ curvatæ, subacutæ.
Palpi maxillares articulo ultimo præcedente duplo longiore, basi subangustato, ante apicem angustato, apice truncato.
Palpi labiales articulo ultimo eidem palporum maxillarium simili.
Mandibulæ latæ, supra planæ, apice angustatæ, parum curvatæ, subacutæ.
Capitis pars postica maxime dilata, obtuse angulata, infra acute prolongata.
Antennæ breves, articulis 5-10 *moniliformibus*, 3° *præcedente sequenteque duplo longiore; ultimo ovato.*
Clypeus alis rotundatis cohærens.
Oculi magni, semilunares, complanati, subtus maxime perspicui.
Prothorax subcordatus, marginibus latissimis, grosse serratis.
Elytra planata, singulo tricarinato.
Femora angusta; tibiæ anticæ extus bidentatae.
Tarsi articulo 1° *clavato, caeteris simul longitudine aequali;* 2° *atque* 3° *subglobosis;* 4° *triangulari; paronychio unguiculis aequali.*

S. *fœda*, Westw. l. c. p. 172. Pl. I, f. 14.
Aulacinia rhysodioides, Thoms. Archiv. l. c.
Amazone, 2 ind. coll. de Chaudoir.

G. Coryza, nov. gen.

Languette triangulaire, large, tronquée au sommet et surmontée de deux poils; ses paraglosses de même hauteur, très-étroits, acuminés. Palpes courts, leur dernier article renflé intérieurement et terminé en pointe

tronquée ; le pénultième des maxillaires de moitié plus court, le deuxième de même longueur, mais beaucoup plus large que les trois autres. Menton transversal, coupé en demi-cercle au milieu, les lobes latéraux tronqués obliquement ; la dent centrale de même hauteur, étroite, arrondie au sommet. Les antennes sont courtes et ne dépassent qu'un peu le milieu du corselet ; elles sont épaisses ; les articles 2, 3 et 4 sont en triangle allongé ; les articles 5-10 sont arrondis.

Les mandibules sont plus longues que la moitié de la tête, fortes, épaisses, carénées au milieu, rebordées sur les côtés externes, assez droites, recourbées seulement vers la pointe qui est aiguë. Le labre est plus étroit que chez les *Dyschirius*, échancré au centre, arrondi sur les côtés. L'épistome est fortement bisinué au milieu, ses angles sont proéminents ; les ailes, à peine un peu reculées, sont tronquées obliquement en avant, aiguës extérieurement. Les grandes ailes (rebords supra-oculaires) sont très-arrondies et rebordées. La tête est convexe ; elle porte au centre une forte carène longitudinale qui s'étend depuis le col jusqu'à l'élévation antérieure ; elle est rejointe vers son milieu par une ou deux autres carènes qui divergent obliquement en arrière.

Le corselet est presqu'arrondi, tronqué en avant, avec ses angles antérieurs un peu proéminents ; les angles postérieurs nuls, la base fort peu prolongée. Le sillon transversal antérieur n'atteint pas le bord antérieur ; il est borné, de chaque côté, par une fossette profonde et arrondie.

Les élytres sont oblongues, à peu près aussi larges en arrière qu'à la base qui est longée, depuis la suture, par un rebord s'abaissant sur chaque strie, de sorte que chaque intervalle paraît tuberculé à sa base ; ce rebord est saillant au-dessus des épaules. Les stries sont profondes et fortement ponctuées ; le troisième intervalle porte quatre points contre la troisième strie. Les cuisses sont larges, de même que les tibias ; la digitation terminale de ceux-ci est beaucoup plus épaisse et plus longue que l'épine terminale interne ; la première dent externe est de moitié plus courte ; elle est suivie d'une seconde dent triangulaire aiguë, au-dessus de laquelle on en distingue à peine une troisième très-peu saillante et arrondie. Le dessus des tibias n'est point sillonné. Les tibias intermédiaires ne sont point éperonnés. Le premier article des tarses est en massue, aussi long que les suivants réunis ; les deuxième, troisième et quatrième sont transversaux, très-serrés, analogues à ceux du genre *Ardistomis*, mais plus étroits et plus carrés ; le cinquième est cylindrique ; les crochets sont très-petits.

Les deux points de chaque côté de l'anus sont assez rapprochés ; celui de l'intérieur est de moitié plus petit que l'autre. Vers la base de chaque segment, on remarque quelques points inégalement disposés.

---

1. C. *maculata*, Nietner. Journ. of the Asiat. soc. 1856, n° 5.
Ceylan (Colombo).

M. Nietner s'est attaché à faire ressortir les différences existant entre cet insecte et les autres Clivines de Ceylan. Les caractères qu'il indique convenaient tous à l'espèce indienne que je possédais en 1852 et que j'ai considérée comme pouvant être la même que celle de Ceylan, malgré la diversité de coloration. Aujourd'hui, j'ai pu me convaincre que la *C. maculata* n'est pas isolée et qu'elle est le type d'un groupe renfermant déjà plusieurs espèces.

La *C. maculata* reste caractérisée par la couleur ferrugineuse de ses élytres qui sont marquées au-delà du milieu d'une tache noire peu déterminée.

1 ind. (coll. Dohrn).

2. C. *Nietneri*, n. sp.
C. maculata, Putz. (Olim). Post. p. 51, n° 23.

Long. 3 3/4. — El. 2 — Lat. 1 m.

La seule différence que je puisse indiquer entre cette espèce et la précédente, c'est que chez la première, le corselet est plus large et que les élytres sont noires avec un reflet bronzé et que le dernier quart est d'un rougeâtre obscur.

Indes orientales. 1 ind. (coll. Putzeys).

3. C. *cariniceps*, Chaud. (coll.)

Long. 4 — Lat. 2 1/4 — El. 4 m.

Un peu plus grande que la *C. Nietneri*. Le corselet est plus étroit, plus long, par conséquent moins transversal et plus arrondi. Les élytres, entièrement d'un noir bronzé, sont plus allongées, plus étroites, moins arrondies sur les côtés.

Inde boréale. 2 ind. (Coll. de Chaudoir).

G. Ancus, nov. gen.

Menton plus large que long, ses lobes latéraux larges, arrondis au sommet, plus élevés que la dent centrale qui est petite, carénée au centre, légèrement arrondie à l'extrémité.

La languette est tronquée au sommet, surmontée de deux poils, un peu rétrécie vers sa base. Ses paraglosses, linéaires, en sont séparés, divergents, et la dépassent un peu. Les palpes sont très-courts ; leur dernier article est pyriforme, épais à sa base et se rétrécit jusqu'à l'extrémité qui est légèrement tronquée ; son côté interne est un peu plus dilaté.

Le pénultième article des palpes maxillaires est de moitié plus court que le dernier, plus étroit, en triangle allongé ; le deuxième, aussi long que le dernier, est très-renflé, ovale.

Les antennes sont courtes, épaisses, leur deuxième article est notablement plus long que le troisième.

Les mandibules sont courtes, larges à la base, planes, recourbées et aiguës à l'extrémité.

L'épistome est tronquée. Les yeux sont saillants. Le sommet de la tête est profondement déprimé entre les yeux ; il se relève en arrière.

Le corselet est carré, peu prolongé à la base ; il porte de chaque côté une impression large et ponctuée qui se bifurque et remonte vers le bord antérieur comme chez la *Cliv. ypsilon.*

Les élytres sont cylindriques, tronquées à la base.

Les pattes sont courtes. Les cuisses antérieures sont larges, ovales ; les tibias fortement digités. Les tibias intermédiaires sont munis d'un fort éperon. Le premier article des tarses est plus long et plus épais à son extrémité que les trois suivants réunis. Les crochets sont petits et le paronychium est presqu'indistinct.

La couleur générale est d'un brun clair avec les palpes et les pattes d'un testacé pâle.

Plusieurs espèces de ce genre ont été rapportées des bords de l'Amazone par M. Bates. Je ne crois pas pouvoir en séparer un autre insecte qui vient de Siam. La présence d'espèces, ayant tant d'analogie entre elles, dans des pays si différents, me paraît être un fait assez étrange.

Les espèces de l'Amazone sont en général confondues sous le nom de *bicornuta.* Je pense cependant qu'il en existe au moins trois distinctes.

1. A. *sulcicollis*, n. sp.

Long. 4 1/2. — El. 2 1/2. — Lat. 1 m.

Élytres et corselets étroits, cylindriques; la tête avec les yeux presqu'aussi large que le devant du corselet; impressions et ponctuations du corselet plus fortes.

2. A. *bicornutus*, Putz. Post. p. 45, n° 15 (Clivina).

Long. 5 1/2. — El. 2 3/4. — Lat. 1 1/4 m.

Taille un peu plus grande; corselet plus large, plus carré, plus plan; ponctuation et impressions plus faibles; élytres plus courtes, plus larges, moins convexes.

3. A. *depressifrons*, n. sp.

Long. 6 1/2 — El. 3 — Lat. 1 m.

Encore plus grand; par ses élytres plus larges et proportionnellement plus courtes, il se rapproche du *bicornutus;* mais son corselet est plus allongé sans être cependant aussi étroit que celui du *sulcicollis.*

Les yeux sont plus enchâssés en arrière que dans les deux autres espèces; la disposition du tubercule postoculaire les fait paraître anguleux à leur bord inférieur externe.

1 ind. (coll. de Chaudoir).

Ce n'est pas sans hésitation que je propose d'admettre chacune de ces formes comme espèces, surtout les deux premières; les caractères paraissent être susceptibles de s'entrecroiser. La proéminence des angles antérieurs est un caractère qui varie dans les diverses formes.

4. A. *heteromorphus*, n. sp.

Long. 5 — El. 2 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Corselet presque carré, un peu plus large que long, beaucoup plus plan que dans les autres espèces, plus arrondi vers les angles postérieurs, plus échancré au milieu du bord antérieur, sillonné et ponctué comme dans le

bicornutus; les élytres sont très courtes, nullement parallèles, mais en ovale un peu allongé avec les côtés arrondis.

Mais c'est la tête de cet insecte qui présente les caractères les plus singuliers. L'épistome et les petites ailes ont la forme normale; les grandes ailes, tout en conservant leur configuration, sont tellement développées en largeur et en longueur qu'elles cachent les yeux et la base des antennes et qu'elles se prolongent presque jusqu'au corselet; leur bord postérieur est fortement arrondi jusqu'au milieu où il forme un appendice couvrant le col. Le dessus de la tête est complètement aplani, ponctué, irrégulièrement sillonné sur les côtés.

Sans la forme très distincte des élytres, j'aurais pris cet insecte singulier pour un individu anormal de l'*A. bicornutus.*

Amazone. 1 ind. (coll. de Chaudoir).

5. A. *excavaticeps*, Chaud. (coll.)

Long. 4 — El. 2 — Lat. 1 m.

Dilute brunneus, palpis pallide testaceis. Mandibulæ parvæ, apice nigræ. Antennæ crassæ, angulos posticos attingentes, articulo 2° 3° duplo longiore. Oculi parvi, rotundati, prominuli. Vertex excavatus, punctatus, in medio utrinque tuberculatus. Prothorax subquadratus, basi oblique truncatus, antice emarginatus, lateribus parallelis; impressione basali oblonga, sulcis tribus parallelis punctulatis instructus. Elytra cylindrica, basi truncata, humeris obtusis, profunde punctato-striata, interstitiis convexis, 3° 4-punctato, stria 4a in basi reflexa. Femora antica, crassa, rugosa; tibiæ haud sulcatæ, extuse 3-dentatæ; tibiæ intermediæ supra spinulosæ, ante apicem calcaratæ; abdomen undique creberrime punctatum.

Ordinairement un peu plus plus petit que le *sulcicollis.* La languette est plus étroite et le dernier article des palpes est moins dilaté intérieurement; les antennes sont plus courtes, plus épaisses, leur deuxième article est beaucoup plus long; les mandibules sont plus courtes; la tête est plus ponctuée, large en arrière; les deux tubercules du vertex ne sont pas situés en arrière, mais entre les yeux; le corselet est plus large, plus plan, les sillons ponctués sont plus profonds, plus nettement circonscrits, plus prolongés en avant et en arrière; les angles postérieurs sont plus marqués; les élytres sont plus larges, plus planes, plus tronquées à la base, leurs épaules sont moins arrondies; les points des stries sont plus forts; les cuisses antérieures sont rugueuses; les tibias sont moins distinctement sillonnés en dessus et les deux premières dents externes sont moins longues; l'abdomen est entièrement et fortement ponctué.

Siam. J'en ai examiné des individus dans les collections de M. de Chaudoir, Signoret et Chevrolat.

I

ARDISTOMIDES.

G. Ardistomis (1).

Les espèces de ce genre peuvent être réparties en trois groupes principaux signalés par des caractères dont aucun, cependant, ne pourrait servir de base à une coupe générique.

A. Premier groupe.

Le premier groupe renferme les espèces qui réunissent au plus haut degré tous les caractères du genre. Les tarses antérieurs des mâles sont très élargis, presqu'en palette ; les rebords du corselet se continuent très distinctement depuis les angles postérieurs jusqu'à la base. L'épistome est tronqué au milieu, régulièrement rebordé ; il est intimement uni à ses ailes qui forment un demi cercle régulier. Les élytres sont striées dans toute leur longueur ; la deuxième strie remonte presque jusqu'à la naissance de la première ; le troisième intervalle porte de 5 a 7 gros points. Le dernier segment abdominal est muni de deux points de chaque côté de l'anus. La carène centrale du prosternum est large, canaliculée ; la pointe ne l'est que faiblement.

Première section.

Elle renferme les espèces les plus grandes du genre. Dans la plupart on voit, avant l'extrémité de chaque élytre dont le fond est noir ou noir brunâtre, une large bande oblique plus ou moins rougeâtre.

(1) Les fig. 36 et 37 (Postscr. pl. I) ont été mal rendues ; l'extrémité de la mandibule indique un angle externe qui n'existe point. Le dernier article du palpe maxillaire, au lieu d'être rétréci à ses deux extrémités, est, à sa base, de la même largeur que l'article précédent.

C'est par erreur aussi que la fig. 34 indique le tarse A *antérieur* ; c'est le tarse *intermédiaire* qu'il faut lire.

1. *fasciolata*, Putz. (Mon. 1). Brésil.
2. *Leprieuri*, Putz. (Mon. 6). Cayenne.
3. *profundestriata*, n. sp. (voy. ci-après). Amazone.
4. *oxygnatha*, Chaud. (Mon 4). Cayenne, Para.
5. *unicolor*, Putz. (Mon. 5). Cayenne.
6. *obliquata*, Putz. (Mon. 2). États-Unis mérid. (1).
7. *Schaumii*, Lec. Proc. Philad. 1857, p. 80. Louisiane.
8. *convexa*, n. sp. (v. ci-après). Mexique.
9. *atripennis*, n. sp. Guadeloupe.
10. *Mannerheimii*, Putz. (Mon. 15). Portorico.
11. *posticalis*, n. sp. Amazone.
12. *brevis*, n. sp. Amazone.
13. *Arechavaletæ*, n. sp. Montevideo.
14. *curta*, n. sp. Ste-Catherine.
15. *ovata*, Putz. (Mon. 14). N. Grenade.
16. *morio*, Dej. » Amér. sept.

3. A. *profundestriata*, n. sp.

Brunnea, palpis antennisque testaceis, pedibus fulvis. Vertex unipunctatus. Prothorax convexus, breviter ovatus, antice angustatus. Elytra suboblonga, ante apicem utrinque profunde emarginata, valide striata, striis punctulatis; interstitiis convexiusculis, 3º punctis 6 majoribus impresso, fascia obliqua postica fulvo-ferruginea. Tibiæ anticæ bidenticulatæ.

Long. 3 1/2 — El. 3 — Lat. 2 1/8 m.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire ♂ faisant partie de la collection de M. Bates, a été trouvée par ce dernier sur le bord de l'Amazone. Elle est voisine de l'*annona*, mais plus grande ; son corselet est conformé comme celui de l'*oxygnatha*, mais il est plus étroit en avant et plus dilaté en arrière ; ses élytres sont plus larges, fortement échancrées à l'extrémité ; la bande fauve oblique est située plus en arrière ; les stries sont un peu plus profondes ; les dents des tibias sont plus fortes et plus larges ; les antennes sont plus longues.

7. A. *Schaumii*, Leconte. Proc. Philad. 1857, p. 80.

Je ne connais cette espèce que par la description très succincte qu'en donne M. Leconte. Elle a la forme et la sculpture de l'*A. obliquata*, mais

(1) La diagnose porte : *interstitio tertio* 3-*punctato* au lieu de 7-*punctato*.

elle est plus étroite, les intervalles des stries sont moins convexes et le troisième ne porte que 5 points. Elle est d'un noir brillant avec les élytres un peu verdâtres sans tache rougeâtre, les palpes sont testacés, les antennes et les pattes sont d'un brun de poix assez obscur; la tête est étroite, le corselet est presque aussi long que large, fortement rétréci en avant.

L'insecte a été découvert dans la Louisiane par M. Schaum.

Cette espèce ne peut pas être confondue avec l'*A. morio*, (voy. n° 16), dont les élytres sont complètement noires, le corselet n'est que faiblement rétréci en avant, les intervalles sont très convexes et le troisième intervalle ne porte que 4 points.

8. A. *convexa*, Chaud. (coll.).

Atro-subænea, nitida; ore antennis pedibusque rufo-testaceis, elytrorum macula obliqua postica rufa. Vertex lævis, inter oculos obsolete transversim sulculatus sulcoque postico profundiore impressus. Prothorax ovatus, convexus, basi latior, antice leviter angustatus, angulis anticis rectis deflexis.

Elytra oblongo-ovata, in humeris rotundatis latiora, apice angustata, convexa, in dorso ipso subdeplanata, striata, striis subtiliter punctatis, 3ª punctis 5 majoribus impressa. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno acuto, 2° superiore lato obtuso.

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

Cette espèce, qui a été reçue du Mexique (Cordova), par M. Sallé, présente d'assez nombreuses variations dans la taille, la forme du corselet et dans la coloration. Les antennes sont d'un testacé plus ou moins pâle, de même que la tache placée à l'extrémité des élytres; celles-ci sont parfois plutôt oblongues qu'ovales et le corselet est plus ou moins allongé, plus ou moins rétréci antérieurement. J'en ai examiné trois individus que je tiens de M. Sallé et quatre autres que cet entomologiste a remis à M. de Chaudoir.

L'*A. convexa* diffère des *A. obliquata* et *oxygnatha* par ses élytres, notablement plus courtes, plns larges, ses stries moins enfoncées, leurs intervalles plus plans; le dessous du corselet fait beaucoup moins saillie que chez ces deux espèces; la tache fauve des élytres est aussi étroite et aussi limitée que chez l'*A. oxygnatha*.

9. A. *atripennis*, n. sp.

Atro-nitida, capite prothoraceque supra brunneis, antennis pedibusque dilutioribus, palpis testaceis, elytrorum margine inflexo brunneo. Oculi subpromi-

nuli. Vertex laevis; occiput transversim profunde sulcatum. Prothorax subovatus angulis anticis deflexis. Elytra oblongo-ovata, profunde striata, striis punctulatis, interstitio 3° 5-*punctato. Tibiæ anticæ extus bidendatæ.*

Long. 6 — El. 3 3/4 — Lat. 2 m.

C'est à l'*A. oxygnatha*, que cet insecte peut le mieux être comparé. Il en diffère d'abord par la couleur générale, par l'absence de tache fauve à l'extrémité des élytres, par ses yeux beaucoup moins saillants, son corselet plus étroit, à peine un peu élargi en arrière, moins distinctement sillonné sur les côtés; par ses élytres moins larges et dont les stries sont moins profondes à l'extrémité et sont distinctement ponctuées, par le nombre de points sur le troisième intervalle; enfin par les dents des tibias antérieurs qui sont plus marquées, sans être aussi fortes, que dans les *A. brevis* et *posticalis*.

Guadeloupe. 1 ind. ♂ coll. de Chaudoir.

11. A. *posticalis*, n. sp.

Atra nitida, palpis, antennis pedibusque posticis testaceis, pedibus anticis brunneis, elytrorum macula minuta postica rufa. Vertex laevis; occiput post oculos transversim profonde sulcatum. Prothorax subrotundatus, antice leviter angustatus, angulis anticis deflexis. Elytra elongato-oblonga, lateribus in medio subangustatis, profunde striata, interstitiis convexis, 3° 7-*punctato Tibiæ anticæ extus valide dentatae, dente superiore obsoleto.*

Long. 8. — El. 4 3/4 — Lat. 3 m.

La couleur de cet insecte, sa forme générale, la forme de la tache anté-apicale; la profondeur de ses stries lui donnent assez l'aspect d'un *Aspidoglossa;* mais l'analogie ne va pas au delà. Il est d'un noir moins vernissé que l'*A. oxygnatha*, ses élytres sont plus larges, surtout en arrière; plus allongées, moins ovales, plus planes en dessus, moins échancrées à l'extrémité; le corselet est un peu plus court, plus carré, moins rétréci en avant; le troisième intervalle porte sept points qui sont placés plus près de la troisième strie; la tache fauve des élytres est plus rougeâtre et beaucoup plus petite; la dent externe des tibias antérieurs est beaucoup plus forte et plus longue.

Amazone, Coll. de Chaudoir. 4 ind.

12. A. *brevis*, n. sp.

Atra, elytris œnescentibus, palpis, antennis pedibusque testaceis, elytrorum macula obliqua postica rufa. Clypeus in medio marginis subdepressus; vertex lœvis; occiput post oculos transversim profunde sulcatum. Prothorax subovatus, antice angustatus. Elytra ovata, profunde striata, insterstiis convexis; 3° 9-*punctato. Tibiœ anticœ extus valide dentatœ, dente superiore obsoleto.*

Long. 6 1/2.— El. 4. — Lat. 2 m.

Elle est colorée comme l'*A. oxygnatha;* mais les antennes et les pattes sont d'une teinte plus claire et les élytres ont un reflet bronzé plus prononcé. Le corselet est un peu plus long, plus étroit en avant, ses angles antérieurs sont plus saillants et les côtés de la base sont plus prolongés. Les élytres sont beaucoup plus courtes, plus convexes, surtout à l'extrémité, ovales, plus profondément striées, les intervalles sont plus convexes; la ponctuation des stries est indistincte.

Je ne connais qu'un seul ex. de cette espèce. Il a été rapporté de l'Amazone, par M. Bates, et fait partie de la coll. de M. de Chaudoir.

13. A. *Arechavaletœ*, n. sp.

Atra nitida, palpis, antennis pedibusque testaceis; femoribus basi infuscatis; elytris ante apicem macula fulva utrinque notatis.

Clypeus bisinuatus. Vertex inter oculos impressione postice recurva sulcatus. Occiput transversim profunde sulcatus. Oculi subprominuli. Prothorax subovatus, antice vix angustatus, angulis anticis deflexis. Elytra oblongo-ovata, postice subangustiora, convexa, punctulato-striata, insterstiis convexiusculis, 3° 5-*punctato. Tibiœ anticœ sulcatœ, bidentatœ, dente superiore triangulari.*

Long. 5 — El. 3 — Lat. 1 7/8 m.

Par la forme de son corselet et de ses élytres, elle se rapproche un peu de l'*A. atripennis;* mais celles-ci sont encore plus courtes, sans l'être cependant autant que chez l'*A. ovata;* chez cette dernière, d'ailleurs, elles sont plus convexes et plus larges et le corselet est tout autrement conformé. L'ensemble des caractères indiqués dans la diagnose signale suffisamment cette nouvelle espèce que je me fais un plaisir de dédier à M. Arechavaleta qui l'a découverte aux environs de Montevideo où elle semble être assez rare.

14. A. *curta*, n. sp.

Atra, palpis, antennis pedibusque brunneo-testaceis; elytris ante apicem macula fulva parum perspicua utrinque notatis. Prothorax quadrato-subovatus, angulis anticis deflexis. Elytra ovata, postice subangustiora, convexa, punctulato-striata, interstitiis convexiusculis, 3° *6-punctato.*

Long. 4 3/4 — El. 2 8/8 — Lat. 1 2/3 m.

Elle ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais elle est un peu plus petite, ses élytres sont plus courtes, les deux taches fauves sont grandes mais ne sont pas très distinctes; le corselet est moins convexe, moins long, moins rétréci et moins déprimé antérieurement; le sillon formant le rebord latéral est moins distinct surtout après les angles postérieurs.

Je n'ai vu qu'un seul individu qui m'a été communiqué par M. Dohrn, comme venant de la province de Ste-Catherine, colonie de Blumenau.

16. A. *morio*, Dej. (Clivina), Spec. V. p. 506, n° 35.
Putz. Mon. p. 104, n° 60.

Cette espèce n'appartient qu'imparfaitement au groupe à la fin duquel je la place. Ses palpes sont moins étroits, tronqués à l'extrémité; les ailes de l'épistome sont plus distinctement séparées, même un peu reculées; le corselet est moins élargi en arrière, le sillon longitudinal est moins large et moins profond à la base, et sa partie inférieure n'est pas visible du dessus; les stries des élytres sont plus étroites, plus convexes, plus fortement ponctuées, elles disparaissent vers l'extrémité, la troisième se réunit moins distinctement au bord marginal; le troisième intervalle ne porte que quatre points distincts, les deux premiers contre la 2e strie, les deux derniers contre la quatrième, les articles des tarses antérieurs sont plus étroits; les deux points de chaque côté de l'anus sont plus rapprochés; enfin, les mandibules plus larges, plus épaisses, sont plus arqués à l'extrémité.

Le seul individu que je connaisse est une ♀ ; il fait partie de la collection de M. de Chaudoir. C'est le type de Dejean qui l'avait reçu de l'Amérique du Nord.

Deuxième section.

Les espèces de cette section sont plus petites que celles de la première et de la troisième. Tandis que la coloration est, dans la première, noire (sou-

vent avec une bande oblique fauve avant l'extrémité), et qu'elle est d'un bronzé uniforme dans la troisième, elle est ici plus ou moins brune avec l'extrémité des élytres plus ou moins testacée.

Le dernier article des palpes labiaux est un peu plus large ; les yeux sont moins saillants ; le vertex porte entre les yeux un sillon transversal arqué qui réunit les deux sillons latéraux ; le corselet est plus carré, moins rétréci en avant ; les élytres sont moins échancrées à l'extrémité ; la dent inférieure des tibias antérieurs est beaucoup plus longue que dans les autres espèces.

17. *rotundipennis*, n. sp.	Am. centr.
18. *dyschirioides*, Putz. Mon. p. 126, n° 13.	Colombie.
19. *venustula*, n. sp.	Amazone.
20. *hæmorrhœa*, n. sp.	Brésil.
21. *annona*, Putz. Mon. p. 121. 3.	Cayenne.

17. A. *rotundipennis*, n. sp.

Picea, palpis antennisque testaceis, pedibus piceo-rufis. Oculi subplani; vertex inter oculos sulco transversali leviter impressus. Prothorax convexus, fere cordatus, basi anticeque angustatus, margine antico truncatus, margine laterali post angulos basales minus profundus, sulco longitudinali medio profundo. Elytra brevissime ovata, basi humerisque rotundata, apice leviter angustata et parum emarginata, profunde punctato-striata, interstitiis 3° *atque* 5° 5-*punctatis; tibiæ anticæ digitatione terminali externa gracili, extus acute bidentatæ.*

Long. 3 1/2 — El. 1 1/2 — Lat. 1 1/3 m.

Par la forme de ses élytres, cette petite espèce a quelque rapport avec l'*A. ovata*, de la section précédente ; mais elle s'en éloigne beaucoup par la forme de son corselet, par la ponctuation des intervalles des stries, par ses tarses antérieurs, etc.

La tête est conformée comme dans l'*A. venustula*, mais le 2e article des antennes est plus court et les yeux sont beaucoup moins saillants. Le corselet a sa plus grande largeur au milieu et non au dessous de ce point comme dans la *venustula*. Les élytres sont complètement différentes ; elles ne sont point oblongues, mais en ovale extrêmement court et très-régulier si ce n'est qu'elles sont un peu plus rétrécies à l'extrémité qu'à la base ; elles sont très convexes, profondement striées dans toute leur étendue ; la première strie se recourbe à sa naissance et se prolonge jusqu'au milieu de la base ; les points des stries sont gros mais très espacés ; les troisième et cinquième intervalles portent chacun cinq gros points pilifères. Les tibias anté-

rieurs sont plus étroits que chez la *venustula*, leur digitation terminale est aussi grêle, mais un peu plus courte ; les deux dents externes sont semblables.

Amérique centrale. 1 ind. coll. Putzeys.

19. A. *venustula*, n. sp.

Brunnea, palpis, antennis pedibusque pallide testaceis ; elytris nigro-piceis, apice imo suturaque postica brunneis. Vertex inter oculos sulco transversali arcuato impressus. Prothorax subquadratus antice parum angustatus. Elytra convexa, oblonga, post medium latiora, apice angustata, profunde striata, striis parce punctulatis, interstitiis convexis, 5° 6-punctato. Tibiæ anticæ in medio sulcatæ, extus bidentatæ, dente inferiore longissimo.

Long. 4 3/4 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/2 m.

Elle diffère de l'*A. dyschirioides* par la couleur du corselet qui, dans cette espèce, est la même que celle des élytres ; par ses yeux un peu plus larges, ses élytres distinctement plus allongées et un peu moins convexes.

Amazone. Coll. de Chaudoir, Schaum, Putzeys.

M. de Chaudoir en possède un ex. indiqué comme venant de Surinam.

20. A. *hæmorrhœa*, Chaud. (coll.).

Rufo-brunnea ; palpis, antennis pedibusque pallide testaceis, elytris brunneo-piceis apice infuscatis. Vertex inter oculos sulco transversali arcuato in medio obsoleto, impresso. Prothorax ovato-quadratus, antice leviter angustatus. Elytra ovata, profunde striata, striis parce punctulatis, interstitiis convexis, 5° 6-punctato. Tibiae anticae in medio sulcatae, extus bidentatae, dente inferiore longissimo.

Long. 3 3/4 — El. 1 3/4 — Lat. 1 1/4 m.

Indépendamment de la coloration, ses élytres sont beaucoup plus courtes que dans l'espèce précédente, plus courtes et plus ovales même que chez la *dyschirioides*. Le corselet est plus étroit, moins élargi aux angles postérieurs, plus rétréci aux angles postérieurs, qui sont un peu plus aigus.

Brésil. (Minas Geraës).

M. Stevens m'en a envoyé un ind. J'en ai vu plusieurs dans la collection de M. de Chaudoir.

21. A. *annona*, (Putz. Mon. cliv. p. 121, n° 3) est très voisine de

l'espèce précédente, mais elle porte à l'extrémité des élytres une tache rougeâtre plus circonscrite et le vertex est marqué d'un gros point enfoncé.

Troisième section.

Espèces en général plus petites que celles de la première section, plus grandes que celles de la deuxième, à élytres ordinairement assez courtes, de couleur plus ou moins bronzée et dépourvues de bande fauve.

22.	*seriepunctata*, Brullé. (Putz. Mon. 7.) *Brasiliensis*. Putz. (Mon. 10.)	Brésil.
23.	*soror*, Putz. (Mon. 8.)	Colombie.
24.	*tropicalis*, Putz. (Mon. 9.)	Cayenne.
25.	*constricta*, Putz. (Mon 11).	Brésil.
26.	*elongatula*, n. sp.	Cuba.
27.	*Batesi*, n. sp.	Amazone.
28.	*dubia*, Putz. (Mon. 12).	Brésil.

22. En 1846, j'étais dans le doute sur l'espèce à laquelle doit être rapportée la *C. seriepunctata*, Brullé. Il résulte de la confrontation que M. le baron de Chaudoir a bien voulu faire de mon *A. brasiliensis*, avec le type de Brullé déposé au Muséum de Paris, que ces deux insectes sont identiques. De plus, j'ai pu me convaincre, par l'examen de nombreux individus que les caractères par lesquels j'avais séparé les deux espèces sont très sujets à varier.

26, A. *elongatula*, n. sp.

Viridi-œnea, pronoto viridi-cyaneo; palpis, antennarum articulis 3 primis, pedibusque testaceis, femoribus brunneis. Clypeus truncatus alis rotundatis non prominulis. Vertex lævis. Prothorax oblongo-ovatus, antice truncatus. Elytra oblonga, profunde striata, interstitio 3° punctis 6 piliferis impresso. Tibiæ anticæ extus breviter bidentatæ.

Long. 5 1/2 — El. 3 — Lat. 1 7/8 m.

Cette espèce se rapproche de l'*A. seriepunctata*, mais elle est plus petite et beaucoup plus étroite, plus même que la *soror*; le corselet est plus

allongé, moins rétréci en arrière; le premier point pilifère est situé plus haut; les élytres ont leurs côtés presque parallèles; les stries sont un peu moins profondes à l'extrémité; les points placés sur le troisième intervalle sont plus nombreux et pilifères; les dents des tibias antérieurs sont moins aiguës.

M. Riehl m'en a envoyé un individu qui a été recueilli dans les environs de la Havane (Cuba) par le Dr Gundlach.

27. A. *Batesi.*

Viridi-aenea, nitida; palpis antennarumque basi testaceis, antennis pedibusque testaceo-brunneis. Clypeus in medio truncatus, crasse marginatus. Vertex laevis. Occiput transversim sulcatum. Prothorax quadrato-rotundatus, angulis anticis rectis sed deflexis. Elytra ovata, ultra medium subampliora, apice angustata, secundum suturam depressiuscula, profunde striata, interstiis subconvexis, interstitio 3° 5-punctato. Tibiæ anticæ extus valide bidentatæ.

Long. 5. — El. 3. — Lat. 1 3/4 m.

Voici ce qui résulte de la comparaison de cette espèce avec celles dont elle est voisine.

Ses élytres sont plus courtes que celles de l'*A. seriepunctata;* plus rétrécies en arrière, plus déprimées le long de la suture au-delà du milieu; le corselet est plus large, plus court, non rétréci à ses deux extrémités. La dent supérieure des tibias est aussi forte mais plus obtuse.

Comparée à l'*A. Brasiliensis*, elle a les élytres notablement plus courtes, plus larges, plus rétrécies à l'extrémité; son corselet est également plus large et plus court; la dent supérieure des tibias antérieurs est plus forte et plus marquée. Sa couleur n'a pas le reflet un peu cuivreux que l'on remarque ordinairement dans l'*A. Brasiliensis.*

Rapportée de l'Amazone par M. Bates. (3 ex. coll. de Chaudoir.)

B. Deuxième groupe.

Dans le deuxième groupe, les tarses sont un peu moins élargis, le dernier article des palpes maxillaires est un peu moins long; les mandibules sont plus courtes, le rebord du corselet est moins distinct après les angles postérieurs; le rebord de l'épistome est plus relevé, un peu échancré au

centre ; les ailes sont nettement séparées; les deux points latéraux du corselet sont plus rapprochés; les stries des élytres fortement ponctuées, sont, tantôt entières, tantôt oblitérées après le milieu; la deuxième strie ne commence que beaucoup plus bas que les autres; le troisième intervalle ne porte que trois ou quatre points; le dernier segment abdominal porte quatre points de chaque côté; la dernière espèce, se rapprochant du troisième groupe, porte cinq points de chaque côté. La carène centrale du prosternum est plus étroite que dans le premier groupe, plus brusquement déprimée au milieu et non canaliculée; la pointe est très-convexe, étroite, ovale ou cordiforme.

a.) Stries entières.

29. *rugosa*, n. sp.	Sainte-Catherine.
30. *striga*, n. sp.	Panama.
31. *pallipes*, Dej. Putz. (Mon. 16)	Colombie.
Var. *Coerulea*, Putz. (Mon. 17)	id.
32. *cordicollis*, Putz. (Mon. 18)	Nouv. Grenade.
33. *flavipes*, Dej. Putz. (Mon. 19)	Brésil.

b.) Stries plus ou moins oblitérées en arrière. (Le sillon latéral du corselet est à peine marqué dans les trois dernières espèces.)

34. *cyaneolimbata*, Chevr.	Cuba.
35. *aenea*, n. sp.	Brésil.
36. *semipunctata*, Dej. Putz. (Mon. 24)	Brésil et Plata.
37. *deleta*, Putz. (Mon. 23)	Brésil.
38. *glabrata*, n. sp.	Montevideo.
39. *Tuspanensis*, Putz. (Mon. 26)	Mexique.
40. *labialis*, Chaud. Putz. (Mon. 25)	Cordova et Guatemala.
41. *propinqua*, n. sp.	Mexique.

29. A. *rugosa*, n. sp.

Nigra, elytris nigro-aeneis, palpis, antennarum articulis 2 primis pedibusque testaceis. Frons rugosa. Prothorax cordatus, profunde canaliculatus. Elytra convexiora, breviter ovata, postice angustata, profunde striata, interstitio 3° 4-punctato; segmento anali strigoso-rugato.

Long. 6. — El. 4 1/2. — Lat. 3 1/2 m.

Cette espèce diffère de toutes les autres par son front transversalement rugueux de même que l'extrémité du dernier segment de l'abdomen. Le corselet est très-cordiforme, bisinué au bord antérieur. Les élytres sont fortement convexes, en ovale très-court; leur plus grande largeur est un peu plus bas que le milieu; l'extrémité est rétrécie. La suture est déprimée dans la première moitié. Les stries sont profondes, non ponctuées; le troisième intervalle porte quatre points, tandis que dans les autres espèces du groupe il n'en a que trois.

M. Dohrn m'a communiqué deux exemplaires de cette espèce qui lui a été envoyée de la province de Ste-Catherine (colonie Blumenau).

30. A. *striga*, Motsch. (Coll.)

Nigro-ænea, elytris æneis, nitidis, viridi-marginatis, palpis, antennarum basi pedibusque pallide testaceis. Prothorax augustatus, cordatus, angulis anticis deflexis. Elytra oblonga, profunde striata, striis grosse punctatis, interstitio 3° tri-punctato. Tibiæ anticæ extus acute bidentatæ, denticuloque superiore obtuso instructæ.

Long. 5 3/4. — El. 3 1/4. — Lat. 2 m.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec l'*A. pallipes;* cependant elle s'en distingue à première vue par ses élytres moins convexes et surtout plus allongées; les points des stries internes sont plus distincts; le corselet est encore plus rétréci à sa base; les angles antérieurs sont plus déprimés; les dents externes des tibias antérieurs sont plus fortes et plus aiguës; la petite dent placée au-dessus de celles-ci n'est pas plus marquée.

Cet insecte a été recueilli près de Panama par M. Motschulsky qui a bien voulu m'en envoyer, sous le nom ci-dessus, un individu mâle.

34. A. *cyaneolimbata*, Chevr. Ann. S. e. Fr. 1863. 194.

Æneo-cuprea, pronoto æneo-viridi; palpis, antennarum basi pedibusque testaceis. Labium in medio prominens. Clypeus sinuato-truncatus, alis rotundatis subelevatis. Prothorax globoso-cordatus. Elytra breviter ovata, basi subtruncata, profunde punctato-striata, stria 1ª e basi abbreviata; interstitio 3° tri-punctato. Tibiæ anticæ extus acute bidenticulatæ, denticuloque superiore munitæ.

Long. 4 1/2 — El. 2 1/2 — Lat. 2 m.

L'insecte est d'un bronzé noirâtre en dessous; les élytres sont d'un bronzé cuivreux très-brillant; le corselet et la tête sont d'un vert un peu

bronzé. Le labre est un peu avancé au milieu. La bordure de l'épistome s'abaisse au centre, ce qui fait paraître l'épistome échancré; les ailes sont un peu relevées. Le vertex ne porte ni sillons transversaux ni points; il est séparé des yeux par les deux sillons ordinaires. Le corselet est antérieurement de la largeur de la tête; il se dilate jusqu'au premier tiers où il atteint sa plus grande largeur; il se rétrécit ensuite fortement jusqu'à la base. Le bord antérieur est tronqué; les angles, qui sont droits, sont très-déprimés. Les élytres sont en ovale assez court; la base est presque tronquée; les épaules sont peu arrondies; la plus grande largeur des élytres est un peu après le milieu; les stries sont profondes, munies de gros points assez espacés; les stries 5 à 8 deviennent moins distinctes vers l'extrémité; les stries 2 à 5 sont imponctuées à la base; la deuxième strie ne commence que vers le premier quart de l'élytre. Le dernier segment abdominal porte de chaque côté quatre points : deux à la base et les deux autres au bord externe. Les tibias antérieurs sont munis extérieurement de deux dents aiguës au-dessus desquelles s'en trouve une troisième peu distincte.

Cette jolie espèce a été trouvée à la Havane (Cuba) par M. le Dr Gundlach et m'a été envoyée par M. Riehl. J'en ai examiné 9 exemplaires. Je l'ai décrite et distribuée sous le nom d'*A. Gundlachii;* mais ma description n'ayant point été publiée, le nom donné par M. Chevrolat doit prévaloir.

35. A. *ænea*, n. sp.

Obscure aenea, palpis, antennarum basi pedibusque testaceis; labium in medio porrectum. Clypeus truncatus, alis rotundatis, elevato-prominulis. Prothorax cordatus. Elytra ovata, basi subtruncata, profunde punctato-striata; stria 1a e basi abbreviata; interstitio 3o tripunctato. Tibiae anticae tridenticulatae.

Long. 4. — El. 2 1/4. — Lat. 1 1/2 m.

Cette espèce est très-voisine de la *cyaneolimbata;* elle en diffère par sa couleur qui est d'un bronzé obscur presque noir sur le corselet; par l'épistome qui est à peine rebordé et n'est nullement échancré; par le corselet plus étroit et moins dilaté sur les côtés; par les élytres moins larges et plus arrondies aux épaules; par les dents des tibias antérieurs qui sont moins marquées.

J'ai reçu cet insecte de M. Stevens comme venant du Brésil (Minas Geraës). J'en ai examiné 12 ex.

36. A. *semipunctata*, Dej.

37.* A. *deleta*, Putz. (Mon. 23.)

Maintenant que j'ai eu l'occasion d'examiner de nombreux individus de l'une et de l'autre de ces espèces, je puis en indiquer les caractères d'une manière plus précise.

La première est ordinairement d'un vert très-brillant, quelquefois cuivreux, quelquefois brunâtre; le sillon latéral du corselet est d'un bleu d'acier; les palpes, la base des antennes et les pattes sont d'un testacé plus pâle que chez l'*A. deleta;* le corselet est plus étroit en avant; les élytres sont plus étroites, plus allongées; les dents externes des tibias antérieurs sont plus longues, et la troisième, quoique petite, est bien distincte.

Cette espèce se trouve plus particulièrement dans les parties méridionales du Brésil. M. de Chaudoir l'a reçue de M. Beske; M. Arechavaleta me l'a envoyée de Montevideo et M. Burmeister de la Banda orientale. L'*A. deleta* est d'une teinte beaucoup plus sombre; le corselet est d'un noir verdâtre; les élytres sont d'un cuivreux foncé; elles sont plus larges, plus courtes, plus convexes que dans l'*A. semipunctata;* les deux dents des tibias antérieurs sont notablement plus petites; à peine distingue-t-on une légère trace d'une troisième dent au-dessus des autres.

Brésil.

38. A. *glabrata*, n. sp.

Nigro-viridis nitidissima, elytris aenescentibus; palpis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis. Clypeus anguste marginatus; vertex laevis, inter oculos sulculo arcuato obsoleto transversim impressus. Prothorax transversim subglobosus, antice leviter angustatus, margine antico truncato. Elytra suboblonga-ovata, postice angustata, secundum suturam depressa, tripunctata, stria 1ª *tantum integra,* 3ª , 4ª *atque* 5ª *in basi ipsa perspicuis, caeteris omnino obsoletis. Tibiae anticae sulcatae, extus valide bidentatae.*

Long. 7 — El. 4 — Lat. 3 1/2 m.

Cette espèce ne peut être confondue avec aucune autre. M. Arechavaleta m'en a envoyé 5 individus pris par lui à Montevideo.

41. A. *propinqua*. n. sp.

Nigro-œnea; palpis, antennarum basi pedibusque testaceis. Clypeus emarginatus, alis prominulis subangulatis. Vertex obsoletissime unipunctatus. Prothorax globoso-subcordatus, antice truncatus. Elytra oblonga, antice modice striata, striis punctis piliferis grossis distantibus impressis, apice lœvibus; interstitio 3° vix distincte tripunctato. Tibiœ anticœ extus tridenticulatœ.

Long. 6. — El. 3 1/2. — Lat. 2 m.

Voisine de l'*A. labialis* dont elle se distingue aisément par les caractères suivants : La couleur est plus noire; les côtés du corselet sont moins arrondis; les élytres sont plus étroites et plus allongées; les stries sont encore moins profondes et leur ponctuation est plus fine et plus inégale; tous les points sont pilifères. Le dernier segment abdominal porte cinq points de chaque côté : trois à la base du segment; les deux autres plus gros au bord marginal. L'*A. Tuspanensis* n'en a que quatre de chaque côté.

Mexique (Oaxaca, mois de mai); rapportée par M. Sallé. Je l'ai vue dans plusieurs collections sous le nom que je lui ai conservé.

C. Troisième groupe.

Le troisième groupe ne se compose que de deux espèces qui diffèrent de celles du groupe précédent par l'absence de tout rebord entre la base du corselet et les angles postérieurs; on n'y rencontre qu'une série de gros points pilifères; les stries des élytres sont à peine marquées et sont presqu'entièrement remplacées par de gros points enfoncés. Les points qui occupent le dernier segment de l'abdomen sont plus nombreux, surtout dans l'*A. puncticollis* où ils forment trois rangées.

42.	{ A. *viridis*, Say. (Mon. 20). { *vicina*, Putz. (Mon. 22.)	Amér. bor.
43.	*puncticollis*, Dej. (Mon. 21) (1)	ibid.

(1) M. Motschulsky m'en a envoyé un ind. sous le nom de *D. tantillus*, M; un autre sous le nom de *D. oblongulus*, M.

G. Aspidoglosa, Putz. Mon. Cliv. p. 108.

1. A. *sphærodera*, Reiche col., Rev. Zool. 1842, p. 376, n° 47. Putz. Mon. Cliv. p. 110, n° 2.

Nigra, palpis antennisque testaceis, pedibus brunneis.
Clypeus breviter emarginatus. Prothoracis sulco longitudinali simplici. Elytra elongato-ovata, convexa, basi oblique truncata, interstitio 3° 5-*punctato*, 5° 3-*punctato. Tibiae anticae minus longe dentatae.*

Long. 9 1/2. — El. 6. — Lat. 3 1/4 m.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres, par sa taille plus grande, l'épaisseur de son corps, sa couleur noire sans aucun reflet bronzé, l'absence presque complète de tache rougeâtre avant l'extrémité, le sillon central du corselet qui n'est pas longé par deux autres sillons moins profonds, et par les dents de ses tibias antérieurs qui sont plus courtes et plus épaisses.

Venezuela. 4 ind. coll. de Chaudoir. L'un de ces individus est le type de M. Reiche.

2. A. *submetallica*, Putz. Mon. cliv. p. 109, n° 1.

Nigra, elytris æneis, palpis, antennis, pedibusque brunneo-testaceis. Clypeus subemarginatus, arcuatus. Prothoracis sulcus longitudinalis simplex levissimus. Elytra elongato-oblonga, convexa, basi subrotundata, interstitio 3° 5 *vel* 6-*punctato*, 5° 3 *vel* 4-*punctato.*

Long. 10 1/2. — El. 6. — Lat. 3 1/8 m.

J'en ai vu jadis deux individus de Colombie dans les collections Buquet et Chevrolat. M. de Chaudoir en possède un ♂ qui est indiqué comme venant du Venezuela.

3. A. *ruficollis*, Chaud. (coll.)

Brunnea, elytris æneis nitidis; antennis, pedibus, maculaque elytrorum apicali dilatata testaceis.
Clypeus elevato-marginatus, in medio profunde emarginatus ita ut bidentatus

videatur. Prothoracis sulcus longitudinalis simplex. Elytra elongato-subovata, postice angustata, basi oblique truncata, interstiis 3° 5-*punctato,* 5° *bipunctato.*

Long 9 1/2. — El. 6 1/2. — Lat. 3 m.

Rapporté de l'Amazone par M. Bates. J'en ai examiné trois individus dans la collection de M. de Chaudoir.

4. A. *pallida*, Putz. Mon. cliv. p. 111, n° 3.
Colombie.

5. A. *subangulata*, Chaud. B. M. 1843, p. 738 (Dyschirius).
humeralis, Chaud. ib. p. 737.
fraterna, Putz. Mon. p. 114, n° 10.
vicina, Putz. ib. n° 9.

Nigra, elytris subœnescentibus; palpis, antennis, pedibus maculaque elytrorum ante-apicali subdilatata testaceo-brunneis.

Clypeus marginatus, sinuatus vel emarginatus. Elytra elongato-subovata, postice angustata, basi oblique truncata; interstiis 3° *atque* 5° 7 *vel* 8-*punctatis.*

Long. 7 — El. 4 1/4 — Lat. 2 1/4 m.

Lorsque j'ai écrit ma monographie, je ne possédais qu'une copie incomplète du Mémoire de M. de Chaudoir ; je n'ai pas connu la description des *D. subangulatus* et *humeralis* dont le second ne diffère pas essentiellement du premier. Mes *A. fraterna* et *vicina* ne sont que deux formes d'un seul et même insecte auquel je restitue le nom que M. de Chaudoir a imposé le premier.

États-Unis du Sud.

6. A. *torrida*, Putz. Mon. Cliv. p. 113, n° 7.

Nigra, elytris œnescentibus, palpis, antennis, pedibus maculaque elytrorum ante-apicali angusta testaceo-rufis.

Clypeus emarginatus. Elytra elongato-ovata, ad humerum apiceque subangustata, basi rotundata; interstitio 3° 9-*punctato,* 5° 6-*punctato.*

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 1/8 m.

Les côtés des élytres sont moins parallèles que dans l'*A. subangulata*, les épaules et la base sont plus arrondies.

2 ind. venant du Mexique : l'un faisant partie de la collection Gory, l'autre de la collection Dejean. Le premier a l'épistome moins distinctement échancré.

7. A. *latiuscula*. n. sp.

Nigra nitida, elytris subænescentibus, palpis, antennis pedibusque testaceis, elytrorum macula postica angusta obscure rubra. Clypeus truncatus. Elytra oblonga humeris prominulis, basi subrotundata, interstitiis 5° 7-6-*punctato*, 5° 5-*punctato.*

Long. 7 1/2. 9 — El. 4 1/4. 5 1/2 — Lat. 2 1/3 m.

Cette espèce est plus large que les autres (sauf les *sphærodera*, *submetallica* et *ruficollis*), peu rétrécie à l'extrémité. Le bord antérieur de l'épistome est tronqué, mais déprimé au milieu ce qui le fait paraître un peu échancré; les ailes en sont très nettement séparées et leur surface interne est rugueuse; la carène du vertex est plus prolongée en arrière que chez l'*A. crenata;* l'angle huméral est moins saillant et en même temps moins arrondi que dans cette dernière; la tache postérieure des élytres est d'un rouge sombre; elle n'occupe que l'espace compris entre les cinquième et septième intervalles ainsi que le prolongement de ceux-ci jusqu'à l'extrémité.

Brésil. (Minas Geraës). J'en ai examiné 35 individus des deux sexes.

8. A. *Mexicana*, Chaud. B. M. 1837, n° 7.

Nigra, elytris subænescentibus, palpis, antennis, pedibus maculaque elytrorum ante-apicali testaceis. Clypeus in medio profunde emarginatus. Elytra elongato-oblonga, convexa, humeris prominulis, basi rotundata, interstitio 3° 9-*punctato*, 5° 4-*punctato.*

Long. 8 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

Mexique (Tlacotalpam.) dans la terre au bord de l'eau, au mois de mars. (Sallé).

9. A. *distincta*, Chaud. (coll.)
Mexicana, Putz. Mon. p. 113, n° 5.

Nigra, palpis, antennis, pedibus elytrorumque macula ante-apicali brunneo-rufis.

Clypeus emarginatus. Elytra oblonga, basi rotundata, interstitiis 3° atque 5° 5-punctatis.

Long. 7 1/2 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

Diffère de l'*A. Mexicana*, par la teinte plus rougeâtre de la tache apicale, par son épistome moins profondément échancré, par ses élytres plus courtes, plus arrondies sur les côtés et dont la base est plus régulièrement arrondie; par ses tibias dont les dents externes sont un peu moins longues.

Yucatan.

10. A. *agnata*, (Chaud. coll.)

Nigra, elytris æncscentibus, palpis, antennis pedibusque testaceis; elytrorum interstitiis 6° et 7° apice fuscis. Clypeus margine elevato subsinuato. Elytra oblonga, basi rotundata, convexa; interstitio 3° 4-pnnctato, 5° 2-punctato.

Long. 6 1/2 — El. 3 3/4 — Lat. 2 1/8 m.

Corselet plus rétréci en avant plus élargi aux angles postérieurs que celui de l'*A. crenata*; les élytres sont un peu plus courtes, plus ovales, plus rétrécies vers les épaules et moins élargies en arrière; la tache apicale disparait presque complètement, il n'en reste de traces que sur les sixième et septième intervalles.

Amazone. 5 ind. coll. de Chaudoir.

11. A. *crenata*, Dej.
Putz. Mon. Cliv. p. 111, n° 4.

Nigra, elytris ænescentibus, palpis, antennis, pedibus maculaque elytrorum ante-apicali testaceis, Clypeus in medio emarginatus. Elytra oblongo-ovata, postice angustata, basi rotundata, interstitiis 3° atque 5° 6-punctatis.

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

J'ai fait ma description d'après le type de Dejean qui est originaire de Cayenne et qui provient de la collection Latreille. Bien que Dejean y ait joint plus tard, dans sa collection, la plupart des autres *Aspidoglossa* qu'il a acquises, c'est d'après ce type que doivent restés fixes les caractères de l'*A. crenata*.

Les élytres sont peu arrondies sur les côtés, mais la base l'est parfaitement; la tache apicale bien développée, est d'un testacé plus clair et moins rougeâtre que dans la plupart des autres espèces.

La coll. Dejean renferme d'autres individus semblables au premier, venant les uns, de Cayenne, les autres de Colombie.

12. A. *semicrenata*, Chaud. B. M. 1843, p. 735.
A. Guadalupensis, Putz. Mon. Cliv. p. 114, n° 8.

Nigra, elytris subænescentibus, palpis, antennis pedibusque brunneo-testaceis, elytrorum macula subapicali oblonga subrufo-testacea. Clypeus marginatus, sinuatus. Elytra oblonga basi rotundata, interstitio 3° 10-*punctato*, 5° 8-*punctato.*

Long. 7 1/2. — El. 4. — Lat. 2 m.

Très voisine de l'*A. crenata*, mais un peu plus étroite; la tache apicale est d'un testacé plus rougeâtre; les points sur les troisième et cinquième intervalles sont beaucoup plus nombreux; l'épistome n'est point échancré au milieu.

Guadeloupe.

13. A. *vulnerata*, Putz. Mon. Cliv. p. 115, n° 11.

Nigra, elytris ænescentibus, palpis antennis pedibusque testaceis, elytrorum macula postica dilatata rufa. Prothorax latior, transversus. Clypeus truncatus, submarginatus. Elytra oblonga, basi rotundata, interstitio 3° 8-*punctato*, 5° 3-*punctato.*

Long. 6 3/4 — El. 4 — Lat. 2 1/2 m.

Cuba.

J'ai vu de nouveaux individus de cette espèce. Outre que la tache apicale est plus rouge que dans la *crenata*, le corselet est plus court et beaucoup plus large, les élytres sont plus courtes, plus élargies sur les côtés, leurs épaules sont un peu moins arrondies, la digitation terminale des tibias antérieurs est moins longue et moins arquée.

14. A. *comma*, Putz. Mon. Cliv. p. 116, n° 13.

Nigra, elytris ænescentibus ; palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis. Clypeus marginatus, in medio arcuatus. Prothorax latior, transversus. Elytra oblongo-ovata, humeris rotundatis deflexis, interstitio 3° 4-*punctato*, 5° *bipunctato.*

Long. 6 1/2 — El. 4 3/4. — Lat. 2 1/8 m.

Son corselet élargi, ses élytres beaucoup plus ovales et l'absence de tache apicale la distinguent de l'*A. crenata.*

Elle diffère de l'*A. vulnerata* par la forme de ses élytres qui sont beaucoup plus ovales, plus rétrécies antérieurement, dont la base est plus déprimée et les épaules encore moins saillantes et plus atténuées ; il ne reste de la tache apicale qu'une teinte fauve à l'extrémité des sixième, septième et huitième intervalles ; la digitation terminale des tibias antérieurs est un peu plus arquée.

Nouvelle-Grenade. 4 ind. coll. de Chaudoir.

15. A. *rivalis*, Putz. Mon. Cliv. p. 113, n° 6.

Nigra, elytris aeneis ; palpis, antennis, pedibus, elytrorumque macula ante-apicali testaceis. Clypeus truncatus. Elytra oblonga, basi rotundata, interstitiis 3 *et* 5° 4-*punctatis.*

Long. 6 — El. 3 1/2 — Lat. 2 1/8 m.

Les élytres sont beaucoup plus courtes que celles de la *crenata* et de la *vulnerata* et moins rétrécies à l'extrémité. Elles sont moins ovales et ont les épaules moins rétrécies que celles de l'*A. comma*. Son corselet se rapproche d'ailleurs de celui de la *crenata*.

Colombie et Brésil. La coll. Dejean en renferme un ind. rapporté de Carthagène par Lebas.

16. A. *curta*, Chaud. (coll.)

Nigra, elytris subæneis, palpis, antennis, pedibus elytrorumque macula postica testaceis. Clypeus emarginatus. Elytra oblongo-ovata, basi rotundata, interstitio 3° 5-*punctato,* 5° 4-*punctato.*

Long. 6. — El. 3 — Lat. 1 2/3 m.

Le corselet est plus large que celui de l'*A. striatipennis*, les élytres sont un plus allongées, plus étroites, leurs épaules moins déprimées ; l'épistome est fortement échancré. Les impressions du vertex sont bien marquées et les dents externes des tibias antérieurs sont un peu plus longues.

Elle se rapproche davantage de la *rivalis*, mais elle est un peu plus courte et son corselet est plus large.

Nicaragua. 2 ind. coll. de Chaudoir.

17. A. *striatipennis*, Gory (Ann. S. Ent. Fr. 1833, p. 210).
Cayennensis, Putz. Mon. cliv. p. 115, n° 12.

Nigra, elytris œnescentibus, palpis, antennis, pedibus elytrorumque apice testaceis. Clypeus subtruncatus. Elytra oblongo-ovata, basi rotundata subdeflexa, interstitio 3° 4-punctato; 5° bi-aut nulli-punctato.

Long. 5 1/2 — El. 3 — Lat. 1 7/8 m.

Plus courte que les espèces précédentes, plus ovale; la tache apicale des élytres n'est pas distincte, ou plutôt ce n'est que l'extrémité des élytres qui est d'un testacé plus ou moins rougeâtre. L'épistome est assez fortement rebordé, un peu cintré. Les impressions du vertex sont peu marquées.

J'ai comparé dans la coll. de M. de Chaudoir le type de Gory et l'individu de la coll. Dejean que j'ai décrit dans ma monographie.

Cayenne.

18. A. *intermedia*, Dej.
Putz. Mon. p. 118, n° 16.

Cette espèce paraît être assez répandue vers la latitude de Buenos-Ayres. M. Arechavaleta m'en a envoyé plusieurs individus pris par lui à Montevideo et M. de Chaudoir en possède cinq venant des Pampas.

19. A. *œrata*, Putz. Mon. p. 117, n° 15.
Antilles.

20, A. *cribrata*, Putz. Mon. p. 116, n° 14.
Bahia, Surinam.

M. de Chaudoir en possède 2 ex. entre autres le type provenant de la coll. Reiche.

21. A. *collaris*, n. sp.

Long. 4 — El. 2 1/4 — Lat. 1 1/3 m.

D'un testacé rougeâtre, élytres brunes avec un reflet métallique, la suture et le bord externe testacés. Les palpes, les antennes et la tête sont semblables à ceux de la *cribrata*, mais les yeux sont moins proéminents.

Le corselet est plus arrondi sur les côtés, moins dilaté en arrière; les élytres sont semblables, les points des stries externes sont un peu plus gros; les dents externes des tibias antérieurs sont plus épaisses; les articles des tarses sont plus larges et plus triangulaires.

Brésil. (Minas-Geraës). 1 ind. (coll. de Chaudoir).

G. Schizogenius. Putz. Mon. Cliv. p. 131.

Depuis vingt ans que ce genre a été établi, le nombre des espèces a presque triplé; quelques unes d'entre elles présentent des formes que n'offraient pas les espèces qui ont été connues les premières.

La modification la plus importante est celle que M. Leconte a constatée dans un insecte de Californie (*S. crenulatus*, Lec.) Le menton est dépourvu de la dent centrale et les lobes latéraux, au lieu d'être échancrés obliquement, sont tronqués à leur sommet.

En général, le corselet porte, de chaque côté un sillon recourbé à sa base ; dans une espèce du Brésil (*V-sulcatus*, Putz. *exaratus*, Putz.) il existe un second sillon plus court, situé entre le premier et le bord marginal ; dans deux autres espèces, tous les sillons ont disparu sauf celui du milieu.

Les rangées de points ordinaires disposées sur les troisième, cinquième et septième intervalle se réduisent dans quelques espèces nouvelles, soit en ce qu'elles n'affectent que les troisième et cinquième intervalles ou bien seulement le troisième, soit en ce que le nombre des points diminue.

Enfin, dans une espèce de Californie (*pluripunctatus*, Lec.) les stries ne sont nullement ponctuées tandis que les intervalles sont munis de points nombreux. Quel que soit l'intérêt que présentent ces modifications, on n'en peut tirer que des caractères spécifiques assez accessoires, car elles ne semblent pas accompagner des modifications de quelqu'importance dans la forme générale.

Dans le plus grand nombre des espèces connues, les élytres sont aplaties au dessus, presque cylindriques, s'élargissant un peu après le milieu et se rétrécissant plus ou moins vers l'extrémité; leurs intervalles sont plans, convexes ou relevés en côtes saillantes.

Le corselet est tantôt fortement rétréci à sa base, tantôt élargi comme dans les *Dyschirius* (1).

C'est en tenant compte de ces circonstances que l'on peut grouper les espèces de la manière la plus naturelle.

1. *dyschirioides*, Putz. Post. p. 28. — Amazone.
2. *strigicollis*, Putz. Mon. p. 132. — Colombie.
3. *canaliculatus*, Putz. M. p. 133. — Cayenne.
4. *Truqii*, Putz. n. sp. (v. infra). — Mexique.

(1) La carène centrale du prosternum est extrêmement rétrécie entre les hanches : la pointe est assez étroite et convexe.

5.	*capitalis*, Putz. Post. p. 25.	N. Grenade.
6.	*pluripunctatus*, Lec. (v. infra).	Californie.
7.	*IV-punctatus*, Putz. n. sp. (v. infra).	Parana.
8.	*Arechavaletæ*, Putz. n. sp. (v. infra).	Montevideo.
9.	*tristriatus*, Putz. M. p. 133.	Mexique.
	var. *longipennis*, Chaud. coll. (v. infra).	
10.	*lineolatus*, Say (*sulcifrons*, Putz. M. 34).	N. York.
11.	*sulcatulus*, Putz. M. p. 134.	Colombie.
12.	*Sallei*, Putz. n. sp. (v. infra).	Texas.
13.	*sellatus*, Putz. n. sp. (v. infra).	N. Grenade.
14.	*impressicollis*, Putz. M. p. 135.	Colombie.
15.	*gracilis*, Putz. M. p. 135.	Cayenne.
16.	*amphibius*, Hald. (*frontalis*, Lec.)	N. York.
17.	*planulatus*, Lec. New. sp. (1863) p. 5, 12.	N. York.
18.	*depressus*, Lec. A. L. V. (1851) n° 4, p. 197, 1.	Californie.
19.	*ferrugineus*, Putz. M. p. 135, (*sulcatus* Lec).	N. York.
20.	*clivinoides*, Putz. n. sp. (v. infra).	Pampas.
21.	*basalis*, Putz. n. sp. (v. infra).	Montevideo.
22.	*apicalis*, Putz. Post. p. 25.	Brésil.
23.	*angusticollis*, n. sp. (v. infra).	Montevideo.
24.	*V-sulcatus*, Putz. P. p. 26 (*exaratus*, Putz.)	Amazone.
25.	*crenulatus*, Lec. A. L. V. n° 4, 197, 4.	Californie.

Le tableau ci-après pourra faciliter la détermination des espèces :

Menton sans dent, lobes latéraux tronqués. (24) *crenulatus.*

Menton denté, lobes latéraux échancrés.

I. Corselet uni sillonné de chaque côté.

A.

Stries ponctuées.

a.) 3e, 5e et 7e intervalles 5-15 ponctués.

a. Elytres convexes.
(2) *strigicollis.*
(3) *canaliculatus.*
(15) *gracilis.*
(4) *Truqii.*

b. Elytres plus ou moins planes.	
* Noires ou couleur de poix, plus ou moins bronzées.	
† Carènes centrales du vertex parallèles.	
— Corselet noir	(9) *tristriatus.*
= Corselet brun.	(10) *lineolatus.*
†† Carènes centrales du vertex divergeant en arrière.	
α) Angles antérieurs du corselet un peu saillants en avant. — Antennes testacées.	
Elytres rougeâtres à l'extrémité.	(22) *apicalis.*
— — la base.	(21) *basalis.*
β) Angles antérieurs du corselet très arrondis et déprimés. Antennes brunes.	(5) *capitalis.*
* ferrugineuses.	(16) *amphibius.*
	(17) *planulatus.*
	(18) *depressus.*
	(12) *Sallei.*
	(19) *ferrugineus.*
b.) 3e, 5e et 7e intervalles 4-ponctués.	(11) *sulcatulus.*
† Intervalles formant des côtes.	(14) *impressicollis.*
†† Intervalles simplement convexes.	(15) *sellatus.*
c.) 3e et 5e intervalle 3-ponctués.	(8) *Arechevaletæ.*
d.) — — 6 —	(25) *angusticollis.*
3e intervalle 4-ponctué.	(7) *IV-punctatus.*

B.

Stries non ponctuées, intervalles ponctués.

	(6) *pluripunctatus.*
II. Corselet bisillonné de chaque côté.	(23) *V-sulcatus.*
III. Corselet non sillonné.	
Elytres ovales allongées	(1) *dyschirioides.*
Elytres allongées cylindriques.	(20) *clivinoides.*

---

4. S. *Truquii*, n. sp.

Niger, palpis, antennis, pedibus elytrorumque margine apiceque rufis. Clypeus tricornis, cornu medio minore; vertex plurisulcatus, sulcis ultra oculos abbreviatis;

occiput crebre grosseque punctatum. Prothorax convexus subquadratus, sulco fere recto perlongo utrinque instructus. Elytra subcylindrica, postice angustata, convexa, profunde striata, striis e basi ultra medium usque punctatis, interstitiis 3°, 5° 7° *que* 12-*punctatis.*

Long. 4 1/2 — El. 3 1/4 — Lat. 1 1/4 m.

Cette espèce est facile à distinguer par la convexité de ses élytres et par la longueur des sillons placés de chaque côté du corselet.

La dent centrale de l'épistome est plus courte que les dents latérales; les carènes latérales du vertex ne s'étendent pas au-delà des yeux; celles du centre divergent légèrement en arrière. Le corselet est plus étroit que chez le *S. lineolatus*, moins rétréci en avant et plus convexe que chez le *Sallei*; les sillons latéraux (au moins chez l'un des individus que j'ai sous les yeux) se prolongent presque jusqu'au sillon transversal antérieur; celui-ci est à peine distinct à ses deux extrémités. Les élytres sont presque cylindriques, rétrécies seulement vers l'extrémité; leur surface n'est nullement plane (comme dans les *lineolatus*, *Sallei*, etc.) mais convexes; les troisième, cinquième et septième intervalles portent chacun une ligne d'une douzaine de gros points pilifères, Les dents externes des tibias antérieurs sont grèles et longues comme dans le *S. Sallei.*

Je n'en ai vu que deux individus rapportés du Mexique par M. Truqui et communiqués par M. Fry qui a bien voulu m'en donner un.

6. S. *pluripunctatus,* Lec. A. L. V. n° 4, p. 197, 3.

Cette espèce, qui a été trouvée en Californie, le long du Rio-Colorado, est parfaitement distincte de toutes les autres par ses stries imponctuées, tandis que les intervalles trois, cinq et sept sont occupés par une série de quatorze à quinze gros points émettant chacun un gros poil blanchâtre. Les élytres sont très rétrécies à l'extrémité.

Le *S. simplex* Lec. (A. L. V. n° 4, p. 197, 2) n'est qu'une assez légère variété du *pluripunctatus*. Voy. Lec. Proc. Phil. 1857, p. 82.

1 ind. (coll. de Chaudoir).

7. S. *quadripunctatus*, n. sp.

Niger, elytris prothoraceque viridi-aeneis; palpis, antennis pedibusque piceo-fulvis. Clypeus tricornis. Vertex plurisulcatus, sulcis mediis postice paulo divergen-

tibus. Occiput punctatum. Prothorax convexus subquadratus, sulco arcuato utrinque instructus. Elytra oblongo-cylindrica, profunde striata, striis e basi ultra medium punctatis, interstitio 3° quadripunctato.

Long. 6 1/4. — El. 3 1/2. — Lat. 2 m.

Il se distingue au premier coup d'œil en ce que le troisième intervalle seul est marqué de quatre points.

L'insecte est d'un noir brillant ; le corselet et les élytres sont d'un vert foncé avec quelques reflets cuivreux.

Les palpes, les antennes et les pattes, le rebord inférieur des élytres et l'extrémité du dernier segment abdominal sont d'un fauve un peu obscur. La base des cuisses, surtout des cuisses antérieures, est d'un brun noirâtre ; les antennes, qui grossissent à peine vers l'extrémité, atteignent les angles postérieurs du corselet.

La tête est conformée comme dans les autres espèces ; l'épistome porte trois dents saillantes d'égale longueur ; de celle du milieu part une double carène divergente. Le vertex, séparé de l'épistome par un sillon transversal, porte lui-même, de chaque côté, quatre carènes dont les plus longues sont celles du milieu ; l'espace entre ces dernières s'élargit légèrement en arrière. L'occiput est fortement ponctué. Le corselet est convexe, presque carré, rétréci en avant ; sa base est obliquement prolongée après les angles postérieurs qui sont marqués par une petite dent obtuse ; le bord antérieur est coupé droit ; les angles antérieurs sont droits avec l'extrémité obtuse. Les sillons antérieur, postérieur et longitudinal sont bien marqués. Des deux côtés de la base, on voit une impression formant d'abord un crochet et s'élevant ensuite jusque vers le milieu du corselet. Une autre impression beaucoup moins nette, prend naissance près des angles antérieurs et descend obliquement jusqu'au quart du corselet. Le bord marginal, longé par un sillon profond, paraît fortement relevé.

Les élytres sont allongées, à côtés parallèles, avec l'extrémité un peu rétrécie et nullement sinuée. La base est arrondie, bien qu'elle s'élève un peu à la naissance de la troisième strie.

Les stries sont bien marquées dans toute leur étendue, mais les points dont elles sont imprimées disparaissent assez brusquement après le milieu ; les intervalles ne sont relevés qu'à la base ; le troisième porte quatre gros points situés à égale distance les uns des autres.

Les tibias antérieurs sont larges et portent extérieurement deux longues digitations au dessus desquelles on voit une grosse dent obtuse.

M. Burmeister m'a communiqué un ind. ♂ pris par lui en avril le long du Parana.

8. S. *Arechavaletæ*, n. sp.

Niger, prothorace elytrisque viridi-æneis, in dorso cuprascentibus, fusco-marginatis, palpis, antennis, pedibus, prothoracisque episternis fuscis. Clypeus tricornis, cornu medio leviter retracto; vertex utrinque quadrisulcatus, sulcis paulo ultra oculos porrectis, duobus mediis elevatioribus, postice divergentibus, omnium interstitiis rugosis; occiput dense punctatum. Prothorax transversim subquadratus, antice leviter angustatus, angulis anticis porrectis; sulco medio integro profundo, sulcis lateralibus dimidiatis incurvis. Elytra in medio plana, elongato-oblonga, punctato-striata, interstitiis 3° atque 5° tripunctatis.

Long. 5 (3 3/4) — El. 3 3/4 (2) — Lat. 1 1/2 (1 1/8) m.

Le corps en dessous, et la tête, sont noirs; le corselet et les élytres sont d'un bronzé verdâtre un peu obscur avec des reflets cuivreux vers la base du corselet et sur le milieu des élytres. Le corselet et les élytres sont finement rebordés de fauve; en dessous, les côtés du corselet et les deux derniers segments de l'abdomen sont de la même teinte. Les carènes centrales du vertex divergent un peu en arrière; les intervalles de toutes sont très rugueux; l'occiput est fortement ponctué comme dans la plupart des autres espèces. Le corselet est assez court, convexe surtout en arrière, un peu rétréci vers les angles antérieurs qui sont distinctement saillants en avant; toute la surface porte des rides assez marquées; vers les angles antérieurs, on remarque une dépression peu profonde qui ne s'étend pas au delà du premier quart du corselet.

Les élytres sont oblongues, allongées, un peu plus étroites à l'extrémité que vers les épaules qui sont arrondies; le rebord de la base est marqué jusqu'à l'écusson, mais interrompu vers la naissance des premières stries. Les stries sont profondes, leur ponctuation est peu distincte; les troisième et cinquième intervalles portent trois points pilifères.

Comme on a pu le remarquer par les dimensions données ci-dessus, la taille de cet insecte est assez variable.

M. Arechavaleta a rencontré ce *Schizogenius* sur les bords de la rivière de Ste-Lucie, au nord de Montevideo.

9. S. *tristriatus*, Putz.
Var. *longipennis*, Chd.

La collection de M. de Chaudoir renferme, sous ce nom, trois individus qui ont été rapportés du Mexique en même temps que le *S. tristriatus*.

Ils ont beaucoup de rapports avec celui-ci, mais ils en diffèrent par la taille un peu plus grande, par la longueur notablement plus grande des élytres qui sont en même temps plus cylindriques, moins rétrécies à l'extrémité et dont la couleur est un vert foncé tandis que dans le *S. tristriatus*, elles paraissent toujours être noires, quelquefois avec un reflet bleuâtre.

Le corselet est un peu plus étroit et moins élargi aux angles postérieurs.

Bien que M. de Chaudoir lui-même doute que ces insectes constituent une espèce, je pense qu'il est prudent de laisser la question en suspens jusqu'à ce que l'on ait pu étudier un plus grand nombre d'individus.

10. S. *lineolatus*, Say.

Souvent les élytres sont d'un noir bronzé. Ce sont des individus de cette couleur, un peu plus étroits et ayant en outre les deux sillons du corselet plus prolongés, que M. de Chaudoir a séparés dans sa collection sous le nom de *S. æneipennis*.

12. S. *Sallei*, n. sp.

Brunneus, clypei carina duplex basi elevatior; verticis carinæ duæ centrales parallelæ. Prothorax oblongo-quadratus, basi apiceque angustatus, trisulcatus, carina marginali instructus. Elytra cylindrica, plana, punctato-striata, apice simpliciter striata, interstitiis 3°, 5°, 7° septempunctatis. Tibiæ anticæ extus bidigitatæ denteque superiore armatæ.

Long. 5 1/4 — El. 2 3/4 — Lat. 1 m.

Il diffère de *tristriatus* et du *capitalis* par sa couleur, par ses élytres plus étroites, plus parallèles, plus planes, moins fortement ponctuées; son corselet est plus allongé et plus étroit; les deux carènes divergentes situées en arrière de l'épistome sont aussi élevées à la base que chez le *S. capitalis;* les deux carènes centrales sont complètement parallèles, les digitations et dentelures des tibias antérieurs sont plus longues.

Reçu du Texas par M. Sallé. 4 ind. coll. de Chaudoir et Putzeys.

13. S. *sellatus*, n. sp.

Niger, antennis pedibusque brunneis, prothorace cupreo-æneo-micante; elytris rufo-æneis, plaga nigra ovata in medio maculatis, margine ænescente. Prothorax

subquadratus, antice angustatus, basi parum prolongatus. Elytra elongata, subcylindrica, profunde punctato-striata, interstitiis convexis, 3°, 5° *atque* 7° *4-punctatis.*

Long. 4 1/2. — El. 2. — Lat. 1 1/4 m.

Cette espèce est assez voisine du *S. impressicollis*, mais elle en est cependant bien distincte par ses élytres plus allongées, plus étroites et plus cylindriques, et dont les intervalles, surtout les premiers, sont plus larges et moins carénés; par sa coloration (qui n'est peut-être pas bien constante) et surtout pas une tache noire oblongue qui en occupe le milieu; par son corselet moins transversal, plus carré, à peine légèrement rétréci en avant et dont les sillons s'affaiblissent en avant au lieu de se terminer brusquement. Le sillon central de la tête n'est pas prolongé jusqu'à l'épistome où la dent centrale fait défaut. Ce dernier caractère est tellement peu en harmonie avec l'organisation de toutes les espèces du genre que je ne suis pas éloigné de croire à une anomalie individuelle.

Caracas. 1 ind. coll. de Chaudoir.

Je n'ai pas vu un seul individu en bon état des *S. impressicollis* et *sellatus*.

20. S. *clivinoides*, n. sp.

Brunneo-testaceus, elytris apice pallidioribus. Clypeus tricornis, dente medio retracto. Vertex utrinque pluri sulcatus, in medio oblonge foveolatus; occiput postice dense punctulatus. Prothorax quadratus, basi utrinque breviter impressus. Elytra elongata cylindrica, postice leviter angustata, punctato-striata, interstitio 3° *bipunctato. Tibiæ anticæ extus tridentatæ, dente inferiore digitiformi.*

Long. 5 — El. 3 — Lat. 1 1/4 m.

Brun, d'un brun testacé sur la moitié postérieure des élytres et sur les jambes postérieures. Il a tout à fait l'aspect d'une Clivine.

Les mandibules sont assez courtes et épaisses. L'épistome, tridenté, a la dent du milieu moins avancée que les autres; elle se prolonge en arrière en une carène étroite qui se subdivise en deux autres, arquées et très écartées l'une de l'autre.

Le milieu du vertex porte un sillon beaucoup plus large que dans la plupart des autres espèces (excepté dans le *dyschirioides*); au centre, on y remarque une fossette irrégulière et peu profonde.

Les carènes latérales sont divergentes, courtes et ne dépassent pas les yeux.

Toute la partie postérieure de la tête est couverte d'une ponctuation serrée et assez inégale.

Le corselet est carré ; ses côtés sont presque droits, légèrement arrondis vers les angles antérieurs ; le bord antérieur est très peu échancré et les côtés de la base sont prolongés comme dans la plupart des Clivines. La surface est convexe, très déprimée le long des bords latéraux. Les sillons, central et antérieur, sont bien marqués.

Les élytres sont très longues (près de trois fois aussi longues que le corselet), presque cylindriques, faiblement rétrécies dans leur moitié postérieure, un peu planes seulement sur leur surface antérieure ; profondément striées-ponctuées ; les points ne disparaissent qu'à l'extrémité ; le troisième intervalle est bi-ponctué. Les cuisses antérieures sont un peu plus épaisses que chez le *S. strigicollis*.

Pampas. 1 ind. dans la coll. de M. de Chaudoir qui l'a acquis de M. Germain.

21. S. *basalis*, n. sp.

Piceo-æneus, palpis, antennis, elytrorum basi pedibusque fuscis. Clypeus tricornis, cornu medio leviter retracto; vertex utrinque quadrisulcatus, sulcis ultra oculos porrectis, sulcis duobus mediis elevatioribus, postice divergentibus; occiput vix punctulatum. Prothorax convexus subquadratus, antice leviter angustatus, angulis anticis porrectis, sulco medio integro profundo, sulcis lateralibus dimidiatis incurvis. Elytra subcylindrica, postice angustata, vix convexa, ante medium transversim deplanata, profunde striata, striis e basi ultra medium usque distincte punctulatis, interstitiis 3°, 5° 7°que multipunctatis.

Long. 4 1/2 — El. 3 1/4 — Lat. 1 1/4 m.

La tête et la base des élytres sont d'un brun plus ou moins clair ; le corselet est d'un noir bronzé, avec des reflets verts et cuivreux vers la base. Les trois dents de l'épistome sont très saillantes, mais celle du milieu est un peu moins avancée que les deux latérales. Les carènes de l'épistome sont assez courtes, bien que dépassant la partie postérieure des yeux ; leurs intervalles sont lisses ; les deux carènes du centre, plus élevées que les autres, divergent en arrière. L'occiput, ordinairement très fortement et très densément ponctué dans les espèces du genre, est ici, à peine parsemé de quelque petits points. Le corselet, un peu plus court que large, se rétrécit un peu vers le bord antérieur ; les côtés sont très peu arqués, si ce n'est vers les angles antérieurs qui forment une légère saillie en avant. La surface

est convexe. Le sillon longitudinal atteint les deux extrémités; il est très profond vers la base; de chaque côté, on remarque un second sillon également profond, qui ne touche point la base et s'élève obliquement jusque vers la moitié de la hauteur du corselet; le bord marginal est longé par un autre sillon qui s'étend depuis les angles postérieurs jusqu'aux angles antérieurs.

Les élytres sont subcylindriques, atténuées à l'extrémité, tronquées à la base, avec les épaules arrondies (bien qu'on y remarque une légère saillie), planes un peu avant le milieu, profondément striées dans toute leur étendue; les points des stries disparaissent à peine vers l'extrémité; les intervalles 3e, 5e et 7e portent chacun contre les stries, une rangée de 12 à 14 gros points pilifères.

La couleur générale des élytres est un brun plus ou moins mélangé de ferrugineux; mais le tiers de la base est entièrement de cette dernière teinte, excepté sur la suture.

Chacnn des segments de l'abdomen porte, de chaque côté, un gros point pilifère; le segment abdominal porte, en outre, deux points semblables de chaque côté de l'anus.

Je ne connais qu'un seul individu de cette espèce. Il a été pris par M. Arechavaleta le long de la rivière de Ste-Lucie à 12 lieues au nord de Montevideo.

23. S. *angusticollis*, n. sp.

Niger, nitidus, elytris œnescentibus, palpis, antennis pedibusque piceo-rufis. Clypeus tricornis, cornu medio leviter retracto. Vertex utrinque quadrisulcatus, sulcis ultra oculos porrectis, duobus mediis elevatioribus, postice divergentibus, interstitiis lævigatis; occiput punctulatum. Prothorax subquadratus, lateribus fere rectis, ad angulos anticos subprominulos vix angustatus; sulco medio integro profundo, sulcis lateralibus longis incurvis. Elytra elongato-oblonga, ante apicem angustata, in striis grosse punctata, interstitiis 5° atque 5° quinque vel sexpunctatis.

Long. 4. — El. 2 — Lat. 1 1/4 m.

Cet insecte, dont je n'ai vu qu'un seul individu, a été trouvé avec le *S. Arechavaletæ*. Il est de la taille des plus petits individus de cette espèce dont il diffère, indépendamment de la coloration, par les yeux un peu moins saillants, l'occiput beaucoup plus vaguement ponctué, le corselet notablement plus long, plus étroit, moins arrondi sur les côtés, moins convexe, moins ridé, et dont les sillons latéraux sont plus longs et moins obliques;

par ses élytres plus planes et dont les côtés, plus droits dans leur première moitié, sont beaucoup plus rétrécies dans leur seconde ; les stries sont beaucoup plus fortement ponctuées et les points pilifères des troisième et cinquième intervalles sont au nombre de cinq ou de six.

Montevideo (Santa-Lucia). Trouvé par M. Arechavaleta.

24. S. *quinque sulcatus*, Putz.
S. exaratus, Putz.

Je doute que ces deux insectes puissent être séparés. J'en ai vu un troisième que je crois devoir également y réunir bien qu'il soit un peu plus allongé et que le dernier quart des élytres soit entièrement d'un brun testacé.

Tous les trois viennent du Brésil.

Holoprizus, n. gen.

Menti lobi laterales angusti, acute ovati ; dens medius brevior.

Ligula apice truncata.

Maxillæ angustæ, curvatæ, acutæ.

Palpi articulo ultimo longo, acuto. Palporum maxillarium articulus 3us *brevis.*

Mandibulæ angustæ, planatæ, subrectæ, apice curvatæ.

Antennæ ab articulo 6° *moniliformes ; articulus* 2us 3° *duplo longior,* 3us *cæteris angustior.*

Clypeus latus alæque simul fere rotundati.

Oculi magni, ovati, haud prominuli.

Prothorax transversus, basi prolongata, marginibus grosse serratis.

Tarsi antici art° 1° *longissimo, clavato,* 2°, 3°, 4° *latis transversis,* 5° *elongato-quadrato.*

Unguiculi tenues, paronychio vix perspicuo.

Sous bien des rapports, l'unique espèce de ce genre a de l'analogie avec le genre *Solenogenys ;* mais le développement des tarses antérieurs, la forme des palpes, la longueur du troisième article des antennes, les mandibules analogues à celles des *Ardistomis* etc. l'en éloignent réellement.

H. *serratus*, n. sp.

Dilute brunneus, vertice, prothoracis lateribus, elytrorumque interstitiis duobus primis striaque secunda piceis, palpis antennisque testaceis.

Long. 2 3/4 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

Le labre n'est pas distinct. L'épistome est large, tronqué, uni à ses ailes qui sont sur la même ligne, sub-tronquées obliquement sur les côtés. Les grandes ailes sont presque aussi avancées que les yeux qui sont couverts en arrière par le tubercule post-oculaire. Toute la tête est très fortement chagrinée ; un sillon transversal, peu apparent, sépare le vertex de l'élévation antérieure.

Le corselet est un peu plus large que la tête, fortement transversal avec la base très prolongée ; il est plan en dessus. Le bord antérieur est largement échancré ; les angles antérieurs sont saillants ; les côtés sont presque droits, fortement dentelés en scie ; aux angles postérieurs on remarque deux dentelures beaucoup plus fortes que les autres et deux petites sur les côtés de la base. Toute la surface est fortement chagrinée comme la tête. Le long des côtés règne une carène élevée et presque tuberculée ; le sillon longitudinal est large ; on ne distingue pas de sillon transversal.

Les élytres sont presque de la largeur du corselet, subcylindriques, mais peu convexes ; les épaules sont très relevées, très arrondies, finement dentelées de même que tout le bord externe des élytres qui est très relevé.

Les stries sont très larges, mais peu profondes, fovéolées plutôt que ponctuées ; les intervalles forment de petites carènes.

Les pattes sont très finement chagrinées, peu larges ; les tibias antérieurs, sillonnés en dessus, ont une digitation terminale externe plus que deux fois aussi longue que l'épine terminale interne, et extérieurement deux dents, toutes les deux aiguës et dont l'inférieure est aussi longue que la moitié de la digitation terminale. Les tibias intermédiaires n'ont pas d'éperon extérieurement, mais ils sont légèrement épineux vers leur partie inférieure. En dessous, le corselet est chagriné ; l'abdomen est fortement ponctué. Le dernier segment ne porte qu'un seul point pilifère de chaque côté de l'anus.

Amazone. 1 ind. coll. de Chaudoir.

J'ai décrit le corselet plutôt d'après son apparence que d'après ce qu'il est en effet. Il est évident que la carène interne est le véritable rebord du corselet lequel est réellement cordiforme ; la partie dentelée n'est qu'une saillie du dessous.

ADDITION AU GENRE DYSCHIRIUS.

—

3bis D. *Tournieri*, n. sp.

Nigro-æneus; prothorax transversim globosus, margine laterali antice tantum perspicuo. Elytra oblongo-ovata, humeris prominulis, striato-punctata, basi, latere apiceque lævia, basi ante striam 1am *foveolata, interstitio* 3o *tripunctato. Tibiæ anticæ extus bidenticulatæ.*

Long. 2 3/4 — El. 1 1/2 — Lat. 1 m.

La tête, le corselet et les pattes sont conformés comme dans le *D. globosus;* mais les élytres ont une forme analogue à celle du D. *æneus;* au lieu d'être, comme chez le *globosus*, en ovale court et régulier, elles présentent un ovale plus allongé, un peu plus étroit à l'extrémité qu'à la base et dont la plus grande largeur est un peu au dessus du milieu; les épaules sont tout aussi saillantes que chez l'*æneus*. Les stries sont disposées comme chez le *globosus*, mais le point préscutellaire est moins nettement isolé de la première strie.

La coloration est un peu plus bronzée que dans cette dernière espèce.

Le *D. Tournieri* ne peut pas être confondu avec le *rufipes*; chez ce dernier le corselet est plus étroit, les élytres n'ont pas les épaules saillantes, le point préscutellaire manque, les pattes sont autrement colorées, etc.

M. Tournier de Genève m'a envoyé plusieurs individus de cette espèce qu'il a récoltés au sommet du Reculet (environ 6,400 pieds), point le plus élevé du Jura. Ils se trouvaient dans des bouses de vaches desséchées, sur des pâturages qui n'ont un peu d'humidité que lors de la fonte des neiges.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

NOTICE SUR UN NOUVEAU GENRE

DE

CURCULIONIDES D'AUSTRALIE

PAR

W. ROELOFS.

Il y a peu d'années, M. Haag-Rutenberg reçut de Queensland un bel envoi d'insectes, parmi lesquels se trouvaient quelques Curculionides remarquables qu'il eut la bonté de me céder.

Au nombre de ceux-ci, une petite espèce attira particulièrement mon attention ; un examen attentif me convainquit qu'elle devait former un genre distinct de ceux décrits jusqu'ici. — En effet la structure des jambes, la forme insolite du troisième article des tarses et l'absence complète du quatrième, constituaient un ensemble de caractères que je ne trouvais chez aucune espèce connue.

Des envois ultérieurs d'Australie étant venus successivement enrichir ce genre nouveau de trois autres espèces, je n'hésitai plus, et le considérai comme suffisamment établi et digne d'être décrit.

La forme anormale du troisième article des tarses et l'absence du quatrième s'observent seulement dans deux genres de la tribu des *Diabathrariides* de M. Lacordaire : le genre *Diabathrarius* de Schönherr et le genre *Atelicus* de Waterhouse. D'après ce caractère, joint à d'autres que le nouveau genre a de commun avec eux, il devrait trouver sa place dans la même

tribu. — J'incline cependant à croire qu'en dehors de la forme anormale des tarses, il est plus voisin des *Gonipterus*, Schh., tribu des *Gonipterides*.

On jugera, du reste, d'après les caractères génériques qui suivent, si la place que je lui assigne dans la dernière tribu est suffisamment justifiée.

ACROTERIASUS, n. Gen.

(*ακρωτηριαςω*, mutiler).

Rostre environ de la longueur de la tête, un peu plus étroit qu'elle, presque parallèle sur les côtés, entier au bout; scrobes atteignant presque la commissure de la bouche, profondes et larges, dirigées obliquement sous l'angle inférieur des yeux, restant séparées en dessous.

Antennes submédianes, courtes, leur scape n'atteignant pas les yeux; funicule de 7 articles; le premier plus long et plus gros que les suivants; ceux-ci graduellement plus courts et plus larges; septième séparé de la massue; — celle-ci accuminée et articulée.

Tête souvent un peu rétrécie derrière les yeux; ceux-ci transversaux, accuminés en dessous.

Prothorax sans lobes oculaires, échancré sur son bord antéro-inférieur, bisinué à sa base, plus ou moins conique.

Ecusson ovale.

Elytres assez courtes, à épaules obtusément saillantes.

Pattes robustes, cuisses creusées en dessous vers leur bout; jambes un peu courbées, creusées en dessous dans toute leur longueur; leur bord intérieur armée d'une rangée de petites épines.

Articles des tarses, larges, spongieux en dessous, les deux premiers en triangle transversal, le troisième en forme de palette ronde sans fissure au milieu, quatrième absent.

Mesosternum un peu saillant, presque horizontal.

Metasternum médiocrement long, avec un petit repli en avant des hanches postérieures.

Epimères du mesothorax assez grandes.

Premier anneau de l'abdomen plus long que les deux suivants, séparé d'eux par une suture courbée.

Corps robuste, téguments épais.

La bouche de ces insectes m'a paru assez semblable à celle des *Gonipté-rides* et leur facies rappelle en général celui du genre *Gonipterus*. Ils constituent les quatre espèces suivantes :

1. A. Haagii, (Pl. I, fig. 1).

Elongatus, brunneus, nitidus ; prothorace conico, longitudini latitudine baseos æquali ; Elytris paralellis, fascia basali alteraque apicali nigris ornatis; abdominis segmento ultimo apice linea impressa.

Long. 5 mill. — Lat. 3 mill.

Entièrement d'un rouge brun, luisant. Tête brusquement rétrécie derrière les yeux, ceux-ci obliques, avec un assez grand enfoncement triangulaire devant eux. Rostre et tête couverts de petites écailles claires.

Prothorax aussi long que large à sa base, qui est bisinuée ; conique, droit sur les côtés ; couvert de gros points enfoncés, plus serrés sur les bords et remplis d'écailles claires ; les mêmes écailles formant une ligne au milieu du disque.

Ecusson couvert d'écailles de la même couleur.

Elytres sinuées à leur base ; leurs épaules obtusément saillantes, paralèlles sur les côtés, arrondies au bout, offrant une large bande noire à la base et une autre à l'extrémité ; couvertes de rangées de gros points (*).

Dessous du corps et pattes portant des écailles de la même couleur que le dessus.

Jambes de devant avec une rangée de cinq ou six petites dents sur leur bord intérieur. Les autres jambes en présentant un nombre moindre.

Dernier segment de l'abdomen avec une petite impression longitudinale au bout.

Je possède un seul exemplaire de cette espèce, que je dois à M. Haag-Rutenberg, à qui je la dédie avec reconnaissance; elle provient de Queensland.

2. A. subnitidus, (Pl. I, fig. 2).

Brunneus, subnitidus ; prothorace longitudine latiore, vitta media lateribusque pallidis ; elytris ovalibus, striato-punctatis, punctis squamiferis. Abdominis segmento ultimo apice linea impressa.

Long. 5 mill. — Lat. 3 1/3 mill.

(*) Lorsque l'insecte est frais, ces points sont probablement remplis d'écailles. Dans mon exemplaire il en paraît rester des vestiges.

Rouge- brun foncé, un peu luisant, bouche et yeux noirs. Ceux-ci obliques, ovales, avec une petite dépression triangulaire devant eux.

Devant de la tête profondément impressionné entre les yeux ; — l'impression se continuant moins large et moins profonde jusqu'à la moitié du rostre.

Tête non rétrécie derrière les yeux, couverte d'écailles claires, qui deviennent plus serrées sur le rostre et laissent son bout dénudé.

Prothorax moins long que large à sa base ; celle-ci bisinuée, rétréci antérieurement, droit sur les côtés ; couvert de gros points enfoncés et remplis d'écailles claires ; ces écailles plus nombreuses sur ses bords, et sur la ligne médiane où elles forment une ligne blanchâtre.

Ecusson également couvert d'écailles claires.

Elytres sinuées à la base, plus larges que le prothorax ; leurs épaules obliques, peu saillantes, arrondies, brièvement ovales, arrondies au bout ; offrant des rangées de gros points enfoncés remplis des mêmes écailles.

Des écailles claires piliformes distantes, couvrent, ainsi que chez les deux espèces suivantes, le dessous du corps et les pattes.

Une rangée de poils couvre l'arête intérieure de jambes ; celles de devant avec quatre à cinq petites dents, les intermédiaires et postérieures avec trois ou quatre.

Dernier segment avec une petite impression longitudinale au bout.

Les deux exemplaires que je possède de cette espèce, proviennent de M. Henri Deyrolle et portent l'indication de : Nouvelle-Hollande.

3. A. NUBILUS, (Pl. I, fig. 3).

Obscure-brunneus, opacus ; prothorace brevi ; vitta media lateribusque pallidis ; elytris striato-punctatis, punctis oblongis, pallidius vage trifasciatis ; abdominis segmento ultimo apice linea impresso.

Long. 6 mill. — Lat. 3 1/2 mill.

Entièrement d'un brun foncé, mat ; bouche et yeux noirs ; les derniers obliques, ovales, allongés, avec une impression triangulaire devant eux.

Devant de la tête et rostre avec une impression comme chez l'espèce précédente.

Tête rétrécie derrière les yeux ; parcimonieusement couverte d'écailles claires, ainsi que le rostre, dont le bout reste nu.

Prothorax de la forme du précédent, couvert d'une ponctuation serrée et confluente, remplie de petites écailles un peu plus claires que le fond et

formant trois lignes parallèles sur le disque, couvrant plus densément les côtés.

Écusson couvert des mêmes écailles.

Elytres sinuées à leur base; leurs épaules un peu calleuses, obliquement saillantes, ovales, allongées, arrondies au bout; faiblement calleuses vers leur déclivité postérieure; striées de gros points allongés avec des intervalles très étroits.

De petites écailles un peu plus claires que le fond formant des taches peu déterminées, la première couvrant la base, la seconde de forme triangulaire, située au milieu du bord extérieur, la troisième vers le bout de l'élytre et s'étendant le long de la suture.

Dessous du corps et pattes couverts d'écailles comme chez les espèces précédentes.

Jambes antérieures avec cinq à six dents, les autres avec trois ou quatre; entre les dents une rangée de poils.

Je possède deux exemplaires de cette espèce qui proviennent de M. Thorey: l'un, de l'Australie septentrionale, avec l'impression allongée au bout du dernier anneau de l'abdomen (♂.?) l'autre, indiqué comme de l'Australie occidentale, sans cette impression, avec l'abdomen plus déprimé vers le milieu. (♀.?) (*)

4. A. EMARGINATUS, (Pl. I, fig. 4).

Pallidior seu ferrugineus, opacus; prothorace transverso, subcylindrico; elytris striato-punctatis, nebuloso trifasciatis; abdominis segmento ultimo late emarginato.

Long. 4 3/4 — 5 mill. — Lat. 3 — 3 1/4 mill.

J'ai d'abord regardé comme de la même espèce que la précédente, trois insectes de l'Australie occidentale, également obtenus de M. Thorey, mais le dernier anneau de l'abdomen porte, au lieu de la petite ligne imprimée au bout, une dépression sémi-circulaire tout à fait semblable à celle qui s'observe dans le genre *Gonipterus*; caractère qui m'a paru surtout d'une valeur assez grande pour constituer une différence spécifique.

En outre, le prothorax est ici moins transversal, moins rétréci antérieurement, plus cylindrique et sa ponctuation plus fine et confluente.

La couleur générale de l'insecte est plus pâle, surtout chez un des trois exemplaires ; pour le reste l'espèce est pareille à celle qui précède.

(*) J'ai vu depuis trois autres individus de cette espèce; un dans la collection de M. Chevrolat et deux provenant de M. H. Deyrolle. Ils sont plus couverts d'écailles que les miens et portent le nom de *Gonipterus pruinosus*, Chevr.

EXPLICATION DES DÉTAILS DE LA PLANCHE I.

1 *a*. Patte antérieure de l'*Acroteriasus Haagii*, vue du dessus.
1 *b*. Même patte, vue du dessous.
1 *c*. Tête du même insecte vue de côté.

Note.

J'ai découvert, depuis l'impression de la notice précédente, trois autres espèces du même genre que je me propose de publier, avec la figure du *Georynchus Mortetii*, dans le volume suivant des Annales.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA NOTICE PRÉCÉDENTE

PAR

M. LACORDAIRE.

J'ai examiné les Curculionides qui ont été présentés par M. Roelofs, ainsi que la notice qui les accompagnait. Ils sont, à n'en pas douter, nouveaux ; rien qui leur ressemble n'a encore été décrit, à ma connaissance, ni ne m'est tombé sous les yeux, parmi l'immense nombre de Curculionides que j'ai examinés.

Quant aux analogies de ces insectes, M. Roelofs les a parfaitement reconnues. On ne peut les classer que dans la tribu des *Goniptérides* ou celles des *Diabathrariides;* ils tiennent à la première par l'ensemble de leur organisation, à la seconde, par l'absence du dernier article des tarses, le développement extraordinaire du pénultième, et son intégrité. C'est uniquement sur ces deux derniers caractères que j'ai établi ce groupe des *Diabathrariides.* Malgré leur importance, j'aurais probablement hésité à le créer si j'avais connu les espèces dont il s'agit en ce moment, ou, tout au moins, je lui aurais assigné, d'autres bases. L'étude de la nature nous apprend, en effet, que des particularités plus ou moins insolites peuvent se surajouter à un type quelconque d'organisation sans l'altérer sensiblement et, encore moins, le transformer en un autre type. La faculté saltatoire qui

existe chez un grand nombre d'insectes appartenant à des groupes très différents, en est un exemple; la suppression du 4me article des tarses et la conversiou du 3me en une palette non échancrée, en est un second. Elles existent, non seulement chez les *Diabathrariides*, mais encore chez plusieurs *Erirhinides*. Il n'y a, dès lors, rien d'étonnant à ce qu'elles puissent se produire chez les *Gonipterides*, groupe dans lequel M. Roelofs place, et avec raison à mon sens, le genre qui fait l'objet de sa notice.

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE

DE

CURCULIONIDES DE MONTE-VIDEO

PAR

W. ROELOFS.

GEORYNCHUS, n. Gen.

Rostre de la longueur de la tête, aussi large qu'elle à sa base, un peu rétréci au milieu; mandibules saillantes, en forme de tenailles; scrobes entières, arquées et dirigées sous les yeux. Antennes courtes, robustes, médianes; scape très court, atteignant à peine les yeux, funicule de six articles : le 1r plus long et plus gros que les suivants, les 2e au 6e, grossissant peu à peu, fortement serrés, les derniers transversaux; massue brièvement ovale, à peine articulée.

Yeux situés très bas, aux côtés de la tête; tranversaux, en ovale allongé, acuminés en dessous.

Prothorax presque aussi long que large à la base; celle-ci sinuée; tronqué par devant, arrondi sur les côtés avec son bord antero-inférieur échancré.

Ecusson à peine visible.

Elytres ovales, un peu sinuées à la base, leurs épaules peu saillantes, arrondies.

Pattes médiocres; cuisses assez larges, comprimées; jambes également comprimées, un peu recourbées en dehors, s'élargissant au bout qui est

obliquement coupé ; corbeilles des postérieures ouvertes. Articles des tarses très étroits, allongés, hispides en dessous ; le premier plus long que les deux suivants, quatrième plus long que le 1er, plus étroit que les autres, non bifide au bout et armé aux pattes antérieures de deux crochets très faibles, séparés et parallèles ; aux pattes intermédiaires, d'un seul crochet plus fort. (*)

Metasternum médiocre. Les deux premiers segments de l'abdomen soudés ensemble. La soudure arquée et indiquant un deuxième anneau plus large que les deux suivants réunis. Saillie intercoxale large arrondie en avant.

G. Mortetii, n. sp.

Testaceus, fulvo-pubescens; elytris punctato-striatis.

Long. rostr. incl. 7 mill. — Lat. 4 — 4 1/2.

Patrie : rivière Sta-Lucia, près Montevideo.

Testacé, tête et rostre couverts de poils jaunes, couchés, très longs aux environs de la bouche, mandibules noires. Antennes brunes, leur scape couvert de longs poils. Prothorax ponctué, couvert d'écailles jaunes et de poils couchés de la même couleur, très longs et abondants en dessous en avant des hanches antérieures. Elytres ponctuées-striées, revêtues de la même vestiture que le prothorax. Dessous du corps ponctué, couvert de poils jaunes ; pattes portant les mêmes poils ; les jambes antérieures en présentant une rangée régulière sur leur tranche interne.

Je dois le seul individu que je possède de cette espèce à M. Putzeys, qui l'a reçu de Montevideo. Je la dédie à M. Mortet, qui l'a prise sur des fleurs au bord de la rivière Santa-Lucia. C'est le même insecte dont parle M. Lacordaire, dans son *Genera des Coléoptères*, Tome VII, pag. 348, note.

(*) Le seul exemplaire que j'aie à ma disposition ne possédant plus le bout de ses tarses postérieurs je n'en puis rien dire. Il est probable qu'ils sont pareils aux intermédiaires.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE NÉMOPTÈRE

PAR

M. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

Dans les genres d'insectes où les espèces sont très voisines les unes des autres, ce n'est qu'avec une grande prudence que l'on peut songer à en déterminer de nouvelles

Cette remarque doit s'appliquer au groupe nommé *Nemoptera* par Latreille et fondé sur la *Panorpa coa* de Linné.

M. Lederer ayant bien voulu m'adresser, par l'intermédiaire de notre collègue M. Weyers, un couple de *Nemoptera* pris par lui dans l'Asie mineure aux environs de Smyrne, j'ai cherché à l'identifier avec les types de Latreille, de Serville et de Rambur qui sont aujourd'hui réunis dans ma collection.

L'espèce de M. Lederer me paraissant réellement différente, je la signale comme nouvelle et je suis heureux de pouvoir la dédier au voyageur savant et infatigable, qui a fait faire de si grands progrès dans la connaissance entomologique de l'Asie Mineure, de cette contrée qui présente un si grand intérêt pour l'étude philosophique et géographique des espèces, à cause des types européens ou des formes très voisines dont elle est peuplée.

Afin de constater si l'espèce de M. Lederer est nouvelle, je l'ai étudiée d'après l'ouvrage du docteur Rambur (Insectes Névroptères, 1842) possédant les types qui ont servi à ses descriptions. Il divise les *Nemoptera* en trois groupes :

On ne peut pas rapporter notre espèce au 3e groupe dont la bouche est à peine avancée en bec (Type : *N. Olivieri*, R.). Elle se rapporte aux deux groupes dont la bouche est très avancée en bec, mais elle ne peut se placer dans le premier chez qui les ailes supérieures sont jaunâtres, marquées de nombreuses taches noires (Type : *N. coa*, L.).

Sa position naturelle est dans le 2e groupe qui, dans l'ouvrage de Rambur, contient quatre espèces. Ce ne peut être l'*extensa*, Oliv. dont les ailes postérieures ont deux dilatations brun-noirâtre beaucoup plus fortes dont la seconde est *terminale*. — Ce n'est pas la *N. Alba*, Oliv. qui a le corps blanc *sans taches* et les ailes inférieure *sétacées* blanc-obscur. — Ce n'est pas la *N. halterata* de Forkshal (*pallida*, Oliv. et R.) dont le rostre est *jaunâtre* et dont les ailes inférieures n'ont qu'*une seule* bande brune à leur *unique* dilatation.

Il ne me reste donc à la comparer qu'à la *N. barbara*, Klug. (*Algirica*, R.) dont elle est en effet très voisine par les deux bandes brun-noirâtre qui existent aux ailes inférieures, aux deux dilatations qui précèdent l'extrémité de ces ailes. Voici la comparaison entre les deux espèces :

NEMOPTERA BARBARA, Klug. (*Algirica*, Ramb.)	NEMOPTERA LEDERERI, *De Sélys.*
Taille moindre.	Taille plus forte.
La côte des ailes supérieures largement lavée de brun-jaunâtre, leur plus grande largeur après le milieu.	La côte des ailes supérieures presque incolore. Leur plus grande largeur au milieu.
La seconde bande noirâtre des ailes inférieures placée plus près de leur extrémité blanche qui est plus courte.	La seconde bande noirâtre des ailes inférieures placée plus loin de leur extrémité blanche qui est plus effilée.
Le rostre jaune ayant en-dessus une tâche ovale roussâtre.	Le rostre jaune ayant en-dessus une bande noire dans toute sa longueur.
Antennes brun-foncé.	Antennes noirâtres.
Patrie : Algérie (Bone, Orléansville, etc.).	*Patrie :* Asie mineure, (Smyrne).

D'après cela je lui donne pour diagnose :

NEMOPTERA LEDERERI, De Sélys.

Flava nigrovariegata, rostro suprà nigro. Alæ anticæ latæ, hyalinæ, stigmate minimo flavo. Alæ posticæ longissimæ, pallidæ, ad basin flavidæ dilatatione duplici fusca, ante apicem alarum albam.

J'ai pris connaissance du travail de M. Klug sur les Panorpates (Akad. des Wissenschaften, juin 1836) où les espèces de *Nemoptera* sont énumé-

rées et décrites et je n'ai pu rapporter à aucune d'elles la *N. Ledereri*. Les diagnoses sont formelles pour interdire toute identification.

La *N. Ledereri* n'a rien de commun non plus avec les quatre espèces d'Afrique, du Bengale et de l'Australie que M. Westwood a décrites dans les Transactions of Ent. Soc. de Londres, tome V.

Il me reste à remercier vivement notre honorable collègue M. Capronnier qui a bien voulu prendre sur ses importants travaux d'artiste le temps nécessaire pour dessiner la *N. Ledereri* ainsi que les deux espèces voisines (*N. halterata* et *barbara*) que nous figurons en même temps pour comparaison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 2.

Fig. 1. *Nemoptera Ledereri*, De Sélys, de grandeur naturelle.
» 2. Son rostre grossi, vu en dessus.
» 3. *N. barbara* Klug. (*Algirica*, Ramb.), de grandeur naturelle.
» 4. Son rostre grossi, vu en dessus.
» 5. *N. halterata*, Forsk. (*pallida*, Oliv.), de grandeur naturelle).
» 6. Son rostre grossi, vu en dessus.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

PUBLIÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN EXÉCUTION
D'UNE DÉCISION PRISE LE 28 SEPTEMBRE 1866 ET RATIFIÉE PAR L'ASSEMBLÉE MENSUELLE
DANS SA SÉANCE DU 6 OCTOBRE SUIVANT.

Assemblée générale du 23 septembre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. CAPRONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à midi.

M. Fologne, trésorier, remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 1865 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres par lesquelles MM. Lambotte, président, Weyers, secrétaire, et Eug. Charlier, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Fologne, trésorier, expose, en l'absence du président, la situation financière de la société.

M. Alfred de la Fontaine, fait, au nom de la commission de vérification des comptes, un rapport verbal concluant à l'approbation des comptes et de l'inventaire, et invitant le Conseil d'administration à introduire quelques réformes dans la tenue des livres indiquant l'entrée et la sortie des Annales de la Société, dans le but de faciliter le contrôle.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

A la suite d'observations échangées au sujet du rachat d'un certain nombre de volumes des Annales, appartenant à la librairie Schnée, M. Sauveur rappelle, qu'en présence des dépenses élevées qu'a exigées l'impression du dernier volume qui a paru en 1864, le Conseil d'administration s'est trouvé dans l'impossibilité de publier en 1865, et demande s'il entre dans les intentions de cette Commission, de réparer le retard

cette année, ou de réunir, en un seul volume, la publication de 1865 et celle de 1866.

M. le docteur Breyer croit que cette question doit être réservée, que l'Administration agira, sur ce point, comme elle le jugera utile et possible, sauf à réclamer ultérieurement un bill d'indemnité, s'il y a lieu.

M. Sauveur partage, quant au premier point, l'avis de M. Breyer, mais pense qu'il conviendrait, pour donner à cet égard plus de liberté à l'Administration, et pour prévenir de nouvelles discussions, de ratifier d'avance la décision, quelle qu'elle soit, qui sera prise par le Conseil.

M. Breyer se rallie à cette proposition qui est mise aux voix et adoptée.

L'assemblée maintient au chiffre de 12 francs le taux de la rétribution annuelle des membres de la société pour l'exercice 1866-1867.

M. Sauveur demande si des mesures définitives ont été prises pour assurer la conservation des collections et pour en activer le développement.

M. Fologne répond que des mesures préparatoires ont été adoptées à ce sujet, mais que ces mesures n'ont pas encore reçu de consécration définitive.

M. Sauveur insiste pour que l'attention du Conseil d'administration soit appelée d'une manière toute spéciale sur ce point important pour l'avenir de la Société.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un président en remplacement de M. Lambotte dont le mandat expire cette année.

M. Sauveur est élu président pour les années 1866-1867 et 1867-1868.

M. le baron de Thysebaert, administrateur sortant, exprime le désir de ne point être réélu cette année, et prie ceux des membres qui auraient eu l'intention de voter pour lui, de reporter leurs suffrages sur un autre collègue.

M. Breyer fait observer que M. Schuster, administrateur, dont le mandat n'expire que l'année prochaine, a quitté le pays, et qu'il convient, dès-lors, dans l'intérêt de la Société, de pourvoir d'office à son remplacement pour l'année courante.

En conséquence, il est procédé à l'élection de trois administrateurs dont les fonctions cesseront en 1868, et d'un quatrième dont les fonctions cesseront en 1867.

MM. Weyers et Fologne sont réélus, M. Van Volxem est nommé administrateur en remplacement de M. le baron de Thysebaert, et M. Houzé en remplacement de M. Schuster.

L'ordre du jour appelle la désignation d'une localité du royaume, où aura lieu l'excursion entomologique annuelle de 1867.

M. Sauveur propose la commune de Vielsalm (Luxembourg).

M. le baron de Selys-Longchamps appuie cette motion, en émettant le

vœu que le Conseil d'administration fixe l'époque de l'excursion, soit dans la deuxième quinzaine de juin, soit dans le cours du mois d'août.

Ces propositions sont adoptées.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Assemblée mensuelle du 6 octobre 1866.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion mensuelle est lu et adopté.

M. le Président informe l'assemblée que le Conseil d'administration a nommé, pour cette année :

Vice-Président, M. Capronnier;
Secrétaire de la Société, M. Weyers;
Secrétaire du Conseil, M. Houzé;
Trésorier, M. Fologne ;
Bibliothécaire, M. Timmermans.

La répartition des fonctions de Secrétaire entre deux membres de l'administration, a pour objet de faciliter le travail en le divisant.

M. Weyers (rue du Persil, 3) est chargé de la correspondance scientifique, des impressions, ainsi que de l'envoi des Annales de la Société.

M. Houzé (rue des Tanneurs, 66) est chargé de la tenue des procès-verbaux, du classement des archives, ainsi que de la correspondance et des envois non spécialement réservés au précédent.

Le Conseil d'administration, désireux d'introduire, dans la marche de la Société, certaines modifications utiles, a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, il se réunirait régulièrement deux fois par mois.

A l'avenir les membres qui habitent Bruxelles ou la banlieue, recevront un billet de convocation, rappelant le jour et l'heure de chaque réunion mensuelle.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Énumération des micro-lépidoptères des Pays-Bas (suite), par M. De Graaf.

2° Le 10e volume des Annales de la Société linnéenne de Normandie.

3° Les « *Proceedings of the Boston Society of Natural history*, sig: 1 *à* 18, » , accompagnés d'une lettre d'envoi dont il est donné lecture.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le Président donne lecture des dispositions suivantes, qui ont été adoptées par le Conseil en vue d'assurer la conservation permanente des collections de la Société :

1° Le Conseil d'administration s'adjoindra, pour assurer la conservation des collections de la Société, un employé salarié qui prendra le nom de Conservateur.

2° La désignation de cet employé, ainsi que la fixation du chiffre de ses honoraires, auront lieu chaque année dans la première séance qui suivra l'assemblée générale des membres de la Société.

3° Le Conservateur aura pour mission principale de préparer les caisses destinées à recevoir les collections, et de les entretenir dans un état constant de propreté ; d'étiqueter, disposer et préserver les échantillons, et d'assurer leur bonne conservation.

Il se conformera, sur ces différents points, aux instructions qui lui seront données par le Conseil d'administration, et remplira, au surplus, toutes les autres charges que le Conseil jugerait utile de lui confier dans l'intérêt de la Société.

4° Le Conservateur se rendra régulièrement deux fois par mois, aux jours et heures qui lui seront fixés par le Conseil d'administration, au local de la Société, et y demeurera pendant la durée de temps qui lui sera indiquée, à l'effet d'assurer, d'une manière permanente, le bon état d'entretien des collections.

Il assistera aux réunions chaque fois qu'il en sera requis.

5° Le Conseil d'administration mettra à la disposition du Conservateur tous les objets nécessaires à l'accomplissement de son travail.

6° Chaque année, avant le 15 août, le Conservateur dressera un inventaire des caisses renfermant les collections de la Société, avec indication sommaire du contenu de chacune d'elles, et des accroissements que les collections ont subis pendant le cours de l'année.

M. le Président mentionne les considérations qui ont engagé la Commission administrative à s'adjoindre un Conservateur salarié dans les conditions indiquées, et qui se résument ainsi :

« L'entretien permanent des collections est chose indispensable, non-seulement pour conserver ce qui existe, mais encore pour donner aux membres de la Société la certitude que les dons qu'ils feraient généreusement à celle-ci, seront soigneusement gardés.

« L'expérience a démontré qu'il est impossible d'exiger d'un membre de la Société les sacrifices de temps que réclame l'entretien sérieux des collections.

« Enfin, la présence d'un employé de l'administration au local, à jours

et à heures fixes, permettra au Conseil de mettre, deux fois par mois, au moins, ce local, avec les livres et collections qui s'y trouvent, à la disposition des membres de la ville et du dehors. »

Les fonctions de Conservateur ont été confiées au sieur Jean Mathys, qui a déjà rendu d'intelligents services à la Société lors de l'exposition qui a eu lieu dans le courant du mois d'août dernier, au jardin Zoologique. Cet employé est tenu de se trouver au local, deux dimanches par mois, de 9 heures du matin à 1 heure de relevée, savoir: le 2me dimanche qui suivra chaque assemblée mensuelle, et le 2me dimanche qui suivra le précédent.

M. le Président soumet à la sanction de l'Assemblée la proposition suivante, déjà approuvée, en ce qui le concerne, par le Conseil administratif:

« Il sera formulé, par les soins de ce Conseil, un compte-rendu de chaque assemblée mensuelle, relatant d'une manière détaillée toutes les observations scientifiques, verbales ou écrites, qui y auront été présentées, ainsi que toutes autres communications intéressantes qui y auront été faites.

« Ce compte-rendu, à la suite duquel on mentionnera l'ordre du jour de l'assemblée suivante, sera adressé, dans le courant du mois, à chacun des membres effectifs ou honoraires, ou tout au moins, à ceux qui habitent le pays; il sera, en outre, inséré dans les Annales de la Société. »

M. le Président signale les avantages qui résulteraient de l'adoption de cette mesure, destinée, non-seulement à éclairer les membres qui sont éloignés de la ville, sur les travaux de la Société, mais encore à donner plus d'attrait aux assemblées ordinaires, en provoquant des communications intéressantes de toute nature, et à enrichir les Annales de notes dignes d'y être insérées.

M. Breyer appuie cette proposition, qui aura, selon lui, le grand avantage de permettre l'impression de remarques qui, tout en présentant une utilité réelle, sont passées jusqu'ici inaperçues parce qu'à défaut de pouvoir en faire l'objet d'un travail spécial destiné à l'impression, ces remarques ont été simplement consignées dans des procès-verbaux qui ne recevaient point de publicité.

Il ne voit aucune difficulté à déléguer au Conseil d'administration le soin de formuler les comptes-rendus dont il s'agit, à la condition, toutefois, qu'une épreuve de ce travail soit soumise préalablement aux membres nominativement cités dans la publication, à charge par ceux-ci d'adresser, s'il y a lieu, leurs objections au Secrétaire du Conseil dans un délai de 24 heures.

Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Capronnier, de Thysebaert et Andries, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, la proposition du Conseil d'administration, moyennant la réserve indiquée par

M. Breyer. Elle autorise également le Conseil à publier le compte-rendu de la dernière assemblée générale.

M. Weyers annonce, pour la prochaine séance, la présentation d'une note concernant quelques *Carabiques* de la faune belge.

M. Capronnier s'engage à communiquer, le même jour, certaines observations sur la chenille de l'*Acherontia Atropos*.

M. le Président propose qu'à l'avenir il soit fait, pour la réunion suivante, une courte analyse du contenu de chaque volume ou brochure reçu par la Société dans une de ses assemblées mensuelles.

Cette proposition est adoptée.

MM. Fologne, Peteau et Weyers sont respectivement priés de faire, pour la prochaine séance, l'analyse des trois publications reçues par l'Assemblée dans sa présente réunion.

M. Capronnier soulève la question de savoir si les analyses dont il s'agit seront reproduites dans le compte-rendu des séances.

Après un échange d'observations, il est entendu que l'impression de ces analyses n'aura lieu que pour autant que celles-ci aient été rédigées par écrit, et qu'au surplus, l'appréciation de chaque cas particulier sera laissé à l'Assemblée, qui décidera, selon l'importance, l'intérêt du travail, et les circonstances.

M. le Président invite les membres de la Société qui assistent aux séances, à se mettre, autant que possible, en mesure de présenter à chaque réunion quelque observation, quelque note, quelque insecte remarquable; il fait également appel aux communications des membres étrangers à la ville.

M. Weyers dépose une superbe planche sur cuivre, adressée à la Société par un de ses membres, M. H. Deyrolle, et destinée à la reproduction de deux gravures qui paraîtront dans le prochain volume des Annales de la Société. Un spécimen de ces gravures sera communiqué dans la prochaine réunion, ainsi qu'une autre planche offerte par M. Léderer.

M. le Président fait part de son intention, aussitôt que les travaux préparatoires à la conservation des collections seront terminés, de faire appel à tous les membres de la Société, en les priant de vouloir bien concourir, par des dons généreux, à l'accroissement de ces collections qu'il importe de rendre aussi complètes que possible.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 3 novembre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'administration a reçu membre effectif de la Société, M. Lucien Lethierry, de Lille, membre de la Société Entomologique de France, présenté par MM. Deyrolle, Mors et Weyers.

Il dépose trois planches, dont deux coloriées, gravées d'après les dessins de MM. Lederer et Deyrolle, et destinées à être insérées dans le prochain volume des Annales.

M. le Président ajoute que le Conseil, dans sa dernière séance, a reconnu, au point de vue financier, la possibilité de publier séparément les 9me et 10me volumes desdites Annales. Le premier est à l'impression et paraîtra prochainement ; le second, si la Société reçoit la matière nécessaire, pourra paraître dans le premier semestre de l'année prochaine. Quant au 11me volume (1867), il ne pourra naturellement être publié que dans le cours du second semestre et sa dépense devra être imputée sur l'exercice 1867-1868.

M. le baron de Sélys-Longchamps annonce la présentation d'un nouveau catalogue révisé de l'ordre des Orthoptères. Il dépose, de plus, une note à joindre au travail de M. Lallemant sur l'invasion des sauterelles en Algérie ; ce dernier travail est déjà à l'impression.

M. Andries fait don à la Société des deux premiers volumes de l'histoire naturelle des Coléoptères, par le Dr. Chenu.

Des remerciements sont vôtés au donateur.

M. Weyers donne l'analyse verbale des travaux entomologiques contenus dans les nos 1 à 18 des *Proceedings of the Boston Society of Natural History*, don fait à la Société dans sa séance précédente.

M. Weyers lit la note suivante qui lui a été communiquée par M. Putzeys, concernant quelques Carabiques nouveaux ou rares pour la faune belge, et qui ont été découverts dans les récentes explorations de la Campine.

« L'exploration de la Campine n'a été commencée que depuis quelques années. Les points qui ont été l'objet d'observations suivies sont encore peu nombreux ; ils se réduisent à trois : 1° Calmpthout, dans la Campine anversoise, souvent visité par MM. Mors et Weyers, 2° les environs du camp de Beverloo, et 3° Genck, dans la Campine limbourgeoise, où M. Roffiaen surtout a fait plusieurs stations successives.

» Les Carabiques nouveaux pour notre faune sont, jusqu'à présent, les suivants :

A. communs aux trois localités :

Carabus clathratus, Lin., *Cymindis macularis*, Mannh. *Lyperus aterrimus*, Payk.

B. à Beverloo seulement :

Calosoma sericeum, Fab. (*auro-punctatum*, Payk.)

C. à Calmpthout seulement :

Bembidium argenteolum, Ahr. et B. *impressum*, Panz.

D. à Genck seulement :

Calathus micropterus, Duft. (se trouve également dans les environs de Mons) ; *Platysma angustatum*, Duft, (trouvé également à Louvain, très-commun à le baraque Michel) ; *Harpalus griseus*, Panz. (également à Louvain et à Remouchamps) ; *Harpalus ferrugineus*, Fab. ; H. *Harpalus Fröhlichii*, Sturm. et *Bembidium nigricorne*, Gyll. (*Segnis*, Dej.)

» Il importe également de signaler :

1° *Trechus obtusus*, Er., dont un individu a été pris à Tilft, au printemps dernier, par M. Miedel. 2° *Dyschirius impunctipennis*, Daws. 3° *Dyschirius Chalceus*, Er. ; 4° *Lagarus inæqualis*, Marsh, recueillis à Nieuport par M. Mors, et 5° *Adelosia picimana*, Duft., trouvé dans la même localité par M. Kerels. »

En ce qui regarde le *Bembidium nigricorne*, M. Weyers ajoute que la capture de ce carabique est d'autant plus remarquable qu'il n'avait jusqu'ici été observé qu'en Suède ; il est donc, non-seulement nouveau pour la faune belge, mais encore pour celle des pays limitrophes ; M. de Chaudoir pense cependant qu'il a déjà été trouvé une fois dans les provinces rhénanes. C'est à M. Roffiaen que nous devons cette découverte intéressante.

Il signale encore comme capture curieuse celle de la *Lebia fasciata*, Dej. (*Coptodera massiliensis*, Fairm.) que M. Puls a rencontrée à Gand, vivante, en assez grande quantité, dans un navire chargé de riz, venant d'Akyab.

Il attire l'attention de ses collègues sur cette nouvelle source de découvertes entomologiques qui peut parfois donner des résultats intéressants.

M. le baron de Sélys-Longchamps donne lecture de la note suivante :

Ravages de la Noctua Segetum, Tr., en 1865.

« *La Noctua Segetum*, Tr., est commune dans une grande partie de l'Europe et notamment en Belgique. On sait que sa chenille attaque plusieurs espèces de légumes, ainsi que le blé, comme son nom de chenille

moissonneuse l'indique, mais on n'avait pas, jusqu'à ces dernières années, cité la betterave comme étant sa nourriture de prédilection.

» C'est seulement en 1865 que les cultivateurs des riches plaines de la Hesbaye se sont vus menacés de la manière la plus grave par les ravages de la chenille de cette noctuelle. Une douzaine de fabriques de sucre de betterave sont établies dans cette contrée, qui embrasse une partie des provinces de Liége, de Limbourg et de Brabant. La culture de la betterave a pris une extension telle que, dans certaines fermes, un tiers de la culture y est attribué; (disons, par parenthèse, que cette proportion est fort exagérée, et que les agronomes les plus distingués pensent que si l'on continuait sur cette échelle, la fertilité des terres en souffrirait singulièrement).

» Au mois de juillet 1865, un grand nombre de cultivateurs s'aperçurent que beaucoup de jeunes betteraves périssaient après avoir été rongées, au sommet de la racine, par des vers qu'ils m'apportèrent. Les betteraves les plus avancées ne périssaient pas entièrement, mais c'était chose triste à voir que les racines qui étaient traversées par de nombreuses garennes, à commencer par le collet.

» Je reconnus de suite que nous avions affaire à la chenille de la Noctuelle moissonneuse. J'en conservai quelques-unes avec la racine. Elles se mirent en chrysalide, et le papillon en sortit au commencement d'août; cependant les ravages continuèrent jusqu'à la fin d'août.

» Il est à remarquer que cette noctuelle paraît une première fois en juin; il me semble donc évident que la première génération avait vécu au détriment d'une autre espéce de plante. Dans le Condroz, à Ciney (province de Namur), on me parla également des ravages causés par cette Noctuelle, mais là, c'était dans les jardins potagers qu'on la signalait. Elle détruisait complètement les salades endives, en rongeant les racines de la plante. Il est à remarquer, d'ailleurs, que dans le Condroz, on ne cultive pas la betterave sur une grande échelle, le terrain ne s'y prêtant pas comme en Hesbaye. Je n'ai pas entendu dire que les céréales aient souffert de ses atteintes.

» L'habitude qu'a la chenille de ronger souterrainement les plantes, en commençant par le collet, rend fort difficile ou plutôt impossible des tentatives d'échenillage. Je ne connais aucun bon procédé à recommander aux agriculteurs,

» Le seul conseil que je puisse leur donner, c'est de protéger les corbeaux freux (*corvus frugilegus*). Ils nichent en grand nombre à Longchamps près de Waremme, et j'ai remarqué que pendant tout le mois de juillet ils ont vécu de la chenille de la *Noctua Segetum*. Ils ne quittaient pas les champs attaqués et ceux qu'ils fréquentaient ont en grande partie échappé au désastre, tandis qu'à une lieue de là, aux environs de Barlo et de Goyé où

les corbeaux ne se trouvaient pas en nombre, plusieurs hectares de betteraves ont été complètement détruits.

» Je signale ces observations à la Société Entomologique et aux cultivateurs, parce que, dans plusieurs mémoires recommandables sur les insectes nuisibles, on ne mentionne pas spécialement la betterave comme étant atteinte par la chenille de la *Noctua Segetum*.

» Il est digne de remarque que, jusqu'en 1865, les ravages n'étaient pas connus en Hesbaye, quoique ce papillon y soit commun depuis toujours, et que cette année 1866, malgré l'abondance des chenilles dans la saison précédente, les betteraves n'en ont pas souffert.

M. Breyer fait remarquer, à propos de cette note, que la nécessité force quelquefois les insectes à vivre aux dépens de certains végétaux dont ils ne font pas habituellement leur nourriture, et, à ce propos, il cite la chenille de la *Gortyna flavago*, C. V, qui fait accidentellement sa nourriture des plantes de pommes de terre.

M. le baron de Sélys-Longchamps ayant fait cette remarque que le papillon et la chenille de la *Noctua Segetum* se rencontrent parfois depuis le mois de juin jusqu'au milieu de l'automne, et la question s'étant élevée de savoir si cet insecte a deux éclosions par année, M. Breyer fait, à ce sujet cette observation : d'après lui, surtout chez les espèces du genre *Noctua*, les chenilles d'une même ponte n'éclosent pas simultanément; chez celles qui éclosent en même temps, il arrive que la vie à l'état de chenille est accélérée ou retardée par l'influence de circonstances extérieures; l'époque de la chrysalidation devient donc, de cette façon, quelquefois irrégulière. D'autre part, des circonstances analogues peuvent agir sur la chrysalide, de manière à produire l'insecte parfait avec une apparente irrégularité. Ce sont les motifs qui, d'après lui, font souvent croire à une double génération annuelle, tandis que ce n'est là qu'un moyen de la nature pour assurer la conservation de l'espèce.

M. Peteau présente une analyse des travaux entomologiques contenus dans le 10me vol. des Annales de la Société Linnéenne de Normandie, offert à la Société dans sa dernière séance. Ces travaux sont les suivants :

1° Études sur les Staphylinides de l'Amérique centrale, principalement du Mexique, par M. A. Fauvel;

2° Remarques et notes synonymiques sur un certain nombre de coléoptères de la famille des Staphylinides par M. A. Fauvel;

3° Notes sur les *Sphæria* qui se développent sur les chenilles par M. Eudes-Deslongchamps.

4° Compte-rendu d'une excursion faite par la Société Linnéenne à Falaise, le 16 juillet 1866, par M. A. Fauvel;

5° Première partie d'un travail sur la faune du Chili, renfermant une section des Staphylinides de ce pays, par M. A. Fauvel, d'après l'examen d'insectes recueillis dans les Andes par MM. Fairmaire et Germain.

M. Peteau appuie particulièrement sur l'introduction que donne M. Fauvel à ce dernier travail :

L'auteur, dit-il, constate dans cet ouvrage que la faune chilienne est caractérisée par un facies européen tout particulier, et que les insectes, les Staphylinides surtout, participent de cette particularité. Il ajoute que neuf espèces européennes, qu'il mentionne, ont acquis droit de cité au Chili, tandis qu'il ne s'y est trouvé jusqu'ici que trois espèces du Pérou, une de l'Amérique du Nord, une de Madagascar, et qu'on n'y a pas rencontré un seul genre caractéristique de la région brésilienne. Un autre trait qui distingue les Staphylinides chiliens, c'est leur petitesse : le plus grand n'atteint que 10 millimètres, encore est-ce un géant pour la famille ; pas de vrais *Staphylinus*, pas d'*Ocypus*. On sent une faune pressée entre les montagnes et l'Océan, qui manque d'espace pour se développer, d'un sol généreux pour grandir ; on dirait un autre monde de lilliputiens.

M. le baron de Sélys-Longchamps confirme les observations que vient de développer M. Peteau. Il reconnait que la faune chilienne possède au plus haut point le facies européen ; les oiseaux d'eau, surtout les Echassiers, les Orthoptères de la famille des Acridiens, les Lépidoptères diurnes, surtout les *Vanessa*, les *Colias*, les *Pieris* ont des traits frappants de similitude. Il ajoute toutefois que le contraire a cependant lieu en ce qui concerne les Odonates.

M. Weyers fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant un grand nombre de magnifiques Buprestides, dont la plupart sont nouveaux pour la science, et qui proviennent des îles Philippines, du Nord de l'Australie et de l'Amérique centrale.

M. le baron de Thysebaert communique également à la Société une boîte renfermant des espèces précieuses, tant par leur rareté que par les aberrations qu'elles présentent ; ces espèces sont :

Argynnis Aglaja, L, ♂. Aberration noire.

Neméophila metelkana Ld ♂. ♀.

Chelonia Dejeanïi, G. ♂.

Orgya pudibonda, L. Aberration concolore.

Clostera Timon, H. ♀.

M. Sauveur annonce qu'il a capturé cette année à Diepenbeck (Limbourg) dans un petit bosquet de sapins, une nouvelle espèce d'Elatéride pour la Belgique : c'est le *Cardiophorus ruficollis* L ; il en a pris 3 exemplaires.

Ces insectes sont mis par lui sous les yeux de l'Assemblée.

M. C. Van Volxem soumet également deux Longicornes dont la présence n'avait point encore été signalée en Belgique : *Leptura hastata*, Fab., qu'il a pris à Rochefort, et *Leptura rubro-testacea*, Illig., venant de Namur. Comme renseignements locaux, il ajoute qu'il a rencontré *Rhopalopus clavipes*, Fab., à Stavelot et à Laeken *Necydalis major*, L.

M. Lambotte expose les raisons très-sérieuses qui l'ont empêché d'assister à l'assemblée générale du 23 septembre. Il manifeste l'intention de communiquer à la Société un extrait du discours qu'il avait l'intention de prononcer dans cette circonstance, contenant une notice nécrologique sur l'honorable M. Defré, un des membres les plus distingués de la Société, que celle-ci a eu le malheur de perdre. Il demande qu'il soit donné publicité à cet extrait, ainsi qu'à une seconde notice sur notre regretté collègue, M. le capitaine Seghers, qui fut, plus récemment, victime de l'épidémie.

La séance est levée à 9 3/4.

Assemblée mensuelle du 1er décembre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. Weyers fait les observations suivantes, au sujet de la note de M. Putzeys qu'il a communiquée à la Société dans sa séance précédente :

« Parmi les espèces signalées comme nouvelles ou rares pour la faune belge, dans cette note, plusieurs ont déjà été indiquées dans les catalogues des Annales de la Société; cependant leur découverte remonte à peu de temps. Dans tous les cas, les espèces qui n'ont jusqu'ici été renseignées dans aucun catalogue belge sont : *Bembidium argenteolum*, Ahr.; *Bembidium nigricorne*, Gyll.; *Trechus obtusus*, Er. et *Dyschirius impunctipennis*, Daws.

M. le Président informe l'assemblée que le conseil s'occupe activement de l'élaboration d'un réglement d'ordre, destiné à assurer pour l'avenir la parfaite régularité de la marche administrative.

Un catalogue révisé et complet de la bibliothèque vient d'être dressé, et sera publié dans le prochain volume des Annales, qui, très-probablement, paraîtra dans le courant du mois de décembre.

Le conservateur a continué son travail sous la direction du conseil d'administration.

La collection des macrolépidoptères de Belgique est déjà à peu près en ordre; une liste des espèces qui y font défaut et des échantillons à renouveler sera dressée et communiquée aux membres qui s'occupent de cette

matière, avec prière de concourir à compléter autant que possible la collection commune.

M. le Président consulte l'assemblée sur le point de savoir si elle entend faire, de chaque ordre d'insectes, l'objet d'une collection générale, ou procéder plutôt à la formation d'une collection appartenant exclusivement à la faune belge, sauf à disposer les espèces européennes ou exotiques dans des cadres distincts.

M. le baron de Sélys-Longchamps développe les raisons qui militent en faveur de ce dernier système ; il désire cependant que la création d'une collection nationale ne fasse pas négliger les moyens d'en former une plus générale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Colbeau, Weyers et Andries, l'assemblée décide que, provisoirement au moins, ce système sera adopté.

M. le Président demande que l'on résolve la question de savoir si, dans la classification méthodique à observer pour la disposition des collections belges, on adoptera le mode de classement suivi dans les différents catalogues qui figurent dans les Annales de la Société, sauf à modifier l'ordre suivi, quand ces catalogues auront été révisés ; ou bien si l'on se conformera au système reconnu le meilleur par les auteurs modernes,

Après avoir entendu les observations présentées à ce sujet par MM. Breyer, de Sélys-Longchamps, Candèze, Sauveur, Timmermans et Houzé, l'assemblée décide que le second système sera adopté, et qu'elle désignera dans la prochaine séance, d'après quels auteurs il sera procédé au classement de la collection des lépidoptères.

M. le Président informe enfin l'assemblée que le conseil d'administration se propose d'envoyer régulièrement, à l'avenir, un exemplaire de ses comptes-rendus mensuels au Ministère de l'intérieur, à l'Académie, aux facultés des sciences de nos quatre universités, ainsi qu'aux Sociétés du pays qui s'occupent de l'étude des sciences naturelles. Le but de cette communication faite aux Sociétés savantes est, non-seulement de chercher à répandre autant que possible le goût des observations entomologiques parmi les personnes que l'étude des sciences attire dejà, mais encore et surtout d'établir avec ces Sociétés des relations amicales, première base d'une union confraternelle si désirable entre toutes les associations nationales qui ont pour but commun l'étude de la nature.

M. le Président, afin de mieux caractériser et de préciser les intentions de la Société entomologique à cet égard, demande que sa proposition soit l'objet d'un vote.

L'assemblée applaudit à l'unanimité à la proposition de son président et

charge le conseil d'administration d'arrêter la liste des Sociétés auxquelles une communication sera faite dans le sens indiqué.

M. le docteur Breyer fait don à la Société d'une boîte d'insectes recueillis par M. le capitaine Le Hon aux environs de Naples.

La Société reçoit en don les ouvrages suivants :

1° Les n°s 1 et 2 du tome III des : Horæ societatis entomologicæ Rossicæ.

2° Annales de la Société entomologique de Suisse.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le docteur Breyer se charge de l'analyse de ces deux ouvrages.

3° Annales de la Société des sciences naturelles de Brême.

M. Fologne donne lecture de l'analyse suivante :

« La brochure ayant pour titre « *Microlepidoptera in Nederland waargenomen,* » contient la fin du catalogue des Microlépidoptères trouvés dans les Pays-Bas, par MM. de Graaf et Snellen Van Vollenhoeven.

» L'ordre de classement pour les Tinéides et Ptérophorides, a beaucoup de rapports avec celui qui a été adopté par MM. Staudinger et Wocke. Les synonymies sont données d'une manière très-complète, quoique différant en quelques points de celles établies par ces derniers auteurs.

» A chaque citation d'espèce, sont joints : l'indication des diverses localités dans lesquelles l'insecte a été trouvé, ses époques d'apparition, ainsi que des observations sur ses mœurs à l'état de larve et à l'état parfait.

» L'ouvrage contient, en outre, des notes intéressantes sur les différences que présentent entre eux les ouvrages de divers auteurs. En résumé, cette publication, faite avec beaucoup de soin et d'exactitude, nous sera très-utile parce qu'elle a rapport à des insectes qui se trouvent presque tous en Belgique.

» Le catalogue des Tinéides observées dans les Pays-Bas, comprend 347 espèces, soit 143 de moins que le nombre de celles trouvées chez nous. La partie que je crois être la plus complète est celle qui contient l'énumération des plus petites espèces, qui paraissent avoir attiré surtout l'attention de nos voisins.

» Dans la liste des Ptérophorides, M. de Graaf donne, à la suite de *Platyptilus Bertrami* Rössler, une note pour expliquer le changement de nom qu'il a adopté pour cette espèce, connue depuis longtemps sous le nom de *Platyptilus Ochrodactylus*, Hubner. Il résulte de cette note qu'il existe une espèce nouvelle, très-voisine de *Ochrodactylus*, qui porte le nom de *Dichrodactylus*, et au sujet de laquelle j'ai trouvé dans l'*Entomologist monthly magazine*, un article publié par M. Stainton. La lecture de cet article m'a fait découvrir dans ma collection les deux espèces confondues. Je crois utile, en conséquence, de traduire ici l'article de M. Stainton. « Je

» remarquai, dit-il, dans le mois de septembre 1865, dans la collection de » mon ami M. Mühlig, à Francfort, un nouveau Ptérophore, très-voisin de » *Ochrodactylus*, portant le nom de *Dichrodactylus*. Le jour suivant, je » visitai le docteur Rössler à Wiesbaden et je revis encore le même » insecte, mais s'appelant ici *Ochrodactylus*, tandis que le nom nouveau » de *Bertrami* était proposé pour l'autre espèce. Lequel est maintenant le » vrai *Ochrodactylus*, cela devient une question très-délicate à décider.

» Herrich-Schaffer a, sans doute, figuré *Dichrodactylus* sous le nom de » *Ochrodactytus*, car les défauts qu'il trouve dans la figure donnée par » Hubner semblent prouver que ce dernier a réprésenté l'autre espèce. Je » suis également disposé à croire que l'*Ochrodactylus* de Zeller est aussi le » *Dichrodactylus*. En attendant, pour éviter la confusion, je conseillerais » d'abandonner tout à fait le nom de *Ochrodactylus*, et d'admettre à sa place » deux espèces : *Dichrodactylus* Muhlig et *Bertrami* Rossler. La larve de » *Dichrodactylus* se nourrit de tanaisie (*tanacetum vulgare*), en juillet, » et le papillon paraît en août. *Bertrami* se nourrit de l'*Achillea Ptar-* » *mica*, au commencement de juin, et l'insecte parfait paraît à la fin de ce » mois.

» La description des insectes exige une série d'exemplaires élevés. J'ai » un seul exemplaire élevé de *Dichrodactylus*, provenant d'une chrysalide » trouvée sur la tanaisie à Chudleigh en juin 1850, et dont l'éclosion eut » lieu le 5 juillet. De *Bertrami*, je n'ai pas d'exemplaires élevés.

» *Dichrodactylus* a l'apex des ailes antérieures plus long et plus en » faucille que chez *Bertrami*. Les écailles brunes à la frange inférieure de » la troisième penne des secondes ailes, sont aussi plus distinctes. Le meil- » leur caractère est cependant fourni par les pattes postérieures : chez » *Bertrami*, les tibias sont faiblement brunis, mais les tarses sont blancs » immaculés. Chez *Dichrodactylus*, les tibias sont bruns au milieu et au » bout, une tache brune se trouve, en outre, à la fin du premier article des » tarses ; ces trois marques foncées, ont un aspect très-apparent chez les » spécimens élevés.

» Je pense que les deux espèces seront trouvées, confondues, dans beau- » coup de collections, quoique des insectes capturés ne puissent bien » servir à la détermination quand les différences spécifiques sont si faibles. » Nous mettrons probablement tout en œuvre l'an prochain pour élever les » deux espèces.

» M. Muhlig a décrit son *Dichrodactylus* dans le *Stettiner entomologische* » *Zeitung* de 1863, p. 113. Le docteur Rössler a décrit son *Bertrami* » dans le 8e volume du *Wiener Entomolog. Monatschrift*, p. 53. »

» Il résulte, en effet, de tout ce qui précède, qu'il y a eu confusion faite

par plusieurs auteurs. Toutefois, pour éviter de continuer dans la même voie, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'abandonner le premier nom donné par Hubner. Si, comme le pense M. Stainton, Herrich-Schaffer et d'autres se sont trompés, en décrivant et figurant sous le nom d'*Ochrodactylus* un insecte nouveau qu'ils croyaient être celui figuré par Hubner ; si ensuite M. le docteur Rossler a donné le nom de *Bertrami* à l'espèce d'Hubner et attaché l'ancien nom à l'espèce nouvelle, ce ne sont pour moi que des complications ajoutées aux synonymies. A mon avis, Hubner a établi l'*Ochrodactylus*, et M. Muhlig le *Dichrodactylus*. Toutes les autres synonymies ne doivent venir qu'après ces deux noms, qui sont les plus anciens.

M. Capronnier donne lecture de la note suivante :

Observations sur l'Acherontia Atropos.

» On a remarqué que plusieurs lépidoptères produisent, à leur volonté, un certain son. Des observations ont été faites, qui constatent ce phénomène chez quelques *Lithosides* et surtout chez l'*Acherontia Atropos*, sans cependant que l'on soit parvenu à déterminer les causes du bruit, relativement assez fort, que chacun a pu constater chez ce dernier lépidoptère.

» Mais jusqu'à présent, que je sache, on n'a pas observé de son distinct, *facultatif*, chez aucune espèce de chenille.

» On m'avait apporté successivement, dans le courant d'août dernier, cinq chenilles de l'*Acherontia Atropos*. Rien d'insolite ne s'était d'abord présenté ; mais à la dernière chenille qui me fut remise, en touchant la branche sur laquelle elle se tenait, j'entendis un petit bruit sec, vif, qui semblait partir de l'insecte. Je recommençai alors l'expérience, et chaque fois que la branche était touchée, la chenille, en prenant la pose du *Sphinx*, faisait entendre un certain bruit, une espèce de crépitation, que l'on peut imiter en plaçant sous l'ongle du doigt majeur, l'ongle du pouce, en relevant ce dernier par un mouvement brusque, et en répétant l'action trois ou quatre fois précipitamment.

» En maniant la chenille, le bruit cessait. J'ai placé alors la branche de manière à pouvoir examiner le dessous de l'insecte, et, donnant un léger choc, je vis alors distinctement que le bruit signalé était produit par un mouvement rapide des mandibules. On ne peut confondre cette crépitation avec celle que fait la chenille en rongeant les feuilles, c'est bien un acte de sa volonté.

» J'ai continué mes expériences pendant trois jours, et chaque fois j'obtenais les mêmes résultats que je viens d'indiquer. J'ai eu l'occasion de répéter les dites expériences en présence de M. Houzé, et notre honoré

collègue a pu constater avec moi l'exactitude des faits que je viens d'exposer.

» Je regrette que mon attention n'ait été appelée que sur la dernière chenille. Il n'est pas probable que le phénomène ne fût inhérent qu'au sujet observé, d'autant plus que je me suis rappelé que la personne qui m'avait remis la première chenille, m'avait dit qu'en la prenant, « la bête avait *crié.* » La simplicité du choix de l'expression m'avait fait sourire et je n'y avais apporté aucune attention ; le bruit entendu par cette personne n'était cependant pas une illusion et provenait réellement de la chenille.

» Quant à l'espèce de cri produit par l'insecte parfait, quelques auteurs ont fait résider dans la tête les organes qui produisaient le bruit. Je viens actuellement certifier un fait, c'est qu'un des *A. Atropos* provenant des chenilles précitées, étant éclos d'une manière anormale, quant à la tête, la trompe et les palpes atrophiées, le sujet était complétement muet.

» En m'abstenant d'en rien conclure, je pense néanmoins que c'est vers la tête de l'insecte qu'il faudrait rechercher l'organe productif du bruit.

M. Weyers propose, et le conseil d'administration appuie, la nomination d'un nouveau membre correspondant, M. le docteur Huyvenaar, résidant à Hong-Kong, en Chine.

Il fait passer sous les yeux de l'assemblée un couple d'une charmante espèce de Nemoptera recueillie par M. Lederer au Bosz-dagh en Anatolie, et que ce dernier croit nouvelle pour la science.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Les noms précédés d'un astérique (*) sont ceux des Membres fondateurs

Membres effectifs.

MM.

*ADRIAENS (Guillaume), homme de lettres, rue des Commerçants, 17, à Bruxelles. — Entomologie générale.

*ANDRIES (Joseph-François-Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 48, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

BARBIER-DICKENS. — St-Quentin, France. (Aisne) et à Paris rue de Paradis-Poissonnière, 1bis. — Coléoptères d'Europe.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BISCHOFF-EHINGER (André), négociant, à Bâle, Suisse. — Coléoptères.

BONVOULOIR (vte Henri de), rue de l'Université 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Suisse et Lyon. — Coléoptères.

BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*Breyer (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 52, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

Candèze, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides et Lamellicornes).

Capronnier (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Chapuis, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Verviers. — Entomologie générale.

Charlier (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

Chaudoir (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

Clavareau (Camille), à Namur. — Entomologie générale.

*Colbeau (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, chaussée d'Etterbeek, 324, à Etterbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

Coubeaux (Hippolyte), rue Potagère, 36, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

De Borre (Alfred Preudhomme), chef de bureau au commissariat d'arrondissement de Liége, membre de la Société royale des sciences de Liége; faubourg St-Gilles, 306, à Liége. — Coléoptères, spécialement les Hétéromères.

De Cleene (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, 41, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

De Franquen (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

De la Lafontaine (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.

*De la Lafontaine (Jules), conservateur des collections de l'Université à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

*Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

Depuiset, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la Société entomologique de France. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Deyrolle (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Deyrolle (Théophile), peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Lépidoptères.

Donckier-Huart (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

Dutreux (Auguste), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg. — Lépitères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

*Fologne (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique ; à Laeken, lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

Fontaine (César), à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Gautard (V. de), à Vevey, Suisse. — Coléoptères.

Gilnicki (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Coléoptères.

Gomensoro (Huascar L. de), rua Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio de Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

Grenier (A.-D.), Président de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris. — Coléoptères de France.

Gronier (Alfred), rue Ste-Catherine, 11, St-Quentin, France, (Aisne). — Lépidoptères d'Europe, Coléoptères du Nord de la France.

Guillon, (Charles), notaire à Ruremonde. — Entomologie générale.

*Hannon (J.-D.), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Wavre, 54, à Ixelles. — Entomologie gén.

Hartog-Heis Van de Lier, à Delft, Hollande. — Entomologie générale.

Hess (A.), rentier, à Manage, (Hainaut). — Lépidoptères, Coléoptères.

Houzé (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale, Coléoptères.

*Hulin (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. — Coléoptères.

Jekel (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France ; cabinet entomologique, rue de Lille, 13, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques. Curculionides.

JOLY (Arthur), préparateur de chimie à l'Université libre de Bruxelles, rue du Conseil, 72, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

JUSTEN, négociant, rue des Chartreux, 33, à Bruxelles. — Entomologie générale.

KERELS (Georges-Jean), ingénieur civil, rue du Jardin Botanique, 10, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

LACERDA (Antonio de), à Bahia, Brésil. — Coléoptères,

LAMBOTTE (Philippe), à Paris. — Entomologie générale.

LAMBOTTE (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

LECOMTE (Théophile), à la Halle, à Lessines, ou rue de Londres, 19, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.

LETHIERRY (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche à St-Maurice, lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.

LIAGRE (Charles), D[r] en médecine, chaussée de Charleroi, 63, St-Gilles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

MARSEUL (abbé A. S.), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères, (Histérides).

MIEDEL (Joseph), rue Villette, 47, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

MIGNEAUX (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Sabot, 3, à Paris. — Entomologie générale.

MNISZECH (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

*MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue de l'Abricot, 7, à Bruxelles, — Coléoptères et Lépidoptères.

*PETEAU (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode.—Lépidoptères.

PULS (Jacques), pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand.— Diptères.

PUTZEYS (J.), secrétaire général au ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 35, à Ixelles. — Coléoptères, (Carabiques).

ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionides).

ROSART (Adrien), rentier, rue du Berger, 21, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

SANDOZ (Virgile), artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

*Sauveur (Jules), chaussée d'Alsemberg, 147, à Uccle, lez-Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.

Schuster (Adolphe), Herrngasse, à Cobourg, (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.

*Selys-Longchamps (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes) et Lépidoptères d'Europe.

Sichel (Jules), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue de la Chaussée d'Antin, 50, à Paris. — Entomologie générale, Hyménoptères.

Simon (Eugène), étudiant en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entomologie générale, Arachnides.

Singelée (Henri), employé, rue Notre-Dame-aux-Neiges, 27, à Bruxelles. — Coléoptères.

Staudinger (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

*Tennstedt (Aug.), rue de Tirlemont, 173, à Louvain. — Coléoptères, Staphylinides.

Thomson (James), rue de l'Université, 23, à Paris, ou à Villa-Elderslie, St-Germain-en-Laye (département de Seine-et-Oise). — Coléoptères.

Timmermans (Joseph-David), 1er commis à l'administration centrale des chemins de fer de l'État, rue de l'Olivier, 78, à Schaerbeek. — Lépidoptères.

*Thysebaert (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Van Volxem (Camille), boulevard du Régent, 32, à Bruxelles. — Entomologie générale. — Coléoptères (Lamellicornes).

Vuillefroy-Cassini (Félix de), membre de la Société entomologique de France, rue d'Amsterdam, 47, à Paris. — Coléoptères, hémiptères, hyménoptères, névroptères.

Weinmann (Rodolphe), chimiste, chaussée de Mons, 334, à Cureghem-lez-Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

Weyers (Joseph, Léopold), membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères, (Buprestides).

Membres honoraires.

MM.

Boisduval, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue Fossé-Saint-Jacques, 22, à Paris.

Dohrn (E.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

Fairmaire (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Édimbourg, licencié en droit, économe à l'hôpital de la Pitié, etc., rue Lacépède 1, à Paris.

Hagen (Herman-Auguste), docteur, à Kœnigsberg (Prusse).

Kraatz, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Oberwasserstrasse, 11, à Berlin.

Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége etc., à Liége. — Coléoptères.

Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

Lederer (Dr-J.), Wipplinger strasse, 7, à Vienne (Autriche). — Lépidoptères.

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

Snellen Van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royal d'histoire naturelle à Leyde ; Leyde, Breedstraat, 276.

Stainton, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

Wesmael, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 26, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

Bertolini (Joseph), à Bologne.

Charlier (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

De Palandt (baron Henri), à La Haye.

D'Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).

Gobanz, docteur, professeur à l'Ober-Realschule de Graatz (Styrie).

Guido (Jose-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

Huyvenaar, docteur à Hong-Kong (Chine).

Koppen, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, secrétaire de la Société entomologique de Russie.

Lallemant (Charles), pharmacien, à Jaulgonne, France (Aisne). — Coléoptères du Nord de la France.

Luciani, Ile Maurice.

Lyon-Barnet, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

Mariot (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

Phipson (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

Scudder (Samuel) à Boston, Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord). — Lépidoptères et Névroptères.

Stal (Carl) D^{r}, à Stockholm, (Suède). — Coléoptères.

Viola (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Membres décédés.

*De Fré (Pierre-Charles), premier commis aux hypothèques, à Louvain.

Parys (Alexis), propriétaire à Schaerbeek.

*Seghers (Alexandre), capitaine en retraite, membre de la Société malacologique de Belgique, à Ixelles.

Organisation administrative

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1866-1867.

Conseil d'administration.

MM. Sauveur, *président.*
Capronnier, *vice-président.*
Weyers, *secrétaire.*
Houzé, *secrétaire-adjoint.*
Fologne, *trésorier.*
Timmermans, *bibliothécaire.*
Van Volxem.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. De la Fontaine.
Peteau.
Andries.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

ANDRIES. *Chenu.* Encyclopédie d'histoire naturelle, Coléoptères ; avec planches. 2 vol. in-8°.

BISCHOFF-EHINGER. Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen gesellschaft. Vol. 2e, N°s 1, 2, 3, 4 et 5. In-8°.

CHARLIER. Observation d'hydrocéphalie chronique. 2 ex. Broch. in-8°.

(Ouvrage du donateur).

CHAUDOIR (BARON DE). Essai sur les Féronies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Broch. in-8°.

(Extrait des publications de l'Académie de Moscou).

— Monographie du genre *Collyris*, Fab. avec 3 pl. dont 1 col. Broch. in-8°.

(Extrait des Annales de la Société ent. de France).

— Description d'une nouvelle espèce d'*Anthia* et supplément à la monographie du genre *Pelecium*. Broch. in-8°.

(Extrait de la Revue et Magasin de Zoologie de Guérin-Méneville).

(Ouvrages du donateur).

DE BORRE. *Ballion.* Liste des papillons trouvés pendant les années 1860-1863, dans les environs de Gorki. Broch. in-8°.

GOBANZ Dr. Zur Coleopteren-fauna der Steiner-Alpen, und das Vellach-Thales. Broch. in-8°.
(Ouvrage du donateur).

KOLTZ. Les petits ennemis de la betterave. Broch. in-8°.
(Ouvrage du donateur).

LALLEMANT. Revue critique et observations sur la brochure de M. le Dr Amédée Maurin : *Invavasion des sauterelles.* Broch. in-8°.
(Ouvrage dn donateur).

LAMBOTTE. *Plateau* (*Félix*). Deux brochures sur la physiologie des insectes. In-8°.

LECONTE. Catalogue of Coleoptera of the regions adjacent to the boundary line between the United-States et Mexico. Pl. Broch. in-f°.

(Extrait du : Journ. Acad. Nat. sciences, vol. IV, n° 1, nov. 1858).

— Synopsis of the *Melolonthidæ* of the United-States. Broch. in-f°.

(Extrait du : Journ. Acad. nat. sciences; vol. III. Nov. 1856, 2e série.)

— Report upon insects collected on the survey for the railroad from the Mississipi river to the Pacific Ocean. Pl. Broch. gr. in-4°.

(Extrait de l'ouvrage de l'expédition américaine, partie : Zoologie.)

— Revision of the *Buprestidæ* of the United-States. Pl. Broch. gr. in-4°.

(Extrait des : Tansactions of the american Philosophical Society, nov. 1850.)

— The Coleoptera of Kansas & Eastern New-Mexico. Pl. 1 vol. in-4°.

LECONTE. List of Coleoptera of North-America, 1863. Part. I. Broch. in-8°.

— New species of North-American Coleoptera, 1863. Part. I. Broch. in-8°.
(*Publiés par la Smithsonian Institution.*)

(*Différents travaux publiés dans les Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, depuis* 1855 *à* 1862, *comprenant*) :

— Notes on the *Amara* of the United-States. In-8°. (June 1855.)

— Synopsis of the *Hydrophilidæ* of the United-States. In-8°. (June 1856.)

— Synopsis of the *Mycetophagidæ* of the United-States. In-8°. (February 1856.)

— Synopsis of the *Phalacridæ* of the United-States.) In-8°. (» 1856.)

— Note on the genus *Lithodes* of the United-States. In-8°. (» 1856.)

— Notice on the genera of *Scarabæidæ* found in the United-States. In-8°. (» 1856.)

— Analitycal table of the species of *Chlœnius* found in the United-States. In-8°. (» 1856.)

— Synopsis of the species of *Chrysomela* et allied genera inhabiting the United-States. Pl. In-8°. (» 1856.)

— Catalogue of the species of *Bembidium* found in the United-States. In-8°. (January 1857.)

— Index to the *Buprestidæ* of the United-States described in the work of Laporte et Gory, with notes. In-8°. (» 1857.)

— Description of new mammals from western Africa. In-8°. (» 1857.)

— Synopsis of the species *Clivina* et allied genera inhabiting the United-States. In-8°. (March 1857.)

LECONTE. Description of new species of Coleoptera, chiefly collected by the United-States et Mexican boundary commission under major W. H. Emory. In-8°. (» 1857.)

— Note on the species of *Eleodes* found within the United-States. In-8°. (October 1858.)

— Catalogue of the Coleoptera of Tejon, (California. In-8°. (February 1859.)

— Additions to the Coleopterous fauna of Northern California. In-8°. (October 1859.)

— Notes on Coleoptera found at fort Simpson, Mackensie River, with remarks on northern species. In-8°. (July 1860.)

— Synopsis of the *Scaphidiidæ* of the United-States. In-8°. (» 1860.)

— Notes on the Coleopterous fauna of lower California. In-8°. (Nov. 1861.)

— New species of Coleoptera inhabiting the Pacific district of the United-States. In-8°. (» 1861.)

— Notes on the classification of *Cerambycidæ*, with descriptions of new species. In-8°. (February 1862.)

— Synopsis of the *Mordellidæ* of the United-States. In-8°. (» 1862.)

— Notes on the species of *Calosoma* inhabiting the United-States. In-8°. (» 1862.)

— Synopsis of the species of *Colymbetes* inhabiting America, north of Mexico. In-8°. (» 1862.)

(Ouvrages du donateur.)

LETHIERRY. Les fourmis du département du Nord. Broch. in-8°.

— Les Altises du colza. Broch. in-8°.

(Ouvrages du donateur.)

MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits. 16e et 17e liv. avec pl. coloriées. Gr. in-8°.

(Ouvrage du donateur.)

PUTZEYS. Addition aux *Amara*. Broch. in-8°.
(Ouvrage du donateur.)

— *V. de Motschulsky*. Études entomologiques 10e et 11e années. 2 broch. in-8°.

— *V. de Motschulsky*. Énumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages. 2e et 3e parties, avec 1 pl. 2 broch. in-8°.

— Catalogue of hemiptera in the collection of Rev. Hope. 2 pl. Broch. in-8°.

— *Hope*. Observations sur les *Erotyles* et description de plusieurs nouveaux genres et espèces. Broch. in-8°.

— *Chaudoir* (Baron de). Note sur le groupe des *Stomides* et description d'un nouveau genre de celui des *Somoplatides*. Broch. in-8°.

STAINTON. Histoire naturelles des Tinéides, tome 10, avec planches coloriées. In-8°.

— Entomologist's Annual for 1867. In-18°.

— Tinéides de Syrie et de l'Asie-Mineure. In-8°.
(Ouvrages du donateur.)

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. (Suites à SEPP). Nederlandsche Insecten, 3e série, n°s 9 à 16, avec pl. In-4°.

— Essai d'une faune entomologique de l'archipel Indo-Néerlandais :

1re monographie. *Scutellérides*, 4 pl. col. In-4°.

2me » *Piérides*, 7 pl. dont 6 col. In-4°.

— Diagnosen van eenige soorten van hemiptera heteroptera. Broch. in-8°.

» & DEGRAAF. Énumération des micro-lépidoptères des Pays-Bas. (Suite). Broch. in-8°.
(Ouvrages des donateurs.)

WEYERS. *Erichson*. Bericht über die Entomologie. Années 1841, 1842 & 1843. In-8°.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS DE BELGIQUE. Bulletin. 36e année, 2e série, tome 23, nos 1 à 7. In-8°.

— Annuaire de l'Académie royale pour 1867, avec un portrait. In-18.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE DE BELGIQUE.

— Bulletin. Tome I à VII et tome VIII, 1866, 1re fascicule. In-8°.

— Congrès d'horticulture. In-8°.

— Congrès de Pomologie. In-8°.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BERLIN. Berliner entomologische Zeitschrift, tome X, 4e livraison. In-8°.

— DE FRANCE. Annales de la Société. 3e série, tome 5e, année 1865 et tome 6me, année 1866, 4e trimestre, avec pl. In-8°.

— DES PAYS-BAS. Tijdschrift voor entomologie 2e série, vol. 1 et vol. 2. Liv, 1re, avec pl. In-8°.

— DE RUSSIE. Horæ societatis entomologicæ Rossicæ, vol. 3e et vol. 4e, n° 1, avec pl. coloriées.

— DE STETTIN. Stettiner entomologische Zeitung. 27e année. In-8°.

— DE SUISSE. Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen gesellschaft. Vol. 2, nos 1 à 5. In-8°.

(Don de M. Bischoff-Ehinger.)

— D'HISTOIRE NATURELLE DE BOSTON. Proceedings of the Boston society of natural history. Tome XI. (Sig. 1 à 18. pages 1 à 288). In-8°.

— Condition et doings of the Boston society of natural history, 1865. Broch in-8°.

SOCIÉTÉ DE BRÊME. 1[e] et 2[e] Jahresbericht der Naturwissenschaftlichen Vereins zu Bremen. 2 broch. in-8°.

— DE PRESBOURG. Verhandlungen des Vereins für Naturkunde zu Presbourg. Vol. VIII et IX. In-8°.

— DE STYRIE. Mittheilungen der Naturwissenschaftlichen Vereins für Steirmark. Vol. 1 à 4. Pl. In-8°.

— DES AMIS DES SCIENCES NATURELLES DE ROUEN. Bulletin de cette Société, tome 1[er] avec pl. In-8°.

— LINNÉENNE DE NORMANDIE. Bulletin de cette Société. 10[e] vol. année 1864, avec pl. In-8°.

— MALACOLOGIQUE DE BELGIQUE. Annales de cette Société, vol. 2[e], 1[r] fascicule. In-8°.

— IMPÉRIALE ET ROYALE DE ZOOLOGIE ET DE BOTANIQUE DE VIENNE. Verhandlungen des Kaiserlich-Königlichen-Zoologisch-Botanischen gesellschaft in Wien. Année 1853, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861 (liv. 3 et 4), 1862, 1863, 1864, (liv. 3 et 4), 1865 et 1866, avec planches. In-8°.

Brauer, F. Monographie der *Œstriden.* In-8°.

Nielreichs. Flora von nieder Œsterreich, In-8°.

Brusina. Contribuzione pella fauna dei molluschi Dalmati. In-8°.

Personen, Orts und sach-Register von 1851-1860. In-8°.

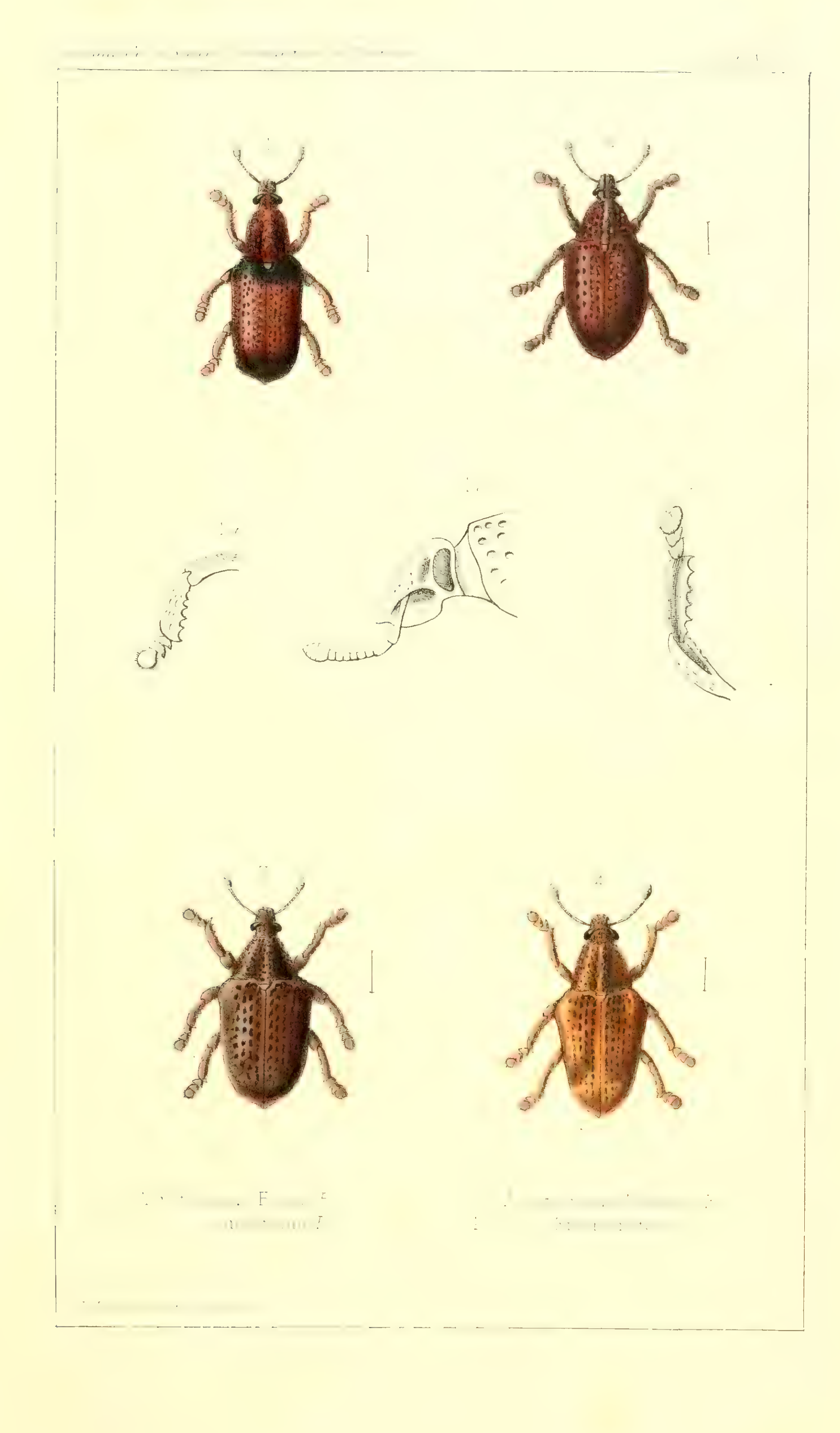
Literatur's Bericht. In-8°.

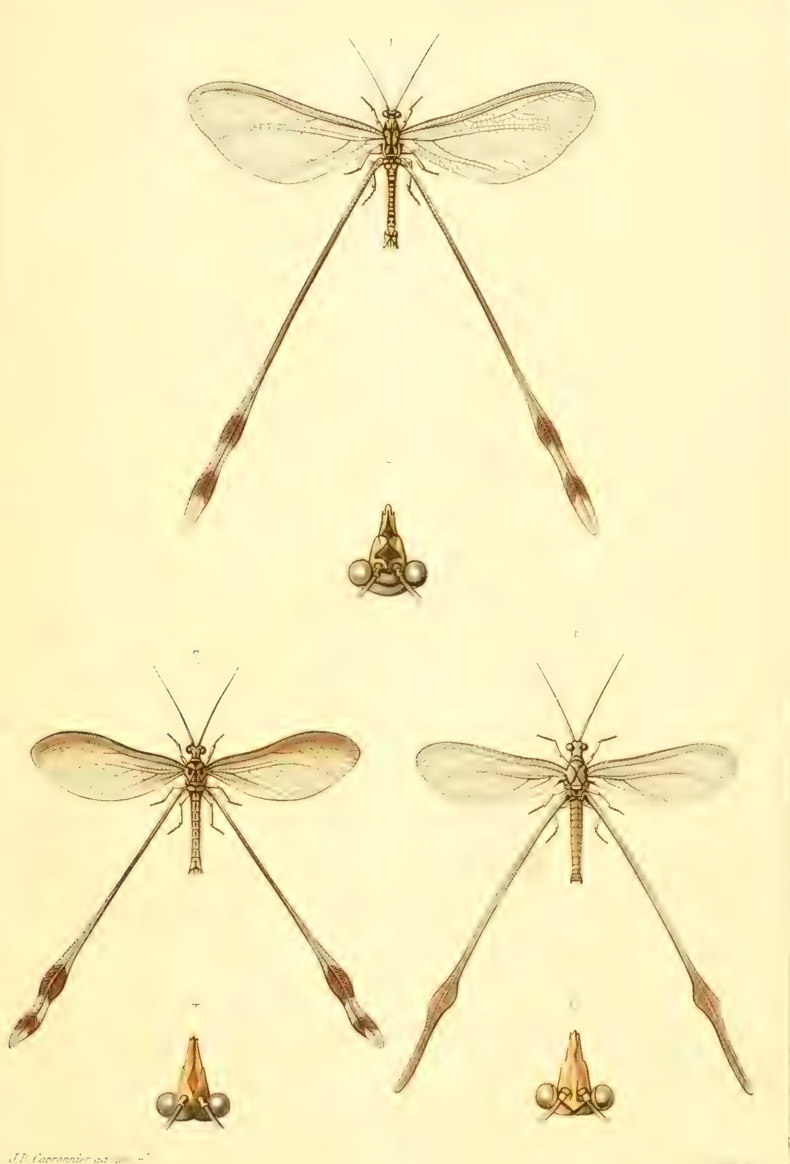
SMITHSONIAN INSTITUTION. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. Année 1864. In-8°.

TABLE DES MATIÈRES.

Bulletins.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





J.B. Capronnier ...

1 2 Nemoptera Ledereri, *de Selys.*
3 4 " barbara, ...
5 6 " halterata, *Forsk.*

